This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A
a39015 01808858 6b

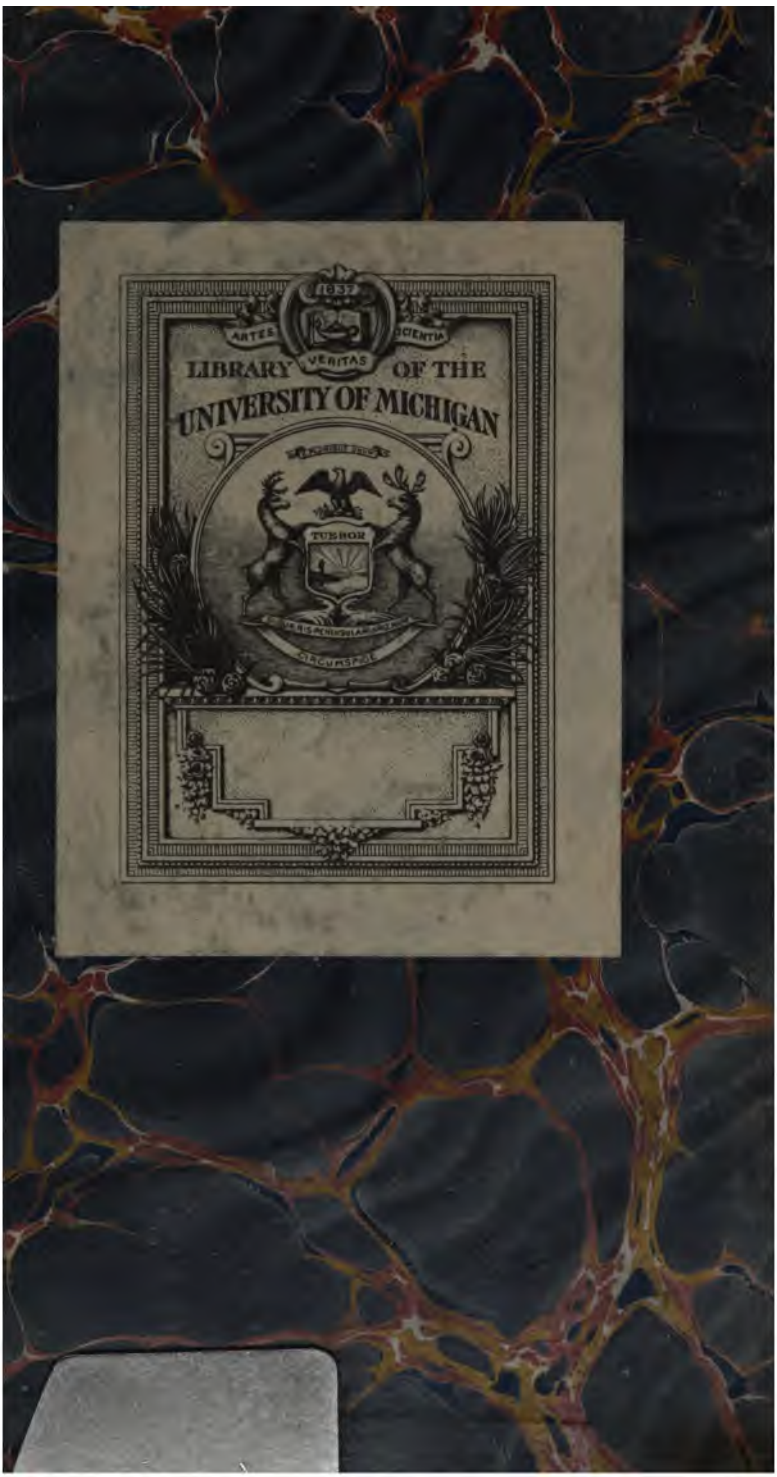
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

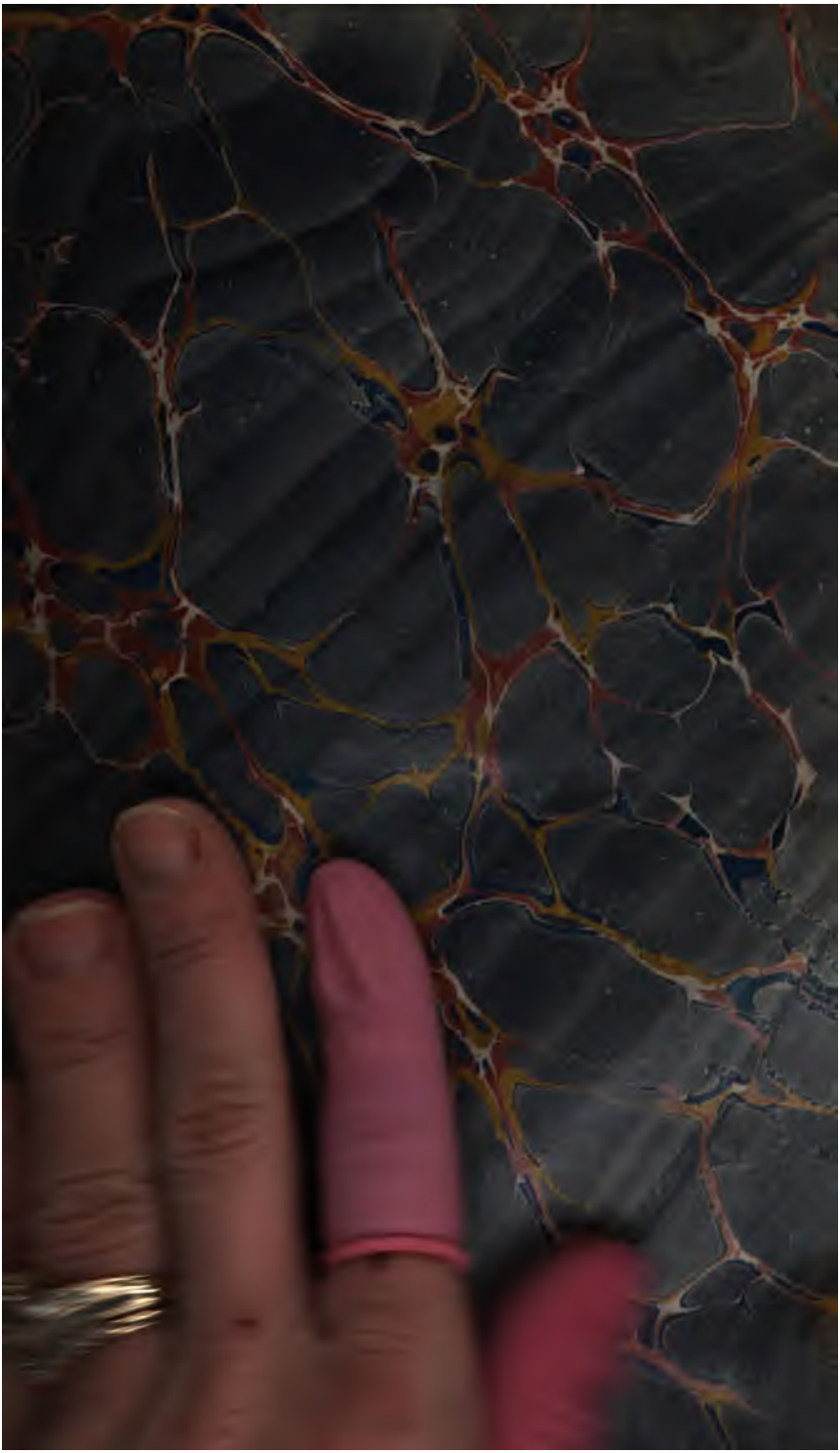

203
.B78
v.10

MEMOIRES CONTEMPORAINS.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE.

TOME X.

DC
2(
.B
v

Se trouve également

CHEZ DUFEY, LIBRAIRE,

RUE DES ARTS, N. 14.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BARBIER,

RUE DES MARAIS S.-G., N. 17.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT,

SUR

NAPOLÉON,

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION.

..... « Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous.
— Et pourquoi, général ? — N'êtes-vous pas mon secrétaire ?
— Dites-moi le nom de celui d'Alexandre ? . . . . »

TOME DIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. LE DUC DE CHARTRES,
QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

MDCCCXXIX.

Libt.
Thorp
6-12-25
11634

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT.

CHAPITRE PREMIER.

Les grands de l'empire. — Les hommes de la France et les hommes de Napoléon. — Les enfans de l'empire. — Distinction importante. — Similitude entre l'armée et le civil. — Mes vœux et ma coopération. — Les Bourbons inconnus de la génération nouvelle. — Désir d'un changement. — Conseil de régence. — Influence de la volonté de l'empereur. — Paroles d'un membre influent du conseil. — Mémoire de Cambacérès. — Départ et retour de M. de Talleyrand. — Ma visite à M. de Talleyrand et à Savary le trente mars. — Dévouement de Savary. — Marmont et Mortier obligés de se replier sur Paris. — Paris réveillé au bruit du canon. — — Joseph, autorisation de traiter, et départ fugitif. — La soirée du trente mars. — Séance chez Marmont. — Désir d'une capitulation. — Influence de MM. Perregaux et Lafitte. — Triomphe de l'amour de la patrie. — Un aide-de-camp de l'empereur. — Mes observations adoptées.

Les grands de l'empire et les premiers sujets de

Napoléon se divisaient en deux classes bien distinctes l'une de l'autre. Tous, il est vrai, courbés sous le même joug, aux temps les plus brillans de sa gloire, lui obéirent avec une sorte d'enthousiasme : grands, s'il les protégeait, rejetés dans la foule, s'il leur déniait sa protection. En cela seulement, leur position était pareille; mais parmi ces hommes protégés, beaucoup avaient été les premiers protecteurs de Bonaparte en favorisant son avènement au pouvoir consulaire, et tels étaient ses anciens amis, ses anciens compagnons d'armes. Les autres, que j'appellerais volontiers les enfans de l'empire, ne pouvaient reporter leur pensée vers une époque qu'ils n'avaient pas connue; ils ne voyaient que Napoléon et l'empire; la sphère de leurs idées ne s'étendait pas au-delà, tandis que chez ses anciens frères d'armes, on se souvenait encore qu'il avait existé une patrie, une France enfin, avant qu'ils eussent contribué à lui donner un maître. Pour ceux-ci, la France n'était pas circonscrite dans le cercle étroit du quartier-général impérial; elle était entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et les deux mers.

D'un autre côté, une jeunesse ardente et aventureuse, transportée à la voix de Napoléon, s'était

élancée des écoles dans les camps, et avait tout à coup grandi sous les yeux d'un homme qui lui semblait prédestiné. Cette jeunesse, avide de gloire, d'honneurs, de fortune, voyait dans les désastres même de la guerre des chances favorables à son avancement; de là son impétueuse ambition, de là son dévouement aveugle à la personne d'un seul homme, de là la volonté manifestée de s'opposer au renversement de Napoléon, parce qu'avec sa puissance allaient s'évanouir ces rêves de gloire et de fortune dont l'empereur avait séduit l'imagination de la jeunesse. Les hommes appartenant à cette classe, que j'ai désignés sous la dénomination des enfans de l'empire, auraient voulu tout risquer, tout compromettre pour prolonger la vie politique de leur empereur. Ceux, heureusement, qui jadis avaient prodigué leur sang sur tant de champs de bataille, antérieurement même à la renommée du général Bonaparte, ou sous ses yeux et guidés par son exemple, ne crurent pas qu'un homme, quel que fût son génie, dût être préféré à la France; ils ne reculèrent que devant les dangers d'une guerre civile, et elle pouvait être imminente à une époque où Bordeaux s'était déclaré pour le duc d'Angoulême avant même de rien savoir des événemens qui se

passèrent pendant les quinze derniers jours de mars dans le voisinage de la capitale.

La distinction que je viens d'établir entre les hommes de la France et les hommes de l'empire, ne se bornait point à l'armée; elle était aussi frappante parmi les hauts fonctionnaires civils. Les anciens républicains, que leur mérite et leurs services antérieurs avaient fait appeler dans les conseils de l'état, s'étaient, il est vrai, laissé façonner aisément aux douceurs du luxe, mais cependant ils ne pouvaient voir Napoléon des mêmes yeux que ceux dont la position élevée ne datait que de Napoléon, et les membres des assemblées antérieures au dix-huit brumaire, ne pouvaient pas avoir les mêmes idées que ceux qui n'avaient pu connaître les franchises nationales et les libertés publiques qu'en siégeant comme auditeurs au Conseil d'État.

Je ne crois pas que cette distinction, entre les hommes de deux époques, enchaînés au même char, ait encore été présentée, du moins je ne l'ai vue énoncée nulle part, mais je puis assurer qu'elle m'a frappé depuis long-temps, et que dès l'époque dont je parle, elle contribua à m'expliquer la conduite des hommes d'un rang élevé, lors des événemens de la fin de mars 1814. Moi-

même, je ne cherche point à le dissimuler, convaincu par tant de motifs, que la chute de Napoléon était inévitable, je crus que le premier devoir d'un citoyen était envers sa patrie; tous mes vœux, tous mes désirs se tournèrent donc vers la fondation d'un gouvernement sage et qui présentât des chances de durée. Peut-être même quelques services de ma part ont-ils secondé l'accomplissement de ces désirs et de ces vœux; et comme je ne crains jamais de dire la vérité, même en ce qui me concerne, alors même que je devrais encourir le blâme de quelques personnes, j'ajouterai avec franchise qu'en scrutant bien ma pensée, j'y trouve que la conduite de Napoléon envers moi pendant les quatre dernières années de sa puissance ne fut point étrangère à ma prompte soumission au gouvernement qui remplaça le sien, comme on le verra bientôt; mais je déclare, avec la même franchise et la même vérité que ce ne fut ni le seul, ni le plus puissant motif. J'avais entendu le cri de douleur des peuples; j'avais vu le tableau de villes ruinées, de campagnes désolées; je voyais la France envahie, l'étranger menaçant la capitale, et dans cet état de choses, il m'était peut-être permis de voir sans regret tomber un gouvernement que j'avais tant

supplié Bonaparte de ne pas établir en France, lorsque, vivant dans son intimité, je croyais lui devoir aussi la vérité.

Ces explications m'ont paru nécessaires avant de raconter ce que j'ai vu dans Paris, et ce que j'y appris par mes nombreuses relations pendant les derniers jours de mars et pendant les journées du trente et du trente et un. Il faut avoir vu Paris à cette époque pour se faire une idée des passions qui s'y agitaient, soit pour, soit contre Napoléon, mais sans que le nom des Bourbons fût encore prononcé; ils étaient presque inconnus de la génération nouvelle, oubliés de beaucoup de gens, redoutés par les anciens conventionnels, et n'avaient réellement alors que le frêle appui des coteries du faubourg Saint-Germain et de quelques restes de l'émigration ; mais il est vrai de dire que l'émigration ne pouvait rien que par de vaines démonstrations et des vœux incapables pour le rappel de l'ancienne famille de nos rois, aussi peut-on affirmer que l'émigration ne contribua que fort peu au retour des Bourbons. Une seule chose me paraît aussi clairement démontrée, c'est que ce fut elle seule, par ses folies et ses sottises prétentieuses, qui rendit possible, l'année suivante, le retour de Bonaparte et le nou-

vel exil forcé de Louis XVIII. On souhaitait dans le public un changement, comme on le verra plus tard, on savait bien ce que l'on ne voulait plus, mais on ne savait pas encore ce que l'on voulait. Cependant, j'ai toujours pensé que la présence de Marie-Louise à Paris aurait donné lieu à beaucoup de difficultés qui se trouvèrent levées par le fait seul de son départ.

Ce départ n'eut point lieu sans une discussion préalable. Le vingt-huit de mars, le conseil de régence fut convoqué extraordinairement, et s'assembla sous la présidence de Marie-Louise : il était composé des grands dignitaires de l'empire, des ministres d'État et des ministres à porte-feuille. On y discuta la question de savoir si l'impératrice resterait à Paris, ou bien si elle se rendrait à Blois. Joseph Bonaparte insista vivement pour le départ, s'appuyant sur les ordres contenus dans une lettre de l'empereur, lettre dont j'ai parlé précédemment, quand j'ai voulu prouver, à l'occasion de la mort du duc d'Enghien, que personne n'osait enfreindre les ordres de Napoléon. En effet l'empereur ordonnait dans cette lettre que si Paris était menacé, l'impératrice régente et tout le conseil de régence se retireraient à Blois. Je sus le soir même jusqu'aux moindres détails de ce qui

s'était passé dans cette réunion ; j'appris que l'archi-chancelier avait soutenu la même opinion que Joseph, et que même, la majorité du conseil s'était prononcée dans le même sens. Je sus aussi qu'un des membres les plus influens du conseil par les hauts emplois dont il avait été revêtu, homme doué d'un jugement essentiellement droit et exact, avait dit à Joseph : « Sire, j'ai une copie de la lettre sur « laquelle s'appuie votre majesté ; elle a été écrite « pour une circonstance toute autre que celle qui « se présente ; je pense donc qu'il est tout-à-fait de « l'intérêt de l'empereur, de l'impératrice, du « roi de Rome et de la France, que l'impératrice « régente reste à Paris. Il est impossible que sa « présence ne serve pas en quelque sorte de sauve- « garde à la capitale ; il est impossible surtout que « l'impératrice n'obtienne pas de l'empereur son « père et des souverains alliés, de meilleures con- « ditions que si elle était à cinquante lieues de « Paris. »

Le même personnage, après avoir expliqué, ainsi qu'on vient de le voir, le véritable sens de la lettre de l'empereur, ramena à son avis plusieurs des membres du conseil de régence, qui s'étaient prononcés pour le départ de l'impératrice. Reprenant la parole, il appuya sur tout sur l'impossibi-

lité où serait Marie-Louise, si elle s'éloignait de Paris, d'obtenir des conditions favorables, non-seulement de son père, mais de l'empereur Alexandre, qui était véritablement l'âme de la coalition. Il voulait que Marie-Louise, imitant l'exemple de son aïeule Marie-Thérèse, prît son fils dans ses bras, et le présentât à la population de Paris. Une telle démarche était, selon lui, capable de donner un grand mouvement d'enthousiasme national, et devait armer tous les citoyens de la capitale pour la défense de leur cité. Ces observations chaleureuses auraient peut-être changé la détermination du conseil, si le respect que l'on eut pour la volonté exprimée dans la lettre de l'empereur n'eût fait triompher le premier avis de la majorité.

A mon sens, l'adoption de cette opinion n'eût fait que retarder de quelques jours un changement devenu inévitable, mais il me semble vrai, cependant, que si elle eût été adoptée, il en serait résulté de grandes difficultés, et je conviens que dans l'intérêt de Napoléon, c'était sans contredit l'avis le plus sage; mais celui de Joseph l'emporta, et l'archi-chancelier, se rappelant sans doute ce que Bonaparte lui avait dit un jour devant moi : « Si les Bourbons reviennent vous serez pendu, »

entraîna enfin l'assemblée. L'impératrice se dirigea donc sur Blois, escortée de ses gardes ordinaires; les membres du conseil de régence reçurent ordre de l'y accompagner, et Joseph vint s'établir aux Tuileries avec le titre de lieutenant-général de l'empire.

Le prince de Bénévent en sa qualité de membre du conseil de régence reçut aussi l'ordre de quitter Paris le trente mars. A cette époque j'allais chez lui tous les jours; quand je m'y présentai ce jour-là on me dit qu'il était parti. Cependant je montai et je restai quelque temps dans son hôtel avec plusieurs de ses amis qui s'y trouvaient réunis. Bientôt nous le vîmes revenir, et pour ma part j'appris avec une vive satisfaction qu'on ne l'avait pas voulu laisser sortir à la barrière. On a dit alors et répété depuis, que M. de Talleyrand était dans la confidence de cette violence assez douce, et je n'oserais pas affirmer positivement le contraire; dans tous les cas, s'il n'y fut pas étranger on ne peut voir dans la conduite de M. de Talleyrand, en cette occasion, qu'un acte de haute prévoyance et la preuve d'une grande habileté. En rapportant ce fait, on a parlé de trahison, parce que les adorateurs aveugles de Napoléon ont voulu voir de la trahison partout; il fallait pour

eux à la chute de leur idole d'autres causes que ses fautes et les perfides conseils de son ambition. Or, je le demande, l'homme qui a dit après la bataille de Champ-Aubert, ainsi que je l'ai précédemment rapporté : « Encore une victoire comme celle-là et je suis sur la Vistule, » avait-il besoin d'être trahi pour tomber? Bonaparte ressemblait à ces joueurs qui, tant qu'il leur reste un écu, se figurent qu'ils feront sauter la banque.

Le jour même de la visite chez M. de Talleyrand, dont je viens de parler, j'allai voir aussi le duc de Rovigo dans le but tout amical de l'engager à rester et de profiter de sa position pour prévenir les troubles. Il refusa sans aucune hésitation, tant il ne pensait qu'à l'empereur. Je le trouvai auprès de sa cheminée où était allumé un grand feu dans lequel il brûlait tous les papiers qui auraient pu compromettre les personnes qui avaient servi son ministère. Je le félicitai sincèrement de cette loyale occupation : le feu seul pouvait purifier l'amas d'ordures et de dénonciations qui encombrait les archives de la police. L'action de Savary était d'autant plus louable, qu'à la veille d'un changement de gouvernement, les papiers qu'il livrait aux flammes auraient pu mettre quelque obstacle aux sincères dévouemens du premier d'avril, les-

quels n'étaient pas moins sincères la veille du trente mars. Ces dévouemens étaient les mêmes, seulement ils changèrent d'objet.

Au moment du départ de l'impératrice, je vis plusieurs personnes qui croyaient à un mouvement populaire en faveur d'un changement de gouvernement; tout resta tranquille, et le peuple de Paris assista aux dernières scènes de l'empire, comme, dans un spectacle, au dénouement d'un drame. Il y eut loin de ce calme observateur, et placé pour ainsi dire en dehors des événemens, aux folles et ridicules espérances de voir dépaver les rues et jeter du haut des maisons une pluie de pavés, de meubles et d'eau bouillante. Je ne tairai pas cependant qu'un grand nombre d'habitans pensait à se défendre, non pour conserver le gouvernement de Napoléon, mais par suite de cette irritation qui tient à notre caractère national : on s'indignait à la seule pensée de voir les étrangers maîtres de Paris, ce dont il n'y avait pas d'exemple depuis le règne de Charles VII.

Au surplus, mille bruits divers étaient répandus dans Paris ; les uns venaient me dire que Joseph Bonaparte avait réuni quelques sénateurs dans un conciliabule où l'on avait agité la question de savoir s'il ne ferait pas bien de provoquer lui-même la

déchéance de son frère et de se déclarer protecteur de l'Empire. Tout cela n'était qu'une misérable intrigue; je connaissais trop bien Joseph pour ne pas savoir qu'il n'avait pas assez d'énergie pour jouer un pareil rôle; l'on ne voulait pas plus de lui à Paris que l'on n'en avait voulu à Madrid, et les derniers momens de son règne de trois jours ont prouvé combien cet ancien républicain, deux fois couronné, était resté pusillanime.

Cependant le moment de la crise approchait. Ainsi que je l'ai dit, les maréchaux Marmont et Mortier s'étaient repliés le vingt-neuf sur Paris pour en défendre les approches. Durant la nuit, la garde des barrières fut confiée à la garde nationale, et pas un étranger, pas un de leurs agens ne put s'introduire dans la capitale. Les deux frères Polignac, qui depuis quelque temps avaient quitté la maison de santé où ils avaient eu l'autorisation de résider à Vincennes, et qui avaient rejoint le quartier-général de l'empereur Alexandre, firent d'inutiles tentatives pour y pénétrer. Cependant les étrangers étaient informés de ce qui se passait dans Paris, et j'ai su depuis, que le départ de Marie-Louise avait influé sur la détermination qu'ils prirent alors de hâter le dénouement de cette lutte en redoublant

d'efforts pour entrer dans la capitale de la France. Le vingt-neuf au soir Marmont qui était à Saint-Mandé prit position en appuyant sa droite à la Marne, tandis que sa gauche s'étendait jusqu'à la droite de Mortier dont les troupes étaient réunies au-dessous des hauteurs de Montmartre.

La population entière de Paris fut réveillée le trente mars, à la pointe du jour, par le bruit du canon, et bientôt la plaine de Saint-Denis se trouva couverte de troupes alliées qui y débouchaient de tous les points; l'héroïque valeur de nos soldats ne pouvait rien contre une telle supériorité de nombre, cependant ils firent payer cher aux alliés l'entrée de la capitale, et la garde nationale, sous les ordres du maréchal Moncey, se conduisit dans cette journée, aussi bien que les élèves de l'école Polytechnique transformés en canonniers, d'une manière digne de nos vieux soldats. L'attitude de Marmont dans cette journée suffirait pour immortaliser le nom d'un général d'armée. Le corps qu'il commandait était réduit à sept à huit mille hommes et à huit cents chevaux; c'est avec cette poignée de braves qu'il tint pendant douze heures devant une armée de cinquante-cinq mille hommes, dont on assure que quatorze mille furent

mis hors de combat. Il était tellement dans la mêlée qu'une douzaine de soldats furent tués à la bayonnette à ses côtés, et que lui-même eut son chapeau traversé d'une balle. Mais qu'y avait-il de possible contre le nombre?

Dans cet état de choses, le duc de Raguse fit connaître sa situation à Joseph Bonaparte, et sa réponse est d'une assez grande valeur relativement aux événemens qui suivirent pour que je doive la rapporter textuellement; la voici:

« Si M. le maréchal duc de Raguse et M. le ma-
« réchal duc de Trévise ne peuvent plus tenir, ils
« sont autorisés à entrer en pour-parlers avec le
« prince de Schwarzenberg et l'empereur de Rus-
« sie qui sont devant eux.

« JOSEPH.

« Montmartre, le trente mars 1814, à midi un
« quart. Ils se retireront sur la Loire. »

Ce ne fut que long-temps après avoir reçu cette autorisation formelle, que Marmont et Mortier cessèrent de faire une vigoureuse résistance contre l'armée alliée, puisque la suspension d'armes ne

fut convenue qu'à quatre heures du soir, et Joseph, comme tout le monde le sait, ne l'attendit pas. A midi un quart, c'est-à-dire, immédiatement après avoir adressé à Marmont l'autorisation qu'on vient de lire, Joseph se dirigea vers le bois de Boulogne, pour rejoindre la route de Versailles et gagner Rambouillet.

La fuite précipitée de Joseph n'étonna que ceux qui ne le connaissaient pas, mais j'ai su que plusieurs officiers attachés à son état-major, parurent assez mécontens de cette retraite soudaine. Ils crurent que Joseph faisait un mouvement vers le pont de Neuilly pour le défendre dans le cas où les alliés se présenteraient sur le pont; mais ils furent promptement détrompés lorsqu'après la barrière de l'Étoile, ils virent le cortège tourner à gauche et suivre l'allée du bois de Boulogne. Qu'y avait-il à faire dans ces circonstances, sinon de sauver Paris qu'il était de toute impossibilité de défendre deux heures de plus? et comment pouvoir encore sauver une cause qui s'abandonnait elle-même? Tout ce qu'il y avait d'hommes honorables à l'armée avait des femmes, des enfans, des parens, des amis dans Paris; et il aurait fallu qu'un aveuglement réel, ou plutôt un sot entêtement eût aliéné leur raison

et étouffé en eux tout sentiment humain pour exposer le cœur de la patrie à la fureur d'un vainqueur! quand Marmont signa la suspension d'armes que devait suivre la capitulation de la nuit suivante, il mérita plutôt une couronne civique pour ce seul fait, que d'indignes reproches.

Il me semble le voir encore dans la soirée du trente mars, quand il revint du champ de bataille à son hôtel de la rue de Paradis; il me semble être encore dans ce salon vert où j'étais à l'attendre avec une vingtaine de personnes parmi lesquelles se trouvaient M. Perregaux et M. Lafitte. Quand il entra, il était à peine reconnaissable; il avait une barbe de huit jours; la redingote qui recouvrait son uniforme était en lambeaux, et de la tête aux pieds il était noirci par la poudre. Là, on discuta sur ce qu'il y avait à faire; nous insistâmes tous sur la nécessité de signer une capitulation; le maréchal doit se rappeler qu'il n'y avait qu'un cri autour de lui: « Il faut sauver la France! » Le préfet de la Seine, qui assistait à cette réunion, comprenant quel était le seul devoir du premier magistrat de la capitale, manifesta l'intention où il était, de se rendre dans la nuit au quartier-général des alliés, à la tête du corps

municipal. J'applaudis vivement à cette sage détermination, et M. de Chabrol sentit quelle immense responsabilité aurait pesé sur lui, s'il n'avait pas fait tous ses efforts pour soustraire Paris aux horreurs d'un pillage qu'une plus longue et inutile résistance aurait pu entraîner. M. Perregaux et M. Lafitte se prononcèrent vivement dans cette circonstance décisive, et l'on conçoit de quel poids devait être l'opinion de deux hommes placés à la tête de la finance ; ils proclamèrent hautement que l'opinion générale des Parisiens, que personne ne pouvait connaître mieux qu'eux, était contraire à une plus longue lutte, et que enfin la France était lasse du joug de Bonaparte.

Cette dernière proposition plaça la question qui s'agitait sur un terrain beaucoup plus large, puisqu'il ne s'agissait plus seulement de la capitulation de Paris, mais d'un changement dans le gouvernement, et le nom des Bourbons fut prononcé pour la première fois. Je ne me rappelle plus lequel de nous, en entendant parler du rappel possible de l'ancienne dynastie, fit remarquer combien de difficultés s'opposeraient à une restauration, sans un retour vers le passé ; mais je crois être parfaitement sûr que M. Lafitte, prenant alors la parole, nous dit : « Messieurs, nous

n'aurions rien à redouter, si on nous donnait une bonne constitution qui garantît les droits de tous. » Cette sage opinion réunit la majorité de l'assemblée du salon vert, et ne fut pas sans influence sur la conduite du maréchal.

Cependant cette séance mémorable fut marquée par un incident inattendu. Pendant nos discussions, ou plutôt au milieu de ce concert de sollicitations que nous adressions à Marmont, pour qu'il consentît à ce qu'une capitulation fût le fruit de sa suspension d'armes, nous vîmes entrer chez lui un aide-de-camp de l'empereur. Napoléon, ayant appris le mouvement des alliés sur Paris, s'était rejeté en toute hâte des bords de la Marne, sur la route de Fontainebleau à Paris, et le soir il était en personne à Froidmanteau, d'où il avait expédié son envoyé auprès du maréchal. Il fut facile de voir, au langage de l'aide-de-camp, que les idées du quartier impérial ne ressemblaient guère à celles de la population de Paris, car cet officier témoigna son indignation à la seule idée de capituler, et il annonça, avec une incroyable assurance, la prochaine arrivée de Napoléon sur Paris, qu'il espérait encore sauver de l'occupation. Cet aide-de-camp nous dit avec chaleur, que Napoléon comptait bien que l'on

s'insurgerait malgré la capitulation, que l'on dépaverait les rues pour jeter les pavés sur les alliés à leur entrée ; que sais-je encore ? Je me permis de combattre ce système insensé de défense, quoiqu'il fût présenté avec ce ton d'autorité qui impose quelquefois. Je dis qu'il y avait de la folie à croire que Paris pût résister aux nombreuses troupes qui devaient y entrer le lendemain ; que la suspension d'armes consentie par les alliés ne l'avait été que pour avoir le temps de rédiger une capitulation plus régulière ; que l'on ne pouvait rompre cette suspension, sans fouler aux pieds toutes les lois de l'honneur. J'ajoutai que l'opinion se tournait vers un meilleur avenir ; que les Français étaient las d'un gouvernement absolu, et de l'état misérable dans lequel des guerres continuelles, qui moissonnaient annuellement trois cent mille hommes, avaient réduit le commerce et l'industrie. Quand un peuple est tombé à un tel état de misère, ajoutai-je, son espoir ne peut plus être que dans l'avenir, et il est naturel qu'il s'y livre, même sans réflexion. Joseph lui-même, dis-je encore, désespérant de sauver l'empire de son frère qui s'écroulait, a quitté la partie et s'est retiré par le bois de Boulogne, après avoir expédié l'autorisation de capituler, et donné l'ordre

à tous les ministres de quitter Paris et de rejoindre l'impératrice à Blois. La plupart des personnes présentes abondèrent dans mon sens; l'accord fut unanime; et le maréchal me dit plus tard : « On me blâme, mon cher ami; mais vous étiez « chez moi le trente mars; mais vous avez vu les « vœux de l'élite de la population de Paris. Je « n'ai agi comme on m'a tant pressé de le faire, « que parce que je n'ai vu chez moi qu'une réu- « nion d'hommes tout-à-fait désintéressés, et « qui n'avaient rien à attendre du retour des « Bourbons. »

Telle est l'exactitude des faits que l'on a cherché à altérer pour la plus grande gloire de Napoléon; je n'ignore pas qu'on les a rapportés de diverses manières, mais à l'égard des versions qui s'éloigneraient de la mienne, je n'ai qu'une objection à faire, et la voici : j'y étais; j'ai vu et entendu!

CHAPITRE II.

La France sauvée par la capitulation de Paris. — Impossibilité de défense.—Conquêtes de la paix et les monumens conservés.—M. de Blacas et M. Ferrand.—Conduite honorable de Marmont.—L'empereur à Essonne, et prompt retour à Fontainebleau. — Le colonel Fabvier, et le colonel Denys. — Dévouement de Savary. — Les deux préfets. — Capitulation de Paris. — Espérances causées par l'absence de l'empereur d'Autriche. — La matinée du trente et un mars. — Les mouchoirs déchirés, et les cocardes improvisées. — La cavalcade royaliste.— MM. Sosthènes de la Rochefoucauld, le comte de Froissard, le duc de Luxembourg, le duc de Crussol, Seymour, etc. — Une députation chez Alexandre. — M. de Châteaubriand et sa brochure.—Séance chez M. de Morfontaine.— L'écharpe blanche.—Entrée des alliés.— Désaffection de la France pour Napoléon.—Alexandre chez M. de Talleyrand. — Ma présence à toutes les réunions. — Ce que me dit l'empereur de Russie. —Discussion sur le gouvernement à donner à la France. — Royalisme de l'abbé de Pradt.—Paroles décisives de M. de Talleyrand. — Déclaration d'Alexandre. — Retour assuré des Bourbons.—Proclamation d'Alexandre.—Rapidité de publication.—Ma nomination à la direction générale des postes.

La capitulation de Paris sauva la France. On a dit depuis, sans doute pour donner quelque fon-

dement à l'exaspération de regrets ambitieux et de haines injustes, que si Paris eût été défendu un jour de plus, c'en était fait des alliés ; que la plaine de Saint-Denis s'en allait être métamorphosée en nouvelles fourches caudines ; et l'on en a donné pour preuve que les armées étrangères venaient de brûler leurs dernières munitions ; ces contes sont bons pour amuser les enfans. Quand même il eût été vrai que leurs munitions fussent épuisées, qui pouvait le savoir ? avions-nous été regarder dans la giberne des Russes, des Prussiens et des Autrichiens? Ce ne fut que long-temps après l'occupation de Paris que l'on imagina de faire ces belles découvertes; mais ce qui était évident pour tout le monde, ce que je voyais aussi bien que les habitans de Paris, aussi bien que la garde nationale qui avait à regretter d'honorables citoyens, des pères de famille, c'est qu'il n'était pas possible de défendre Paris deux heures de plus ; c'est que les deux maréchaux chargés de sa défense avaient fait plus qu'il n'était humainement possible d'attendre des talens les plus expérimentés, à la tête de la poignée de braves qui leur restaient. Si une capitulation n'eût été la suite de la suspension d'armes du trente mars, l'ennemi se jetait sans obstacles sur la capitale ; Paris pouvait devenir le théâtre

d'un combat épouvantable, du meurtre des citoyens, de l'incendie des édifices, du pillage des maisons. Napoléon n'en fût pas moins tombé, et pour adieux, il aurait laissé à cette belle France, qu'il avait tant aimée, un monceau de cendres pour capitale.

Quel fut au contraire le résultat immédiat de la capitulation de Paris? La paix conquise comme par enchantement; l'Europe était en armes contre nous; au bout de quarante-huit heures, il n'y avait plus un seul coup de fusil de tiré. Napoléon avait frappé partout d'immenses contributions de guerre; pas un sou de contribution ne fut exigé en 1814. Dans nos Musées, sur nos places publiques, s'élevaient des trophées, enlevés aux capitales de l'Europe; ces trophées restèrent comme monument de notre gloire. Je ne saurais trop insister sur ce point, car il y aurait une cruelle injustice à rendre 1814 solidaire de 1815; où, comme s'ils eussent agi de complicité, Napoléon, M. de Blacas, la ligne courbe et la ligne droite de M. Ferrand, et la prodigalité des grades et des croix à ceux qui n'y avaient aucun droit, coûtèrent quinze cents millions à la France et valurent à Paris la dévastation des Musées.

Pour moi, je ne cacherai pas la vive satisfaction

que j'éprouvai lorsqu'en quittant Marmont, je vis la tournure favorable que prenaient les affaires de la France, car en ce moment la France et sa prospérité future à laquelle je me plaisais à croire était le seul objet de mes vœux.

Les calomnies dont j'ai été l'objet ne sont pas les seules qui me tiennent au cœur ; j'éprouve, je l'avoue, un plaisir vrai à détruire celles dont on a poursuivi d'anciens amis, lorsque surtout, éloigné d'eux comme je le suis, je puis me livrer au besoin de dire la vérité sans avoir l'air d'y mettre de la complaisance.

Le lendemain de la capitulation de Paris, Marmont après avoir accompagné ses troupes jusqu'à Essonne, alla le soir même voir l'empereur à Fontainebleau ! Il soupa avec lui. Napoléon lui donna les plus grands éloges sur sa belle défense de Paris. Je n'ai rien su de plus particulier sur cette entrevue ; seulement j'appris qu'après souper, le maréchal rejoignit son corps d'armée à Essonne, et que, six heures après, l'empereur y arriva pour visiter les lignes.

Le maréchal, en quittant Paris, y avait laissé les colonels Fabvier et Denys pour veiller à l'exécution de la capitulation en rendant la ville aux alliés. Ces officiers rejoignirent l'empereur et le

maréchal au moment où ceux-ci remontaient les rives de la rivière d'Essonne. Ils ne dissimulèrent point l'effet qu'avait produit dans Paris l'entrée des alliés ; l'empereur s'en montra vivement irrité, et repartit immédiatement pour Fontainebleau, laissant le maréchal à Essonne.

J'avais été, comme je l'ai dit, voir Savary dans la journée du trente mars : j'aurais vivement désiré que, cédant à mes sollicitations, il consentît à rester dans Paris pour en assurer la tranquillité, et je dois dire à son honneur qu'il y eut quelque mérite à lui à suivre la cause de Napoléon ; car il y avait long-temps qu'il était un de ceux qui voyaient avec le plus de perspicacité quelle serait l'issue des événemens. En partant, il chargea les deux préfets de la Seine et de la police, conjointement avec le ministre de l'intérieur, des soins de l'administration intérieure de Paris. On a vu que M. de Chabrol avait compris ses devoirs et sa position, M. Pasquier les comprit aussi ; mais avec un peu plus de difficulté. Cependant les deux préfets se rendirent pendant la nuit au quartier-général de l'empereur Alexandre, pour le prier d'épargner la ville, et la capitulation fut signée à deux heures du matin.

La capitulation de Paris était sans aucun doute

plus honorable pour la France que ne l'avait été pour les étrangers aucune de celles qui avaient été signées par eux, lors de la reddition des villes, dans lesquelles nos armées victorieuses étaient entrées sans résistance. La nuit fut calme dans Paris, parce que chacun connaissait déjà la suspension d'armes du trente, et l'on commençait à respirer. Il y avait cependant encore beaucoup de vague dans l'avenir, mais chacun l'interprétant au gré de ses vœux, se trouvait délivré d'un poids pesant. Les uns se faisaient une grande illusion, en pensant que par des intrigues ils parviendraient à faire nommer une régence, ce qui aurait été, sous une autre dénomination, conserver le pouvoir à Bonaparte, ce qu'avant tout il importait d'éviter si l'on voulait faire une paix durable. Cependant il exista, dans le premier moment, des chances qui ne leur étaient pas défavorables. Mais ce qui rassurait ceux qui désiraient un nouvel ou un plus ancien ordre de choses, c'était la certitude que l'on avait que l'empereur Alexandre ne voulait plus de Bonaparte et de sa famille, car sa déclaration au général Reynier, que j'ai rapportée précédemment, n'était pas demeurée tellement secrète qu'elle ne fût connue de quelques personnes.

Le trente et un mars à la pointe du jour, Paris

offrit un spectacle tout nouveau, capable de surprendre ceux qui se tiennent en dehors des affaires publiques, mais digne de l'attention d'un observateur impartial. A peine les troupes françaises eurent-elles évacué la ville que l'on entendit dans les plus riches quartiers de la capitale, les places publiques et les carrefours, retentir des cris de : A bas Bonaparte ! plus de conscription ! plus de droits réunis ! A ces cris se mêlait aussi le cri de : Vivent les Bourbons ! mais il n'était pas répété autant que les autres, et en général je remarquai que le peuple écoutait et regardait avec une sorte d'indifférence. Comme j'avais pris une part très-active à ce qui s'était fait les jours précédens et que j'avais assisté à toutes les conférences qui avaient eu lieu, j'étais plus curieux qu'aucun autre d'étudier ce que j'appellerais volontiers la physionomie de Paris. C'était la seconde fois qu'il m'était donné de faire une pareille étude, et je voyais ce même peuple applaudir à la chute de l'homme qu'il avait accueilli avec tant d'enthousiasme après le dix-huit brumaire, parce qu'alors on espérait la liberté et parce qu'on l'espérait encore en 1814.

J'étais sorti le matin de bonne heure pour examiner les groupes nombreux qui s'étaient formés ; je vis des femmes déchirant leur mouchoir, en distribuer des fragmens comme symbole des lys recon-

quis; mais ces démonstrations de places publiques, je dois l'avouer, n'exerçaient guère d'empire sur moi. Je rencontrai, dans cette même matinée sur les boulevards, et je revis, quelques heures après, sur la place Louis XV, une troupe de cavaliers parcourant les rues de la capitale, en proclamant le rétablissement des Bourbons aux cris de « Vive « le roi! Vive Louis XVIII! » A leur tête je reconnus MM. Sosthènes de la Rochefoucauld, le comte de Froissard, le duc de Luxembourg, le duc de Crussol, Seymour, etc... La cavalcade, distribuant, sur son passage, des cocardes blanches, fut, en peu de temps, suivie d'une foule assez nombreuse, qui se rendit en tumulte sur la place Vendôme. On sait ce qui s'y passa, et c'est tout au plus si la première ivresse d'une joie d'ailleurs très-légitime, peut faire excuser les singuliers emportemens auxquels on se livra contre l'effigie d'un homme, que ses malheurs, du moins, qu'ils fussent ou non mérités, auraient dû mettre à l'abri de pareils outrages. D'ailleurs, c'était insulter l'armée qui reconnaissait encore Napoléon pour son chef; c'était irriter les partisans qu'il comptait encore dans Paris. Que l'on ait donné le nom de rue de la Paix à la rue Napoléon, rien de mieux, c'était une idée aussi ingénieuse que l'avait été celle de donner le nom de rue de la Vic-

toire à la rue Chantereine, lors du retour du vainqueur de l'Italie.

Quoi qu'il en soit, ces manifestations d'un zèle outré, et dont je suis loin d'approuver les excès, servaient peut-être plus qu'on ne pense, les projets des chefs du parti royaliste, à qui M. de Nesselrode, avant de vouloir s'engager à seconder leurs vues, avait demandé des preuves qu'elles seraient secondées par la population de la capitale.

Pendant que les partisans de l'empereur, ou plutôt de l'empire déchu, s'agitaient pour rassembler les ruines de la fortune impériale, et en reformer un nouvel édifice à peu près sur le plan de l'ancien, un autre parti, mieux inspiré par ses affections privées qui, du moins, devaient tourner à l'avantage de l'intérêt général, avait ses assemblées à peine secrètes, où s'agitait, sous des formes plus ou moins diverses, et à travers des opinions plus ou moins controversées, la grande question de la restauration. Voici, comme je l'ai su depuis, et sur le rapport d'un témoin oculaire, ce qui se passa le soir du trente-un mars, dans la plus décisive de ces réunions, présidée par M. le comte de Morfontaine, dans l'hôtel duquel elle se tenait.

L'assemblée était nombreuse; aux cris tumultueux, aux motions aussi folles que violentes, en-

fin à l'impossibilité de se faire entendre, on eût difficilement deviné que le même sentiment en réunissait les membres. On crut même s'apercevoir que quelques personnes suspectes s'y étaient introduites pour fomenter le trouble. Du milieu de ce chaos de propositions avortées et de motions contradictoires, une voix s'éleva, heureusement assez forte pour le dominer : c'était celle de M. Sosthènes de la Rochefoucauld. Il proposa qu'une députation fût envoyée sur-le-champ à l'empereur Alexandre, pour lui exprimer le vœu de l'assemblée. Cette motion fut aussitôt approuvée, et l'on en choisit l'auteur pour chef de la députation, en lui adjoignant MM. Ferrand et César de Choiseul. En sortant de l'hôtel, ces messieurs rencontrèrent l'homme qui, par l'activité de son zèle, et par son admirable talent, servit peut-être le mieux la restauration à cette époque de crise. Il est inutile, après ce que je viens de dire, de nommer M. de Châteaubriand qui, ce jour-là même, avait été comme le précurseur de la restauration, en publiant son admirable manifeste de BONAPARTE ET LES BOURBONS. On lui proposa de se joindre à la députation, et il y consentit ; mais rien ne put vaincre sa modestie et le décider à porter la parole. Arrivés à l'hôtel de la rue Saint-Florentin où je me trouvai en même

temps qu'eux, ces messieurs demandèrent le comte de Nesselrode, et M. Sosthènes de la Rochefoucauld lui expliqua en peu de mots le but de leur mission : il parla des vœux de l'assemblée, et du désir unanime de Paris et de la France. Il présenta le rétablissement des Bourbons comme le seul moyen d'assurer la paix de l'Europe, et dit, en terminant, que cette journée ayant dû être fatigante pour l'empereur, la députation n'osait solliciter la faveur d'être introduite, mais qu'elle se reposait avec confiance sur la loyauté connue de S. M. I. « Je viens de quitter l'empe-« reur, répondit M. de Nesselrode, et je me fais « garant de ses intentions. Retournez vers l'as-« semblée et annoncez à tous les Français que « S. M. I. touchée des vœux qui lui ont été si « vivement exprimés, usera de toute son in-« fluence pour rendre la couronne au monarque « légitime. S. M. le roi Louis XVIII remontera « sur le trône de France. » Les députés retournèrent à l'assemblée de la rue d'Anjou avec cette heureuse nouvelle. La joie ne fit que redoubler le tumulte, et le président ne savait comment clore la séance, lorsque M. Talon, qui avait été un des premiers à seconder le mouvement royaliste, imagina d'éteindre les lumières, force fut bien alors de se séparer.

Je plaignais ceux qui gémissaient sur les atteintes portées à notre gloire nationale, et je m'associais à leur douleur : mais je n'ai rien à dire de ces hommes que l'on retrouve dans tous les changemens de gouvernement, courtisans de la fortune, sans autres principes que l'égoïsme, et qui sont toujours de l'opinion qui donne des places lucratives, et Dieu sait quelle nuée il en vint fondre alors sur Paris. La vérité est, que l'âpreté des dévouemens improvisés porta trop loin l'empressement de quelques personnes à se jeter dans les bras des étrangers. La politique, d'accord avec la raison, en fit peut-être une loi, quand on vit ces étrangers portant tous à leur bras une écharpe blanche, en signe d'alliance et de paix; mais il est une certaine dignité dont il ne faut jamais se démettre, et une sorte de pudeur nationale qui commande le respect. Ce n'est pas que je blâme l'explosion de sentimens qui accompagna Alexandre, le long des boulevards, puisqu'on voyait en lui l'espoir d'un meilleur avenir; mais j'y aurais voulu plus de décence, surtout en ce qui touchait une puissance déchue; enfin j'exprimerai toute ma pensée, en disant que j'approuvai ceux qui criaient vive Alexandre! vivent les Bourbons! mais non jamais ceux qui ont

crié : A bas Bonaparte ! à bas le tyran. Quant aux hommes qui manifestaient une violente indignation, c'était comme s'ils eussent crié : Vivent mes places ! vivent mes dotations !

Quoi qu'il en soit, et de quelque manière qu'on le juge, l'enthousiasme qui éclata sur le boulevard le jour de l'entrée des alliés est un fait ; on peut l'approuver ou le blâmer, mais on ne saurait le nier ; j'observai bien tout ce dont je fus témoin, et j'y vis plus que de la curiosité ; j'y vis l'expression d'un sentiment que j'avais prévu dès longtemps. Lorsque après son alliance avec la fille des Césars, j'avais vu l'ambition de Napoléon croître à mesure qu'elle était satisfaite, et l'enivrement des conquêtes lui faire perdre la rai[illegible] n'eus plus [illegible] sur sa chut[illegible] te[illegible] ne pouvais [illegible] prévoir alo[illegible] [illegible]en [illegible] [illegible]vemer[illegible] re [illegible] d[illegible] ir

tières, et à ces levées d'hommes, hors de toute proportion, se joignait une ironie outrageante; enfin Regnault de Saint-Jean-d'Angély osa dire que la conscription augmentait la population. On a pu juger précédemment jusqu'à quel point le mal était devenu intolérable, quand j'ai raconté comment, à la fin de 1813, le corps législatif, s'affranchissant du mutisme auquel il était condamné, osa donner une leçon à celui qui, jusque-là, n'en avait reçu de personne. Le trente-un de mars on se rappela quelle avait été alors la conduite de Bonaparte, et ceux des députés qui étaient restés à Paris racontaient comment des gendarmes s'étaient opposés à ce qu'ils rentrassent dans la salle des séances. Tout cela contribuait prodigieusement à aigrir les esprits contre Napoléon. L'illusion même qui l'avait si bien servi durant sa brillante carrière allait se dissipant tous les jours, et la gloire cessant d'offrir un appui à son trône, ce trône n'avait plus d'appui. Maître de la France par le sabre, une fois le sabre remis dans le fourreau, il n'y avait aucun droit, puisque aucune institution populaire n'avait identifié à la nation la dynastie nouvelle qu'il espérait de fonder. La nation l'avait admiré, mais elle ne l'aimait pas, parce que l'on ne peut aimer ce que l'on

craint, et Napoléon n'avait rien fait pour mériter l'affection de la France.

Peut-être trouvera-t-on sévère le jugement que je porte de l'empereur, mais je dis ce que je pense, et j'ai plus qu'un autre, peut-être, le droit de parler comme je le fais, car il m'est impossible de séparer dans mon esprit le mal qu'il a fait, du bien qu'il aurait pu faire. Quoi qu'il en soit, que ce fût à tort ou à raison, la nation était fatiguée et mécontente, et toutes les causes, pour ainsi dire palpables, du mécontentemens public, secondèrent puissamment les dispositions d'Alexandre et de Frédéric-Guillaume à précipiter Napoléon en bas de son pouvoir.

Dès le trente et un mars, quand l'empereur Alexandre eut choisi l'hôtel de M. de Talleyrand pour y loger durant son séjour à Paris, je vis ce monarque, et, en l'examinant bien, il ne me fut pas difficile de deviner que les cris qu'il avait entendus sur son passage, n'avaient fait que le fortifier dans l'intention déjà arrêtée en lui. Les événemens de la guerre lui avaient donné la possibilité de changer la dynastie de Napoléon, chose qu'il avait résolue, si le sort le lui permettait, depuis le commencement de la campagne de Moskou. Mais Alexandre était comme la plupart de tous

ceux qui coopérèrent au renversement de Napoléon ; ses idées étaient fixées sur ce qu'il voulait détruire, mais non sur ce qu'on édifierait à la place, et il n'entrait pas d'ailleurs dans sa pensée d'influer ostensiblement sur le genre de gouvernement qu'il plairait à la France de se donner, quoiqu'en secret il penchât toujours vers l'ancien projet manifesté à Bernadotte dans l'entrevue d'Abo. Quant à Moreau, c'est bien gratuitement que l'on a supposé qu'Alexandre ait jamais eu l'intention de l'appuyer dans le désir qu'il aurait eu de se placer à la tête des affaires de la France ; dans tous les cas, le coup de canon de Dresde aurait tranché la question.

J'assistai à toutes les réunions, à toutes les conférences qui eurent lieu chez M. de Talleyrand. Ce prince était de nous tous celui qui paraissait le plus disposé à conserver Napoléon au pouvoir en mettant des restrictions à l'exercice de sa puissance. Dans l'état où étaient les choses, il n'y avait que trois partis possibles : 1° Faire la paix avec Napoléon, en prenant toutes les sûretés contre lui ; 2° établir une régence ; et 3° rappeler les Bourbons. Quant à Bernadotte, personne n'en voulait, non pas que l'on redoutât son caractère personnel ; mais parce que, d'une part, une nuée

de rivaux se serait élevée contre lui, ce qui aurait pu amener des chances de guerre civile, et ensuite parce que sa position d'ancien Français, armé contre la France, était de nature à irriter beaucoup de susceptibilités nationales. Quand l'empereur Alexandre entra dans le salon de M. de Talleyrand, la plupart de ceux qui y étaient réunis, et notamment l'abbé de Pradt, l'abbé de Montesquiou et le général Dessolles lui demandèrent les Bourbons; il ne se décida pas dans le premier moment; cependant, m'étant approché de lui, il m'attira dans l'embrâsure d'une fenêtre donnant sur la rue, et me dit quelques mots qui me firent juger quelle serait sa décision. « M. de Bour-« rienne, me dit-il, vous avez été l'ami de Napo-« léon, et moi aussi, je l'ai été bien sincèrement; « mais il n'y a point de paix possible avec un homme « d'aussi mauvaise foi. *Il faut en finir.* » Ces derniers mots m'ouvrirent les yeux, et lorsque le moment d'après on mit en discussion les diverses propositions qui étaient faites, je vis qu'effectivement Bonaparte en se créant empereur avait refait le lit des Bourbons.

La discussion s'engagea sur les trois formes possibles de gouvernement, questions que l'empereur Alexandre avait posées lui-même telles que je viens

de les indiquer. Il me sembla que l'empereur Alexandre jouait comme l'on dit vulgairement la comédie, lorsque, ayant l'air de douter de la possibilité de rappeler les Bourbons, chose qu'il souhaitait par dessus tout, il demanda à M. de Talleyrand quel moyen il se proposait d'employer pour arriver à ce résultat. J'ai la conviction qu'en ce moment Alexandre ne faisait des objections que pour voir les personnes qui l'entouraient se prononcer plus fortement. M. de Talleyrand l'assura que, dans le cas où l'on s'arrêterait définitivement à ce parti, les autorités constituées agiraient avec autant de régularité que les circonstances le permettaient, et qu'il croyait pouvoir répondre de l'assentiment du sénat. Alors M. de Talleyrand laissa parler l'abbé Louis et l'abbé de Pradt qui, avec Dessolles, s'étaient le plus fortement prononcés en faveur des Bourbons; je crois même me rappeler que M. de Talleyrand conseilla à l'empereur Alexandre de les interroger comme des personnes uniquement occupées du bien-être de la France, et fort au courant des événemens et des opinions. Là se trouvaient réunis, outre les Français, Alexandre, le roi de Prusse, le prince Schwarzenberg, M. de Nesselrode, M. de Pozzo-di-Borgo et le prince de Lichtenstein. Alexandre se tenait

debout et marchait avec quelque apparence d'agitation; cependant il nous dit, en élevant la voix: « Vous savez, messieurs, que ce n'est « pas moi qui ai commencé la guerre; vous « savez que Napoléon est venu me chercher « chez moi; nous ne venons point ici attirés « par la soif des conquêtes, animés par le désir de « la vengeance; vous avez vu ce que j'ai fait pour « préserver votre capitale, la merveille des arts, « des horreurs du pillage auquel auraient pu la li- « vrer les chances de la guerre. Ni mes alliés ni « moi nous ne faisons une guerre de représailles, et « je serais inconsolable s'il eût été porté atteinte à « votre magnifique cité. Nous ne faisons point la « guerre à la France, je vous le répète, messieurs; « nous n'avons que deux ennemis à combattre; « Napoléon, et tout ennemi de la liberté des « Français. Guillaume, et vous, prince,» (ajouta Alexandre en se tournant vers le roi de Prusse et vers le prince de Schwarzemberg, représentant l'empereur d'Autriche), « les sentimens que « je viens d'exprimer ne sont-ils pas les vôtres? » Tous deux donnèrent leur assentiment à ce que venait de dire Alexandre qui répéta plusieurs fois en d'autres termes ces paroles toujours de plus en plus empreintes de sentimens généreux, et insis-

tant particulièrement sur ce que la France était parfaitement libre, et que dès que ses vœux seraient bien connus, lui et ses alliés les appuyeraient sans chercher à exercer aucune influence pour tel ou tel gouvernement.

Ce fut alors que l'abbé de Pradt dit avec un accent de conviction que nous étions tous royalistes et que la France entière l'était comme nous; qu'il en était de même de Paris; que dès le matin, il s'était déjà prononcé sur la route parcourue par leurs majestés, et qu'il le ferait encore d'une manière bien plus solennelle quand les vœux de ses habitans ne seraient plus enchaînés par la crainte. Il ajouta que Paris était la tête de la France, et que, dans toutes les phases de la révolution, la France avait toujours obéi aux mouvemens d'impulsion que lui avait imprimés la capitale.

Cependant Alexandre, énumérant encore devant moi les différens gouvernemens qui, dans ces circonstances, pourraient convenir à la France, parlant et du maintien de Bonaparte sur le trône, et de l'établissement d'une régence, et de Bernadotte, et du rappel des Bourbons, M. de Talleyrand prit la parole et je n'ai point oublié qu'il dit à l'empereur de Russie :

debout et marchait avec quelque apparer
d'agitation; cependant il nous dit, en éleva
la voix: « Vous savez, messieurs, que ce n'
« pas moi qui ai commencé la guerre; vo
« savez que Napoléon est venu me chercl
« chez moi; nous ne venons point ici att
« par la soif des conquêtes, animés par le dés
« la vengeance; vous avez vu ce que j'ai fait
« préserver votre capitale, la merveille de
« des horreurs du pillage auquel auraient p
« vrer les chances de la guerre. Ni mes
« moi nous ne faisons une guerre de répré
« je serais inconsolable s'il eût été porté
« votre magnifique cité. Nous ne faisons
« guerre à la France, je vous le répète,
« nous n'avons que deux ennemis à
« Napoléon, et tout ennemi de la
« Français. Guillaume, et vous, prin
Alexandre en se tournant vers le
et vers le prince de Schwarzemberg
tant l'empereur d'Autriche), « les sen
« je viens d'exprimer ne sont-ils pas le
Tous deux donnèrent leur assentiment
venait de dire Alexandre qui répéta plu
en d'autres termes ces paroles toujours d
plus empreintes de sentimens généreux,

que quelques heures après l'erreur dans laquelle il était. Mais comme, après tout, il n'avait de mission qu'au quartier-général de l'empereur de Russie, il s'était hâté de s'y rendre; et, comme je viens de le dire, il n'y arriva qu'après le conseil municipal de la ville de Paris ayant à sa tête M. de Chabrol. Dans le premier moment Alexandre, avait paru voir avec surprise le conseil municipal et ne lui fit pas l'accueil que l'on en attendait; mais ce premier mouvement ne fut qu'un éclair à la suite duquel Alexandre dit à la députation : « Vous « me voyez, messieurs, aux portes de votre capi- « tale; c'est le sort des armes qui m'en a rendu « maître, et je puis y entrer. J'y entrerai demain, « mais je ne suis point l'ennemi de la nation fran- « çaise, car je n'ai qu'un seul ennemi à combattre « en France. Je plains les maux qu'il a attirés sur « vous et je tâcherai de les alléger autant que je « le pourrai. Je mettrai le moins de troupes pos- « sible dans Paris; le reste sera cantonné dans les « environs. Avez-vous beaucoup de casernes dans « Paris? — Sire, répondit le préfet, il y en a en- « viron pour dix mille hommes — Tant mieux; « ce sera autant de soulagement pour les habitans « auxquels je ne veux aucun mal, non plus que « mes alliés. Vous pouvez les en assurer de leur

« Sire, il n'y a que deux choses possibles, ou Bo-
« naparte, ou Louis XVIII. Bonaparte si vous
« pouvez; mais vous ne le pouvez pas, car vous
« n'êtes pas seul!.... Que voudrait-on donner à
« sa place?.... Un soldat?.... Nous n'en voulons
« plus. Si nous en voulions un, nous garderions
« celui que nous avons : c'est le premier soldat du
« monde. Après lui ceux que l'on voudrait nous
« offrir n'auraient pas dix hommes pour eux. Je
« vous le répète, Sire, tout ce qui n'est pas
« Louis XVIII ou Bonaparte est une intrigue. »

Ces paroles remarquables du prince de Bénévent produisirent sur l'esprit de l'empereur Alexandre, tout l'effet que nous pouvions en espérer. Ainsi la question se trouva simplifiée, n'étant plus que double, et comme il était évident qu'Alexandre ne voulait plus de Napoléon ni de sa famille, elle se trouvait dans le fait réduite à l'unité; c'est-à-dire au rétablissement des Bourbons. Alexandre, pressé par nous tous, à l'exception de M. de Talleyrand, qui voulait toujours laisser la question indécise entre Bonaparte et Louis XVIII, pourvu que ce fût l'un ou l'autre, Alexandre déclara enfin qu'il ne traiterait plus avec Napoléon; et, sur les représentations qui lui furent faites que cette déclaration n'excluait que la personne de l'empe-

reur sans exception de sa famille, il ajouta : « Ni avec aucun membre de la famille de Na- « poléon. » Ainsi, dès le trente et un mars, les Bourbons étaient redevenus souverains de la France. De toutes les propositions faites alors, celle qui me parut la plus funeste, fut la proposition qui aurait eu pour but une régence. Dans cette hypothèse tout eût été comme en suspens. En effet quelle étendue laisser au territoire de cet empire mixte qui n'aurait rien été si Napoléon n'eût pas continué à en être l'âme? Comment s'assurer que, les alliés partis, Bonaparte ne serait pas revenu se placer à la tête du gouvernement et recommencer les vastes folies qui venaient de causer sa première chute?

C'est après avoir examiné, comme je l'ai dit, le spectacle qui s'offrait à moi dans Paris, et notamment sur les boulevards, qu'aussitôt que le cortége des souverains eut dépassé la rue neuve du Luxembourg, je m'étais rendu rue Saint-Florentin, à l'hôtel de M. de Talleyrand, pour m'y trouver avant l'empereur Alexandre, qui y arriva vers une heure un quart. Ce fut dès son arrivée qu'eurent lieu les discussions dont je viens de parler, et ces discussions durèrent jusqu'à trois heures. Alors l'empereur Alexandre signa la déclaration dans laquelle il était dit : « Que si les

« conditions de la paix devaient renfermer de « plus fortes garanties, lorsqu'il s'agissait d'en- « chaîner l'ambition de Bonaparte, elles devaient « être plus favorables, lorsque, par un retour « vers un gouvernement sage, la France elle- « même offrira l'assurance du repos.

« Les souverains proclament qu'ils ne traite- « ront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec « aucun membre de sa famille.

« Qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne « France, telle qu'elle a existé sous ses rois légi- « times; ils peuvent même faire plus, parce qu'ils « professent les principes qu'il faut que la France « soit grande et forte.

« Qu'ils reconnaîtront et garantiront la cons- « titution que la nation française se donnera. Ils « invitent en conséquence le sénat à désigner sur- « le-champ un gouvernement provisoire, qui « puisse pourvoir aux besoins de l'administration, « et préparer la constitution qui conviendra au « peuple français.

« Les intentions que je viens d'exprimer me « sont communes avec toutes les puissances al- « liées.

Paris, le 31 mars, après midi.

« ALEXANDRE. »

Je ne puis me dispenser de rapporter avec quelle précipitation, quelle rapidité, Laborie, que M. de Talleyrand fit adjoindre ensuite en qualité de secrétaire, au gouvernement provisoire, s'élança hors de l'appartement quand il fut muni de la déclaration de l'empereur Alexandre. Il courut à l'imprimerie, où cette pièce fut imprimée avec tant de promptitude qu'une heure au plus après elle était placardée sur tous les murs de Paris.

Cette déclaration produisit un effet prodigieux. En effet, elle coupait court à tout, et montrait évidemment combien seraient vaines les tentatives de ceux qui ourdiraient des intrigues dans un but contraire. Rien ne s'opposait encore à ce que l'on crût à la parole d'Alexandre; le traité de Paris ne pouvait être soupçonné, et il y avait lieu de croire que la France, avec un nouveau gouvernement, ou replacée sous le sceptre des Bourbons, obtiendrait des conditions plus avantageuses que si les alliés eussent traité avec Napoléon. Ce fut une illusion; mais comme on le verra elle ne dura guère.

Dans la soirée du trente et un mars, je revins chez M. de Talleyrand. L'empereur Alexandre qui s'y trouvait à onze heures du soir, s'approcha de moi et me dit : « M. de Bourienne, il faut que « vous vous chargiez de la direction générale des

portée dans le chapitre précédent; le reste semblait devoir aller tout seul. Ce fut alors que les personnes qui étaient restées attachées à la cause de Bonaparte sentirent la faute grave qu'il avait faite en faisant éloigner de Paris sa femme et son fils. S'il y eût eu un gouvernement, force eût été de traiter avec ce gouvernement; mais on ne pouvait donner ce nom aux seules autorités restées en fonctions, le préfet de la Seine et le préfet de police, qui d'ailleurs adhéraient au rappel des Bourbons. Or, comme un État ne peut subsister sans un gouvernement, tous les ministres s'étant rendus à Blois, il fallut s'occuper de la fondation d'un gouvernement provisoire, ou, pour mieux dire, sanctionner ce gouvernement qui, à ma connaissance, s'était fait lui-même et d'avance. Cependant on laissa au sénat l'honneur d'en nommer les membres sous leur propre dictée, supposant avec raison que, en changeant de maître, il n'abdiquerait pas sa servitude. M. de Talleyrand eut la présidence du gouvernement; les autres membres furent le général Beurnonville, le comte François de Jaucourt, le duc Dalberg, qui avait épousé la fille de madame de Brignolé, l'une des dames génevoises de Marie-Louise, et l'abbé de Montesquiou. Ce conseil de gouvernement donna

le ministère des finances à l'abbé Louis, la marine à M. Malouet, la guerre au général Dupont, la police à M. Anglès, le commandement de la garde nationale au général Dessolles, et la place de grand chancelier de la Légion-d'Honneur à l'abbé de Pradt. On a vu comment j'avais été moi-même investi des fonctions de directeur-général des postes; mais on peut dès à présent remarquer que parmi les membres du gouvernement provisoire, se trouvaient deux abbés, l'abbé de Montesquiou et l'abbé de Pradt, ce qui tranchait singulièrement avec les usages des gouvernemens précédens. Par un singulier effet du hasard on y voyait précisément ceux qui avaient officié à la messe célébrée dans le Champ-de-Mars le jour de la première fédération.

Entraîné par la force de ses habitudes approbatives, le sénat se donna bien de garde de rien changer à la liste qui lui fut présentée pour la formation du gouvernement provisoire, et pour suivre ses erremens passés, il convertit en décret la déclaration des alliés, de sorte que dès ce moment, le parti qui redemandait les Bourbons grossit à vue d'œil. Dans ces momens de crises il y a toujours un instant donné à l'incertitude, car, à côté de l'espoir que donne un gouvernement nouveau, se trouve la crainte de voir le

gouvernement déchu surgir de ses ruines ; mais dès qu'il n'y eut plus de danger à se déclarer pour les Bourbons, ils devinrent l'objet de l'enthousiasme de beaucoup de gens qui, vingt-quatre heures auparavant, n'en avaient jamais entendu parler. Je dois dire que, quelque opinion que l'on eût, soit pour, soit contre Napoléon, le choix d'un des membres du gouvernement provisoire fut universellement blâmé ; on regarda comme une dérision pour la Légion-d'Honneur de lui donner un abbé pour grand chancelier ; mais l'abbé de Pradt avait montré tant de zèle pour le renversement de Napoléon, tant d'attachement pour les Bourbons, qu'il était impossible de ne pas lui donner quelque chose ; toutefois on aurait pu choisir un haut emploi moins incompatible avec le caractère ecclésiastique dont il était revêtu, si surtout on se reporte aux idées du temps.

Les personnes mécontentes des événemens et des actes du trente-un mars n'eurent plus pour appui dans leurs vaines espérances, que la supposition de voir l'empereur d'Autriche se séparer de ses alliés, ou du moins de ne pas faire cause commune avec eux pour le détrônement de sa fille en faveur du rétablissement des Bourbons. J'ai déjà eu occasion de parler de ce prince, nourri

dans la vieille politique de sa maison, et soumis aux principes traditionnels de son cabinet. Je m'efforçai de détromper quelques amis qui partageaient cette croyance, et je leur dis combien leur supposition était dénuée de fondement, car je savais très-positivement que l'empereur François était parfaitement d'accord avec ses alliés. Voulant en effet n'avoir aucune arrière pensée à cet égard, je me permis, en causant avec l'empereur Alexandre, de lui soumettre les ouï-dire que j'avais recueillis relativement à l'absence de l'empereur d'Autriche ; je ne me rappelle pas textuellement sa réponse, mais j'en pus conclure avec certitude que François II n'était nullement contraire au renversement de son gendre; mais que son éloignement du lieu des débats n'avait pour motif qu'une sorte de pudeur causée par son alliance avec Napoléon ; il ne voulait pas assister en personne à la chute de son gendre, ni avoir l'air de prendre une part directe aux résolutions auxquelles il avait donné son assentiment. Ce jeu a fait des dupes, et il serait permis de croire que, plus tard, Napoléon en fut dupe lui-même, si, l'année suivante, il a réellement cru que l'empereur d'Autriche laisserait revenir en France sa femme et son fils.

Pendant que ces choses se passaient à Paris, le midi de la France se déclarait pour les Bourbons et plusieurs villes y suivaient l'exemple donné dès le douze de mars par la ville de Bordeaux. En même temps la position de Napoléon était à chaque instant plus critique et plus douloureuse. Ah! s'il m'eût été donné de lire dans sa pensée pendant ces jours de tribulations, que de choses j'aurais à dire! Quelles idées ont dû agiter son esprit, se presser, se combattre quand il apprit, comme on le verra, la capitulation de Paris! Il avait envoyé Caulaincourt au quartier-général de l'empereur Alexandre, et Caulaincourt s'y était rendu dans la nuit du trente au trente et un de mars; mais quand il put arriver près de l'empereur Alexandre, celui-ci avait déjà reçu le conseil municipal et les deux préfets.

Voici quelques détails qui vinrent alors à ma connaissance sur la mission dont Caulaincourt était chargé auprès d'Alexandre. Quoique je ne l'aie pas vu pendant le temps qu'il resta à Paris le trente mars, j'ai su qu'il avait vu clairement dans la soirée, que beaucoup de personnes se prononçaient déjà contre le gouvernement impérial, et il est certain qu'il crut même les choses plus avancées qu'elles ne l'étaient réellement. Je n'étais pas chez M. de Talleyrand au moment où il y vint; je n'appris

que quelques heures après l'erreur dans laquelle il était. Mais comme, après tout, il n'avait de mission qu'au quartier-général de l'empereur de Russie, il s'était hâté de s'y rendre; et, comme je viens de le dire, il n'y arriva qu'après le conseil municipal de la ville de Paris ayant à sa tête M. de Chabrol. Dans le premier moment Alexandre, avait paru voir avec surprise le conseil municipal et ne lui fit pas l'accueil que l'on en attendait; mais ce premier mouvement ne fut qu'un éclair à la suite duquel Alexandre dit à la députation : « Vous « me voyez, messieurs, aux portes de votre capi- « tale; c'est le sort des armes qui m'en a rendu « maître, et je puis y entrer. J'y entrerai demain, « mais je ne suis point l'ennemi de la nation fran- « çaise, car je n'ai qu'un seul ennemi à combattre « en France. Je plains les maux qu'il a attirés sur « vous et je tâcherai de les alléger autant que je « le pourrai. Je mettrai le moins de troupes pos- « sible dans Paris; le reste sera cantonné dans les « environs. Avez-vous beaucoup de casernes dans « Paris? — Sire, répondit le préfet, il y en a en- « viron pour dix mille hommes — Tant mieux; « ce sera autant de soulagement pour les habitans « auxquels je ne veux aucun mal, non plus que « mes alliés. Vous pouvez les en assurer de leur

« part et de la mienne. » Ainsi parla Alexandre au conseil municipal sans lui rien dire de ses projets ultérieurs.

Ce fut seulement après cette réception que M. de Caulaincourt put voir l'empereur de Russie. Alexandre qui l'aimait beaucoup personnellement l'accueillit avec bienveillance comme homme, mais non point comme envoyé de Napoléon ; il lui dit seulement, après l'avoir long-temps fait attendre : « Il est bien temps de venir, maintenant qu'il n'y « a plus de remède. Je ne puis vous entretenir à pré- « sent ; rendez-vous à Paris, je vous y verrai. » Ces paroles laissèrent peu d'illusions à Caulaincourt sur le résultat de sa mission ; l'empereur lui avait donné des pouvoirs illimités et l'avait nommé en même temps son commissaire-général à Paris pour le temps que les étrangers occuperaient la capitale ; mais ces hautes fonctions ne furent pas de longue durée, car Caulaincourt ne put voir l'empereur Alexandre chez M. de Talleyrand qu'après que la déclaration dont j'ai parlé eut été signée ; et d'ailleurs on avait aussi recueilli d'autres paroles du monarque qui donnaient quelque fondement à de légitimes espérances. En admettant même qu'Alexandre n'eût pas d'intention arrêtée, relativement au rétablissement de la maison de Bour-

bon, ce qui était vrai alors, est-il possible de nier son projet, long-temps nourri, de changer la dynastie en France? L'entrevue d'Abo avait-elle eu un autre objet, et n'avait-elle pas trois ans de date lorsque l'empereur de Russie entra à Paris?

Le langage d'Alexandre fut à cette époque le même dans toutes les circonstances; on a vu comment il nous avait parlé chez M. de Talleyrand. Voici ce qu'il dit à la députation du sénat chargée de lui présenter la composition du gouvernement provisoire : « Un homme qui se disait « mon allié est arrivé dans mes États en injuste « agresseur; c'est à lui que j'ai fait la guerre et non « à la France. Je suis l'ami du peuple français; ce « que vous venez de faire redouble encore ces sen- « timens: il est juste, il est sage de donner à la « France des institutions fortes et libérales qui « soient en rapport avec les lumières actuelles. « Mes alliés et moi, nous ne venons que pour pro- « téger vos décisions. »

Caulaincourt n'ignorait pas les dispositions d'Alexandre, et les paroles qu'il avait prononcées quand il fut reçu par le monarque; la conversation qu'ils eurent ensemble est demeurée un secret pour tout le monde, car ni Alexandre ni le duc de Vicence ne nous en parlèrent; toutefois nous

eûmes lieu de juger par quelques demi-mots échappés à l'empereur de Russie, qu'il avait plutôt reçu Caulaincourt comme un particulier qu'il aimait, que comme ambassadeur de Napoléon, dont, après sa déclaration, il ne pouvait plus en effet reconnaître la puissance. Cependant le gouvernement provisoire ne voyait pas d'un bon œil la présence de Caulaincourt à Paris; sans utilité réelle pour la cause de Napoléon, elle était de nature à prolonger l'indécision de quelques personnes timorées, et ce fut, je me le rappelle, l'abbé de Pradt qui se chargea en cette circonstance de porter la parole à Alexandre, car, ainsi que je l'ai déjà fait observer, M. de Talleyrand était jusque là demeuré presque neutre dans les démarches qui avaient eu pour but immédiat le renversement de l'empereur. L'abbé de Pradt dit à Alexandre que quoi que l'on se proposât de faire, l'opinion ne se prononcerait pas, tant qu'on ne serait pas rassuré sur ses sentimens particuliers, et que d'ailleurs la présence de M. de Caulaincourt à Paris glaçait tout le monde.

Alexandre se rangea à l'avis du gouvernement provisoire, exprimé par l'abbé de Pradt. Il enjoignit à M. de Caulaincourt de quitter Paris, lui déclarant que les alliés n'avaient aucune réponse

à faire aux communications dont pouvait l'avoir chargé l'empereur Napoléon. M. de Caulaincourt s'éloigna donc de la capitale et retourna auprès de l'empereur qui était alors à Fontainebleau.

CHAPITRE IV.

Situation de Napoléon lors des événemens de Paris. — Bonaparte à Troyes le trente mars. — Dix lieues en deux heures. — Arrivée à Sens. — L'empereur en cariole.— Napoléon à Froidmanteau. — Le général Belliard et premières nouvelles de la bataille de Paris. — Les cartes et les épingles de couleur. — Caulaincourt envoyé à Paris. —Prompt départ pour Fontainebleau. — Bonaparte renfermé tout un jour dans son cabinet. — Marmont appelé à Fontainebleau. — Détails donnés à l'empereur. —Plans d'attaque sur Paris et idée de se retirer derrière la Loire. — Mauvaise issue de la mission de Caulaincourt. — Arrivée successive des têtes de colonnes à Fontainebleau.— Harangue de l'empereur à sa garde. — Napoléon protestant de son désir de la paix.—La cocarde blanche et dévouement de la garde. — Noble conduite des généraux de l'armée. — Affaiblissement de l'esprit de Napoléon. — Ce que me dit le maréchal Lefebvre sur Napoléon.

Je vais raconter maintenant ce que j'ai su de ce que faisait l'empereur, au moment où nous étions si occupés à Paris des destinées nouvelles que nous

espérions pour la France. J'avais assez d'amis au quartier-général impérial pour être sûr de ne me point tromper en m'en rapportant aux récits qu'ils me firent dans le temps, et dont, je l'avoue, j'étais très-avide, car je ne m'occupais pas seulement de ce que je voyais à Paris, étant bien convaincu que s'il y avait quelque obstacle à la chute de l'empire, cet obstacle ne pouvait venir que d'une de ces déterminations instantanées qui surgissaient comme à l'improviste dans l'esprit de Napoléon.

Le trente mars, au matin, pendant que la bataille sous les murs de Paris était le plus animée, Bonaparte était encore à Troyes; il quitta cette ville à dix heures, accompagné seulement de Bertrand, de Caulaincourt, de deux aides-de-camp et de deux officiers d'ordonnance. Il ne mit guère plus de deux heures à faire les dix premières lieues, trajet que lui et sa faible escorte firent avec les mêmes chevaux et sans descendre de cheval. L'empereur n'avait mis aucun de ceux qui l'accompagnaient de la sorte dans la confidence du lieu sur lequel il se dirigait, et ils arrivèrent à Sens vers une heure de l'après midi. Plusieurs habitans de cette ville, que j'ai vus depuis, m'ont assuré qu'il avait encore l'air très-calme, et qu'il ne s'arrêta qu'une demi-heure. Tout

était tellement en desarroi, qu'il avait été impossible de préparer pour l'empereur des moyens de transport; il fut donc obligé de monter avec sa suite dans une mauvaise cariole, et ce fut dans cet équipage que le souverain naguère si puissant et dont le luxe avait effacé les souvenirs même des somptuosités de Louis XIV, arriva vers une heure du matin à Froidmanteau, à quatre lieues de Paris.

Ce fut là que l'empereur apprit par le général Belliard, qui marchait à la tête d'une colonne d'artillerie, les premières nouvelles de la bataille de Paris. J'ai su d'une personne qui était auprès de lui, qu'il apprit cet événement avec un calme probablement affecté pour ne pas décourager ceux qui l'entouraient. Il se promena pendant plus d'un quart d'heure sur la grande route, s'entretenant avec Belliard, et ce fut après cette promenade qu'il envoya Caulaincourt à Paris chargé de la mission dont j'ai parlé. Ensuite Napoléon entra dans la maison du maître de poste et se fit apporter ses cartes où selon son habitude il marqua les différentes positions de ses troupes et des troupes ennemies avec des épingles dont les têtes étaient enduites de cire de diverses couleurs. Après cette espèce de travail que Napoléon faisait tous les jours et souvent plusieurs fois par jour, il remon-

ta en voiture et se dirigea sur Fontainebleau où il arriva à six heures du matin. Il n'y fit pas ouvrir les grands appartemens du château, et se campa plutôt qu'il ne se logea dans le petit appartement qu'il affectionnait dans cette résidence.[1] Napoléon en arrivant s'enferma dans son cabinet et y resta seul pendant la journée du trente et un mars.

Ainsi Fontainebleau était devenu le dernier quartier-général impérial. Vers le soir du trente et un, l'empereur envoya chercher le duc de Raguse à Essonne où il venait de ramener ses troupes qui, aux termes de la capitulation de Paris, avaient dû sortir de la capitale pendant la nuit précédente. Le maréchal, se rendant immédiatement aux ordres de l'empereur, arriva à Fontainebleau le premier d'avril entre deux et trois heures du matin ; dans cet entretien Napoléon apprit en détail les évènemens du trente, et comme je l'ai dit loua beaucoup Marmont sur sa belle conduite devant Paris. Je ne reviendrai donc pas sur ce point non plus que sur ce que j'ai raconté de la course que fit le lendemain l'empereur pour visiter les lignes du corps de Ra-

[1] C'est un petit appartement situé au premier étage, et qui longe la galerie que l'on appelle la galerie de François premier, celle où Christine fit exécuter Monaldeschi.

guse, excursion pendant laquelle il apprit par les colonels Fabvier et Denys les événemens du trente et un, événemens qu'en ce moment le maréchal ne connaissait pas plus que lui.

Pendant la journée du trente et un, on vit successivement arriver à Fontainebleau et le maréchal Moncey, qui à la tête de la garde nationale, avait défendu la barrière de Clichy, et le maréchal Lefebvre qui malgré son grand âge avait payé de sa personne dans la dernière campagne, et le duc de Reggio qu'un jour M. de Talleyrand avait appelé devant moi Bayard; enfin le prince de Neuchâtel revenant de Troyes où l'avait laissé l'empereur. M. Maret était alors le seul ministre que Napoléon eût auprès de lui, Caulaincourt étant en mission à Paris et les autres ministres ayant tous reçu l'ordre de rejoindre Marie-Louise à Blois. Je me rappelle même à cette occasion combien Savary, la dernière fois que je l'avais vu, m'avait paru affligé de n'avoir pas l'autorisation d'aller rejoindre l'empereur. Tout était triste et morne à Fontainebleau; cependant l'empereur y conservait encore sa puissance, et l'on m'a assuré qu'il délibera quelques instans pour savoir s'il se retirerait derrière la Loire ou s'il tenterait immédiatement un coup hardi sur Paris, ce qui eût été bien plus dans son

caractère que de s'en remettre aux chances que pourraient amener des temporisations indéterminées. Ce projet lui souriant, il s'occupait sérieusement de ses plans d'attaque quand les nouvelles du trente et un, et la mauvaise issue de la mission de Caulaincourt lui donnèrent à penser que sa position était plus désespérée qu'il ne l'avait jugé jusqu'alors. Mais tout ce qu'il apprenait des événemens de Paris ne servait qu'à l'irriter encore davantage, et si dans ces momens de colère les maréchaux avaient été animés du zèle irréfléchi des jeunes officiers attachés à l'empereur, il est certain qu'il se serait livré à un acte de vengeance inutile, car, je ne saurais trop le répéter, la chute de Napoléon était devenue inévitable.

Cependant les têtes de colonnes que l'empereur avait laissées à Troyes arrivèrent le premier d'avril à Fontainebleau, ayant en cette circonstance surpassé tout ce qu'on connaît de plus rapide dans la marche d'une armée, puisque ces troupes avaient fait cinquante lieues en moins de trois jours. Le deux d'avril Napoléon fit connaître aux généraux qui se trouvaient autour de lui les événemens de Paris, en leur recommandant expressément de les cacher à l'armée, dans la crainte que ces nouvelles n'affaiblissent le moral du sol-

dat, sur lequel il voulait encore compter. Il passa le même jour une revue dans la cour du palais, fit placer les officiers de sa garde en cercle, et les haranguant il leur dit d'une voix ferme :

« Soldats, l'ennemi nous a dérobé trois marches « et s'est rendu maître de Paris, il faut l'en chas- « ser. D'indignes Français, des émigrés auxquels « nous avons pardonné, ont arboré la cocarde « blanche, et se sont joints aux ennemis. Les lâ- « ches! ils recevront le prix de ce nouvel atten- « tat. Jurons de vaincre ou de mourir, et de faire « respecter cette cocarde tricolore, qui, depuis » vingt ans, nous trouve sur le chemin de la gloire « et de l'honneur.»

Non content de cette harangue qu'il fit mettre à l'ordre du jour de l'armée, je tiens d'une personne digne de foi qu'il essaya, pour déterminer les généraux à le seconder dans ses projets insensés sur Paris, de leur faire croire qu'il avait de bonne foi tâché de conclure la paix, leur disant qu'il avait offert à l'empereur Alexandre de l'acheter par de grands sacrifices; qu'il avait consenti à abandonner même les conquêtes faites durant la révolution et à se restreindre dans les anciennes limites de la France. « Alexandre a refusé, ajoutait « Napoléon; non content de ce refus il s'est jeté

« dans les bras d'une poignée d'émigrés auxquels j'ai « peut-être eu tort de pardonner d'avoir servi contre « la France. C'est à l'aide de leurs perfides insinua- « tions qu'Alexandre a permis que l'on arborât la « cocarde blanche dans Paris; nous conserverons « la nôtre et dans peu de jours je marcherai sur « Paris; je compte sur vous! »

Quand on sait quel était le dévouement sans bornes que la garde avait pour l'empereur, on ne saurait être surpris que ces derniers mots adressés d'un ton élevé à tout ce qui l'entourait aient produit un mouvement d'enthousiasme, pour ainsi dire électrique, dans les rangs de la garde; ces vieux compagnons de la gloire de leur chef s'écrièrent tout d'une voix : « Paris! Paris! » mais heureusement que pendant la nuit qui suivit, les généraux ayant délibéré entre eux, virent dans quel gouffre effroyable ils allaient précipiter le cœur de la patrie, et ils prirent la résolution de faire connaître en termes modérés à l'empereur qu'ils ne voulaient pas exposer Paris à la destruction, et cette modération s'infiltrant peu à peu jusques dans l'esprit des soldats, des idées plus sages remplacèrent dès le trois d'avril le fol enthousiasme de la veille. La conduite de Napoléon en cette circonstance ne prouva ce que quelques

personnes m'avaient déjà assuré, savoir que son esprit se ressentait de toutes les tribulations qui l'avaient assailli depuis quelques mois; en tout autre temps, entreprenant, déterminé comme il l'était, il n'eût rien dit à ses troupes des évènemens de Paris; il ne leur eût point parlé du projet de marcher sur la capitale, mais il aurait marché à leur tête, et pleines d'une confiance aveugle dans leur général, alors elles eussent obéi, du moins j'en ai la conviction, et c'est à la providence qu'il faut rendre grâces de ce qu'il n'ait pas agi au lieu de parler.

Les débris de l'armée réunis à Fontainebleau, restes d'un million d'hommes levés depuis quinze mois, se composaient seulement des corps d'armée du duc de Reggio, de ceux de Ney, de Macdonald et du général Gérard, qui en tout ne s'élevaient pas à vingt-cinq mille hommes, ce qui joint aux sept mille hommes qui restaient de la garde, n'offrait pas à l'empereur de forces disponibles au-delà de trente-deux mille hommes. En vérité on peut regarder comme un acte de folie ou de désespoir, le projet de triompher avec si peu de ressources des masses étrangères qui occupaient et environnaient Paris. Je tiens la plupart de ces détails du maréchal Lefebvre; je le vis peu de temps

après: cet excellent homme qui servait la France, jamais, non plus que Masséna, n'avait aimé Bonaparte. Le brave maréchal Lefebvre me témoignait beaucoup d'amitié et m'avait souvent répété avec son accent allemand, bien plus caractérisé que celui de Rapp : « Ce petit b..... là n'aurait pas « été content avant de nous avoir tous fait tuer jus- « qu'au dernier. » Lefebvre me dit que Napoléon resta interdit quand il apprit avec quel dédain Alexandre avait refusé d'écouter les communications dont il avait chargé Caulaincourt. Il me dit encore que l'humiliation faisait de temps à autre place à la colère, et que c'était alors surtout que Napoléon parlait de marcher sur Paris avec ce qu'il lui restait de troupes; mais heureusement pour la France aucun des maréchaux sans exception n'était disposé à le seconder dans ses projets d'inutile vengeance.

CHAPITRE V.

Acte de déchéance prononcé par le Sénat. — Adresse du gouvernement provisoire à l'armée française.—Ma lettre à Marmont. — Le général Dessolles prononcé pour les Bourbons. — Mission de Montessuis à Essonne.—Coïncidence de mes idées avec celles de Dessolles. — Souvenirs de la patrie réveillés.—Correspondance entre Marmont et Schwarzenberg.— Bizarre manière dont le maréchal Macdonald apprend l'occupation de Paris. — *Post-scriptum* de Berthier. — Craintes qu'éprouve le duc de Tarente relativement à la capitale. — Macdonald à Fontainebleau. — Conversation animée avec l'empereur. — Projets désespérés de Napoléon.—Lettre de Beurnonville et effet produit par les nouvelles de Paris. — Première abdication sous la condition d'une régence.—Expressions restrictives.—Illusions de Bonaparte.—Fausse joie causée par un rapport inexact. — Napoléon voulant reprendre son acte d'abdication. — Refus des maréchaux. — Macdonald, Ney et Caulaincourt commissaires de l'empereur. — Macdonald rappelé. — Napoléon avouant ses torts.—Les commissaires de l'empereur à Essonne.—Ce que me dit de Marmont le prince de Schwarzenberg.

Le deux d'avril, le sénat rendit un sénatus-consulte rédigé dans les termes suivans :

1. Napoléon Bonaparte est déchu du trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli.

2. Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte.

3. Le présent décret sera transmis par un message au gouvernement provisoire de la France, envoyé de suite à tous les départemens et aux armées, et proclamé immédiatement dans tous les quartiers de la capitale.

Le président et les secrétaires, BARTHÉLEMY, le comte de VALENCE, PASTORET.

Muni de cet acte, et sans attendre l'adhésion du corps-législatif, qui eut lieu le lendemain, le gouvernement provisoire promulgua le jour même l'adresse suivante aux armées françaises :

« Soldats,

« La France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années.

« Vous n'avez jamais combattu que pour la patrie; vous ne pouvez plus combattre que contre elle, sous les drapeaux de l'homme qui vous conduit.

« Voyez tout ce que vous avez souffert de sa tyrannie. Vous étiez naguère un million de soldats, presque tous ont péri : on les a livrés au fer de l'ennemi, sans subsistances, sans hôpitaux, ils ont été condamnés à périr de misère et de faim.

« Soldats, il est temps de finir les maux de la patrie. La paix est dans vos mains ; la refuserez-vous à la France désolée ! Les ennemis mêmes vous la demandent. Ils regrettent de voir ravager ces belles contrées, et ne veulent s'armer que contre votre oppresseur et le nôtre. Seriez-vous sourds à la voix de la patrie qui vous rappelle et vous supplie ! Elle vous parle par son sénat, par sa capitale, et surtout par ses malheurs ; vous êtes ses plus nobles enfans, et vous ne pouvez appartenir à celui qui l'a ravagée, qui l'a livrée sans armes, sans défense, qui a voulu rendre votre nom odieux à toutes les nations, et qui aurait peut-être compromis votre gloire, si un homme qui n'est pas même français, pouvait jamais affaiblir l'honneur de nos armes et la générosité de nos soldats.

« Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon. Le sénat et la France entière vous dégagent de vos sermens.

« Les membres du gouvernement provisoire :

Le prince de BENEVENT. — Le général BEURNONVILLE. — FRANÇOIS JAUCOURT. — L'abbé de MONTESQUIOU. — Le duc d'ALBERG. — Le secrétaire adjoint LABORIE. »

Cette adresse que l'on vient de lire dut être envoyée aux maréchaux, et naturellement parvint d'abord à ceux qui se trouvaient les plus voisins de la capitale ; de ce nombre était Marmont dont nous avions vu la soumission à l'empereur ne céder qu'à l'intérêt sacré de la patrie. Montessuis fut chargé par le gouvernement provisoire de la lui porter, et pour redoubler encore en lui ce dévouement à la France qui l'avait emporté sur ses plus chères affections personnelles, je chargeai Montessuis d'une lettre pour Marmont. Dans cette lettre je lui disais :

« Un ami, cher ami, me dit qu'il arrivera jus-
« qu'à vous, il vous portera le souvenir de mon
« amitié. Il influera sur vos résolutions ; un seul
« mot suffira pour vous décider à tout sacrifier
« pour le bonheur de votre pays. Vous, si bon
« Français, vous si loyal chevalier, vous ne crain-
« drez ni dangers ni obstacles pour l'assurer. Nous

« vous attendons, nous vous désirons, nous vous « aurons; et bientôt, j'espère, votre ami, vos amis, « vous serreront dans leurs bras.

« Je vous embrasse comme je vous aime.

« B. »

Ce 2 avril.

Montessuis, outre ma lettre, en porta à Marmont une du général Dessolles que le gouvernement provisoire avait nommé commandant de la garde nationale, en remplacement du maréchal Moncey qui avait cru devoir sortir de Paris avant l'occupation des alliés. Dessolles avait été l'ami de Moreau et il était aimé de l'armée. Nous ne nous étions point communiqué notre correspondance avec Marmont mais j'ai vu depuis la lettre de Dessolles, et j'ai remarqué la coïncidence de nos idées sur le patriotisme de Marmont, auquel il fallait s'adresser. Dessolles lui disait dans sa lettre que son parti était pris; il parlait de son peu d'ambition, et de la décision qu'il avait prise de jouer un rôle dans le mouvement de Paris. Il ajoutait à la fin, si ma mémoire est fidèle : « Je suis convaincu « que l'intérêt et le salut de mon pays le com-

« mandent. Liberté, liberté sage, ainsi que tout « vrai citoyen doit la désirer.»

Il n'y avait que peu de différence entre nos deux lettres. Dessolles n'engageait Marmont à aucune démarche, il lui donnait seulement son propre exemple comme bon à imiter; moi qui voyais plus souvent Marmont, qui étais lié dès ma première jeunesse avec lui, je me permettais de le presser de venir nous rejoindre à Paris; mais on peut remarquer que Dessolles et moi nous connaissions également bien tous les deux ce qui pouvait toucher Marmont, puisque l'un et l'autre nous lui parlions de cet amour de la patrie que j'avais toujours vu si profondément gravé dans son cœur, et qui seul était capable de lui faire prendre une grande détermination; on en aura tout-à-l'heure la preuve par la réponse qu'il fit au prince de Schwarzenberg. Ce prince lui écrivit en ces termes, à l'appui des démarches que nous avions tentées pour le ramener à une cause qui, pour nous, était redevenue celle de la France.

« Monsieur le Maréchal.

« J'ai l'honneur de faire passer à V. E., par une « personne sûre, tous les papiers publics et les docu-

« mens nécessaires pour mettre parfaitement V. E.
« au courant des événemens qui se sont passés
« depuis que vous avez quitté la capitale, ainsi
« qu'une invitation des membres du gouvernement
« provisoire à vous ranger sous les drapeaux de la
« bonne cause française. Je vous engage, au nom
« de votre patrie et de l'humanité, à écouter des
« propositions qui doivent mettre un terme à l'effu-
« sion du sang précieux des braves que vous com-
« mandez.

« Le maréchal prince de SCHWARZENBERG. »

A cette lettre, dans laquelle le prince de Schwarzenberg parlait à Marmont à peu près le même langage que le général Dessolles et moi, le maréchal fit la réponse que l'on va lire, et je ne doute pas que le lecteur n'apprécie comme nous le fîmes tous alors, l'expression du vieil attachement qui le liait à Napoléon.

« Monsieur le Maréchal.

« J'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait
« l'honneur de m'écrire, ainsi que tous les papiers
« qu'elle renfermait. L'opinion publique a tou-
« jours été la règle de ma conduite. L'armée et le

« peuple se trouvent déliés du serment de fidélité « envers l'empereur Napoléon, par le décret du « sénat. Je suis disposé à concourir à un rappro- « chement entre l'armée et le peuple, qui doit « prévenir toute chance de guerre civile, et ar- « rêter l'effusion du sang français. En conséquence, « je suis prêt à quitter, avec mes troupes, l'armée « de l'empereur Napoléon, aux conditions sui- « vantes, dont je vous demande la garantie par « écrit.

« ART. 1er. Moi, Charles, prince de Schwar- « zenberg, maréchal et commandant en chef les « armées alliées, je garantis à toutes les troupes « françaises qui, par suite du décret du sénat, du « 2 avril, quitteront les drapeaux de Napoléon « Bonaparte, qu'elles pourront se retirer libre- « ment en Normandie, avec armes, bagages et « munitions, et avec les mêmes égards et hon- « neurs militaires que se doivent réciproquement « les troupes alliées.

« ART. 2. Que si, par suite de ce mouvement, « les événemens de la guerre faisaient tomber « entre les mains des puissances alliées la personne « de Napoléon Bonaparte, sa vie et sa liberté lui « seraient garanties dans un espace de terrain, et « dans un pays circonscrit, au choix des puis-

« sances alliées et du gouvernement français. »

Après cette réponse, Marmont se trouvait lié à la cause de la France, et le maréchal prince de Schwarzenberg assura Marmont, par une réplique en date du quatre avril, que l'on consentait à toutes les conditions qui y étaient énoncées[1]. On verra, cependant, tout-à-l'heure, comment et pourquoi Marmont crut qu'il était

[1] Voici la réplique du prince de Schwarzenberg, que je place ici en note pour ne pas charger mon texte d'un trop grand nombre de pièces, quoique celles que je place ici me semblent indispensables.

« Monsieur le Maréchal,

« Je ne saurais assez vous exprimer la satisfaction que « j'éprouve en apprenant l'empressement avec lequel vous « vous rendez à l'invitation du gouvernement provisoire, « de vous ranger, conformément au décret du deux de ce « mois, sous les bannières de la cause française.

« Les services distingués que vous avez rendus à votre « pays sont reconnus généralement; mais vous y mettrez le « comble en rendant à leur patrie le peu de braves échappés « à l'ambition d'un seul homme.

« Je vous prie de croire que j'ai surtout apprécié la déli- « catesse de l'article que vous demandez, et que j'accepte, « relativement à la personne de Napoléon. Rien ne caracté- « rise mieux cette belle générosité naturelle aux Français,

de son devoir de se faire rendre sa parole, et, je dois l'ajouter, avec quelle loyauté le prince de Schwarzenberg la lui rendit. Je dirai aussi quelle fut, à cette époque, la noble conduite du maréchal Macdonald ; cependant je dois faire observer d'avance que Macdonald se trouva dans des circonstances moins difficiles que Marmont.

J'appris alors la manière dont le maréchal Macdonald fut informé de la prise de Paris. Il était depuis deux jours sans aucune nouvelle de l'empereur lorsqu'il reçut de la main de Berthier un ordre de l'empereur ainsi conçu : « L'empereur « ordonne que vous fassiez halte partout où cet « ordre vous rencontrera. » Puis venaient, après la signature de Berthier, les mots suivans en forme de *post-scriptum* : « Vous savez sans doute que « l'ennemi est maître de Paris. » En cherchant à pénétrer quelle dut être l'intention de l'empereur en faisant annoncer avec une sorte de négligence

« et qui distingue particulièrement le caractère de Votre Ex-
« cellence.

« Agréez les assurances de ma haute considération.

« A mon quartier-général, le 4 avril 1814.

« Signé SCHWARZENBERG. »

dédaigneuse une nouvelle qui changeait totalement la face des affaires, je suis demeuré convaincu que son but était de faire croire au maréchal qu'il regardait cet événement comme moins important qu'il ne l'était en effet. Il n'atteignit pas ce but, car je me rappelle avoir entendu raconter à Macdonald quelle surprise mêlée d'inquiétude lui causa le singulier *post-scriptum* de Berthier et ce ton d'indifférence. Le maréchal Macdonald commandait alors l'arrière-garde de l'armée qui occupait les environs de Montereau. Il nous dit combien un événement si funeste, sans aucun détail ajouté à cette nouvelle toute sèche, l'avait consterné; car enfin il était dans les choses possibles qu'usant de représailles l'ennemi eût fait éprouver à Paris le sort de Moskow, et c'est ce qui serait probablement arrivé sans la capitulation de Paris. Six heures après, le maréchal reçut l'ordre de mettre ses troupes en mouvement et il apprit l'intention que l'empereur avait de marcher sur Paris avec tout ce qui lui restait de forces.

C'est avec la certitude de donner des détails qui ne sont connus que d'un petit nombre de personnes, et avec la certitude non moins grande de ne dire que des choses parfaitement exactes, que je vais raconter quelques-unes des scènes qui

se passèrent à Fontainebleau; car ce qui suit est emprunté à des notes que je pris immédiatement après en avoir entendu faire au maréchal Macdonald l'intéressant récit, avec ce ton animé que malheureusement la plume ne peut pas reproduire.

En recevant le second ordre de l'empereur, le maréchal Macdonald avait laissé son corps d'armée à Montereau, pour venir en toute hâte rejoindre Napoléon à Fontainebleau. Quand il arriva, l'empereur avait déjà manifesté aux généraux qui commandaient des divisions dans le corps d'armée réuni à Fontainebleau, le dessein de marcher sur Paris. Effrayés d'une telle détermination, ces généraux qui, la plupart, avaient dans la capitale leurs femmes, leurs enfans, des amis, se rendirent auprès du maréchal, pour le prier de venir avec eux trouver l'empereur. « Messieurs, leur dit le maréchal, dans la situa- « tion où est l'empereur, une telle démarche « pourrait lui déplaire; nous devons le ménager. « Mais, Messieurs, laissez-moi faire; je vais au « château. »

Le maréchal Macdonald se rendit effectivement au palais de Fontainebleau, et je prie le lecteur de ne point perdre de vue que ce que je raconte,

c'est au maréchal lui-même que je l'ai entendu raconter. A peine entré chez l'empereur, celui-ci vint au-devant du maréchal, et lui dit : « Eh bien ! « comment cela va-t-il ? — Bien mal, Sire. — « Comment !... bien mal !... Que pense donc « votre armée ? — Mon armée, Sire, est entière- « rement découragée. Les événemens de Paris « l'ont consternée. — Pensez-vous qu'elle s'uni- « rait à moi, pour faire un mouvement sur Paris? « — Sire, n'y comptez pas. Si j'en donnais l'ordre « à mes troupes, je courrais le risque d'être dé- « sobéi [1]. — Mais que faire ? Je ne puis pas rester « comme je suis; j'ai encore des ressources, des « partisans. On dit que les alliés ne veulent plus « traiter avec moi? Eh bien ! c'est égal; je mar- « cherai sur Paris; je me vengerai de l'incons- « tance des Parisiens, de la lâcheté du sénat : « malheur aux membres du gouvernement qu'ils « ont plâtré, en attendant le retour de leurs « Bourbons, car c'est cela qu'ils veulent. Mais, « demain, je me mets à la tête de ma garde, et « demain nous serons aux Tuileries. »

Tant que Napoléon se livra à ses bouffées de

[1] En effet, à cette époque, le découragement était dans l'armée, et les routes étaient couvertes de déserteurs.

jactance, à l'idée des projets insensés qui lui passaient par la tête, le maréchal l'écouta en silence; enfin, le voyant dans un état plus calme: « Sire, « lui dit-il, vous ignorez donc ce qui se passe à « Paris, l'établissement d'un gouvernement pro- « visoire, et..... — Je le sais. Après. — Sire, « ajouta le maréchal, en lui remettant un papier, « voici quelque chose qui vous en dira plus que « je ne pourrais vous en dire. — Qu'est-ce là? « — Voyez, Sire. » Alors le maréchal présenta à l'empereur une lettre du maréchal Beurnonville, qui lui annonçait la déchéance de l'empereur prononcée par le sénat, et la détermination arrêtée par les puissances alliées, de ne traiter ni avec Napoléon, ni avec aucun membre de sa famille. « M. le maréchal, dit l'empereur, cette lettre « peut-elle être lue tout haut? — Oui, Sire. » Macdonald remit cette lettre à Barré, qui la lut. Un témoin m'a raconté depuis l'impression que cette lecture fit éprouver à Napoléon; sa figure était violemment contractée, et je l'ai vu assez souvent dans des crises semblables, pour me le figurer tel qu'il était. Néanmoins, maître de lui, comme il savait l'être, quand cela importait à sa politique ou à son amour-propre, lorsque la lecture de la lettre de Beurnonville fut achevée, il affecta nonchalance,

[redacted]

lendemain à cet acte; l'opposition des maréchaux à le seconder dans ses projets désespérés, et se laissant aller à l'espoir que Caulaincourt lui avait fait concevoir de l'établissement d'une régence, Napoléon se résigna à signer son acte d'abdication qu'il rédigea lui-même de la manière suivante :

« Les puissances alliées ayant déclaré que l'em-
« pereur Napoléon était le seul obstacle au réta-
« blissement de la paix en Europe, l'empereur
« Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il
« est prêt à descendre du trône, à quitter la
« France et même la vie pour le bien de la pa-
« trie, inséparable des droits de son fils, de ceux
« de la régence de l'impératrice, du maintien
« des lois de l'empire.

« Fait en notre palais de Fontainebleau, le
« 4 avril 1814.

« NAPOLÉON. »

Après avoir écrit cet acte, l'empereur le présenta aux maréchaux en leur disant : « Tenez,
« messieurs, eh bien ! êtes-vous contens ? »

Il est à remarquer que, dans cet acte, l'em-

pereur ne fit aucune mention du décret du sénat ni de l'adhésion du corps législatif; c'aurait été reconnaître un droit quelconque à un simulacre de représentation nationale, et telle n'était pas la volonté de Napoléon même en descendant du trône; il voulait qu'il fût bien constaté qu'il ne faisait qu'obéir à la force et non pas à un droit national; enfin il voulait que son abdication même fût empreinte de ce despotisme qui était inséparable de lui. Quels legs, d'ailleurs, il nous laissait en abdiquant : les lois de l'empire !... Quel codicile pour la France dans cette espèce de testament politique !

Cette abdication de Napoléon était sans doute bien inutile; mais dans le cas où l'on y aurait ajouté une grande importance, cet acte pouvait devenir tout-à-fait illusoire si les circonstances avaient changé. Le sens peut en paraître franc à tout le monde; mais non pas à moi, initié comme je l'ai été dans la ruse que Bonaparte ne manquait jamais d'employer. Remarquez bien que Napoléon ne dit pas qu'*il descend du trône*, mais qu'*il est prêt à descendre du trône*. C'était là un de ses subterfuges favoris à l'aide duquel il aurait voulu entamer de nouvelles négociations sur la forme et les conditions de la régence de son

fils dans le cas où les souverains alliés y auraient accédé. C'était un moyen de gagner du temps; car il n'avait pas encore perdu tout espoir; mais certes il s'aveuglait étrangement.

Après avoir signé son acte d'abdication, l'empereur se flattait encore de la possibilité d'un arrangement qui laisserait le trône à Marie-Louise et à sa dynastie; il ne pouvait croire que l'empereur d'Autriche voulût concourir à la ruine de sa fille; c'est au reste ce qu'il a dit à plusieurs des généraux qui l'entouraient à Fontainebleau, et qui me l'ont répété. Aussi accueillit-il avec empressement une nouvelle qui lui fut apportée, je crois, par le général Allix. Ce général avait été rencontré par un officier autrichien, que François II envoyait au prince de Schwarzenberg; il dit à Napoléon que cet officier lui avait positivement assuré que tout ce qui s'était passé à Paris était contre le gré de l'empereur d'Autriche. Il est possible que telle ait été l'opinion de l'officier autrichien, et je le crois même assez probable, mais il est de fait, comme on le verra par l'issue d'une démarche du duc de Cadore, dont je parlerai plus tard, que cela ne pouvait être en effet que l'opinion personnelle de l'officier envoyé par l'empereur d'Autriche, et d'ailleurs je me rappe-

lais ce que j'avais entendu dire à Alexandre. Quoi qu'il en soit, aussitôt que le général Allix eut rapporté à l'empereur ce qu'il appelait une bonne nouvelle : « Je vous le disais bien, Messieurs, s'é-« cria Napoléon en s'adressant aux personnes qui « l'entouraient, je vous le disais bien ! François II « ne peut être mon ennemi, au point de détrôner « sa fille. Vicence, allez redemander mon acte « d'abdication aux maréchaux. Je veux envoyer « un courrier à l'empereur d'Autriche. »

Ainsi Bonaparte, dans son naufrage, voyait partout une planche de salut, et cherchait à se nourrir d'illusions. Le duc de Vicence alla en effet trouver les maréchaux Ney et Macdonald au moment où ils allaient monter en voiture pour se rendre à Paris; tous deux refusèrent positivement de remettre cet acte à Caulaincourt, en lui disant : « Nous sommes sûrs de l'adhésion de l'empe-« reur d'Autriche, et nous prenons tout sur nous. » L'expérience a prouvé qu'ils étaient mieux informés que le général Allix, mais ce fait prouve surtout combien Bonaparte était toujours prêt à se rejeter en arrière, quand il avait pris une décision que l'on devait croire irrévocable; un propos légèrement tenu et officieusement rapporté avait suffi pour le faire revenir sur un acte d'une aussi

grande importance que l'acte de son abdication.

L'empereur était assis pendant que lui parlait le maréchal Macdonald. Quand il prit le parti que l'on a vu, il se leva tout-à-coup, se promena un instant dans son cabinet en marchant à grands pas, écrivit, et rompit enfin le silence en disant : « Mes- « sieurs, il faut aller défendre près des puissances « alliées, les intérêts de mon fils, les intérêts de « l'armée et surtout ceux de la France. Je nomme « pour mes commissaires le duc de Vicence et les « maréchaux prince de la Moskowa et duc de « Raguse.... Êtes-vous contens? ajouta l'empe- « reur après une pause, il me semble que tous ces « intérêts sont remis en de bonnes mains. » Toutes les personnes présentes répondirent comme d'une seule voix : « Oui, Sire. » Mais à peine cette réponse était-elle sortie de leur bouche que l'empereur alla s'asseoir sur un petit canapé jaune placé près d'une fenêtre. Là, se frappant la cuisse avec une sorte de contraction musculaire : « Non, » Messieurs, s'écria-t il, non! point de régence! » avec ma garde et le corps d'armée de Marmont, » je serai demain à Paris. »

D'après ce que nous dit le maréchal, et ce que j'ai entendu dire depuis à d'autres officiers présens à cette scène, il était facile de voir à travers

toutes les idées qui traversaient la tête de l'empereur combien ses facultés morales se ressentaient de toutes les commotions qui l'avaient assailli depuis trois mois. Ney et Macdonald s'efforcèrent vainement de le désabuser sur un projet aussi inexécutable que funeste, l'empereur se leva avec une humeur marquée, se frottant la tête comme cela lui arrivait presque toujours quand il était violemment agité, et leur dit d'une voix forte et impérieuse : « Retirez-vous ! »

Les maréchaux sortirent et Napoléon resta seul avec le duc de Vicence. Ce n'est pas par Caulaincourt même que j'ai su ce qui se passa entre lui et Napoléon pendant les trois minutes qui suivirent la brusquerie de l'empereur envers les maréchaux, mais je le tiens de personnes qui le lui ont entendu raconter, et je ne crains pas de me tromper en ajoutant que lorsque Ney et Macdonald furent sortis du cabinet de Napoléon, celui-ci dit à Caulaincourt que ce qui lui avait déplu dans la démarche qu'on venait de faire près de lui, c'était surtout la lecture de la lettre de Beurnonville. « Mais, « Sire, lui objecta le duc de Vicence, c'est par « votre ordre que cette lettre a été lue. — Ah ! « c'est vrai !..... Mais pourquoi cette lettre ne « m'a-t-elle pas été adressée directement par Mac-

« donald ? — Sire, cette lettre était d'abord adressée « au maréchal Macdonald, mais l'aide-de-camp qui « en était porteur avait reçu l'ordre de la faire lire « à Marmont en passant par Essonne, parce que « Beurnonville ignorait le lieu précis où l'on ren- « contrerait le duc de Tarente. » Cette explication, comme je l'ai dit, ne dura que trois minutes; l'empereur, devenu plus calme, en parut satisfait et dit à Caulaincourt: « Vicence, rappelez Macdonald. »

Le duc de Vicence courut après le maréchal qu'il atteignit à l'extrémité de la galerie du palais; il était encore à causer de ce qui venait de se passer chez l'empereur, où Caulaincourt le ramena. Macdonald trouva l'empereur tout-à-fait calme, et quand il rentra dans le cabinet Napoléon lui dit sans aucune vivacité : « Eh bien, duc de Tarente, « vous croyez donc que la régence est la seule « chose possible ! — Oui, Sire. — Eh bien, c'est « vous que je charge d'aller trouver l'empereur « Alexandre; vous irez avec Ney, à la place de « Marmont; il vaut mieux qu'il reste à son corps « d'armée; sa présence y est indispensable; partez « avec Ney; je me confie à vous; j'espère que vous « avez oublié tout-à-fait ce qui nous a séparés pen- « dant long-temps. — Oui, Sire; je n'y pense plus « depuis 1809. — J'en suis bien aise. M. le maré-

c'est au maréchal lui-même que je l'ai entendu raconter. A peine entré chez l'empereur, celui-ci vint au-devant du maréchal, et lui dit : « Eh bien ! « comment cela va-t-il ? — Bien mal, Sire. — « Comment !... bien mal !... Que pense donc « votre armée ? — Mon armée, Sire, est entièrement découragée. Les événemens de Paris « l'ont consternée. — Pensez-vous qu'elle s'uni« rait à moi, pour faire un mouvement sur Paris? « — Sire, n'y comptez pas. Si j'en donnais l'ordre « à mes troupes, je courrais le risque d'être dé« sobéi [1]. — Mais que faire ? Je ne puis pas rester « comme je suis; j'ai encore des ressources, des « partisans. On dit que les alliés ne veulent plus « traiter avec moi? Eh bien ! c'est égal; je mar« cherai sur Paris; je me vengerai de l'inconstance des Parisiens, de la lâcheté du sénat : « malheur aux membres du gouvernement qu'ils « ont plâtré, en attendant le retour de leurs « Bourbons, car c'est cela qu'ils veulent. Mais, « demain, je me mets à la tête de ma garde, et « demain nous serons aux Tuileries. »

Tant que Napoléon se livra à ses bouffées de

[1] En effet, à cette époque, le découragement était dans l'armée, et les routes étaient couvertes de déserteurs.

jactance, à l'idée des projets insensés qui lui passaient par la tête, le maréchal l'écouta en silence; enfin, le voyant dans un état plus calme: « Sire, « lui dit-il, vous ignorez donc ce qui se passe à « Paris, l'établissement d'un gouvernement pro- « visoire, et..... — Je le sais. Après. — Sire, « ajouta le maréchal, en lui remettant un papier, « voici quelque chose qui vous en dira plus que « je ne pourrais vous en dire. — Qu'est-ce là? « — Voyez, Sire. » Alors le maréchal présenta à l'empereur une lettre du maréchal Beurnonville, qui lui annonçait la déchéance de l'empereur prononcée par le sénat, et la détermination arrêtée par les puissances alliées, de ne traiter ni avec Napoléon, ni avec aucun membre de sa famille. « M. le maréchal, dit l'empereur, cette lettre « peut-elle être lue tout haut? — Oui, Sire. » Macdonald remit cette lettre à Barré, qui la lut. Un témoin m'a raconté depuis l'impression que cette lecture fit éprouver à Napoléon; sa figure était violemment contractée, et je l'ai vu assez souvent dans des crises semblables, pour me le figurer tel qu'il était. Néanmoins, maître de lui, comme il savait l'être, quand cela importait à sa politique ou à son amour-propre, lorsque la lecture de la lettre de Beurnonville fut achevée, il affecta noncha-

lamment de persister dans son intention de marcher sur Paris. « Marcher sur Paris ! Sire, lui dit « alors le maréchal Macdonald ; c'est un projet « auquel il faut renoncer ; pas une épée ne sera « tirée du fourreau pour vous seconder dans une « pareille affaire. »

Ce fut alors qu'il fut plus sérieusement question de l'abdication de l'empereur dont Caulaincourt lui avait déjà parlé en lui faisant entrevoir la possibilité, s'il abdiquait personnellement, d'obtenir des alliés un conseil de régence. J'ai toujours cru un peu hasardée l'ouverture que, dans cette circonstance, Caulaincourt avait faite à Napoléon. Quoi qu'il en soit, voyant l'opinion des maréchaux, et ayant appris que sa déchéance avait été prononcée par le sénat, il jugea qu'il fallait se rendre au conseil qu'on lui donnait. La conduite du sénat était un retour assez juste des choses de ce monde, puisque Napoléon devenait à son tour victime d'un corps qu'il avait sans cesse avili, et qui se vengeait par une bassesse nouvelle de toutes les bassesses qu'il lui avait infligées pendant la durée de sa toute-puissance. Quoi qu'il en soit, Napoléon pensant à ce décret qui le déclarait, lui et sa famille, déchu de tout droit au trône de France, l'adhésion du corps législatif donnée le

lendemain à cet acte; l'opposition des maréchaux à le seconder dans ses projets désespérés, et se laissant aller à l'espoir que Caulaincourt lui avait fait concevoir de l'établissement d'une régence, Napoléon se résigna à signer son acte d'abdication qu'il rédigea lui-même de la manière suivante :

« Les puissances alliées ayant déclaré que l'em-
« pereur Napoléon était le seul obstacle au réta-
« blissement de la paix en Europe, l'empereur
« Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il
« est prêt à descendre du trône, à quitter la
« France et même la vie pour le bien de la pa-
« trie, inséparable des droits de son fils, de ceux
« de la régence de l'impératrice, du maintien
« des lois de l'empire.

« Fait en notre palais de Fontainebleau, le
« 4 avril 1814.

« NAPOLÉON. »

Après avoir écrit cet acte, l'empereur le présenta aux maréchaux en leur disant : « Tenez,
« messieurs, eh bien ! êtes-vous contens ? »

Il est à remarquer que, dans cet acte, l'em-

pereur ne fit aucune mention du décret du sénat ni de l'adhésion du corps législatif; c'aurait été reconnaître un droit quelconque à un simulacre de représentation nationale, et telle n'était pas la volonté de Napoléon même en descendant du trône; il voulait qu'il fût bien constaté qu'il ne faisait qu'obéir à la force et non pas à un droit national; enfin il voulait que son abdication même fût empreinte de ce despotisme qui était inséparable de lui. Quels legs, d'ailleurs, il nous laissait en abdiquant : les lois de l'empire !... Quel codicile pour la France dans cette espèce de testament politique !

Cette abdication de Napoléon était sans doute bien inutile; mais dans le cas où l'on y aurait ajouté une grande importance, cet acte pouvait devenir tout-à-fait illusoire si les circonstances avaient changé. Le sens peut en paraître franc à tout le monde; mais non pas à moi, initié comme je l'ai été dans la ruse que Bonaparte ne manquait jamais d'employer. Remarquez bien que Napoléon ne dit pas qu'*il descend du trône*, mais qu'*il est prêt à descendre du trône*. C'était là un de ses subterfuges favoris à l'aide duquel il aurait voulu entamer de nouvelles négociations, sur la forme et les conditions de la régence de son

fils dans le cas où les souverains alliés y auraient accédé. C'était un moyen de gagner du temps; car il n'avait pas encore perdu tout espoir ; mais certes il s'aveuglait étrangement.

Après avoir signé son acte d'abdication, l'empereur se flattait encore de la possibilité d'un arrangement qui laisserait le trône à Marie-Louise et à sa dynastie ; il ne pouvait croire que l'empereur d'Autriche voulût concourir à la ruine de sa fille ; c'est au reste ce qu'il a dit à plusieurs des généraux qui l'entouraient à Fontainebleau, et qui me l'ont répété. Aussi accueillit-il avec empressement une nouvelle qui lui fut apportée, je crois, par le général Allix. Ce général avait été rencontré par un officier autrichien, que François II envoyait au prince de Schwarzenberg; il dit à Napoléon que cet officier lui avait positivement assuré que tout ce qui s'était passé à Paris était contre le gré de l'empereur d'Autriche. Il est possible que telle ait été l'opinion de l'officier autrichien, et je le crois même assez probable, mais il est de fait, comme on le verra par l'issue d'une démarche du duc de Cadore, dont je parlerai plus tard, que cela ne pouvait être en effet que l'opinion personnelle de l'officier envoyé par l'empereur d'Autriche, et d'ailleurs je me rappe-

lais ce que j'avais entendu dire à Alexandre. Quoi qu'il en soit, aussitôt que le général Allix eut rapporté à l'empereur ce qu'il appelait une bonne nouvelle : « Je vous le disais bien, Messieurs, s'é-« cria Napoléon en s'adressant aux personnes qui « l'entouraient, je vous le disais bien ! François II « ne peut être mon ennemi, au point de détrôner « sa fille. Vicence, allez redemander mon acte « d'abdication aux maréchaux. Je veux envoyer « un courrier à l'empereur d'Autriche. »

Ainsi Bonaparte, dans son naufrage, voyait partout une planche de salut, et cherchait à se nourrir d'illusions. Le duc de Vicence alla en effet trouver les maréchaux Ney et Macdonald au moment où ils allaient monter en voiture pour se rendre à Paris; tous deux refusèrent positivement de remettre cet acte à Caulaincourt, en lui disant : « Nous sommes sûrs de l'adhésion de l'empe-« reur d'Autriche, et nous prenons tout sur nous. » L'expérience a prouvé qu'ils étaient mieux informés que le général Allix, mais ce fait prouve surtout combien Bonaparte était toujours prêt à se rejeter en arrière, quand il avait pris une décision que l'on devait croire irrévocable; un propos légèrement tenu et officieusement rapporté avait suffi pour le faire revenir sur un acte d'une aussi

grande importance que l'acte de son abdication.

L'empereur était assis pendant que lui parlait le maréchal Macdonald. Quand il prit le parti que l'on a vu, il se leva tout-à-coup, se promena un instant dans son cabinet en marchant à grands pas, écrivit, et rompit enfin le silence en disant : « Mes- « sieurs, il faut aller défendre près des puissances « alliées, les intérêts de mon fils, les intérêts de « l'armée et surtout ceux de la France. Je nomme « pour mes commissaires le duc de Vicence et les « maréchaux prince de la Moskowa et duc de « Raguse.... Êtes-vous contens? ajouta l'empe- « reur après une pause, il me semble que tous ces « intérêts sont remis en de bonnes mains. » Toutes les personnes présentes répondirent comme d'une seule voix : « Oui, Sire. » Mais à peine cette réponse était-elle sortie de leur bouche que l'empereur alla s'asseoir sur un petit canapé jaune placé près d'une fenêtre. Là, se frappant la cuisse avec une sorte de contraction musculaire : « Non, » Messieurs, s'écria-t il, non! point de régence! » avec ma garde et le corps d'armée de Marmont, » je serai demain à Paris. »

D'après ce que nous dit le maréchal, et ce que j'ai entendu dire depuis à d'autres officiers présens à cette scène, il était facile de voir à travers

toutes les idées qui traversaient la tête de l'empereur combien ses facultés morales se ressentaient de toutes les commotions qui l'avaient assailli depuis trois mois. Ney et Macdonald s'efforcèrent vainement de le désabuser sur un projet aussi inexécutable que funeste, l'empereur se leva avec une humeur marquée, se frottant la tête comme cela lui arrivait presque toujours quand il était violemment agité, et leur dit d'une voix forte et impérieuse : « Retirez-vous ! »

Les maréchaux sortirent et Napoléon resta seul avec le duc de Vicence. Ce n'est pas par Caulaincourt même que j'ai su ce qui se passa entre lui et Napoléon pendant les trois minutes qui suivirent la brusquerie de l'empereur envers les maréchaux, mais je le tiens de personnes qui le lui ont entendu raconter, et je ne crains pas de me tromper en ajoutant que lorsque Ney et Macdonald furent sortis du cabinet de Napoléon, celui-ci dit à Caulaincourt que ce qui lui avait déplu dans la démarche qu'on venait de faire près de lui, c'était surtout la lecture de la lettre de Beurnonville. « Mais, « Sire, lui objecta le duc de Vicence, c'est par « votre ordre que cette lettre a été lue. — Ah ! « c'est vrai !..... Mais pourquoi cette lettre ne « m'a-t-elle pas été adressée directement par Mac-

« donald ? — Sire, cette lettre était d'abord adressée « au maréchal Macdonald, mais l'aide-de-camp qui « en était porteur avait reçu l'ordre de la faire lire « à Marmont en passant par Essonne, parce que « Beurnonville ignorait le lieu précis où l'on ren- « contrerait le duc de Tarente. » Cette explication, comme je l'ai dit, ne dura que trois minutes; l'empereur, devenu plus calme, en parut satisfait et dit à Caulaincourt: « Vicence, rappelez Macdonald. »

Le duc de Vicence courut après le maréchal qu'il atteignit à l'extrémité de la galerie du palais; il était encore à causer de ce qui venait de se passer chez l'empereur, où Caulaincourt le ramena. Macdonald trouva l'empereur tout-à-fait calme, et quand il rentra dans le cabinet Napoléon lui dit sans aucune vivacité : « Eh bien, duc de Tarente, « vous croyez donc que la régence est la seule « chose possible ! — Oui, Sire. — Eh bien, c'est « vous que je charge d'aller trouver l'empereur « Alexandre; vous irez avec Ney, à la place de « Marmont; il vaut mieux qu'il reste à son corps « d'armée; sa présence y est indispensable; partez « avec Ney; je me confie à vous; j'espère que vous « avez oublié tout-à-fait ce qui nous a séparés pen- « dant long-temps. — Oui, Sire; je n'y pense plus « depuis 1809. — J'en suis bien aise. M. le maré-

« chal ; mais il faut que je vous le dise, j'avais tort.

« — Sire !... » L'empereur en parlant au maréchal éprouvait une émotion inaccoutumée ; il s'approcha de lui, lui serra la main de la manière la plus affectueuse, et n'ajouta que ce seul mot : « Partez. »

Cependant les trois commissaires de l'empereur, c'est-à-dire les maréchaux Macdonald et Ney, et le duc de Vicence, avaient fait prévenir Marmont qu'ils iraient dîner chez lui, en passant par Essonne, et qu'ils l'instruiraient de tout ce qui se serait passé à Fontainebleau.

Arrivés à Essonne, les trois commissaires impériaux firent connaître au duc de Raguse l'objet de leur mission, et ils l'invitèrent à aller trouver l'empereur, ce qui mit le maréchal dans la nécessité de leur faire connaître sa position. Il était d'ailleurs indispensable qu'il se rendît au quartier-général du prince de Schwarzenberg afin de faire obtenir des passe-ports aux deux maréchaux et au duc de Vicence pour qu'ils pussent aller à Paris. Les négociations que Marmont avait entamées et presque conclues avec le prince de Schwarzenberg étaient devenues nulles, par suite de la mission à laquelle il se trouvait associé, et il fallait qu'il allât le dire lui-même au chef de l'armée autrichienne.

Les trois maréchaux et le duc de Vicence en quittant Essonne se rendirent à Petit-Bourg, où était le quartier-général du prince de Schwarzenberg; celui-ci rendit à Marmont la parole qu'il en avait reçue. J'ai su, dans le temps, non par Marmont, mais par le prince lui-même, toute l'estime qu'il avait conçue pour le duc de Raguse, quand il le vit manifester le désir de s'unir à ses camarades. Il trouva cela tout naturel; je crois même me rappeler, sans toutefois oser l'assurer, que le prince de Schwarzenberg retint à souper Marmont, Ney, Macdonald et Caulaincourt, en attendant la réponse de l'empereur Alexandre. Ce fut en sortant de table qu'ils se rendirent à Paris chez l'empereur Alexandre.

CHAPITRE VI.

Mes premières occupations à la direction générale des postes. — Ma nomination confirmée par le gouvernement provisoire. — Lettres arriérées et avis au public. — Rocette inattendue de 300 mille francs. — Exprès expédié dans la nuit. — Je suis appelé chez M. de Talleyrand. — Arrivée des commissaires de Napoléon. — Craintes de quelques personnes. — Mes efforts pour les rassurer. — Paroles de M. de Talleyrand aux maréchaux. — *Louis XVIII principe.* — Sortie des maréchaux de chez Alexandre. — Scène vive et allocution de Macdonald. — Beurnonville et Dupont. — Détails sur la séance des maréchaux chez Alexandre. — Influence de Dessolles. — Faux-fuyant d'Alexandre. — Le roi de Prusse consulté. — Les maréchaux chez Ney. — Un aide-de-camp de Marmont et nouvelles d'Essonne. — Départ des troupes en l'absence du maréchal. — Désespoir et courage de Marmont. — Sa présence à Versailles et l'influence de ses paroles. — Nouvelles inquiétudes du gouvernement provisoire. — Retour de Marmont. — La cocarde blanche et la cocarde tricolore. — Triomphe d'une ruse. — Le mauvais avis triomphant.

On a vu comment, le trente et un mars, l'empereur Alexandre me demanda de me charger de

la direction générale des Postes, et comment je réorganisai le service dans la nuit. Ce ne fut que le trois avril que je reçus ma nomination du gouvernement provisoire, et je n'ignore pas que quelques personnes m'ont fait un reproche d'avoir, pendant deux jours, exercé des fonctions que je ne tenais que d'un souverain étranger. J'avoue que dans le moment je n'en fis pas même la réflexion, et, en vérité, que fallait-il donc faire? fallait-il laisser la France sans nouvelles de Paris, au moment d'une crise, et lorsque l'agitation qui régnait sur tous les points de l'empire devait interpréter le silence de la capitale comme l'effet d'une immense calamité? Bien loin de m'excuser de ce que j'ai cru devoir faire, je déclare positivement qu'en de pareilles circonstances j'agirais encore de même.

A dater de mon entrée aux postes le service continua sans interruption avec autant de régularité que par le passé. Je consacrai tout mon temps à me mettre au courant de la situation dans laquelle se trouvait ma nouvelle administration, sauf le temps que je passais chez M. de Talleyrand. Je ne songeai pas au premier moment à remédier à quelques abus et à établir des améliorations dont je me proposais de m'occuper dans un temps plus calme et plus opportun; mais dès que je fus infor-

mé qu'un grand nombre de lettres interceptées avaient été mises au rebut, j'envoyai le quatre avril au Moniteur, l'avis suivant qui y fut inséré le lendemain :

« Le public est prévenu, que l'immense quan-
« tité de lettres retenues depuis plus de trois ans
« dans le dépôt des rebuts de l'administration des
« postes, tant celles venant d'Angleterre et des au-
« tres pays étrangers, que celles destinées pour ces
« pays, vont être expédiées à leur adresse.

« Paris le 4 avril 1814.

« Le directeur général des postes.

« BOURRIENNE. »

Cet avis procura à l'administration des postes une recette de près de trois cent mille francs ; c'est dire assez quelle énorme quantité de lettres avaient été interceptées, et ce système d'étouffement, appliqué aux communications intimes et confidentielles, n'est pas un des traits le moins caractéristiques du gouvernement impérial, durant les trois dernières années de son existence.

Quoi qu'il en soit, dans la nuit qui suivit la publication de l'avis que l'on vient de lire, je fus réveillé par un exprès du gouvernement provi-

soire qui m'apportait l'invitation de me rendre en toute hâte à l'hôtel de M. de Talleyrand. Je m'y fis conduire sur-le-champ, et j'y arrivai quelques instans avant les maréchaux commissaires de l'empereur. J'entrai dans le salon du premier étage, faisant partie de l'appartement occupé par l'empereur Alexandre. Les maréchaux entrèrent en conférence avec ce monarque, et j'aurais bien de la peine à peindre pendant ce temps l'anxiété, pour ne pas dire la consternation de quelques membres du gouvernement provisoire et d'autres personnes réunies dans le salon où j'étais. Parmi ces messieurs, il y en avait surtout quatre ou cinq dont les figures étaient réellement décomposées; la crainte dont ils étaient saisis les faisait augurer mal de l'issue d'une démarche qui pouvait en effet avoir d'immenses résultats et changer la face des affaires, et la vérité est que nous nous étions tellement avancés qu'il n'y avait plus à rétrograder; dans le cas où le principe de la régence aurait été admis, même sans Napoléon, nous n'avions tous de chances de salut que dans un exil volontaire; et c'eût été bien prompt puisqu'il n'y avait que quatre jours que nous croyions avoir retrouvé une patrie. Pour moi, habitué à ces sortes de commotions, je conservai mon sang-froid, jugeant

que ma position n'était pas plus critique que le jour où me rendant à Saint-Cloud pour le coup d'état du 18 brumaire, je dis à Lavalette, sur la place de la Révolution, que nous coucherions le lendemain en prison ou au Luxembourg. Je ne partageais pas, il est vrai, les terreurs de ces messieurs, que je regardais comme des terreurs paniques. J'entrepris même de les rassurer et de combattre les causes de leurs vives inquiétudes. Je leur représentai combien il était impossible qu'Alexandre, après la proclamation si précise et si énergique qu'il avait publiée le trente et un mars, pût revenir sur ses premières intentions si hautement manifestées; je leur rappelai tout ce qui avait été la conséquence de la confiance inspirée par cette proclamation, et le sénatus-consulte du deux d'avril, et la déchéance de Napoléon, et l'adhésion du corps législatif. « Dans cet état de choses, leur dis-je encore, pensez-vous que l'empereur Alexandre manque à tous les engagemens qu'il a pris? pensez-vous qu'il ignore que le sénatus-consulte et l'adhésion du corps législatif n'ont été rendus que sur la foi de sa parole? Depuis qu'il est ici ne voit-il pas pleuvoir de toutes parts des adhésions au nouvel ordre de choses? N'a-t-il pas compris la valeur des observa-

tions que lui a faites le prince de Bénévent, et Alexandre n'est-il pas tombé d'accord sur ce que tout serait illusion, hormis Bonaparte et les Bourbons? Ne savons-nous pas d'ailleurs qu'en maintes circonstances et même avant son entrée à Paris, il a manifesté hautement la résolution de ne plus traiter avec Bonaparte? Ne sait-il pas que la régence serait Bonaparte derrière un échafaudage de gouvernement qu'il ferait tomber à son gré pour reprendre sa toute-puissance? Je ne puis, messieurs, partager vos craintes, et l'événement prouvera bientôt si je me trompe ou si elles sont fondées. »

A ces raisons j'en ajoutai d'autres encore, mais j'eus beau faire, je ne pus parvenir à rassurer les plus timides et à leur faire partager ma sécurité.

Cependant l'entrevue des maréchaux avec l'empereur Alexandre se prolongeant, j'eus le loisir d'apprendre qu'avant d'entrer chez ce monarque ils avaient eu une conférence avec M. de Talleyrand. Je sus que ce prince leur avait dit : « Mes« sieurs, que voulez-vous faire? Si vous réussissez « dans vos desseins vous compromettez tous ceux « qui sont entrés dans cette chambre depuis le « premier d'avril, et le nombre en est grand. « Quant à moi, ne me comptez pas; je veux être « compromis. » J'avais ce jour-là passé la soirée

chez M. de Talleyrand, et, quand il m'envoya chercher, il y avait trois heures au plus que je l'avais quitté. Ce soir là même le prince de Bénévent avait dit devant moi à l'empereur Alexandre: « Voulez-vous soutenir Bonaparte? Non: vous ne « le pouvez ni ne le voulez. J'ai déjà eu l'honneur « de dire à votre majesté que rien ne peut être « placé entre Napoléon et Louis XVIII; tout ce « que l'on mettrait, quelque choix que l'on fît, « de quelque nature qu'il fût, serait une intrigue, « et aucune intrigue ne peut avoir assez de force « ni assez de consistance pour soutenir celui qui « en serait l'objet. Bernadotte, Eugène, la régence, « intrigues que tout cela. Dans les circonstances « présentes il n'y a qu'un principe qui soit assez « fort pour établir le nouvel ordre de choses dans « lequel on est obligé d'entrer. *Louis XVIII est* « *un principe.* » Je me rappelle même que M. de Talleyrand nous répétait continuellement ces mots qu'il adressa en cette circonstance à l'empereur Alexandre : « Louis XVIII est un principe ! »

Je puis assurer que le temps que les maréchaux commissaires de l'empereur restèrent avec l'empereur Alexandre, parut long à plus d'un membre du gouvernement provisoire; aucun d'eux n'avait été admis à cette conférence, personne ne

voulant paraître chercher à influer en aucune manière sur la détermination que prendrait le chef de la coalition, sur l'objet d'une mission aussi importante; le général Dessolles seul, en sa qualité de commandant de la garde nationale de Paris, y avait été appelé, et l'on verra bientôt les détails que nous apprîmes par lui sur cette conférence dont le résultat était si vivement attendu et qui pouvait compromettre tant de monde.

Enfin, nous vîmes sortir les maréchaux, et le moment où ils entrèrent dans le salon où nous étions, causa un mouvement qu'il me serait impossible de décrire. Cependant, l'espèce de mécontentement, que nous crûmes remarquer sur leur figure, rendit à l'espérance ceux qui depuis quelques heures étaient en proie aux plus vives tribulations. Il me semble encore voir Macdonald la tête haute et se livrant à un mouvement de colère énergique, s'approcher de Beurnonville et lui adresser ces paroles, en réponse à une question que celui-ci lui avait faite : « Ne me parlez pas, « monsieur; je n'ai rien à vous dire; vous m'avez « fait oublier une amitié de trente ans! » Puis se tournant vers Dupont : « Quant à vous, monsieur, « reprit le maréchal toujours sur le même ton, « votre conduite à l'égard de l'empereur n'est pas

« généreuse ; j'avoue qu'il vous a traité avec sévé-
« rité ; peut-être même a-t-il été injuste envers
« vous pour l'affaire de Baylen ; mais depuis quand
« cherche-t-on à se venger d'une injustice person-
« nelle aux dépens de son pays ! »

Ces altercations furent vives, chaleureuses, et ceux qui y étaient engagés élevaient tellement la voix, que Caulaincourt prit la parole et leur dit : « N'oubliez pas, messieurs, que vous êtes ici chez « l'empereur de Russie. » En ce moment M. de Talleyrand revint de chez l'empereur où il était entré après la sortie des maréchaux, et s'approchant du groupe animé qui s'était formé autour de Macdonald : « Messieurs, si vous voulez *dispu-*
« *ter*, discuter, descendez chez moi. — Cela serait
« inutile, reprit Macdonald, mes camarades et
« moi, nous ne reconnaissons pas le gouver-
« nement provisoire. » Et les trois maréchaux, Ney, Macdonald et Marmont, sortirent avec Caulaincourt et se rendirent immédiatement à l'hôtel de Ney pour y attendre la réponse que l'empereur Alexandre avait promis de leur faire quand il aurait consulté le roi de Prusse.

Telle fut cette scène de nuit, bien autrement dramatique que celles qu'enfante l'imagination des poètes ; tout était réel dans cette scène, et de son

dénouement dépendait l'état politique de la France et l'existence de tous ceux qui s'étaient déjà prononcés en faveur des Bourbons, et s'il est une chose remarquable, une haute leçon à présenter aux hommes qui seraient tentés de se dévouer pour une cause, c'est que la plupart de ceux qui alors ont redemandé les Bourbons au péril de leur vie sont successivement tombés dans une sorte de disgrâce.

Quoi qu'il en soit, lorsque les maréchaux et Caulaincourt se furent retirés, nous étions tous avides d'apprendre ce qui s'était passé entre eux et l'empereur de Russie. J'appris alors par Dessolles qui, comme je l'ai dit, avait assisté à cette conférence en sa qualité de commandant de la garde nationale de Paris, que les maréchaux avaient été unanimes pour demander une régence à Alexandre. Macdonald surtout défendit la régence avec beaucoup de chaleur, et parmi les paroles qu'il avait prononcées en défendant cette cause, je me rappelle que Dessolles nous cita celles-ci : « Je ne « suis point autorisé à traiter en aucune manière « pour le sort qu'on réserve à l'empereur; nous « avons des pleins pouvoirs pour la régence, pour « l'armée et pour la France, mais l'empereur nous a « positivement défendu de rien spécifier de person-

« nel pour lui. » Alexandre répondit seulement : « Cela ne m'étonne pas. » Alors les maréchaux reprenant la parole firent valoir avec beaucoup d'énergie les égards que l'on devait à la gloire militaire de la France; ils manifestèrent fortement le désir de ne pas abandonner la famille d'un homme qui nous avait si souvent conduits à la victoire; enfin ils firent valoir la déclaration même de l'empereur Alexandre, dans laquelle il avait proclamé tant en son nom qu'au nom de ses alliés, qu'ils n'étaient point venus en France dans l'intention de lui imposer tel ou tel gouvernement.

Dessolles, qui dès le commencement s'était vivement prononcé en faveur des Bourbons, prit à son tour la parole avec non moins d'énergie que les partisans de la régence; il représenta à Alexandre combien de gens se trouveraient compromis, pour cela seulement qu'ils avaient agi ou s'étaient prononcés sous l'égide de ses promesses; il répéta ce que l'on avait déjà dit à Alexandre, que la régence ne serait en définitive que Bonaparte sous un déguisement. Cependant, Dessolles ne nous cacha pas que, vivement ému par l'éloquence chaleureuse et entraînante du maréchal Macdonald, Alexandre se montra fort ébranlé, et cela à un tel point, que ne voulant pas répondre aux maré-

chaux par un refus positif, il eut recours à un faux-fuyant qui le mettrait à même d'exécuter ses desseins irrévocablement arrêtés, sans avoir l'air de prendre sur lui seul toute la responsabilité d'un changement de gouvernement, et nous apprîmes donc par Dessolles, qu'Alexandre finit par répondre aux maréchaux : « Messieurs, je ne suis « pas seul; dans une aussi grave circonstance, « il faut que je consulte le roi de Prusse, car j'ai « promis de ne rien faire sans le consulter; dans « quelques heures vous connaîtrez ma résolu- « tion. » Et ce fut cette résolution que les maréchaux étaient allés attendre chez Ney, comme je l'ai dit plus haut.

La plupart des membres du gouvernement provisoire attribuèrent à l'influence des paroles de Dessolles, la réponse évasive d'Alexandre; pour moi, tout en lui rendant justice pour la manière dont il s'était prononcé dans cette grave circonstance, je n'attribuai point à son éloquence le parti que prit Alexandre, car je savais par expérience combien il est facile de ranger les princes à son avis quand on leur conseille précisément ce qu'ils ont résolu de faire. Telle était alors la disposition d'Alexandre, que je n'avais personnellement aucun doute sur le parti qu'il finirait

par prendre, et je ne vis dans son projet de consulter le roi de Prusse que ce qu'il fallait y voir, c'est-à-dire une formule de politesse personnelle pour les maréchaux, afin de leur éviter le désagrément d'un refus en face.

Je retournai donc chez moi, tout-à-fait tranquille sur le résultat de la visite d'Alexandre au roi de Prusse; je connaissais parfaitement par les alentours de ce prince la haine trop justifiée qu'il avait vouée à Bonaparte; Frédéric-Guillaume est d'ailleurs doué d'un caractère assez ferme pour ne point céder à des considérations telles que celles que l'on aurait pu essayer de faire valoir auprès de lui comme auprès de l'empereur de Russie. D'ailleurs, si le roi de Prusse n'avait pas eu de légitimes causes d'inimitié envers Napoléon, il eût été alors de sa politique de s'en montrer l'ennemi, car c'était pour lui un grand moyen de popularité auprès de ses sujets, qui presque tous étaient imbus des principes de liberté, et même de quelques idées de carbonarisme répandues et propagées par M. de Stein et ses adeptes. Mais le roi de Prusse n'eut pas besoin d'agir par politique; il obéit à son propre mouvement, en rejetant positivement la proposition des maréchaux, ce qu'il fit sans aucune hésitation et avec beaucoup

d'énergie. Servi au gré de ses souhaits, Alexandre leur fit connaître la décision de son allié, et ainsi fut résolue la question de la régence qui pendant quelques heures avait mis tout en émoi le gouvernement provisoire.

Cependant, tandis que les maréchaux s'étaient rendus à Paris, le jour où ils devaient y arriver, Napoléon inquiet de savoir si ses commissaires avaient passé les avant-postes des armées étrangères, en cas de résistance, était sans cesse dominé par le besoin de marcher sur Paris; il ne pouvait pas croire que la partie était perdue pour lui. Il envoya un aide-de-camp à Marmont pour lui donner l'ordre de se rendre sur-le-champ à Fontainebleau. L'impatience de Napoléon était telle que non-seulement il n'attendit pas le retour de son aide-de-camp, mais il envoya sur ses traces un second, puis un troisième officier, chargés de la même mission. Cette rapide succession des envoyés de l'empereur effraya les généraux restés à Essonne, qui commandaient les divisions du corps d'armée de Marmont. Ils craignaient que l'empereur ne fût instruit de la convention conclue le matin avec le prince de Schwarzenberg, et qu'il n'envoyât chercher Marmont pour le punir sévèrement. Leur erreur fut la cause de leur conduite,

Napoléon ne sachant rien de ce qui s'était fait, puisque Marmont, en partant pour Paris avec ses camarades Macdonald et Ney, avait laissé l'ordre de dire qu'il était allé visiter ses lignes. Souham, Lebrun-des-Essarts, Bordesoulle, qui avaient donné leur adhésion à la convention avec le prince de Schwarzenberg, convention que Marmont n'avait conclue qu'après les avoir consultés, délibèrent en l'absence de leur chef, et, ignorant peut-être qu'il avait été dégagé de sa parole, redoutant d'ailleurs la vengeance qu'ils auraient à attendre de Napoléon, ils se déterminèrent à marcher sur Versailles. Ce fut en arrivant que ces troupes, ne voyant point le maréchal à leur tête, se crurent trahies; un mouvement insurrectionnel se manifesta parmi elles. Un des aides-de-camp de Marmont qu'il avait laissé à Essonne, avait fait tous les efforts imaginables pour prévenir le départ du corps d'armée de son général; voyant enfin qu'il n'y avait aucun moyen de s'y opposer, il se rendit en toute hâte à Paris pour annoncer au maréchal ce qui se passait. Quand Marmont reçut cette triste nouvelle il était à déjeuner chez le maréchal Ney, où se trouvaient aussi Macdonald et Caulaincourt, attendant la réponse que l'empereur

Alexandre leur avait promise la nuit précédente. La marche de son corps d'armée sur Versailles le mit au désespoir. Il dit aux maréchaux : « Je « vais rejoindre mon corps d'armée, et l'arrêter « dans son mouvement. » Marmont, sans perdre une minute, s'élança en voiture avec la rapidité de l'éclair; ordonna à son cocher de le mener de toutes les jambes de ses chevaux et envoya un de ses aides-de-camp pour annoncer sa présence à ses troupes. Arrivé à quelques centaines de pas du lieu où les troupes de son corps d'armée étaient réunies, il vit les généraux qui étaient sous ses ordres, et qui étaient accourus au-devant de lui, le presser de ne point avancer vers les soldats alors en pleine insurrection. Alors Marmont leur dit : « Je vais « au milieu d'eux; dans un moment je serai tué, « ou ils me reconnaîtront pour leur chef. » Alors il envoie un autre aide-de-camp faire ranger ses troupes en bataille et bientôt il descend de voiture et monte à cheval, s'avance seul et harangue ses soldats : « Eh quoi! leur dit-il, qu'ai-je en- « tendu parler de trahison? Pouviez-vous me mé- « connaître? ne suis-je plus votre camarade? n'ai- « je pas été blessé vingt fois au milieu de vous?... « n'ai-je pas partagé vos fatigues, vos privations? « ne suis je pas prêt à le faire encore?... » A ces

mots, le maréchal n'en put prononcer davantage; il fut interrompu par un cri général de « Vive le maréchal! Vive le maréchal! »

Après les vives inquiétudes que la mission des maréchaux avait causées au gouvernement provisoire, nous en éprouvâmes une autre presque également vive en apprenant le mouvement insurrectionnel des troupes de Marmont : pendant la journée, nous étions tous dans une cruelle anxiété. Cependant comme je savais qu'il s'était toujours fait aimer de ses soldats, j'étais le seul à augurer un aussi bon résultat de la démarche qu'il était allé faire auprès d'un corps qui méconnaissait son chef et qui criait à la trahison. Ce mouvement pouvait en effet avoir des imitateurs dans les autres corps de l'armée, et la cause de la France se serait encore une fois trouvée compromise; l'heureuse audace de Marmont sauva tout; aussi serait-il impossible de se faire une idée de la manière dont il fut reçu au milieu de nous chez M. de Talleyrand, lorsqu'il vint nous raconter les détails de ce qui s'était passé à Versailles et que je viens de rapporter.

Pendant cette journée, je ne cessais de tâcher de relever l'espoir de plusieurs membres du gou-

vernement provisoire ; mais ils étaient tellement inquiets, que, de moment en moment, on envoyait à Versailles des exprès chargés d'aller et de revenir en toute hâte et de rapporter des nouvelles de l'état des choses. Le premier des envoyés du gouvernement provisoire avait été chargé de faire connaître à Marmont le refus définitif d'Alexandre de traiter pour la régence.

Après quinze ans passés, il me semble encore assister à cette scène, il me semble encore voir le maréchal arrivant chez M. de Talleyrand au moment où tout le monde avait fini de dîner. Je le vois seul à table, devant un petit guéridon sur lequel on l'avait servi au milieu de la salle. Il fut le héros de la journée; chacun de nous allait causer avec lui et le complimenter.

Dans plusieurs passages de ce qui précède, j'ai eu plus d'une fois recours à ma mémoire que j'ai lieu de croire fidèle, tant ces événemens me semblent d'hier; quant à ce qui suit, je m'en rapporte à une note que j'écrivis le soir même et les jours suivans, malgré les nombreuses occupations dont j'étais surchargé à la direction générale des postes.

Ce fut dans la soirée qui suivit le beau dévouement de Marmont que l'on parla de faire pren-

dre à l'armée la cocarde blanche. Le maréchal nous dit à ce propos : « Messieurs, j'ai bien pu « faire comprendre à mon corps d'armée qu'il fal- « lait servir la France avant tout; aussi est-il rentré « sous mon obéissance, et maintenant je vous en « réponds. Mais ce dont je ne réponds pas, c'est « de le déterminer à abandonner les couleurs qui « nous ont menés pendant vingt années à la vic- « toire. Aussi ne comptez pas sur moi pour une « chose que je crois impossible et tout-à-fait con- « tre les intérêts de la France. Au surplus, j'en « parlerai à l'empereur Alexandre. »

Telles furent les paroles que prononça Marmont; tout le monde eut l'air de se ranger à son opinion, et la discussion cessa. Cependant on éleva la question de savoir si le drapeau blanc était un insigne de maison ou l'ancienne couleur nationale, et l'on s'arrêta à l'idée de demander à cet égard des renseignemens pour lesquels on s'adressa à M. Lemaire [1] qui, par hasard sans doute, se trouvait dans une pièce à côté. On le chargea donc de consacrer ses savantes recherches à découvrir l'origine des trois couleurs et l'origine du drapeau blanc. Quant à moi, je vois dans mes

[1] Aujourd'hui célèbre latiniste.

notes que je me prononçai vivement en faveur de l'avis du maréchal, et si aujourd'hui je n'omets pas cette particularité, j'ai lieu d'espérer que l'on ne m'accusera pas de la rappeler pour m'en faire un mérite; mais c'est la vérité, il faut donc que je le dise.

L'opinion du maréchal ayant donc été adoptée, du moins provisoirement, on rédigea, séance tenante, un article conçu à peu près ainsi, et qui fut destiné au Moniteur : « La cocarde blanche, « dans les quatre jours qui viennent de s'écouler, « était le signe de la manifestation de l'opinion « publique pour le renversement d'un gouverne- « ment oppresseur; c'était le seul moyen de re- « connaître les partisans du rétablissement de l'an- « cienne dynastie, à laquelle nous allons enfin de- « voir le repos. Maintenant que ce gouvernement « n'existe plus, toutes couleurs étrangères à nos « couleurs nationales sont inutiles; reprenons « donc celles qui nous ont conduits tant de fois « à la victoire! » Il est possible qu'en écrivant cet article, j'y aie changé quelques mots, mais ce que je puis affirmer, c'est que c'en est l'esprit, et tout le monde en approuva tout haut la rédaction. Cependant le lendemain je fus très-surpris en ouvrant le Moniteur de n'y point voir cet article.

Je ne sais ce qui se mêla dans tout cela d'un peu courtisan pour l'empêcher de paraître, mais ce que je me rappelle parfaitement, c'est que Marmont fut très-mécontent de cette omission, et s'en plaignit à l'empereur Alexandre, qui promit d'écrire, et écrivit en effet au gouvernement provisoire pour que l'article fût inséré; mais il ne le fut pas, et les jours suivans nous eûmes, comme on va le voir, le mot de cette énigme, que nous aurions peut-être trouvé, si nous avions bien cherché. L'empereur Alexandre promit aussi à Marmont d'écrire au comte d'Artois pour lui dire que le vœu de la France était en faveur de la conservation des trois couleurs, mais je n'ai pu savoir si cette lettre avait été écrite, ni, dans le cas où elle l'aurait été, à quelle réponse elle a donné lieu.

Le maréchal Jourdan, qui était alors à Rouen, reçut une lettre, écrite à l'insu de Marmont, dans laquelle on lui mandait que ce maréchal avait fait prendre la cocarde blanche à son corps d'armée. Jourdan ne crut pouvoir mieux faire que Marmont, et il annonça au gouvernement provisoire qu'à l'exemple du duc de Raguse il venait de faire prendre la cocarde blanche à son corps d'armée. Muni de cette nouvelle,

on attendit Marmont de pied ferme, et quand il vint se plaindre au gouvernement provisoire de ce que l'on n'insérait pas la note convenue, on lui dit : « Mais, M. le maréchal, cela n'est pas pos-« sible ; tenez, voyez ; le corps du maréchal Jour-« dan vient de prendre la cocarde blanche ; vou-« lez-vous donner deux drapeaux à l'armée? »

Marmont n'avait rien à répondre à un fait aussi positif. Ce n'est que depuis que j'ai su que Jourdan ne s'était déterminé à arborer les couleurs blanches, que sur l'assurance positive que Marmont avait déjà pris ce parti. C'est ainsi que nous perdîmes les couleurs que Louis XVI avait portées, que Louis XVIII, prince, avait adoptées sans répugnance, et sous l'auspice desquelles le comte d'Artois se montra à son retour aux Parisiens, puisqu'il entra dans Paris revêtu de l'uniforme de la garde nationale. Le subterfuge de quelques membres du gouvernement provisoire fut un subterfuge funeste ; et que de maux on eût évités à la France si l'on eût adopté franchement l'opinion de Marmont !

CHAPITRE VII.

Napoléon seul à Fontainebleau, et les maréchaux à Paris. — Proclamation à l'armée. — Il accuse Marmont. — Singulier éloge du sénat par Napoléon. — Les trois gouvernemens en France. — Marie-Louise à Blois. — Adresse de la régente au peuple français. — Lettre de M. le comte de Montalivet. — Les dates à la main. — — Marie-Louise envoie le duc de Cadore à l'empereur d'Autriche. — La régence à Blois, et ses derniers actes. — M. de Montalivet écrit une seconde lettre aux préfets. — Arrivée de M. le duc de Cadore au quartier-général de l'empereur d'Autriche. — Réception de François II à l'envoyé de Marie-Louise. — Protestation d'amitié de l'empereur pour Napoléon. — Absence de Metternich. — M. de Stadion près de l'empereur, et sa haine pour Napoléon. — Mauvaise issue de la mission de M. le duc de Cadore. — Amitié de M. de Metternich pour Napoléon. — Retour de M. le duc de Cadore près de Marie-Louise. — Départ de l'impératrice pour Orléans.

L'empereur, comme je l'ai dit, avait envoyé émissaire sur émissaire à Essonne, pour intimer au maréchal Marmont l'ordre de venir le rejoindre à Fontainebleau, et l'on a vu que Marmont s'é-

tant absenté pour se joindre à ses deux camarades Ney et Macdonald, chargés de la mission dont je viens de raconter le résultat, les généraux, ses lieutenans, craignant la colère de l'empereur, avaient pris le parti de se diriger sur Versailles. Plusieurs officiers restés à Fontainebleau, m'ont assuré que Napoléon se montra furieux en apprenant ce qu'il appela la défection de Marmont. Son injustice en ce moment fut excusable, parce qu'il ne pouvait pas encore savoir que Marmont avait repris sa parole, donnée à Schwarzenberg, afin de pouvoir coopérer au succès de la mission de Ney, de Macdonald et de Caulaincourt. Dans l'erreur où il était, indigné de l'acte du sénat qui prononçait sa déchéance, et encore plein de confiance dans le succès de la démarche de ses commissaires, Napoléon fit, le cinq d'avril au matin, une proclamation à son armée, dont je reçus le jour même un exemplaire, et dans laquelle on verra l'expression des sentimens contraires qui agitaient l'âme de l'empereur; la voici :

« L'empereur remercie l'armée pour l'attache-
« ment qu'elle lui témoigne, et principalement
« parce qu'elle reconnaît que la France est en lui,
« et non plus dans le peuple de la capitale. Le
« soldat suit la fortune et l'infortune de son gé-

« néral, son honneur et sa religion. Le duc de « Raguse n'a point inspiré ces sentimens à ses « compagnons d'armes; il a passé aux alliés. L'em- « pereur ne peut approuver la condition sous la- « quelle il a fait cette démarche; il ne peut accepter « la vie et la liberté de la merci d'un sujet.

« Le sénat s'est permis de disposer du gouver- « nement français; il a oublié qu'il doit à l'em- « pereur le pouvoir dont il abuse maintenant; « il a oublié que c'est l'empereur qui a sauvé une « partie de ses membres des orages de la révolu- « tion, *tiré de l'obscurité et protégé l'autre contre « la haine de la nation.* Le sénat se fonde sur les « articles de la constitution pour la renverser; il « ne rougit pas de faire des reproches à l'empe- « reur, sans remarquer que, comme premier corps « de l'État, il a pris part à tous les événemens. Il « est allé si loin, qu'il a osé accuser l'empereur « d'avoir changé les actes dans leur publication. « Le monde entier sait qu'il n'avait pas besoin de « pareils artifices. Un signe était un ordre pour « le sénat, qui toujours faisait plus qu'on ne dé- « sirait de lui.

« L'empereur a toujours été accessible aux re- « montrances de ses ministres, et il attendait d'eux, « dans cette circonstance, la justification la plus

« indéfinie des mesures qu'il avait prises. Si l'en-
« thousiasme s'est mêlé dans les adresses et les
« discours publics, alors l'empereur a été trompé;
« mais ceux qui ont tenu ce langage, doivent s'at-
« tribuer à eux-mêmes les suites de leurs flatteries.
« Le sénat ne rougit pas de parler de libelles pu-
« bliés contre les gouvernemens étrangers, et il
« oublie qu'ils furent rédigés dans son sein. Si
« long-temps que la fortune s'est montrée fidèle
« à leur souverain, ces hommes sont restés fidèles,
« et nulle plainte n'a été entendue sur les abus de
« pouvoir. Si l'empereur avait méprisé les hommes,
« comme on le lui a reproché, le monde recon-
« naîtrait aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui
« motivaient son mépris. Il tenait sa dignité de
« Dieu et de la nation; eux seuls pouvaient l'en
« priver. Il l'a toujours considérée comme un far-
« deau, et lorsqu'il l'accepta, ce fut dans la con-
« viction que lui seul était à même de la porter
« dignement.

« Le bonheur de la France paraissait être dans
« la destinée de l'empereur; aujourd'hui, que la
« fortune s'est décidée contre lui, la volonté de la
« nation seule pouvait le dissuader de rester plus
« long-temps sur le trône; s'il doit se considérer

« comme le seul obstacle, il fait volontiers le der-
« nier sacrifice à la France. Il a en conséquence
« envoyé le prince de la Moscowa et les ducs de
« Vicence et de Tarente à Paris, pour entamer les
« négociations. L'armée peut être certaine que le
« bonheur de l'empereur ne sera jamais en con-
« tradiction avec le bonheur de la France. »

Je ne m'arrêterai certainement pas à faire des commentaires sur cette proclamation remarquable à tant d'égards. Cependant je ne puis omettre une réflexion qui s'est présentée à mon esprit, relativement à la phrase que j'ai soulignée ; le peu de mots dont elle se compose prouverait jusqu'à quel point l'orgueil humilié peut rendre aveugle. Quoi! dans sa colère contre le sénat, Napoléon reproche à ce corps d'en avoir *tiré une partie de l'obscurité, et protégé l'autre contre la haine de la nation* ! Quelle accusation il portait là contre son gouvernement ! c'était donc à dire qu'il avait composé le premier corps de l'État d'hommes obscurs et d'hommes en proie à la haine de la nation ! Quels étaient donc leurs titres? Jamais les plus acharnés détracteurs de Napoléon n'ont pu porter contre lui une plus grave accusation que celle dont il se chargeait ainsi lui-même.

A cette grande époque de la dissolution de l'empire, il y avait pour ainsi dire trois gouvernemens, dont deux n'étaient plus que des fantômes: le gouvernement provisoire à Paris; Napoléon à Fontainebleau; et la régence douteuse, et pour ainsi dire ambulante, de Marie-Louise. Ce n'est pas sans motif que je l'appelle douteuse et ambulante, car en effet on était si peu d'accord sur ce que ferait l'impératrice, que d'abord le projet avait été de la conduire à Orléans, puis à Tours, et l'on s'était enfin arrêté à Blois. En preuve de cette vague incertitude qui s'attachait à la destinée de Marie-Louise, je possède une pièce imprimée qui doit être fort rare et qui me parut fort curieuse à cause de la circonstance à laquelle elle se rattache; c'est une circulaire que le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, qui avait accompagné l'impératrice, adresse aux préfets. Mais les événemens se sont succédés avec tant de rapidité qu'un petit nombre d'entre eux a pu la recevoir. Il est facile de voir qu'elle fut composée immédiatement après l'arrivée à Blois des nouvelles de Paris. Dans tous les cas, la voici telle qu'elle a été imprimée, sans indication du nom de l'imprimeur ni du lieu de l'imprimerie.

A (ici Blois à la main), le (ici deux à la main) avril 1814.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR COMTE DE L'EMPIRE.

A Monsieur le préfet du département d

« Monsieur, l'occupation de Paris par les « troupes des puissances coalisées, a mis le gou- « vernement dans la nécessité de s'établir momen- « tanément à [1] où vous devez adresser « votre correspondance avec les ministres et « toutes les autorités centrales, en vous abstenant « de toute correspondance avec Paris.

« Tous ordres, toutes instructions qui émane- « raient de cette capitale, jusques au moment où « vous recevrez la notification du retour de l'em- « pereur ou de l'impératrice à Paris, devront être « considérés comme apocriphes, et vous manque- « riez à votre serment de fidélité en y obtem- « pérant.

« Je compte que les circonstances difficiles où « nous sommes, redoubleront votre zèle, celui de « vos collaborateurs et le dévouement de vos ad- « ministrés. Le Français s'est toujours montré

[1] Au milieu de ce blanc d'une demi-ligne, est écrit BLOIS à la main.

« courageux et grand dans l'adversité; qu'il déve-
« loppe encore ce caractère, bientôt elle sera
« surmontée.

« L'exactitude à fournir les contingens qui vous
« sont demandés pour la force publique, le paie-
« ment prompt et régulier des contributions, dis-
« tingueront, je n'en doute pas, le département
« dont l'esprit public est sous votre influence.

« Recevez, Monsieur le préfet, l'assurance de
« ma considération distinguée. »

Certainement, il résulte avec la dernière évidence, de cette circulaire, la preuve de l'anxiété dans laquelle était la régence, puisqu'on n'y avait pas la certitude de pouvoir envoyer une lettre du lieu même où elle était écrite; et d'ailleurs, comme le moment était bien choisi pour demander des hommes et de l'argent lorsque les populations souriaient à l'espoir de voir enfin un terme aux fureurs de la conscription !

Cependant Marie-Louise, aussitôt qu'elle fut informée des événemens de Paris par les troupes alliées, fit venir le duc de Cadore et lui remettant une lettre adressée à son père, elle lui dit: « M. le
« duc, allez trouver mon père qui doit être à Dijon,
« je compte sur vous pour défendre les intérêts

« de la France, ceux de l'empereur, et surtout ceux « de mon fils. » Certes Marie-Louise ne pouvait mieux placer sa confiance; et de si grands intérêts auraient été défendus par le duc de Cadore, *si defendi possent*; mais rien ne pouvait plus changer la destinée, et je dirai bientôt quelle fut l'issue de la mission de M. de Champagny que l'empereur d'Autriche connaissait personnellement, puisque ce ministre avait résidé plus de trois ans à Vienne en qualité d'ambassadeur de France.

Après le départ du duc de Cadore, Marie-Louise publia la proclamation suivante qu'elle adressa AUX FRANÇAIS; d'après cette pièce dont je reçus alors l'exemplaire que j'ai conservé, on peut juger que la régence avait, de la veille au lendemain, pris la résolution de ne pas quitter Blois, car ici il n'y a plus de blancs réservés ni de mots écrits à la main; la voici:

« Les événemens de la guerre ont mis la Capitale « au pouvoir de l'étranger. L'empereur, accouru « pour la défendre, est à la tête de ses armées si « souvent victorieuses.

« Elles sont en présence de l'ennemi sous les « murs de Paris.

« C'est de la résidence que j'ai choisie, et des

« ministres de l'empereur, qu'émaneront les seuls « ordres que vous puissiez reconnaître.

« Toute ville au pouvoir de l'ennemi, cesse d'être « libre; toute direction qui en émane, est le langage « de l'étranger, où celui qu'il convient à ses vues « hostiles de propager.

« Vous serez fidèles à vos sermens. Vous écou- « terez la voix d'une princesse *qui* FUT *remise à* « *votre foi*, qui fait toute sa gloire d'être française, « d'être associée aux destinées du souverain que « vous avez librement choisi.

« Mon fils était moins sûr de vos cœurs au « temps de nos prospérités.

« Ses droits et sa personne sont sous votre « sauve-garde.

« MARIE-LOUISE. »

Blois le 4 avril 1814.

Cette proclamation était pleine de sentiment; mais elle ne pouvait produire aucun effet : aussi, bien que nous fussions exactement informés jour par jour de ce qui se faisait à Blois, l'ombre de régence qui allait bientôt s'y évanouir, ne nous causait-elle aucune inquiétude; le danger n'était pas là, et j'ai dit assez souvent qu'à mes yeux il n'était plus

nulle part. Au surplus je n'eus connaissance de la proclamation de Marie-Louise qu'après l'entrevue des maréchaux avec l'empereur Alexandre, et les plus timorés durent être alors pleinement rassurés sur la marche subséquente des événemens.

Cette proclamation était contresignée par M. de Montalivet, et il est temps que j'explique pourquoi j'en ai souligné une phrase, et doublement souligné un mot. J'ai su d'une manière assez positive pour pouvoir l'affirmer, une particularité qui s'y rattache et qui mérite d'être recueillie : quand la pièce fut imprimée et présentée à l'impératrice, elle raya de sa main le mot FUT et le remplaça par le mot s'EST, d'où il résultait qu'elle s'était remise elle-même à la bonne foi de la France. La pauvre femme faisait tout ce qu'elle pouvait pour rallier à sa cause et surtout à celle de son fils les esprits encore incertains, et la vérité est que personnellement elle inspirait un véritable intérêt, même à ceux qui par politique et par amour pour la France travaillaient avec le plus d'ardeur au renversement définitif de l'insupportable despotisme impérial.

Quoi qu'il en soit, la proclamation de Marie-Louise fut envoyée le quatre avril, c'est-à-dire le jour même dans la soirée duquel Napoléon signa l'abdi-

cation conditionnelle que l'on a vue et dont on connaît la destinée. M. de Montalivet en la transmettant aux préfets, dont très peu la reçurent, l'accompagna d'une nouvelle circulaire que je crois devoir rapporter ici, car les actes de la régence sont rares, et d'ailleurs j'ai la certitude que ceux que je cite ici, à l'exception de la proclamation de l'empereur, et peut-être à l'exception aussi de celle de Marie-Louise, n'ont jamais été publiés, et qu'il importe à l'histoire de recueillir les pièces officielles et inconnues qui attestent les derniers efforts du ministère de Napoléon. Voici cette pièce :

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, COMTE DE L'EMPIRE.

A M. le préfet du département d

« J'ai l'honneur, monsieur, de vous adresser « une proclamation de S. M. l'impératrice aux « Français; je vous prie de ne pas perdre un ins- « tant pour lui donner toute la publicité possible. « Elle devra être publiée et affichée dans toutes « les communes, et distribuée aux principaux « fonctionnaires de l'ordre civil et de l'ordre mi- « litaire; vous la ferez réimprimer en nombre « suffisant.

« Vous remarquerez qu'un des exemplaires que

« je vous adresse, est signé de la propre main de « S. M. qui, exprimant ses sentimens personnels, a « désiré vous donner cette marque de bonté.

« Vous m'adresserez désormais vos dépêches à « Tours où l'impératrice et tous les ministres se « rendent.

« Je désire que vous correspondiez avec moi, « tous les deux jours au plus tard; dans les cir- « constances difficiles où nous nous trouvons, vous « me rendrez un compte fidèle de la situation de « votre département, de celle des esprits, de la « conduite des diverses autorités, de leurs actes, « de l'impression que font les événemens sur vos « administrés; vous m'enverrez les actes, les or- « dres prétendus que vous recevriez de Paris, ou « au moins des copies ou des extraits pour ce qui « serait moins important.

« L'impératrice sait combien elle peut compter « sur votre fidélité.

« Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite « considération.

« MONTALIVET. »

Cette dernière circulaire était suivie d'un *Post-Scriptum* ainsi conçu : « Je vous ai adressé, le deux,

« une circulaire, de laquelle, à tout événement, « je joins ici un exemplaire. » Mais ni circulaire ni *Post-Scriptum* n'y pouvaient plus rien. Dès lors l'empereur d'Autriche n'avait pas moins arrêté la chute de Napoléon et de sa dynastie, même aux dépens de sa propre fille, que les souverains ses co-alliés. Je l'ai déjà dit, et la mission de M. de Champagny, dont j'ai été assez heureux pour être parfaitement informé, en fournirait au besoin une preuve irréfragable.

Chargé de la lettre que lui avait remise l'impératrice, ce ministre ayant quitté Blois, se dirigea vers le quartier-général de l'empereur d'Autriche, évitant avec le plus grand soin les routes qui étaient couvertes de cosaques. Il eut assez de peine à arriver à Chanseaux où François II était attendu. Aussitôt après l'arrivée de l'empereur, le duc de Cadore lui ayant été annoncé fut immédiatement introduit auprès de sa majesté. L'empereur le reçut avec toutes sortes d'égards et lui donna beaucoup de témoignages de l'amitié qu'il lui avait vouée pendant la durée de son ambassade à Vienne. Ce n'était donc pas avec un étranger que l'empereur d'Autriche allait avoir à discuter les intérêts de sa fille, et j'ai souvent eu l'occasion de remarquer combien la connaissance

« néral, son honneur et sa religion. Le duc de « Raguse n'a point inspiré ces sentimens à ses « compagnons d'armes; il a passé aux alliés. L'em- « pereur ne peut approuver la condition sous la- « quelle il a fait cette démarche; il ne peut accepter « la vie et la liberté de la merci d'un sujet.

« Le sénat s'est permis de disposer du gouver- « nement français; il a oublié qu'il doit à l'em- « pereur le pouvoir dont il abuse maintenant; « il a oublié que c'est l'empereur qui a sauvé une « partie de ses membres des orages de la révolu- « tion, *tiré de l'obscurité et protégé l'autre contre « la haine de la nation.* Le sénat se fonde sur les « articles de la constitution pour la renverser; il « ne rougit pas de faire des reproches à l'empe- « reur, sans remarquer que, comme premier corps « de l'État, il a pris part à tous les événemens. Il « est allé si loin, qu'il a osé accuser l'empereur « d'avoir changé les actes dans leur publication. « Le monde entier sait qu'il n'avait pas besoin de « pareils artifices. Un signe était un ordre pour « le sénat, qui toujours faisait plus qu'on ne dé- « sirait de lui.

« L'empereur a toujours été accessible aux re- « montrances de ses ministres, et il attendait d'eux, « dans cette circonstance, la justification la plus

« indéfinie des mesures qu'il avait prises. Si l'en-
« thousiasme s'est mêlé dans les adresses et les
« discours publics, alors l'empereur a été trompé;
« mais ceux qui ont tenu ce langage, doivent s'at-
« tribuer à eux-mêmes les suites de leurs flatteries.
« Le sénat ne rougit pas de parler de libelles pu-
« bliés contre les gouvernemens étrangers, et il
« oublie qu'ils furent rédigés dans son sein. Si
« long-temps que la fortune s'est montrée fidèle
« à leur souverain, ces hommes sont restés fidèles,
« et nulle plainte n'a été entendue sur les abus de
« pouvoir. Si l'empereur avait méprisé les hommes,
« comme on le lui a reproché, le monde recon-
« naîtrait aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui
« motivaient son mépris. Il tenait sa dignité de
« Dieu et de la nation; eux seuls pouvaient l'en
« priver. Il l'a toujours considérée comme un far-
« deau, et lorsqu'il l'accepta, ce fut dans la con-
« viction que lui seul était à même de la porter
« dignement.

« Le bonheur de la France paraissait être dans
« la destinée de l'empereur; aujourd'hui, que la
« fortune s'est décidée contre lui, la volonté de la
« nation seule pouvait le dissuader de rester plus
« long-temps sur le trône; s'il doit se considérer

Metternich, il répondit : « On peut bien recevoir « le compliment d'avoir aidé à un acte qui a « reçu l'approbation de quatre-vingts millions « d'hommes. « Un pareil propos tenu ouvertement par le ministre instruit du cabinet de Vienne était bien fait pour caresser agréablement les oreilles de Napoléon; cependant M. de Metternich dans ses relations personnelles ne lui taisait pas la vérité, et je me rappelle en ce moment une réponse qu'il lui fit à Dresde après quelque hésitation : « Quant à vous, lui dit l'empereur, vous ne « me ferez pas la guerre; cela est impossible; non, « vous ne pouvez pas vous déclarer contre moi; « cela ne se peut pas ! — Sire, nous ne sommes « plus tout-à-fait alliés, et d'ici à quelque temps « nous pourrions bien devenir ennemis. » Cet avis fut le dernier que Napoléon reçut de Metternich; il était clair et il fallait réellement tout l'aveuglement de Napoléon pour n'en pas profiter. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que des deux faits que je viens de rapporter, il résulte la preuve des bonnes dispositions de M. de Metternich pour Napoléon. Quant à M. Stadion c'était tout le contraire; il avait pour l'empereur une haine profonde. Ce ministre en effet ne pouvait ignorer ni oublier qu'ayant été précédemment

exclus du cabinet de Vienne, il avait dû cette exclusion à l'influence alors toute puissante de Napoléon. Sans croire donc que M. de Metternich eût pu faire changer la détermination de l'empereur d'Autriche, je conviens que M. le duc de Cadore dut regarder comme d'un mauvais augure pour le succès de sa démarche la présence de M. Stadion auprès de l'empereur, et sa nomination au rang de ministre plénipotentiaire de l'Autriche.

Ainsi, que l'absence de M. de Metternich ait eu ou non de l'influence sur la résolution de François II, toujours est-il que ce monarque n'ayant rien accordé aux pressantes sollicitations d'un ministre qui remplissait avec conscience la mission délicate dont il s'était chargé dans un temps de malheur, M. de Champagny dût prendre définitivement congé de l'empereur d'Autriche. Muni d'une lettre de ce souverain pour Marie-Louise, lettre destinée à lui servir de passeport sur une route encombrée de partis de Cosaques, il rejoignit l'impératrice à Orléans, où elle s'était rendue en quittant Blois pendant que le duc de Cadore remplissait la mission dont elle l'avait chargé auprès de son père. M. de Champagny trouva Marie-

Louise presque seule, tous les grands dignitaires de l'empire étant successivement revenus à Paris, après avoir envoyé leur adhésion au gouvernement provisoire.

CHAPITRE VIII.

Premiers temps de ma direction générale des postes. — Visite de Blücher. — Souvenirs d'Hambourg. — Longue conversation. — Blücher dans le cabinet de Napoléon à Saint-Cloud. — Ma maison de Saint-Cloud préservée du pillage. — Ma réception chez le roi de Prusse. — Réception de Berthier. — Clarke est admonesté devant nous par le roi de Prusse. — Arrivée de Bernadotte à Paris. — Son amitié pour moi n'a pas changé. — Longue conversation avec le prince royal de Suède. — Moreau jugé par Bernadotte. — Souvenirs de Bernadotte et de Napoléon. — Erreur à leur égard et fortunes opposées. — Le titre de prince de Ponte-Corvo dédaigné. — Irritation de Napoléon. — Conférences de l'empereur avec M. de Champagny. — Résultats d'un avertissement.

A peine entré dans l'exercice de mes fonctions de directeur général des postes, sous le gouvernement provisoire, je fus bien surpris, le deux d'avril au matin, de voir entrer dans mon cabinet un officier général prussien, que je reconnus tout de suite pour être le général Blücher. Il avait commandé l'armée prussienne dans la bataille qui eut lieu aux portes de Paris. En entrant, il me dit : « Monsieur, j'ai regardé comme un de mes

premiers devoirs, en entrant à Paris, de venir vous remercier des égards que vous avez eus pour moi à Hambourg. Quoiqu'il y ait huit ans que je n'aie eu l'honneur de vous voir, après avoir été fait prisonnier à Lubeck, le souvenir de vos bons procédés n'a pu s'effacer de ma mémoire. Pourquoi n'ai-je pas su plutôt que vous étiez à Paris? pourquoi ne l'ai-je appris qu'en voyant la liste des membres du gouvernement provisoire? Je puis vous assurer que si j'en avais été plus tôt informé, la capitulation aurait eu lieu sans coup-férir, et il y aurait eu bien du sang d'épargné! — Sur quel motif, général, lui dis-je après l'avoir remercié de l'obligeance de sa démarche, sur quels motifs pouvez-vous baser l'assurance que vous me donnez? — Mon Dieu! si j'avais pu savoir que vous fussiez à Paris, je vous aurais fait prier de venir me voir; je vous aurais donné une lettre pour le roi de Prusse. Ce prince qui connaît bien les moyens des alliés vous aurait, j'en suis sûr, donné les moyens de faire décider une suspension d'armes avant que le voisinage de Paris fût devenu le théâtre de la guerre. — Mais, repris-je, malgré toute la bonne volonté des alliés, il eût été bien difficile d'empêcher une résistance; le caractère français irrité encore par ses revers, y eût apporté des obs-

tacles insurmontables. — Mais, bon Dieu! on vous aurait prouvé que cela ne pouvait servir à rien et que vous aviez affaire à des masses. — Je pense, général, que vous avez raison, mais les Français voudront toujours sauver l'honneur. — Je le conçois, mais n'avez-vous pas assez de gloire? — La susceptibilité française l'aurait cru flétrie, si Paris eût été occupé sans défense. Au surplus, l'approbation que vous donnez à ma conduite à Hambourg est pour moi d'un grand prix en cette circonstance; car elle me fait espérer que vous aurez à Paris la même modération que j'eus alors; le temps est passé où il était permis de dire, malheur aux vaincus. — Oui, vous avez raison. Pourtant, ajouta-t-il en souriant, vous savez qu'on nous appelle les barbares du Nord! — Eh bien, général, répliquai-je sur le même ton, l'occasion est bonne pour prouver que cette désignation n'est qu'une calomnie. »

Telle fut la conversation que j'eus avec Blücher, dans le cabinet de l'hôtel des postes, et cette première année, rien ne démentit les bonnes dispositions dont il m'assura que les alliés étaient animés. L'année suivante il ne tint pas la même conduite envers Paris, mais au moins, j'eus encore alors la preuve personnelle que les senti-

mens de reconnaissance qu'il m'avait témoignés, ne s'étaient pas éteints en lui, circonstance que je vais raconter ici quoiqu'elle se rapporte à la seconde restauration. A cette époque, Blücher, comme on le sait, établit son quartier-général dans le château de Saint-Cloud. J'étais absent de Paris. Lorsque j'y revins, j'appris que Blücher, ayant été informé que je possédais une belle maison à Saint-Cloud, avait donné l'ordre de n'y placer aucun logement militaire, et en effet, je retrouvai ma maison telle que je l'avais laissée. Satisfait, comme je devais l'être, de ce souvenir et de cette attention, je crus devoir aller le remercier, et, ayant été annoncé, je fus immédiatement introduit dans son cabinet. Quel cabinet, grand dieu! celui même où j'avais tant de fois travaillé avec Napoléon. Mon prisonnier de Hambourg dans le cabinet où avaient été méditées tant, et de si grandes choses! Quelle leçon je reçus alors sur la fragilité des grandeurs humaines! Et que, moi-même, quand je vis Blücher, à l'hôtel des postes, lors de la première visite dont j'ai parlé, j'étais loin de prévoir qu'un an après je la lui rendrais à Saint-Cloud! C'était bien assez des revers de 1814, sans qu'ils fussent suivis des désastres et de la honte de 1815.

Quelques jours après la visite de Blücher, j'eus l'honneur d'être reçu en audience particulière par son souverain qui, comme on l'a vu précédemment, avait bien voulu m'adresser une lettre de félicitations sur ma conduite à Hambourg. Je fus reçu à cette audience en même temps que le maréchal Berthier et Clarke, à l'hôtel d'Eugène, que le roi de Prusse occupait à Paris rue de Bourbon, et je ne conçois pas comment, en parlant de cette visite dans le temps précédent, j'en ai indiqué le lieu aux Tuileries. Ce serait une faute de la part d'un autre, mais de ma part, elle est excusable peut-être; ces Tuileries ont si souvent occupé ma pensée, qu'il n'est pas étonnant que le nom en soit tombé par mégarde de ma plume.

Berthier, Clarke et moi, nous attendîmes quelques minutes dans le salon; et lorsque Frédéric-Guillaume sortit de son cabinet pour nous recevoir, je remarquai sur sa physionomie quelque embarras et un certain air de sévérité, ce qui me fit penser qu'il venait d'étudier son rôle, comme les grands personnages ont assez l'habitude de le faire dans de pareilles circonstances.

Berthier était placé le premier; ensuite venait Clarke, puis moi. D'après cette disposition, le roi de Prusse s'arrêta d'abord devant Berthier, et

lui dit avec noblesse, et même avec un peu d'émotion : « Monsieur le maréchal, j'eusse préféré « recevoir votre visite à Berlin, comme voyageur, « à la recevoir ici. Mais, que voulez-vous ? Vous « le savez; la guerre a ses chances heureuses et « ses chances malheureuses. Vos troupes sont « braves et bien commandées, mais vous ne pou- « viez plus résister au nombre. Je vous assure que « ce n'est pas l'amour des conquêtes qui a amené « les alliés en France, mais la nécessité sentie par « eux de venir arracher une paix qui n'avait ja- « mais de durée, quels que fussent les sacrifices « consentis par les vaincus. L'Europe entière s'est « armée contre l'empereur, pour en finir avec lui; « la patience a ses bornes. Vous avez, monsieur le « maréchal, passé bien du temps à la guerre en « Allemagne. J'ai du plaisir à vous dire que « l'on n'y oubliera jamais votre conduite, votre « justice et votre modération dans ces temps de « malheur. »

Berthier se confondit en remercimens, en recevant cet éloge qu'en effet il méritait; car, s'il avait peu d'esprit, un caractère faible et quelques ridicules, ce n'était pas un homme méchant, et je puis assurer que j'ai eu constamment des preuves de ses bons procédés envers les vaincus.

Après les salutations de Berthier, le roi de Prusse se tourna vers Clarke, et je vis sur sa figure, que je ne perdais pas de vue, une vive expression de mauvaise humeur : « Quant à vous, « monsieur le général, lui dit-il, je ne puis vous « en dire autant qu'à monsieur le maréchal. Les « habitans de Berlin se souviendront long-temps « de votre gouvernement. Vous avez étrangement « abusé de la victoire, et porté au-delà des bornes « les mesures de rigueur et les vexations. Vous « avez rendu le système continental plus odieux « encore qu'il ne l'était par lui-même. Je ne vous « dissimulerai pas, monsieur le général, que « l'on a beaucoup à se plaindre de vous en Prusse. « Je sais que vous aviez des ordres sévères, mais « vous n'avez montré aucune modération dans « leur exécution. Vous avez porté à l'excès la « violation du secret des lettres. Si j'ai un conseil « à vous donner, c'est de ne jamais retourner en « Prusse. »

J'étais vivement peiné d'entendre le roi de Prusse apostropher ainsi devant deux témoins un homme avec lequel je n'avais jamais il est vrai cherché à établir des rapports intimes, mais enfin avec lequel j'avais été si long-temps en relation de travail et d'affaires publiques, et qui, bien que faible

par nature et flatteur par faiblesse, était, comme homme privé, un excellent homme. Le roi de Prusse avait prononcé les paroles que je viens de rapporter d'une voix forte et d'un ton tellement animé, que Clarke en fut comme atteré et ne put prononcer qu'avec peine quelques mots inintelligibles, sans liaisons et sans suite, ce dont, au reste, Frédéric-Guillaume ne s'aperçut pas, car en prononçant les derniers mots il se retourna immédiatement de mon côté. « Ah! me dit-il, en changeant « tout-à-coup le son de sa voix et *rasserenando si*, « comme disent les Italiens. Ah! M. Bourrienne, « je suis bien aise de vous voir, et j'en profite pour « vous répéter ce que je vous ai déjà écrit de Kœ- « nisberg, lorsque j'y résidais. Vous avez témoigné « à tous les Allemands qui ont eu recours à vous « toute la protection qui dépendait de vous. Vous « avez autant que possible adouci leur sort. J'ap- « prenais avec joie tout ce que vous faisiez pour les « Prussiens que le sort des armes refoulait à Ham- « bourg. J'aime à vous dire devant ces deux mes- « sieurs que si tous les agens français avaient pensé « et agi comme vous, nous ne serions probable- « ment pas ici. »

Je témoignai par une profonde salutation combien j'étais pénétré des paroles obligeantes que le

roi de Prusse venait de m'adresser, et ce monarque après nous avoir salués se retira. Quelque satisfait que je dusse être de l'accueil personnel que je venais de recevoir, je souffrais réellement pour Clarke, car je ne connais rien de plus pénible que de voir humilier un homme en sa présence. Le pauvre général était tellement décontenancé, que Berthier et moi nous fûmes obligés de le prendre chacun par un bras pour le soutenir sur le grand escalier qu'il ne descendait qu'en chancelant. L'inconcevable sortie d'une tête couronnée contre un général qui avait sans doute eu des torts graves dans l'exécution trop acerbe des ordres qu'il avait reçus m'a paru depuis avoir influé sur l'état moral assez faible de Clarke, et je ne serais pas surpris que cette violence royale ait contribué autant que sa destitution du ministère de la guerre, à hâter la fin prématurée de ses jours, quoiqu'on ne l'ait attribuée dans le temps qu'à cette dernière disgrâce.

Puisque dans ce chapitre, j'ai parlé jusqu'ici de grands personnages étrangers que les chances de la guerre avaient amenés en France après l'occupation de Paris, je le continuerai sur le même ton, mais en changeant de personnage, et il s'agira d'un homme dont j'ai déjà beaucoup parlé, qui n'était pas un

étranger pour moi et pour lequel j'avais un sincère attachement, Bernadotte, prince royal de Suède.

M. le comte d'Artois avait fait, comme on va le voir, son entrée à Paris le douze d'avril; ce fut peu de jours après que Bernadotte y arriva. Sa position était fausse puisque la force des choses avait fait évanouir les espérances qu'il avait pu concevoir dans son entrevue à Abo avec l'empereur Alexandre. D'ailleurs on l'avait représenté dans quelques pamphlets officiels comme traître à la France, et il y avait dans quelques adorateurs de notre gloire isolée une certaine exaspération que l'inconstance de la fortune rendait peut-être excusable et que l'on fit injustement retomber sur Bernadotte. Je me rappelle même que Napoléon, avant d'être déchu de son pouvoir, avait fait faire une sorte de protestation nationale de la police contre le prince royal de Suède. Ce prince avait conservé dans la rue d'Anjou un hôtel que sa femme habitait. On y entendit vociférer ces mots: « A bas le traître! à bas le parjure! » Mais ce mouvement n'eut aucune suite, car on n'en attendait pas autre chose qu'un outrage né d'un esprit de petite vengeance.

Pendant le temps que Bernadotte resta à Paris,

je le vis tous les jours. Il ne me dissimula que faiblement l'espoir qu'il avait conçu de gouverner la France, et j'acquis, dans les nombreuses conversations que nos occupations respectives nous permirent d'avoir ensemble, la conviction de ce que j'avais toujours pensé, sans qu'il me l'ait dit formellement, qu'il avait des vues sur la succession de Napoléon. On a vu quelle fut, à ce sujet, l'opinion triomphante de M. de Talleyrand auprès de l'empereur Alexandre. Depuis le jour où j'avais rencontré le général Reynier chez le duc de Rovigo, mes fortes présomptions s'étaient tellement changées en certitudes à cet égard, que je le dis à Bernadotte, et, pressé enfin dans ses derniers retranchemens, il ne mit plus à sa confiance en moi la seule restriction qu'il y apportait encore, et me confirma dans tout ce que je savais de l'entretien d'Abo. Je m'expliquai facilement l'intérêt que l'empereur Alexandre avait pris à l'avènement de Bernadotte au pouvoir en France; car alors la Finlande aurait pu rester à la Russie comme prix de l'appui qu'elle avait accordé à une dynastie nouvelle, et en même temps cette puissance envahissante aurait gardé pour elle la Norwège, au lieu de la donner comme dédommagement à la Suède, et c'aurait encore été le prix de la pro-

tection qu'elle aurait rendue à l'ancienne famille des rois de Suède, et c'était de la politique toute normande; la Russie y aurait gagné des deux mains.

Je demandai à Bernadotte ce qu'il pensait des projets qu'on avait supposés à Moreau, et s'il était vrai qu'il eût eu en lui un compétiteur, et que Moreau enfin eût aspiré à l'honneur dangereux de gouverner la France. « Ces bruits, me répondit le « prince royal de Suède, ne sont nullement fon- « dés : je puis vous assurer du moins que dans les « conversations que j'ai eues avec l'empereur « Alexandre, ce souverain ne m'a rien dit qui « pût donner aucun crédit à cette supposition. « Ce que je sais, c'est que l'empereur de Russie a « désiré de se servir des talens militaires de Moreau « dans la grande lutte qui s'était engagée, et faciliter « au général exilé sa rentrée dans sa patrie, dans « l'espoir que, l'issue de la guerre étant heureuse, « il y retrouverait des honneurs et des droits dus à « ses services passés. »

Après m'avoir ainsi instruit de la véritable position qu'avait eue Moreau auprès de l'empereur Alexandre, Bernadotte m'avoua l'étonnement que lui avait causé le rappel des Bourbons. Il n'avait pas cru, m'assura-t-il, que la nation française cé-

derait si tôt et si promptement à la proposition de les reprendre pour souverains, et je fus, j'en conviens, surpris que Bernadotte, avec tout l'esprit qu'on lui connaît, eût l'air de croire que les nations sont pour quelque chose dans les changemens de gouvernement. Le prince royal de Suède ne me cacha pas non plus, qu'il était venu à Paris pour sonder le terrain, mais que dès le premier moment, à l'accueil froid qu'il avait reçu de ses anciens frères d'armes, il avait vu qu'il n'y avait rien à faire pour lui, quand même il n'y aurait pas eu de parti pris.

Bernadotte, pendant son séjour à Paris, me donna les mêmes témoignages d'amitié que j'en avais éprouvés à Hambourg. Un jour je reçus de lui la lettre suivante, datée de Paris :

« Monsieur le conseiller d'État de Bourrienne, « le roi mon souverain m'ayant laissé la libre dis- « position de quelques croix de *l'Étoile polaire*, « je ne crois pas pouvoir faire un plus digne usage « de l'autorisation dont sa majesté a daigné m'ho- « norer, qu'en vous créant chevalier de cet ordre. « Je me félicite de pouvoir ainsi rendre justice à « votre mérite, et d'avoir une occasion pour vous « donner ce témoignage de mon estime parti-

« culière. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mon-
« sieur le conseiller d'État de Bourrienne, en sa
« sainte et digne garde; étant votre affectionné :

« CHARLES-JEAN. »

Je fus, j'en dois convenir, beaucoup plus satisfait de cette marque de souvenir et d'amitié de Bernadotte, que de la croix de l'étoile polaire elle-même; j'avais été trop souvent dans les coulisses du gouvernement, pour que ces sortes de décorations pussent encore produire sur moi quelque illusion.

Quoi qu'il en soit, Bernadotte, peu content de son séjour à Paris, malgré l'amitié que lui témoigna constamment Alexandre, n'y resta que quelques jours, et repartit pour la Suède, après avoir pris congé du comte d'Artois. Je ne le revis pas après cette visite d'adieux, de sorte que je n'ai pu savoir quel fut l'objet de la conversation qu'eurent ensemble ces deux princes. Certes, je n'ai jamais pensé que l'on dût remettre à Bernadotte les rênes du gouvernement français; et quand j'ai eu, à cette époque, l'occasion d'en parler dans des réunions politiques, l'amitié que je lui avais vouée et que je lui conserverai toujours, ne

m'a jamais fait parler en sa faveur, car je comprenais et il sentait lui-même la fausseté de sa position. C'était à tort, du moins à mon avis, qu'on l'accusait d'avoir figuré dans la coalition. Suédois, il devait combattre contre tous les ennemis de la Suède; mais le préjugé contraire n'en était pas moins vivant dans la multitude qui ne voyait en lui qu'un maréchal de l'empire. Bernadotte n'était plus français tandis que Moreau l'était encore, bien qu'il eût pris les couleurs de la Russie, et voilà pourquoi l'impartiale histoire placera ces deux généraux célèbres à une énorme distance l'un de l'autre; l'un a vaincu pour sa patrie adoptive, et l'autre a succombé en combattant contre sa seule patrie.

Comme il est probable que je n'aurai plus guère à parler de Bernadotte, j'en dirai encore ici quelques mots à l'occasion de son dernier séjour à Paris, car on sait qu'il n'y revint pas en 1815. Depuis cette époque même, j'ai vu que c'était une erreur généralement accréditée que Bernadotte était une créature de Napoléon; sans doute, les personnes qui, ayant lu mes Mémoires, auront pris la peine de rapprocher les faits qui concernent ce roi de fortune, ne partagent déjà plus cette erreur. Cependant, j'ajouterai encore quel-

ques autres faits qui me reviennent à la mémoire, et qui me semblent de nature à trancher net la question. Sans doute on a pu croire sur les apparences que Bernadotte, maréchal de l'empire, puis prince de Ponte-Corvo, ait dû tout à l'empereur. Il n'en est pas moins vrai que la fortune de Bernadotte fut presque toujours en opposition avec celle de Napoléon, et il n'en est pas moins vrai surtout que Napoléon n'aida en rien l'élévation de Bernadotte au rang de prince royal de Suède. On doit se rappeler que peu s'en fallut, au contraire, que le nouveau prince royal ne dût à Napoléon sa propre ruine et celle des états qu'il était appelé à gouverner, et je ne reviendrai pas sur tout ce que j'ai dit de son séjour à Hambourg, où ses heureuses qualités lui avaient dès longtemps créé un parti parmi les Suédois.

Mais, voici un fait que je ne crois pas exactement connu et dont je puis garantir l'authenticité. Lorsque le duc de Cadore, alors ministre des affaires étrangères, annonça à l'empereur la nomination du prince de Ponte-Corvo au second rang du royaume de Suède: « Ah! ah! ils l'ont nommé, dit l'em-« pereur, c'est bien.... c'est bien.... ils pouvaient « faire un meilleur choix... mais enfin, je ne veux « pas m'opposer à sa fortune... il ne peut pas s'en

« aller les mains vides ; qu'on lui donne deux « millions. »

Une circonstance imprévue rompit tout à coup cette apparence de bonne intelligence entre l'empereur et le prince royal de Suède : celui-ci fit entendre, avec raison selon moi, que le titre de prince de Ponte-Corvo n'était pas compatible avec son nouveau titre, que c'était relever de l'empire français. Or comme on sait qu'à cette époque Napoléon aspirait à voir tous les rois de l'Europe revêtus des grandes charges de sa couronne, il fut, comme on peut le croire, vivement irrité en apprenant cette nouvelle. Je ne sais par qui elle lui fut transmise, étant alors à Hambourg et n'ayant appris ces faits que depuis mon retour. Mais M. de Champagny doit le savoir, car l'empereur fit appeler immédiatement ce ministre : « Qu'est-ce que c'est que cela, lui dit-il avec em- « portement ?... que veut-il donc, Bernadotte ?... « qu'est-ce que c'est que cette manie de Suédois, « d'être Suédois ?... combien sont-ils donc, ces « Suédois ?... je veux en finir et ne plus entendre « parler de cela. M. de Champagny, vous écrirez « dans ce sens. »

Voici maintenant qui peut donner une idée du degré d'irritation que les nobles scrupules du

prince royal de Suède avaient causé à Napoléon. Deux jours après l'empereur demanda à M. de Champagny s'il avait écrit. « Oui, Sire. — Mais, « avez-vous bien écrit tout ce que je voulais? — « Je le crois, Sire. — Eh bien voyons la dépêche. » Napoléon se mit à la lire, et il est à remarquer qu'il ne faisait presque jamais de demandes semblables. Quand il en eut achevé la lecture : « Ce « n'est pas cela, dit-il avec vivacité; c'est trop « doux; je vous ai dit que je voulais en finir et ne « plus m'occuper de ces deux ou trois millions « de Suédois. »

Bernadotte ne me parla pas de cette circonstance et je n'allai point au devant d'une pareille confidence. Mais qui pourrait douter que cet *avertissement*, n'ait puissamment contribué au parti qu'il avait pris lors de la campagne de Moskow, et qui, de proche en proche, l'avait amené dans les murs de Paris.

CHAPITRE IX.

Retour des commissaires de l'empereur auprès d'Alexandre. —Ma présence chez M. de Talleyrand.—Seconde conférence d'Alexandre avec les maréchaux. — Présence du roi de Prusse. — Détermination inébranlable des alliés. —Armistice de quarante-huit heures. — Galanterie d'Alexandre pour Macdonald, réponse du maréchal.— Fontainebleau compris dans les limites des alliés. — Amitié d'Alexandre pour Napoléon. — Départ d'Alexandre, et M. Pozzo di Borgo. — Dernière revue de Bonaparte avant ses adieux. — Les maréchaux à Fontainebleau et nécessité d'une abdication pure et simple. — Confiance de l'empereur en Macdonald. — Retour à Paris, et adhésion de Ney. — Macdonald revenu seul à Fontainebleau. — Singulier état de l'empereur. — Apparences d'empoisonnement et doutes à cet égard. — Profonde rêverie de Bonaparte. — Conversation intéressante entre l'empereur et le maréchal. — Le sabre de Murad-Bey et noble récompense. — Les derniers adieux. — L'empire antidaté. — Abdication pure et simple de Napoléon. — Noble adhésion de Macdonald. — Singulier rapprochement de dates.

On a vu quel avait été le résultat de la mission

des maréchaux relativement à la régence; aussitôt que Marmont les eut quittés pour se rendre à Versailles, les trois commissaires de leur côté s'étaient rendus en toute hâte auprès de l'empereur Alexandre pour connaître sa résolution, avant qu'on eût pu l'informer du mouvement des troupes de Marmont. Je vins moi-même dans la matinée à l'hôtel de M. de Talleyrand, et ce fut là que j'appris comment nos espérances s'étaient changées en réalité; la question était tout à fait tranchée. Alexandre s'était rendu à pied à six heures du matin chez le roi de Prusse, rue de Bourbon, et ces deux souverains revenus ensemble chez M. de Talleyrand s'y trouvaient l'un et l'autre quand les commissaires de l'empereur y retournèrent. A cette occasion je ferai remarquer une grave erreur qui a peut-être été mise en avant de bonne foi, mais que je ne puis me dispenser de rectifier: on a dit que les alliés ne voulurent plus traiter avec Bonaparte et sa famille lorsque seulement ils eurent appris que le camp d'Essonne étant levé, Napoléon se trouvait à découvert dans sa résidence à Fontainebleau. Il suffit d'une seule observation pour faire tomber cette erreur devant la vérité; Marmont n'apprit que le cinq au matin le mouvement de ses troupes, et c'était dans la nuit

précédente qu'Alexandre avait déclaré qu'il consulterait le roi de Prusse; ce qui équivalait à un refus formel mais plus poli, de traiter avec Bonaparte ni aucun membre de sa famille, conformément à la déclaration antérieure d'Alexandre.

Les maréchaux et le duc de Vicence ayant donc été admis en présence des deux souverains, ce fut Alexandre qui prit la parole et dit que la régence était impossible. « Voyez, messieurs, ajouta « Alexandre, ce que j'ai pu faire conjointement « avec mes alliés; depuis trois jours Paris s'est pro- « noncé; il arrive des adhésions de toutes parts. « Si l'armée formait des vœux contraires elle au- « rait dû au moins nous les faire connaître plus « tôt. — Sire, objecta Macdonald, je ferai obser- « ver à votre majesté que cela était impossible « puisqu'aucun des maréchaux n'était à Paris. Qui « aurait pu prévoir que les choses prendraient une « pareille tournure? pouvions-nous prévoir qu'un « mal entendu, une terreur mal fondée feraient « partir d'Essonne les troupes du duc de Raguse « qui vient de nous quitter à l'instant même pour « les faire rentrer dans le devoir. » Ces paroles n'ayant rien changé à la détermination des souverains, il fallut songer à s'occuper de l'abdication pure et simple de Napoléon.

Avant d'aborder cette grave question, les maréchaux ne quittèrent point l'empereur Alexandre sans lui demander un armistice de quarante-huit heures, temps indispensable pour négocier auprès de Napoléon l'acte de son abdication. Cet objet n'éprouva aucune sorte de difficulté, et l'empereur Alexandre eut même la galanterie en montrant à Macdonald la carte des environs de Paris, de lui présenter un crayon en lui disant : « Tenez, « M. le maréchal, marquez vous-même les limites « des deux armées. — Non, Sire, lui répondit le maré- « chal, nous sommes de malheureux vaincus, c'est « à vous qu'il appartient de tracer la ligne de dé- « marcation. » Alexandre fixa pour limites la Seine, dont la rive droite serait occupée par les alliés, et la rive gauche par les troupes françaises; mais cela donna lieu à une discussion d'où il résulta que l'on reconnut l'impossibilité de cette délimitation; on observa qu'elle aurait l'inconvénient de couper Paris en deux, et il fut convenu que la ligne tournerait seulement Paris. J'ai su depuis que, par une singulière supercherie, sur la carte qui fut envoyée à l'état-major autrichien, pour faire connaître à Schwarzenberg les limites définitivement arrêtées, on avait compris dans la ligne Fontainebleau où était le quartier-général de l'em-

pereur ; les Autrichiens tenaient à cette indication si bien, que le maréchal Macdonald fut obligé de s'en plaindre à Alexandre qui fit lever toutes les difficultés.

Lorsqu'il fut question de l'abdication, conformément aux instructions qu'il avait reçues, le maréchal Macdonald lui ayant dit que Napoléon ne voulait rien pour lui : « Assurez-le, reprit Alexandre, « que, pour ce qui le concerne, il aura un sort « digne du rang qu'il a occupé ; dites-lui bien que « s'il veut habiter mes États, il y sera bien reçu. « quoiqu'il y ait porté la désolation ; que je me « souviendrai toujours de l'amitié qui nous unis- « sait ; il aura l'île d'Elbe *ou autre chose.* »

Ayant pris congé de l'empereur Alexandre, le cinq d'avril, les commissaires de Napoléon se disposèrent à retourner à Fontainebleau pour y rendre compte de leur mission. Je dirai tout-à-l'heure comment ils furent reçus, et ce qui se passa à Fontainebleau, mais je dois commencer par rappeler que ce même jour je vis Alexandre, et qu'il me parut soulagé d'un grand poids de ce que l'affaire de la régence était terminée sans qu'il y eût à y revenir ; j'appris même qu'il s'était déterminé à quitter Paris pour quelques jours, et que, remettant ses pouvoirs à M. Pozzo di Borgo,

nommé par lui son commissaire auprès du gouvernement provisoire, il adressa la lettre de créance que l'on va lire à l'ami ou compatriote de Bonaparte :

» En m'éloignant de Paris, j'ai pensé qu'il était « nécessaire de pourvoir aux moyens d'établir « les relations les plus suivies et les plus fré- « quentes avec le gouvernement provisoire ; « j'ai, à cet effet, nommé mon général-major, « Pozzo di Borgo, pour résider auprès de lui en « qualité de commissaire-général. Je vous invite, « messieurs, à ajouter foi à tout ce qu'il sera dans le « cas de vous dire de ma part, et à me transmettre par « son entremise, toutes les communications que « vous auriez à me faire. Il jouit de ma confiance, « et la justifiera sûrement encore dans cette oc- « casion, en ne négligeant aucun des moyens de « cimenter les rapports de paix si heureusement « établis entre la Russie et la France. »

» Recevez, messieurs, l'assurance de mon estime.

« ALEXANDRE. »

Ce même jour cinq avril, Napoléon passa encore une revue de ses troupes dans la cour de

Fontainebleau; il remarqua quelque froideur parmi ses officiers et même dans les rangs de ses soldats, que l'on a vus, dans ce que j'ai dit précédemment, témoigner tant d'enthousiasme à la revue du deux d'avril; ce calme le glaça au point qu'il ne resta que quelques minutes à la parade et rentra ensuite dans ses appartemens. Cette circonstance n'est pas d'une grande importance, au milieu de tout ce qui se passait alors; j'ai cru cependant devoir la recueillir parce que ce fut la dernière fois qu'en 1814 Napoléon parut devant son armée, jusqu'au jour de ses adieux. Il dut donc se trouver bien averti du mécontentement général puisque ses soldats eux-mêmes l'exprimaient par un silence auquel il n'était pas accoutumé, et sans doute il était déjà tourmenté par de pénibles réflexions lorsque, dans la nuit du cinq au six, ou si l'on veut le six, entre minuit et une heure du matin, le maréchal Ney, le maréchal Macdonald et Caulaincourt arrivèrent à Fontainebleau pour rendre compte à l'empereur de l'issue de leur mission et des dispositions d'Alexandre au moment où ils l'avaient quitté. Le maréchal Ney porta la parole le premier pour annoncer à Bonaparte que l'on exigeait de lui une abdication pure et simple, sans autre condition que sa sûreté personnelle qui

lui était garantie. Le maréchal Macdonald et le duc de Vicence lui parlèrent dans le même sens en employant cependant des formes plus douces que celles de Ney qui connaissait moins l'art des ménagemens du langage. Quand le maréchal Macdonald eut fini de parler, Napoléon lui dit avec quelque émotion : « Je sais, maréchal, tout ce « que vous avez fait pour moi, avec quelle chaleur « vous avez plaidé la cause de mon fils. Ils veulent « mon abdication pure et simple!... Eh bien!... « c'est vous que je charge de nouveau de mes « pouvoirs; vous irez défendre mes intérêts et ceux « de ma famille. » Après un moment de silence: « Maréchal, dit encore Napoléon à Macdonald, « où irai-je? » Alors Macdonald rendit compte à l'empereur de ce que lui avait dit Alexandre dans l'hypothèse où il voudrait habiter la Russie; et ajouta : « Sire, l'empereur de Russie m'a dit qu'il « vous destinait l'île d'Elbe, ou *autre chose*. — Ou « autre chose! reprit vivement Napoléon... mais, « quelle est cette autre chose? — Sire, je ne sais. « — Ah! c'est sans doute l'île de Corse qu'il n'a « pas voulu nommer pour éviter le quolibet. « Maréchal, je m'en remet à vous. »

Je puis garantir l'exactitude des faits que je viens de rapporter et des paroles même qui furent

échangées dans ces grandes circonstances; car tout ce que je raconte ici je l'ai entendu dire aux personnages élevés qui y furent acteurs et interlocuteurs, et il y a long-temps que ces détails sont écrits. Je sus aussi que d'abord Napoléon avait témoigné un peu d'humeur, il avait encore tâté la possibilité de marcher sur Paris, mais il mit dans l'expression de son mécontentement moins de vivacité qu'on aurait pu le redouter, ce qui était encore un trait de son caractère qui le portait à prendre assez facilement une détermination quand il pouvait conserver une arrière pensée, car, pour lui, traiter n'a jamais été conclure.

Les maréchaux revinrent à Paris aussitôt que Napoléon leur eut donné de nouveaux pouvoirs; mais en arrivant le maréchal Ney envoya son adhésion au gouvernement provisoire, de sorte que lorsque Macdonald retourna à Fontainebleau, où était resté Caulaincourt, pour porter à Napoléon le traité définitif[1] des alliés avec lui, le maréchal Ney ne revint pas à Fontainebleau, et j'ai su que l'empereur avait témoigné sa surprise et son mécontentement de son absence. Ney, tous ses amis

[1] Voir ce traité à la fin de ce volume, aux notes et éclaircissemens historiques.

s'accordent à en convenir, dépensait toute son énergie sur les champs de bataille et manqua souvent de résolution hors des combats, aussi ne fus-je pas surpris en le voyant venir à nous avant quelques autres de ses camarades. Quant à Macdonald, il est doué d'une de ces âmes généreuses sur lesquelles on peut d'autant plus compter que l'on a eu des torts envers elles; Napoléon en fit alors l'épreuve. Macdonald revint donc seul à Fontainebleau, et lorsqu'il entra dans la chambre de l'empereur, il le trouva assis dans un petit fauteuil devant sa cheminée; Napoléon avait pour tout vêtement une redingote de bazin blanc; ses pieds étaient nuds dans ses pantoufles; il avait les coudes appuyés sur ses genoux et la tête soutenue par ses deux mains. Il était immobile, semblait absorbé dans de profondes réflexions. Deux personnes seules étaient avec lui, le duc de Bassano, un peu éloigné de l'empereur, et Caulaincourt qui était auprès de la cheminée. La rêverie dans laquelle il était plongé était telle que le bruit que fit le maréchal Macdonald en entrant ne l'en arracha pas, et que le duc de Vicence fut obligé de le prévenir de la présence du maréchal. « Sire, lui « dit Caulaincourt, c'est le duc de Tarente qui « vous apporte à signer le traité qui doit être ra-

« tifié dans la journée de demain. » Alors, l'empereur, comme s'il fût sorti d'un sommeil léthargique, se retourna du côté de Macdonald et lui dit seulement ces mots: « Ah! c'est vous, maréchal. » Napoléon avait la figure tellement changée, que le maréchal, frappé de ce changement, ne put s'empêcher de lui dire dans un premier mouvement: « Mais, Sire, votre majesté est donc indis-« posée! — Oui!... j'ai passé une bien mauvaise « nuit. [1] »

L'empereur resta encore assis pendant un instant, puis, se levant, il prit le traité des mains du maréchal, le lut sans faire d'observations, le signa, et le lui remettant, revêtu de sa signature, il lui dit : « Je ne suis plus assez riche pour ré-

[1] C'est dans la nuit qui précéda le retour du maréchal Macdonald à Fontainebleau que l'on assure que Napoléon tenta de s'empoisonner; mais comme je n'ai aucun détail certain sur cette tentative d'empoisonnement, et que je ne veux parler que de ce dont je suis sûr, je m'abstiendrai de donner, comme quelques personnes l'ont fait, des conjectures toujours hasardées sur un fait de cette gravité et que Napoléon a rejeté bien loin dans les conversations de Sainte-Hélène. La seule personne qui puisse lever les doutes qui existent à cet égard est Constant, qui, m'assura-t-on, n'avait pas quitté Napoléon de la nuit.

« compenser vos derniers services. — Vous le sa-
« vez, Sire, l'intérêt ne m'a jamais guidé. — Je le
« sais; je vois maintenant comme on m'avait trompé
« sur votre compte; je vois aussi les desseins de
« ceux qui m'avaient prévenu contre vous! — Sire,
« je vous l'ai déjà dit, depuis 1809 je suis à vous
« à la vie, à la mort! — C'est vrai; mais puisque
« je ne puis plus vous récompenser comme je le
« voudrais, je veux au moins qu'un souvenir,
« bien faible à la vérité, puisse vous rappeler sans
« cesse que je n'oublierai jamais ce que vous avez
« fait pour moi. » Alors se tournant vers Caulain-
court : » Vicence, lui dit Napoléon, allez de-
« mander mon sabre qui me fut donné par Mu-
« rad-Bey en Égypte, et que je portais à la
« bataille du Mont-Thabor. » Constant ayant
apporté le sabre, l'empereur le prit des mains
de Caulaincourt, et le remettant au maré-
chal : « Voilà, mon digne ami, lui dit-il, une ré-
« compense qui, je crois, vous fera plaisir. » Le
maréchal le recevant des mains de l'empereur lui
répondit : « Si jamais j'ai un fils, Sire, ce sera son
« plus bel héritage, et je le garderai toute ma vie.
« — Donnez-moi la main et embrassez-moi. » A
ces mots, Napoléon et Macdonald se jetèrent avec
un enthousiasme également partagé dans les bras

l'un de l'autre, et ils se quittèrent les larmes aux yeux.

Ainsi se termina la dernière entrevue de Macdonald avec Napoléon ; et ces détails, je le répète, je les ai recueillis en 1814 de la bouche même du maréchal qui les raconta dans son salon quelques jours après avoir rapporté le traité ratifié par Napoléon. Il me montra ce sabre que je connaissais depuis long-temps, que je reconnus pour être celui que j'avais vu tant de fois au général Bonaparte, et qu'il affectionnait entre toutes ses autres armes, comme un souvenir de l'expédition d'Égypte. Seulement, je remarquai que Napoléon y avait fait graver cette inscription : *Sabre que portait l'empereur le jour de la bataille du Mont-Thabor.* Or je ne puis cacher la réflexion que me firent faire ces mots, gravés sur le présent de Murad-Bey : j'y reconnus encore un de ces traits qui n'appartiennent qu'au caractère de Napoléon. Ce titre *d'empereur*, qu'il faisait ainsi remonter à l'époque où il n'était que général de la république française, lui parut sans doute, aux temps de sa puissance, un moyen d'antidater son empire dans la postérité, comme il décorait de ses initiales les vieux monumens de la capitale.

Quoi qu'il en soit, Napoléon signa seulement

le onze d'avril à Fontainebleau, après que les clauses du traité lui eurent été garanties, son acte d'abdication ainsi conçu : « Les puissances alliées « ayant proclamé que l'empereur Napoléon était « le seul obstacle au rétablissement de la paix en « Europe, l'empereur Napoléon fidèle à son ser- « ment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses hé- « ritiers, aux trônes de France et d'Italie; et qu'il « n'est aucun sacrifice personnel, même celui de « sa vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la « France. »

Ce fut alors seulement, quand Bonaparte eut écrit de sa main et signé l'acte qu'on vient de lire, que le maréchal Macdonald envoya au gouvernement provisoire son adhésion exprimée avec autant de noblesse que de simplicité; en voici les propres termes : « Dégagé de mes sermens par « l'abdication de l'empereur Napoléon, je déclare « que j'adhère aux actes du sénat et du gouverne- « ment provisoire. » Ainsi fut terminé le règne légal de Napoléon, mais il restait encore attaché à l'exécution du traité qui eut lieu, ou qui, pour mieux dire, n'eut pas lieu, comme on le verra plus tard. Au reste il est assez digne de remarque que l'acte d'abdication de Napoléon ait été publié dans le Moniteur le douze d'avril, précisément le jour où

Monsieur, comte d'Artois, faisait son entrée dans Paris, avec le titre de lieutenant-général du royaume, titre dont l'avait revêtu Louis XVIII; jour aussi où s'accomplissait, sous les murs de Toulouse, le dernier grand fait d'armes de l'armée impériale; où les troupes françaises, commandées par Soult, vendirent cher à Wellington l'entrée du midi de la France.

CHAPITRE X.

Sentimens opposés que me cause la chute de Napoléon. — L'homme et le système de gouvernement. — Profond sujet de méditation pour les princes. — Le trésor du directoire et le trésor de Napoléon. — Argent prêté par Bonaparte au trésor public. — Le numéraire de l'Europe aux Tuileries. — Accumulation inutile et capitaux oisifs. —Faux système de finances.—Opinion générale sur l'or enfoui.—Ma désapprobation sur un arrêté du gouvernement provisoire. — Conduite de Bonaparte blâmée, imitée.— Barbarie du talion et des représailles.—Actions désapprouvées sans distinction d'hommes. — Les biens propres de Bonaparte et sa maison de famille.—Excellent arrêté du gouvernement provisoire. — Changement de système d'éducation, et les enfans rendus à leurs familles. —Acte politique et moral.—Les nominations aux Lycées et les lettres de cachet.—Les enfans enlevés et les frères séparés. — Tranquillité de Paris.—Services de la garde nationale.— Mon épée déposée. — Mes occupations aux postes.—Difficultés surmontées, et ukase de l'empereur Alexandre.

La chute de Napoléon et son abdication me firent éprouver deux sentimens bien opposés;

tout en me félicitant sincèrement de voir la fin d'un gouvernement oppresseur, je ne pus m'empêcher de souffrir des douleurs que dut éprouver Bonaparte, et jamais, plus qu'en cette circonstance, je ne distinguai l'homme de l'empereur. Ah! si cet homme eût voulu! s'il eût mis des bornes à son ambition! si la fureur de dominer l'Europe ne l'eût entraîné dans un abîme sans fond; s'il eût consacré au bonheur de la France cette surabondance de génie qu'il consacra à l'asservissement des nations et des peuples; s'il n'eût pas foulé aux pieds les droits des Français, et constamment substitué l'arbitraire à ces droits; si, du moins, après avoir usurpé le pouvoir sur les franchises nationales, il se fût voué à l'affermissement de l'ordre, sans doute il aurait conservé, au moins durant sa vie, ce trône qu'illustrèrent tant de victoires et de si vastes entreprises; et si son nom alors eût retenti avec moins d'éclat dans la postérité, de combien de bénédictions ce nom aurait été salué par les générations contemporaines! Mais le démon de l'ambition fut plus fort en lui que sa raison, et il accomplit sa destinée. Quel profond sujet de méditations, que la chute d'un homme si plein et si fort; et quelle leçon cette chute présente aux rois qui oseraient,

à son exemple, croire à la possibilité de méconnaître les droits des peuples! C'est déjà bien assez peu de chose que l'homme, sans que les gouvernemens cherchent à le ravaler encore au-dessous de sa misérable condition!

Souvent il serait juste, pour apprécier le règne d'un prince, d'examiner comment il a pris son royaume à son avénement au trône, et comment il l'a laissé à sa mort. En jugeant le règne de Bonaparte, d'après ce principe, on verrait le territoire envahi, et on le condamnerait sous ce rapport; mais il est juste, en même temps, de faire remarquer combien, par ses soins, l'ordre public avait jeté de profondes racines dans les diverses parties de l'administration. Quelles qu'aient été ses incroyables erreurs en finance, quelle différence entre la situation du trésor sous le directoire, et celle du trésor sous l'empire, où l'on vit reverdir d'anciennes branches du revenu public, telles que les contributions indirectes. J'ai dit qu'après le dix-huit brumaire on ne trouva pas dans la caisse du gouvernement de quoi payer les frais d'un courrier que le premier consul voulut expédier en Italie. Il n'en fut pas de même lors de la première des deux morts politiques que subit l'empereur, et c'est ici le lieu de parler, avec

quelques détails, de ce que j'ai su du trésor impérial.

Napoléon, ainsi que je crois l'avoir indiqué, avait accumulé plus de trois cents millions que l'on gardait dans les caves de l'aile septentrionale des Tuileries. Il y avait plus de quarante millions en or. Une grande partie de cette somme énorme fut dépensée dans la campagne de France; on fut tout surpris au mois de janvier 1814 de voir tout à coup circuler un grand nombre de pièces de cinq francs, toutes neuves encore et portant cependant le millésime de 1806. L'empereur avait prêté sur son trésor impérial soixante millions à la caisse d'amortissement et quarante millions aux droits réunis; outre cela il avait acheté une forte partie de rentes et d'actions de la banque de France. Le trente-un de mars on ne put sauver du trésor des Tuileries que vingt-huit millions en or dont dix millions même furent repris. Au milieu de la confusion qu'entraînèrent les circonstances, on reprit aussi ce qui était prêté, de sorte que l'administration après avoir dû au trésor impérial se crut créancière, et il y eut quittance.

On peut juger, d'après ce que je viens de dire du trésor de Napoléon, qu'une majeure partie du

numéraire de l'Europe continentale était venu par des routes forcées s'accumuler en France, enrichir des agioteurs militaires, et combler les caisses des Tuileries. Cet or semé ensuite dans les plaines de la Castille et dans les steppes du Volga, disparut en partie, et la France en dernière analyse, ne gagna à cette accumulation de capitaux oisifs que cinq cents millions de dettes à payer à la chute de l'empereur. Cela, j'en conviens, ne suffirait pas pour condamner le système financier de l'empire, parce que les derniers malheurs donnèrent à tout une position forcée, mais j'avoue que je n'ai jamais grossi le nombre de ceux qui ont tant vanté l'excellence de ce système. D'abord, jamais les impôts n'ont suffi aux dépenses ordinaires et extraordinaires, et dans ce cas n'était-ce pas une dérision que ce trésor immobile qui se grossissait pendant que l'on était obligé d'augmenter les impôts pour subvenir aux besoins des différentes branches des services publics. Quel fruit la nation pouvait-elle en effet tirer de ces richesses mortes, acquises au prix de son sang[1]!

[1] Je ne me livre point ici à une vaine récrimination, ce qui est fait est fait; mais de l'énorme arriéré que la France eut à payer, de la vaste indemnité qu'elle eut à partager

Tous les esprits droits, toutes les personnes surtout qui ont fait choix pour l'objet de leurs études, du mouvement des finances d'un grand empire, doivent être, ce me semble, d'accord sur ce point ; mais quel que fût l'état du trésor public lors de l'abdication de Napoléon, je n'en regardai pas moins comme la violation d'un droit sacré les reprises que le gouvernement provisoire fit exercer sur ce qui appartenait en propre à l'empereur, et puisque ces sortes d'avanies à

entre les souverains étrangers, après l'occupation de 1815, il sort une vérité assez chèrement achetée pour qu'on ne la néglige pas : c'est la puissance du crédit, ressource certaine quand on n'en abuse pas pour des dépenses inutiles, telles que la dernière guerre d'Espagne, et quand la plus scrupuleuse exactitude préside au paiement de l'intérêt des sommes prêtées.

En 1814, nous avions soixante millions de rentes, cinq pour cent ; le cours, après avoir suivi les variations de la fortune de Napoléon, était alors à cinquante-cinq : nous en avons aujourd'hui plus de deux cents millions, et le cours est presque double. Il y a crédit aujourd'hui, il n'y en avait pas alors : comparez. Beaucoup de personnes s'opposent à la diminution des impôts, qui tous sont exagérés et la plupart vexatoires. Je sais qu'en France ces impôts rentrent au trésor avec une admirable régularité. Mais au lieu d'un impôt volontaire et facile, n'est-ce pas souvent le prix de la

l'Egyptienne qu'il avait fait exercer arbitrairement sur ceux auxquels il supposait une grande fortune, et dont j'avais failli être la victime pour l'achèvement de son hôtel des affaires étrangères, avaient surtout contribué à frapper de discrédit le gouvernement impérial, c'était une singulière manière de prouver qu'il avait eu tort que d'agir envers lui comme il avait agi envers les autres.

vente en place publique de la misérable couche du pauvre et de ses pitoyables ustensiles de ménage? Tous ces partisans des impositions, tous ces ennemis du crédit, changeraient bientôt d'idée, s'ils pouvaient voir quelle est la bienfaisante puissance du crédit chez une nation forte, riche et loyale; s'ils connaissaient surtout l'incroyable misère des campagnes. Il faut l'avoir vue cette misère, mais l'avoir bien vue pour y croire. Je l'ai vue, moi; or, si j'en traçais le tableau effrayant, on le regarderait comme chargé, et il n'y aurait cependant rien que de vrai. Mais, si cette affreuse misère était connue de tout le monde, si l'on n'était plus aveuglé par le luxe scandaleux nourri par de lourdes impositions, on songerait aux moyens de soulager la génération présente, en faisant partager l'insupportable fardeau qui pèse sur elle aux générations futures. Pourquoi faut-il qu'un épais bandeau couvre toujours les yeux de ceux qui administrent nos affaires! Ils ne voient pas l'abîme qu'ils creusent, et qui les engloutira comme nous. Ils ne songent qu'au présent, ne profitent point des leçons du passé, et n'appellent point l'avenir à leur secours.

Je ne connais que la législation des barbares et le code des sauvages qui puissent reposer sur la peine du talion et les droits de représailles. Tout ce qui pouvait rester à Napoléon des arrérages de sa liste civile, tout ce qu'il avait acquis en son nom comme général, comme consul ou comme empereur, m'a toujours semblé sa propriété aussi légitime que le modeste manoir de ses pères qu'il nous avait montré avec tant de complaisance pendant notre relâche en Corse, lors de notre retour d'Égypte. Il n'est donc pas plus en moi d'approuver ceux qui ne rempliront point les clauses du traité conclu avec Napoléon, que je n'avais approuvé dans le temps ses persécutions contre Ouvrard et M. Collot, qui, eux aussi, avaient traité de bonne foi avec le gouvernement; et, il faudra bien que l'on arrive à cette vérité que, dans toutes sortes de transactions, il n'y a pas de spéculation meilleure que la bonne foi.

Ce fut donc avec peine que je vis le gouvernement provisoire prendre un arrêté d'où il résultait que les sommes emportées à Blois par l'impératrice étaient assimilées à des sommes frauduleusement enlevées, et charger un agent de les faire rentrer dans le trésor public. Les fonds qui en

étaient sortis ; rien de mieux ; mais il est à ma connaissance que ceux-ci provenaient du trésor des Tuileries sur lequel, au surplus, je ne crois pas avoir déguisé ma façon de penser.

Je ne m'arrêterai pas plus long-temps sur cet objet que je regarde comme une tache du gouvernement provisoire. J'aime bien mieux rappeler ici un autre arrêté émané en même temps de ce gouvernement. Il était ainsi conçu :

« Le gouvernement provisoire, considérant que le système de diriger exclusivement vers l'état et l'esprit militaires les hommes, leur inclination et leurs talens, a porté le dernier gouvernement à soustraire un grand nombre d'enfans à l'autorité paternelle, ou à celle de leur famille, pour les faire entrer et élever, suivant ses vues particulières, dans des établissemens publics ; que rien n'est plus attentatoire aux droits de la puissance paternelle, et que, d'un autre côté, cette mesure vexatoire s'oppose directement au développement des différens genres de génie, de talens et d'esprit que donne la nature, et dont l'ensemble varié forme la richesse morale publique ; qu'enfin la prolongation d'un pareil désordre serait une véritable contradiction avec *les principes d'un gouvernement libre*, arrête :

« Que les formes et la direction de l'éducation des enfans seront rendues à l'autorité des pères et mères, tuteurs ou familles, et que tous ces enfans, qui ont été placés dans des écoles, lycées, institutions et autres établissemens publics, sans le vœu de leurs parens, ou qui seront réclamés par eux, leur seront rendus sur-le-champ et remis en liberté. »

Cet arrêté, en date du huit d'avril, et revêtu de la signature des cinq membres du gouvernement provisoire, me parut tout à la fois un acte de bonne politique et de morale. Il était en effet de bonne politique de prouver, ou de chercher à faire croire, que la France vivrait désormais sous un gouvernement libre, et quoi de plus d'accord avec la morale, que de détruire un système odieux dont le but était de donner aux enfans des idées contraires à l'esprit de leurs parens, sans parler de l'incontestable tendance à affermir de plus en plus un gouvernement militaire, le pire de tous les gouvernemens. L'enlèvement des enfans était une sorte de conscription en herbe, un abus inouï de la force; j'en ai vu des exemples qui m'ont plus d'une fois soulevé d'indignation; J'ai vu deux frères recevoir des nominations dans des lycées, comme on recevait autrefois des

lettres de cachet ; et, par un rafinement de précaution cruelle, les envoyer dans des lycées différens, dans la crainte que, continuant à vivre ensemble, ils ne s'entretinssent dans les idées qu'ils avaient reçues au sein de leur famille. C'est surtout dans les pays annexés, en Piémont, en Hollande, et dans les départemens de la rive droite du Rhin, que l'on en agissait de la sorte ; j'en ai souvent parlé à plusieurs des membres du gouvernement provisoire, long-temps même avant que ce gouvernement existât, ou que l'on pût deviner qu'il existerait, aussi ne trouvé je point de phrases trop approbatives pour la conduite qu'il tint en cette occasion.

Les époques de transition sont toujours orageuses ; cependant, à cette époque, Paris demeura tranquille, grâce à l'excellente discipline que les chefs des armées alliées, et notamment Sacken, commandant les troupes russes, surent maintenir parmi leurs soldats, et grâce aussi aux excellens services que rendit la garde nationale de Paris, qui faisait chaque nuit des patrouilles combinées ; rarement les rapports journaliers des chefs de poste avaient à signaler des scènes de désordre, ou même de simples délits, et je ne pouvais voir avec indifférence tout le bien qui

résultait de la réunion de cette garde citoyenne, quoique mes fonctions de directeur-général des postes m'eussent contraint de déposer mon épée et mon épaulette de capitaine. J'étais en effet trop occupé pour pouvoir continuer un service où j'aurais été moins utile, car le moment approchait où il faudrait organiser sur plusieurs routes le service des postes pour l'arrivée du comte d'Artois, et ensuite celle de Louis XVIII, et des princes et princesses de sa famille. Dans les premiers momens de mon administration, j'avais été un peu effrayé de savoir toutes les routes couvertes de troupes étrangères, et surtout de Cosaques, qui, même en temps de paix, font volontiers la guerre aux chevaux, mais je dois dire que je fus merveilleusement secondé par l'empereur Alexandre. Ayant dû ma première nomination à ce prince, j'allai le trouver, et lui représentai combien ma position serait difficile, s'il n'y avait pas une sauve-garde pour les équipages et les chevaux. L'empereur comprit mes raisons, et rendit sur-le-champ un ukase, défendant, de la manière la plus sévère, de toucher aux chevaux de l'administration des postes et de porter atteinte à aucune partie du service. Cet ukase fut imprimé et affiché par son ordre à la

porte de tous les hôtels des postes ; et l'on verra plus tard comment, après le vingt mars, me trouvant dans une position plus que délicate, un des maîtres de poste de la route de Lille me témoigna sa reconnaissance pour la part qu'il avait eue dans ce service collectif.

CHAPITRE XI.

Cérémonie religieuse de la place Louis XV. — Silence remarquable. — Les uniformes étrangers. — Cérémonie toute française.— Les souvenirs et l'espérance.— Itinéraire du comte d'Artois.— Lettre de M. de Montesquiou portée par M. Sosthènes de La Rochefoucaudl.—*Monsieur* chez madame de Damas. — Le gouvernement provisoire et le conseil municipal au-devant de *Monsieur*. —Harangue de M. de Talléyrand, et un Français de plus. — Ma station sur les boulevards, et un vieux chevalier de Saint-Louis.—L'air *Vive Henri IV*. —Marche du cortége de *Monsieur*. — M. de Châteaubriand et la puissance d'une brochure. — Disposition des esprits.—Alexandre à l'Élysée-Bourbon.—Arrivée de l'empereur d'Autriche.—Mauvaises dispositions des Parisiens.— Jugement naturel du peuple.— Seconde représentation du trente et un mars, et inopportunité. — Fausse sécurité de l'impératrice. — Singulière position des souverains. — Marie - Louise à Rambouillet. — Visite des empereurs à l'impératrice. — Refus de recevoir Alexandre, et résignation. — Départ de Marie-Louise pour Vienne.

Le dix d'avril eut lieu à Paris une cérémonie dont on parla beaucoup et qui effectivement dut

paraître imposante aux amateurs de ces spectacles et à ceux qui se laissent prendre par les yeux. Dès le matin, l'infanterie de l'armée alliée occupait le côté nord du boulevard depuis l'ancien emplacement de la Bastille, jusqu'à la place Louis XV; la garde nationale était rangée en regard sur le côté en face; toutes les avenues de la place Louis XV étaient gardées de telle manière qu'aucune personne, même à pied, ne pût y pénétrer. Presque au milieu de la place s'élevait un autel de forme carrée et élevée. Les souverains alliés devaient s'y rendre avec leurs troupes pour assister à une messe célébrée selon le rite grec; comme j'avais à ma disposition une fenêtre de l'hôtel de la marine, l'hôtel le mieux situé pour jouir du coup d'œil, je m'y rendis, et je pus m'assurer que le goût des cérémonies pompeuses n'était pas devenu plus vif chez moi que par le passé. Il me fallut attendre depuis huit heures du matin jusqu'à près de midi pour voir enfin arriver une demi-douzaine de prêtres du rite grec, portant de longues barbes et aussi richement vêtu[illegible] les grands prêtres de l'Opéra. Ils traver[illegible] nellement la place et vinrent se [illegible] l'autel. Après cette premièr[illegible] cé[illegible] endurer encore un ent[illegible]

d'heure au bout desquels l'infanterie suivie de la cavalerie, débusqua par la rue Royale, et toutes ces troupes se rangèrent sur la place qui, en quelques instans, se trouva entièrement couverte d'uniformes. Les souverains alliés parurent enfin, suivis d'un brillant état-major. Ils descendirent de cheval pour s'avancer vers l'autel. Ce qui me parut le plus remarquable fut le profond silence de tant d'hommes pendant le temps que dura le service divin; on aurait dit à ce silence et à l'immobilité de cette multitude symétrique, que l'on avait sous les yeux un Panorama habilement peint d'une agglomération d'hommes vivans; pour moi, ce qui me satisfit le plus dans cette cérémonie tout imposante qu'elle pût être, ce fut de la voir finir. Je dirai en passant que je ne pouvais admirer les uniformes étrangers à l'égal des nôtres; je trouvais je ne sais quoi de bizarre, quelquefois même de grotesque à ces uniformes, et d'ailleurs je n'ai jamais pu me figurer que l'on pût avoir l'air militaire, en étant lacé comme une femme et coupé en deux comme une guêpe.

La cérémonie du sur-lendemain, avec beaucoup moins d'apparat me parut bien plus française. Dans le cortège presque improvisé qui, le douze d'avril, se grossissait à chaque pas autour du

comte d'Artois, il y avait du moins des souvenirs pour les vieillards et des espérances pour tout le monde. Dès le matin la joie était extrême parmi les anciens serviteurs des Bourbons à la seule idée de revoir dans les murs de Paris un des princes de cette famille.

M. le comte d'Artois, comme on l'a vu précédemment, était arrivé à Vesoul dès le vingt-un de février, et voyant dans le mois suivant les affaires prendre une tournure favorable, il se rendit le seize de mars à Nancy où il attendit l'issue des événemens. Lorsqu'après le départ des commissaires que Napoléon avait envoyés à Alexandre pour traiter de la régence, il fut enfin bien décidé que les souverains alliés n'entendraient à aucune proposition avec Napoléon et sa famille, le gouvernement provisoire jugea qu'il était temps d'engager MONSIEUR à venir par sa présence donner un nouvel élan aux manifestations des partisans des Bourbons, et ce fut l'abbé de Montesquiou qui écrivit au prince une lettre que lui porta le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, l'un de ceux dont le zèle servit le mieux, dans ces circonstances difficiles, la cause des Bourbons. Monsieur arriva le onze dans l'après-midi dans une maison de campagne appartenant à madame Charles de

Damas où il passa la nuit; la nouvelle de son arrivée se répandit dans Paris avec la rapidité de l'éclair, et chacun se disposa pour solenniser son entrée dans la capitale. La garde nationale forma une double haie depuis la barrière de Bondy jusqu'à Notre-Dame où devait d'abord se rendre le prince, usage ancien, mais devenu très-inaccoutumé en France depuis plus de vingt ans.

Cependant M. de Talleyrand, accompagné du gouvernement provisoire et auquel s'étaient joints plusieurs maréchaux et officiers généraux, et d'une autre part le corps municipal ayant à sa tête le préfet de la Seine, s'étaient rendus en cortège hors de la barrière pour recevoir MONSIEUR. Ils y arrivèrent vers une heure. Là, M. de Talleyrand harangua le prince au nom du gouvernement provisoire, et ce fut alors qu'il répondit ce mot si connu: « Rien n'est changé en France; « il n'y a qu'un Français de plus, » mot qui promettait beaucoup et qui fut promptement répandu dans la capitale. Ensuite le comte d'Artois monta à cheval à la barrière Saint-Martin. Ne faisant point partie du cortège, je m'étais rendu sur les boulevards auprès de la porte Saint-Martin où je me mêlai dans la foule afin de voir défiler le cortège et d'étudier en même temps la physionomie

des spectateurs. Près de moi se trouvait un vieux chevalier de Saint-Louis qui avait repris ses insignes et pleurait de joie à la seule idée de revoir un Bourbon. Cependant le cortège arriva bientôt et son arrivée me fut annoncée par le retentissement de l'air *vive Henri IV* exécuté par un corps de musiciens qui ouvrait la marche. Il y avait longtemps que ce vieil air national n'avait retenti dans les murs de Paris, et il semblait promettre que le roi adoré qu'il rappelait allait revivre dans ses descendans. Je vis défiler le cortège sans faire une grande attention à ceux qui le composaient, je voulais seulement contempler les traits de MONSIEUR. Je ne l'avais jamais vu, mais je lui trouvai la meilleure grâce du monde, la physionomie ouverte et l'air pénétré lui-même de la confiance que sa présence inspirait. Son état-major me parut très-brillant pour avoir été improvisé; mais où l'enthousiasme était au comble, c'était dans la garde nationale à cheval dont lui-même portait le costume, ayant, par-dessus son uniforme, les insignes de l'ordre du Saint-Esprit. Parmi les personnes qui m'étaient connues je remarquai sans étonnement dans le cortège M. de Châteaubriand, le plus zélé et le plus éclairé surtout des hommes dévoués aux Bourbons. Ce jour-là même son nom

était placardé sur tous les murs de Paris où était annoncée sa brochure : *Bonaparte et les Bourbons*, ouvrage qui contribua plus à la restauration que ne l'aurait pu faire à aucune époque une armée de Vendéens. Je dois à la vérité d'ajouter que sur le point où je vis passer MONSIEUR, l'enthousiasme était plus dans son cortège et parmi les personnes qui paraissaient appartenir à une classe distinguée que dans ceux qui composent ce que l'on appelle le peuple. La physionomie de ceux-ci me sembla exprimer la curiosité et l'étonnement plutôt que tout autre sentiment ; j'ajouterai également que ce ne fut pas sans une surprise pénible que je vis une escouade de cosaques fermer la marche, et ma surprise était d'autant plus grande que je savais par le général Sacken que l'empereur Alexandre avait voulu, par une attention délicate, que ce jour-là *le Français de plus* ne fût entouré que de Français ; que même, afin de témoigner que la présence des Bourbons était le signal d'une réconciliation générale, il avait donné l'ordre de faire sortir de Paris vingt mille hommes des troupes alliées qui l'occupaient, ce qui fut exécuté en effet. Je ne sais à qui attribuer la présence de cosaques ; mais c'était une grande gaucherie dans une pareille circonstance, et la malveillance, habile et prompt

te à tout saisir, ne manqua pas de s'en emparer.

Vers cinq heures et demie du soir, *Monsieur* arriva aux Tuileries où on lui avait préparé l'appartement qu'avaient occupé les deux impératrices; il suivit en revenant, les boulevards jusqu'à la rue de la Paix, la place Vendôme et la rue Saint-Honoré, mais je ne le vis pas à son retour, ayant été retenu à l'hôtel des postes pour les affaires de mon service. Je sus seulement le soir, quand je me rendis chez M. de Talleyrand, que tout le monde avait témoigné sa satisfaction de la manière dont le prince avait accueilli les membres du gouvernement provisoire, et je fus admis le lendemain, conformément à l'usage, à présenter le porte-feuille des postes au lieutenant-général du royaume qui me le rendit immédiatement. Le jour même de l'entrée de MONSIEUR, l'empereur Alexandre quitta l'hôtel de M. de Talleyrand et alla occuper l'Élysée Bourbon. Que d'hôtes différens l'ont habité depuis le financier Beaujon et madame de Pompadour!

Deux jours d'intervalle seulement s'écoulèrent entre l'entrée dans Paris de *Monsieur* et celle de l'empereur d'Autriche. Ce Monarque n'était pas aimé des Parisiens; il existait contre lui je ne sais quelle espèce de réprobation presque générale,

car, parmi ceux-là même qui avaient le plus ardemment souhaité le détrônement de sa fille, pour ne plus entendre parler de la famille de Bonaparte, il s'en trouvait beaucoup qui blâmaient sa conduite envers Marie-Louise; ils auraient voulu, pour l'honneur de l'empereur d'Autriche, qu'il se fût opposé sans succès à la chute de la dynastie dont il avait regardé l'alliance comme une sauve-garde, après les revers de 1809. Le peuple par instinct jugeait ainsi, et le peuple ne pouvait juger autrement; il sait ce que c'est que d'être père, et il a le bonheur d'ignorer ce que c'est que d'être roi: on ne voyait donc dans la conduite de l'empereur d'Autriche que celle d'un père envers sa fille, son gendre et son petit-fils, et comme le malheur a toujours eu en France des droits sacrés, on s'intéressait plus à Marie-Louise, depuis qu'on la savait abandonnée, qu'on ne l'avait fait au temps de sa splendeur. Ces opinions ne sont pas seulement les miennes; je les ai vu partagées à l'époque dont je parle, par les personnes les plus dévouées à la restauration du trône des Bourbons.

Quoi qu'il en soit, l'entrée de François II ayant été annoncée pour le quinze d'avril, les souverains ses alliés voulurent imposer à cette cérémonie toute la solennité possible, et ne trou-

vèrent rien de mieux que de donner une seconde représentation de leur arrivée à Paris le trente-un de mars. L'empereur d'Autriche arrivant par la route de Bourgogne, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse allèrent au-devant de lui jusqu'à la barrière Saint-Antoine d'où les trois souverains revinrent ensemble à cheval, et suivis des mêmes troupes en parcourant comme la première fois les boulevards jusqu'à la place Louis XV. Je n'eus qu'un seul instant la curiosité de voir ce nouveau cortége, et je l'aperçus d'une fenêtre donnant sur le boulevard Montmartre; je pus juger par moi-même de la froideur qui avait succédé à l'enthousiasme du premier jour de l'entrée des alliés, du moins à l'endroit où je me trouvais, et j'appris bientôt qu'il en avait été de même sur toute la route, ce que tout le monde attribua à la présence de l'empereur d'Autriche. J'avoue que ce nouveau déploiement des forces des alliés dans l'intérieur de la capitale me parut de mauvais goût, un prince français étant aux Tuileries, et ce qui m'avait paru quinze jours auparavant un acte de délivrance me sembla ce jour-là un acte d'orgueil.

François II n'avait pas vu sa fille depuis le jour où elle avait quitté Vienne pour venir à Paris

unir sa destinée au maître de la moitié de l'Europe, à l'arbitre des nations, et l'on a vu comment il avait accueilli quelques jours auparavant la mission dont Marie-Louise avait chargé le duc de Cadore auprès de son père.

J'étais alors trop occupé de ce qui se passait à Paris et à Fontainebleau, pour suivre avec un égal intérêt ce qui se rattachait plus spécialement à la destinée de Marie-Louise; aussi le lecteur trouvera-t-il dans mes Mémoires plusieurs lacunes sur les derniers temps du séjour en France de cette princesse. Je sus seulement qu'elle avait toujours assuré aux personnes qui l'entouraient, qu'elle pouvait compter sur son père; elle dit même ces paroles, qui m'ont été fidèlement rapportées, à un officier qui se trouvait auprès d'elle
t la mission de M. de Champagny : « Quand
il serait
ntention des souverains
e détrô
ereur Napoléon, mon
le sou
s; il m'a répété vingt
and il
ur le trône de France,
y sou
oujours; et mon père
onnê
» Je sus aussi que l'im-
tan
son séjour à Blois que
on
léans, témoignait sans
egr
pas suivi le conseil des

membres de la régence qui avaient été d'avis qu'elle restât à Paris. Sur ce point, elle ne pouvait s'en prendre qu'à Joseph, et au respect aveugle que Napoléon avait habitué ses conseillers à avoir pour ses volontés. Mais la destinée de Marie-Louise était accomplie, il ne lui restait plus qu'à la subir; ce qu'elle fit avec résignation et non sans dignité.

Cependant l'impératrice, en quittant Orléans, se rendit à Rambouillet, et ce ne fut pas une des choses les moins remarquables de ces derniers temps, si féconds en événemens extraordinaires, que de voir et les souverains de l'Europe, et les souverains déchus de la France, et ceux qui revenaient en reprendre le sceptre, si voisins les uns des autres, et, pour ainsi dire, enchevêtrés tant à Paris que dans un rayon de quinze lieues de la capitale : un Bourbon aux Tuileries, Bonaparte à Fontainebleau, sa femme et son fils à Rambouillet; l'impératrice délaissée à trois lieues, les empereurs de Russie et d'Allemagne, et le roi de Prusse à Paris; cela me paraît encore aussi extraordinaire aujourd'hui, que je l'ai vu, que cela m'eût semblé impossible deux ans auparavant.

Déchue de ses espérances, Marie-Louise se préparait à quitter Rambouillet, et à retourner en

Autriche avec son fils, sans avoir pu obtenir l'autorisation de revoir Napoléon, avant son départ, ainsi qu'elle en avait souvent témoigné le désir. Sur ce point, Napoléon avait compris les inconvéniens qu'auraient pu avoir de pareils adieux; car, sans cela, il est hors de doute qu'il eût fait d'une dernière entrevue une des clauses du traité de Paris et de Fontainebleau, et de son acte d'abdication définitive. Je sus dans le temps, que le motif qui empêcha de condescendre aux vœux de Marie-Louise, fut la crainte que, par un de ces mouvemens si familiers aux femmes, elle voulût s'attacher à la mauvaise fortune de Napoléon, et l'accompagner à l'île d'Elbe, et l'empereur d'Autriche voulait ravoir sa fille.

Les choses en étaient à ce point, et il n'y avait plus à revenir sur aucune des décisions arrêtées quand l'empereur d'Autriche alla voir sa fille à Rambouillet, et je me rappelle que l'on trouva alors extraordinaire que l'empereur Alexandre l'accompagnât dans cette visite, et en effet la vue du souverain que l'on regardait comme l'âme et l'arbitre de la coalition, ne pouvait être agréable à l'impératrice détrônée. Voici ce que j'ai entendu raconter sur cette double entrevue; je le rapporte d'ailleurs sans le garantir, quoique je le tienne de

personnes dignes de foi; mais je ne veux jamais donner pour certain ce dont je n'ai pas été moi-même témoin, à moins que je ne puisse, avec leur consentement, me faire une autorité des personnes dont je tiens les faits. On m'a dit que, les deux empereurs étant partis de Paris à peu d'intervalle l'un de l'autre, l'empereur d'Autriche arriva le premier chez sa fille, qui le reçut avec respect et en même temps avec tendresse; qu'elle se montra satisfaite de le revoir, mais que les larmes nombreuses qui s'échappèrent de ses yeux n'étaient pas toutes des larmes de joie; qu'après une première effusion de tendresse filiale, elle se plaignit de la position où elle était réduite. Son père, vivement ému, ne pouvait lui donner de consolation puisque ses malheurs étaient irréparables. Mais le temps s'écoulait, et Alexandre allait bientôt arriver; il fallut donc que l'empereur d'Autriche lui dît que l'empereur de Russie, qui le suivait, demandait à la voir. Le premier mouvement de Marie-Louise fut un refus; elle persista long-temps à ne pas consentir à voir Alexandre, disant à son père : « Me fera-t-il aussi prisonnière « sous vos yeux? S'il entre ici de force, je me re« tirerai dans ma chambre; là, je pense, il n'o« sera pas me suivre devant vous ! » Cependant

les momens devenaient de plus en plus précieux, car déjà, François II entendait, dans les cours sonores de Rambouillet, le bruit des équipages de l'empereur de Russie; et moins il restait de temps, plus les instances de l'empereur d'Autriche auprès de sa fille devenaient vives et pressées; elle céda, et l'empereur d'Autriche alla lui-même au-devant de son allié, et l'amena dans le salon où Marie-Louise était restée par déférence pour son père. Cette déférence n'alla pas toutefois jusqu'à faire un accueil favorable à celui qu'elle regardait comme l'auteur de tous ses maux; elle ne reçut qu'avec beaucoup de froideur les offres personnelles et les protestations d'Alexandre, et lui dit pour toute réponse : qu'elle n'avait plus qu'un seul désir à former, la liberté de retourner dans sa famille. Tels sont les détails que j'appris alors, et, peu de jours après cette pénible visite, Marie-Louise et son fils partirent pour Vienne.

CHAPITRE XII.

Derniers événemens du dehors. — L'Italie et Eugène. — Convention conclue entre Eugène et le maréchal de Bellegarde.—Adieux d'Eugène aux troupes françaises, et refus de les conduire en France.— Erreurs d'Eugène.— Négociateur mal choisi. — Exaspération des Italiens, et un ministre assassiné.— Séjour forcé des troupes françaises à Milan. — Le général Grenier, proclamation et la cocarde blanche. — Chute de la couronne de fer, et réflexion. — Le pouvoir et la flatterie. — Puissance du temps. — Rapp à Dantzig.—Capitulation conclue et non ratifiée.—Rapp prisonnier à Kiow. — Refus de Davoust de croire aux événemens de Paris. — Boulet tiré sur le drapeau blanc. — Désignations de la police et individus fusillés.— Le Séide volontaire.—Joie des Hambourgeois et haine sans vengeance. — Le général Gérard à Hambourg.—Départ de Davoust et du général Hogendorff.— Délivrance définitive de Hambourg.

Je consacrerai ce chapitre à jeter de derniers regards sur les débris de l'empire, encore existans au moment de sa chute. Je les tournerai d'abord vers cette Italie, berceau de tant de gloire, et vers

laquelle Napoléon s'élançait encore en imagination du fond du palais de Fontainebleau. Je me figure d'ailleurs que mes lecteurs partagent la satisfaction que j'éprouve moi-même en leur parlant d'Eugène, de cet excellent homme dont la conduite noble et généreuse ne s'est pas un instant démentie. Il est possible que si Napoléon eût pu se transporter, comme par enchantement, au-delà des Alpes, avec ce qui lui restait de troupes dévouées, immédiatement après la prise de Paris, il eût fait du côté de l'Autriche une puissante diversion, car, par son courage et son activité, Eugène était parvenu à se conserver des moyens de défense jusqu'au mois d'avril; mais enfin, le sept de ce mois, informé, d'une manière positive, des immenses revers qui venaient d'accabler la France, il se trouva contraint d'accéder aux propositions qui lui furent faites par le maréchal de Bellegarde pour traiter avec lui de l'évacuation de l'Italie, et le dix, une convention fut conclue, dans laquelle il était stipulé, que les troupes françaises sous les ordres du prince Eugène, rentreraient dans les limites de l'ancienne France, convention dont les clauses furent exécutées le dix-neuf. Avant de quitter cette armée qu'il avait si vaillamment commandée, le vice-roi lui adressa ses adieux par une

proclamation publiée à Mantoue, où il avait établi son quartier-général depuis le mois de février. Mantoue! que ce nom devait lui rappeler de glorieux et douloureux souvenirs! c'est quand il faisait ses premières armes, qu'il l'avait vu tomber devant les savantes combinaisons de Bonaparte, et c'est quand il était devenu le second de l'armée, qu'il était contraint de l'abandonner! Je ne sais si j'ai tort ou raison de me laisser aller à ces sortes de rapprochemens, que je ne cherche pas, mais telle est la disposition de mon esprit, que la vue, ou le nom prononcé d'un lieu, me rappelle en même temps les divers événemens dont ce lieu a été témoin.

Avant de les quitter, Eugène dit aux soldats français qui avaient combattu sous ses ordres : « De « longs malheurs ont pesé sur *notre patrie*[1]. La « France cherchant un remède à ses maux, *s'est « replacée sous son antique égide*.. Le sentiment de « toutes ses souffrances s'efface déjà pour elle, « dans l'espoir du repos nécessaire après tant d'a- « gitation.

[1] On voit par cette expression *notre patrie* qu'Eugène, malgré la chute de Napoléon, se regardait toujours comme Français. Il l'était bien en effet de cœur et de caractère.

« Vous allez reprendre le chemin de vos foyers, « il m'eût été bien doux de vous y ramener.

« Mais en me séparant de vous, d'autres devoirs « me restent à remplir auprès du peuple Italien. »

Encouragés par le sens et les termes de la proclamation d'Eugène dont je viens de rapporter un passage, le général Grenier et les autres officiers généraux qui étaient auprès de lui, l'engagèrent à rentrer en France avec eux, et à conduire lui-même au roi les restes de cette belle armée qu'il avait, on peut le dire, miraculeusement sauvés. Elle comptait encore vingt-un mille hommes et plus de cinq mille chevaux. Les généraux français firent auprès d'Eugène d'autant plus d'instances, que tous l'aimaient et l'estimaient sincèrement; mais lui-même, soit qu'il s'exagérât ses devoirs envers les Italiens, soit que, s'aveuglant, dans cette circonstance, au point de se faire illusion sur sa position, il ait cru que dans cette grande débacle, il y aurait, au moment du partage, une part pour le gendre du roi de Bavière, il refusa de venir en France, disant qu'il croyait se devoir à ses peuples d'Italie, et qu'il attendrait au milieu d'eux la décision des puissances alliées.

Il fit faire, en effet, des démarches près du sénat de Milan, afin que ce corps, qu'il croyait bien

disposé pour lui, le demandât aux puissances pour continuer à gouverner le royaume d'Italie [1]. Mais le peu d'inclination que l'on avait de conserver pour souverain le fils de Napoléon, fut loin d'être détruit par l'intermédiaire dont se servit le vice-roi, dans une si importante négociation. L'homme qu'il envoya, avait fait beaucoup de mal et s'était attiré le mépris et la haine des Milanais. On ne l'écouta que pour lui faire sentir l'humeur que l'on éprouvait de le voir chargé d'une pareille démarche.

Les esprits étaient très-exaspérés. L'armée, en effet, n'était pas à trois marches de Mantoue, lorsque la révolte éclata à Milan. On assassina le ministre des finances Prina, après avoir démoli son hôtel, et rien ne saurait assurer que le vice-roi n'eût pas couru le même danger, s'il se fût trouvé dans sa capitale, tant la populace italienne était irritée,

[1] Voici une circonstance assez remarquable, relativement au sénat de Milan. Au milieu de nos plus grands désastres, ce corps avait nommé une députation pour aller féliciter *Napoléon-le-Grand* sur ce qu'il triompherait de tous ses ennemis. La députation apprit en route le siége de Paris, et n'eut que le temps d'arriver à Milan assez tôt pour féliciter les alliés de *la chute du tyran*.

tant elle montre de courage quand elle n'a plus rien à craindre.

Au milieu de l'effervescence générale, et dans l'ardeur des Italiens à se soustraire à la domination francaise, les amis d'Eugène le regardèrent comme fort heureux d'avoir pu, quelque temps après, rejoindre, presque *incognito*, son beau-père à Munich. [1] Je tiens tous ces faits de témoins oculaires, de personnes dignes de foi, qui ont été acteurs dans ces événemens, et ils sont du nombre de ceux que j'ai recueillis avec soin au moment où j'en eus connaissance. Comment Eugène, qui

[1] Eugène fit, quelque temps après, un voyage en France, et eut une longue audience de Louis XVIII. Il se fit annoncer à ce prince, sous le titre de son père, le marquis de Beauharnais; le roi le salua immédiatement du nom de M. le maréchal, et lui offrit de rester en France avec ce grade. Mais Eugène refusa, parce que, en sa qualité de prince français, sous le gouvernement renversé, il avait commandé les maréchaux, et qu'il serait le dernier en grade par ordre de réception, dans ce corps qui compta tant d'illustres chefs d'armée. Je ne vis pas Eugène pendant ce voyage; quoique je fusse bien sûr de son amitié, je pensai qu'il était plus convenable, à cause de la différence de nos positions, de me priver de cette satisfaction, et d'ailleurs j'étais loin de penser que la mort le ravirait sitôt à sa famille et à ses amis.

devait bien connaître les Italiens, pouvait-il compter sur un peuple, dont tout le patriotisme consiste à être autrichiens sous le joug français, et français sous le joug autrichien?

Après le refus du vice-roi, le général Grenier prit le commandement de l'armée, et fit publier la proclamation suivante, en réponse à celle du vice-roi.

« La proclamation de S. A. I. le prince vice-roi « d'Italie a fait connaître les motifs qui vous « obligent à retourner en France.

« On annonce que de grands changemens ont « eu lieu dans notre patrie, mais rien d'officiel à « ce sujet ne nous est encore parvenu. En atten- « dant que la ligne de nos devoirs soit tracée, « continuons de marcher dans le chemin de l'hon- « neur. Conservons cette attitude noble et fière « qui nous a mérité l'estime du prince, celle des « peuples d'Italie, de son armée entière et même « de l'ennemi.

« Les ordres du gouvernement nous parvien- « dront, sans doute, avant d'arriver à nos fron- « tières, notre devoir est d'obéir, nous n'avons « pas à délibérer. »

La présence de l'armée française à Milan ayant été nécessitée par les troubles qui venaient d'é-

clater dans cette ville, elle dut retarder son départ de quelques jours, pour prévenir de plus grands désordres: elle passa enfin le Tésin dans les premiers jours de mai, et, comme le général Grenier avait alors reçu des dépêches officielles du gouvernement provisoire, il mit à l'ordre du jour de l'armée une autre proclamation dont voici un fragment qui en indique l'objet.

« Un acte constitutionnel du sénat rappelle les « Bourbons au trône qu'ils ont illustré pendant « tant de siècles, et Louis-Stanislas-Xavier est pro- « clamé roi des Français.

« Soldats, l'honneur et la patrie nous rangent « sous sa bannière. Dégagés de nos anciens ser- « mens, offrons-lui l'hommage pur de notre fi- « délité et de notre dévouement. Son avénement « au trône nous présage un avenir plus heureux. « Les beaux jours de la France renaîtront sous « Louis XVIII, et bientôt ses vertus lui assureront « tous les droits de ses ancêtres à l'amour des « Français. »

Ainsi tomba, au bout de neuf ans, cette couronne de fer que Napoléon avait posée sur sa tête en disant : « *Dieu me l'a donné; gare à qui la touche.* »

Il faut le dire, les formes ordinaires qui sou-

tenaient la tyrannie impériale, étaient partout en horreur. Les Italiens en souffraient comme les autres. Les peuples devaient saisir toutes les occasions de se soustraire à une oppression organisée pour la rendre de plus en plus intolérable. Le pouvoir est toujours encouragé par la plus basse flatterie et les plus coupables complaisances. Mais le temps arrive où il périt lorsque le caprice et l'ambition sont seuls sa règle. Ce serait un contre-sens si le glaive et l'injustice régnaient toujours. Les changemens dans les sociétés humaines sont inévitables. Malgré les efforts des uns pour les arrêter et la précipitation des autres pour les accélérer, il faut qu'ils ayent lieu, par la seule force des choses et du temps.

Après avoir raconté ce que je sus des derniers événemens relatifs à l'armée française en Italie et à Eugène, il me reste maintenant à jeter un coup d'œil sur l'Allemagne.

Rapp n'était point en France à l'époque de la chute de l'empire; il avait supporté à Dantzig, avec le plus rare courage et la plus grande habileté, un siége d'un an. Enfin, contraint de se rendre à la dernière extrémité, il ouvrit les portes de la ville qui n'offrait plus que des monceaux de cendres; Rapp avait stipulé que la garnison de

clater dans cette ville, elle dut retarder son départ de quelques jours, pour prévenir de plus grands désordres: elle passa enfin le Tésin dans les premiers jours de mai, et, comme le général Grenier avait alors reçu des dépêches officielles du gouvernement provisoire, il mit à l'ordre du jour de l'armée une autre proclamation dont voici un fragment qui en indique l'objet.

« Un acte constitutionnel du sénat rappelle les « Bourbons au trône qu'ils ont illustré pendant « tant de siècles, et Louis-Stanislas-Xavier est pro- « clamé roi des Français.

« Soldats, l'honneur et la patrie nous rangent « sous sa bannière. Dégagés de nos anciens ser- « mens, offrons-lui l'hommage pur de notre fi- « délité et de notre dévouement. Son avénement « au trône nous présage un avenir plus heureux. « Les beaux jours de la France renaîtront sous « Louis XVIII, et bientôt ses vertus lui assureront « tous les droits de ses ancêtres à l'amour des « Français. »

Ainsi tomba, au bout de neuf ans, cette couronne de fer que Napoléon avait posée sur sa tête en disant : « *Dieu me l'a donné; gare à qui la touche.* »

Il faut le dire, les formes ordinaires qui sou-

temps à Hambourg. On fit fusiller plusieurs personnes que la police avait désignées comme colporteurs de nouvelles de Paris. Un des agens du gouvernement, qui se distinguait par les mesures les plus acerbes, annonça publiquement le dessein d'aller tuer un des princes français dont on disait qu'il avait été page; il disait qu'il allait lui écrire pour lui demander à être son aide-de-camp; qu'il serait probablement refusé, mais que ce serait un motif de plus pour l'affermir dans son projet. Je tiens ces faits de personnes qui en ont été témoins et dont il ne m'est pas permis de soupçonner la véracité! Ce nouveau Seïde manifesta encore hautement les mêmes intentions à Valenciennes et disait qu'il voulait être Seïde.

Enfin ne pouvant plus douter de l'état des choses, le maréchal Davoust réunit les troupes et leur notifia la déchéance de l'empereur, il fit arborer le drapeau blanc et envoya son adhésion au gouvernement provisoire. Dès lors, chacun songea à sa conservation personnelle, sans négliger de s'assurer des richesses, si loyalement acquises. On achetait tout ce que l'on pouvait trouver de diamans et d'autres objets d'une grande valeur et d'un petit volume. Quoique ces dignes agens s'en allassent chargés des dépouilles anséatiques, les

habitans de ces contrées ne virent pas moins partir avec une grande joie des hommes qui avaient attiré tous les maux sur eux, et exécuté avec une excessive sévérité des ordres irréfléchis et quelquefois cruels. Tous se sauvèrent chargés de l'animadversion générale, et ce fut le seul châtiment que les bons Hambourgeois cherchèrent à leur infliger; leur départ causait une si vive allégresse qu'il semblait suffire à expier les malheurs que leur présence avait causés. Mais le souvenir d'une administration aussi accablante se conservera à Hambourg de génération en génération.

Pour n'avoir plus à revenir sur ce qui concerne Hambourg, pendant l'année 1814, je rapporterai ici ce qui s'y passa quelque temps après la rentrée de Louis XVIII. Au mois de mai le général Gérard s'y rendit porteur des ordres du Roi qui lui donnait le commandement du corps d'armée composant la garnison de cette ville; il devait le ramener en France. Le général Gérard avait été aide-de-camp du prince de Ponte-Corvo. Pendant que celui-ci commandait à Hambourg, Gérard avait su se concilier l'estime des honnêtes gens, et gagner l'amitié de tous ceux qui avaient des rapports avec lui. Sa présence, dans ces circonstances critiques, ne pouvait que plaire aux Hambourgeois qui

avaient conservé pour lui des souvenirs d'affection.

Le gouverneur comte de Hogendorff qui, malgré quelques rares oppositions de sa part, avait trop souvent coopéré aux mesures les plus sévères et les plus vexatoires, quitta Hambourg le premier. Il partit même à l'instigation du maréchal, qui le fit sortir précipitamment, parce qu'il avait arboré la cocarde orange, et parce qu'il voulait emmener avec lui les troupes hollandaises. Le maréchal ne pouvait douter des sentimens que son administration avait inspirés aux habitans, et il put craindre que ses victimes n'exerçassent des vengeances; après avoir remis le commandement au général Gérard, il se retira dans le faubourg de Saint-Georges, un de ceux qui avaient le plus souffert, et où on compte le plus de victimes d'une trop grande sévérité. Le maréchal quitta Hambourg et arriva sans suite à Paris le dix-huit de juin, d'où il se rendit à sa terre de Savigny.

Une joie, un enthousiasme impossible à décrire signala à Hambourg et dans les villes Anséatiques le départ des Français. L'heure de la délivrance de l'Allemagne était sonnée. Les Français évacuèrent Hambourg dans les derniers jours de mai, et les troupes auxiliaires retenues sous les drapeaux de Soult, telles que les troupes hollandaises, italien-

nes, polonaises, reprirent chacune leur direction particulière conformément aux clauses des traités. Il ne resta à Hambourg qu'un grand nombre de malades dans les hôpitaux; on leur prodigua tous les soins et tous les secours qu'exige l'humanité. M. Monnais, commissaire ordonnateur, apporta tant de soins et tant de délicatesse dans sa surveillance, qu'il ne fit point regretter son prédécesseur.

Voilà tout ce qui me restait à dire sur une ville que j'avais long-temps habitée, qui a tant souffert, et à laquelle je ne fais point ici un dernier adieu, puisque la confiance du roi, comme on le verra plus tard, m'y envoya pendant les cent jours.

CHAPITRE XIII.

Un mot sur l'affaire de Maubreuil. — Arrivée des commissaires des alliés à Fontainebleau. — Préférence marquée pour le colonel Campbell. — Aversion pour le commissaire prussien. — Itinéraire tracé et demande de changement de route. — Rapprochemens remarquables. — Les alliés consentant à ce que demande l'empereur. — Refus de partir, et paroles de Bonaparte au général Kohler. — Chances de Bonaparte redevenu citoyen. — La montre de Bertrand et la volonté de l'empereur. — Adieux de Fontainebleau et départ. — Première journée et cris de vive l'empereur. — Napoléon faisant l'éloge de Wellington. — La garde impériale remplacée par des Cosaques. — Passage à Lyon. — Rencontre d'Augereau. — Grossièreté et humiliation. — Les premières cocardes blanches. — Cris outrageans pour Napoléon. — Émeute avant Avignon. — Intervention des commissaires. — La populace d'Orgon, et Bonaparte pendu en effigie. — Le même maire et les mêmes hommes. — Injures indispensables et remercîmens. — Bonaparte déguisé en courrier. — L'auberge de *La Calade*. — La même attitude de Napoléon qu'à Fontainebleau. — Crainte d'être empoisonné. — Amabilité extraordinaire. — Arrivée à Aix, et personnage mystérieux. — Dégoût de Napoléon pour les grandeurs. — La princesse Pauline. — Embarquement pour l'île d'Elbe.

Cependant l'empereur était encore à Fontai-

nebleau, et l'époque fixée pour son départ pour l'île d'Elbe approchait, puisque ce départ était fixé au dix-sept d'avril. Un homme devenu malheureusement célèbre, dont on a beaucoup parlé depuis, et que je connaissais à peine, Maubreuil, se présenta le dix-sept à l'hôtel des postes, et demanda à me parler; il me montra, sans autres explications, des ordres écrits, signés du général Sacken, gouverneur de Paris, pour l'empereur de Russie, et du baron de Brockenhausen, général chef d'état-major. Dans ces ordres, il était dit que Maubreuil était autorisé à parcourir la France, pour des affaires d'une très-haute importance, et de très-hautes missions, pour l'exécution desquelles il était aussi autorisé à requérir les troupes de S. M. I. russe; il était en même temps enjoint aux commandans de ces troupes, de mettre à sa disposition le nombre d'hommes qu'il demanderait. Maubreuil était porteur d'ordres pareils du général Dupont, ministre de la guerre, et de M. Anglès, commissaire provisoire au département de la police générale, qui ordonnait aux commissaires généraux, spéciaux et autres, d'obéir aux ordres que Maubreuil leur donnerait. Sur l'exhibition de ces pièces, dont je reconnus

l'authenticité, je n'avais point à examiner, ni à m'occuper de quelle nature pouvait être la mission de Maubreuil; et, sur la signature de deux ministres, je ne pouvais me refuser à donner l'ordre aux maîtres de poste du royaume, de mettre à la disposition de Maubreuil les chevaux dont il pourrait avoir besoin, et de veiller à ce qu'il fût promptement servi. Je fis ce qu'il demandait, sans scrupule, sans arrière-pensée, et j'avoue que, quelques jours après, je fus étrangement surpris, quand j'entendis dire que la mission de Maubreuil avait pour objet d'assassiner Napoléon. Un tel soupçon n'aurait pu me venir en voyant la signature du commandant des forces russes, à moi qui connaissais si bien les intentions d'Alexandre; je n'aurais jamais cru qu'il eût permis un pareil attentat; et il est hors de doute, pour quiconque voudra raisonner de bonne foi, que, dans la situation où étaient les choses, on n'eût pas osé abuser du nom d'Alexandre, pour tenter, sans son assentiment, une aussi criminelle entreprise. Je n'ai jamais cru, et je ne crois pas encore, quoi que l'on ait pu dire, que tel fût l'objet de la mission de Maubreuil. Il enleva, me dit-on, les diamants de la reine de Westphalie; mais je ne m'arrêterai point à de pareilles turpitudes, et je

n'en ai rappelé le souvenir, qu'à cause du bruit que cette affaire fit dans le temps.

Napoléon, après avoir consenti à se rendre à l'île d'Elbe, conformément au traité qu'il avait ratifié le treize, demanda à être accompagné jusqu'au lieu de son embarcation, par un commissaire de chacune des puissances alliées, savoir : la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse. Le comte Schuwaloff fut le commissaire d'Alexandre, le colonel Neil-Campbell celui de l'Angleterre; le général Kohler fut choisi par l'Autriche, et le comte de Waldbourg-Truchess par la Prusse. Ces quatre commissaires vinrent pour la première fois, le seize, à Fontainebleau, où l'empereur, qui avait toujours auprès de lui les généraux Drouot et Bertrand, les reçut séparément le lendemain, en audience particulière.

Quoique, dans cette audience, l'empereur ait reçu très-froidement les commissaires, que lui-même avait demandés, il y eut une grande différence dans la réception qu'il leur fit. Celui qu'il accueillit le mieux fut le colonel Campbell; comme ce commissaire anglais portait encore des traces de blessures, Napoléon lui demanda dans quelles batailles il les avait reçues, et à quelles

occasions il avait été décoré des ordres qu'il portait. L'ayant ensuite interrogé sur le lieu de sa naissance, et le colonel Campbell lui ayant répondu qu'il était Écossais, l'empereur en prit texte pour le féliciter d'être le compatriote d'Ossian, son auteur favori, dont il vanta beaucoup les poésies qu'il ne connaissait, j'en sais quelque chose, que par d'assez pauvres traductions. J'ai su qu'à cette première audience, Napoléon avait dit au colonel Campbell : « J'ai cordialement haï « les Anglais; je vous ai fait la guerre par tous les « moyens possibles; mais j'estime votre nation. « Je suis convaincu qu'il y a plus de générosité « dans votre gouvernement que dans aucun autre. « Je souhaite faire le trajet de Toulon à l'île « d'Elbe sur une frégate anglaise [1]. »

Les commissaires autrichien et russe furent accueillis avec indifférence, mais sans une humeur trop marquée. Il n'en fut pas de même du commissaire prussien. Napoléon était resté environ

[1] Il est si vrai que Napoléon a parlé de la sorte au colonel Campbell, que celui-ci écrivit au lord Castlereagh pour lui faire connaître le désir de Napoléon, et que le lord y donna son consentement. — Je le crois bien, Napoléon sur une frégate anglaise !

cinq minutes avec les deux premiers; quant au dernier, il lui dit fort sèchement : « Est-ce qu'il y « a des Prussiens dans mon escorte? — Non, Sire, « — Eh bien, pourquoi prenez-vous donc la peine « de m'accompagner? — Sire, ce n'est pas une « peine, mais un honneur. — Ce sont des mots « que tout cela. Vous n'avez que faire ici. — Sire. « il m'est impossible de me démettre de l'hono- « rable mission dont m'a chargé le roi mon maî- « tre. » A ces mots Napoléon tourna le dos au baron de Truchess.

Les commissaires pensaient que Napoléon ne ferait pas de difficultés pour partir sans délai, mais il n'en fut pas ainsi. Ayant demandé à voir l'itinéraire qu'il devait suivre, il voulut le faire changer, et prendre, pour se rendre à Lyon, la route du Bourbonnais au lieu de celle de la Bourgogne, et suivre ensuite la route de Valence et d'Avignon, au lieu de celle de Grenoble, de Gap et de Digne. Le désir de ce changement dans l'itinéraire tracé pour la route de Napoléon, ne fut probablement, comme le crurent tous les commissaires, qu'un bizarre prétexte pour faire retarder son départ; mais que ce fût une bizarrerie ou non, quel singulier souvenir ce caprice, ou ce calcul de Napoléon réveilla en moi quand j'en fus in-

formé. La route tracée par les commissaires des puissances alliées était précisément celle qu'il avait voulu suivre d'abord pour se rendre de Toulon à Paris, lorsque, en débarquant de la frégate *la Muiron*, après l'expédition d'Égypte, il me dit d'annoncer à ma mère qu'il viendrait dîner chez elle en passant à Sens; et celle qu'il indiqua, fut la route qu'il avait suivie alors, ce qui, comme on peut se le rappeler, l'empêcha de rencontrer Joséphine venant au-devant de lui. Par une autre singularité non moins remarquable, la route tracée par les commissaires des puissances alliées, fut précisément celle que prit Napoléon, lorsque, l'année suivante, il se rendit à Paris au vingt mars.

Mais laissons ces rapprochemens et ces vaines rêveries auxquelles je ne suis que trop enclin à me laisser aller. Les commissaires ne voulurent point contrarier Napoléon qu'ils avaient ordre de traiter avec les formes et tous les égards dûs à un souverain. Ils suspendirent donc le départ; mais n'osant prendre sur eux d'acquiescer au changement demandé par l'empereur, ils prièrent Caulaincourt, qui se trouvait à Fontainebleau, de se charger de leurs dépêches pour leurs souverains respectifs, alors à Paris, à l'exception, comme l'on sait, du prince régent

d'Angleterre ; mais celui-ci était représenté par le lord Castlereagh qui avait les pleins pouvoirs de son gouvernement. Les commissaires reçurent, dans la nuit du dix-huit au dix-neuf, l'autorisation de passer par où l'empereur désirerait; enfin le départ fut définitivement fixé pour le vingt.

Ce jour-là, à dix heures du matin, les voitures étaient attelées, et la garde impériale était rangée dans la grande cour du palais de Fontainebleau, dite *la cour du cheval blanc*. Toute la population de la ville et des villages voisins se pressait autour du palais. Napoléon fit venir le général Kohler, et lui dit : « J'ai réfléchi sur ce « qui me restait à faire, et je me suis décidé à « ne pas partir. Les alliés ne sont pas fidèles aux « engagemens qu'ils ont pris avec moi, je puis « donc aussi révoquer mon abdication qui n'é- « tait toujours que conditionnelle. Plus de mille « adresses me sont parvenues cette nuit : l'on « m'y conjure de reprendre les rênes du gou- « vernement. Je n'avais renoncé à tous mes droits « à la couronne que pour épargner à la France « les horreurs d'une guerre civile, n'ayant ja- « mais eu d'autre but que sa gloire et son bon- « heur; mais connaissant aujourd'hui le mécon-

« tentement qu'inspirent les mesures prises par « le nouveau gouvernement ; voyant de quelle « manière on remplit les promesses qui m'ont « été faites, je puis expliquer maintenant à ma « garde quelles sont les raisons qui me font ré- « voquer mon abdication, et je verrai comment « on m'arrachera le cœur de mes vieux soldats. « Il est vrai que le nombre des troupes sur les- « quelles je pourrai compter, n'excédera guère « trente mille hommes ; mais il me sera facile de « les porter jusqu'à cent trente mille. Sachez que « je pourrai tout aussi bien, sans compromettre « mon honneur, dire à ma garde que, ne con- « sidérant que le repos et le bonheur de la pa- « trie, je *renonce à tous mes droits*, et l'exhorte « à suivre, ainsi que moi, le vœu de la na- « tion. »

J'ai entendu rapporter les paroles de Napoléon, telles que je viens de les citer, au général Kohler lui-même, lorsqu'il eut accompli sa mission. Il ne cacha pas l'embarras où l'avait mis ce discours inopiné, et je me rappelle même avoir dit alors, que si Bonaparte avait, dès le commencement de la campagne de Paris, renoncé à tous les droits pour se refaire citoyen, les masses immenses des alliés auraient succombé sous les

efforts de la France. Le général Kohler dit aussi que l'empereur se plaignit de ce que l'on n'avait pas permis à Marie-Louise de l'accompagner; mais qu'enfin Napoléon s'étant rendu aux raisons qu'il lui allégua, l'empereur ajouta : « Eh « bien, je veux bien encore rester fidèle à ma « promesse ; mais si j'ai de nouvelles raisons de « me plaindre, je me verrai dégagé de tout ce « que j'ai promis. »

Cependant le temps se passait. A onze heures, un aide-de-camp de l'empereur, dont j'ai oublié le nom [1], vint lui dire que le grand maréchal lui faisait annoncer que tout était prêt pour le départ. « Suis-je donc fait, lui dit Napoléon, pour « régler mes actions sur la montre du grand ma- « réchal. Je partirai quand je voudrai!... Peut- « être ne partirai-je pas du tout!.... Laissez- « moi. »

Comme on avait conservé toutes les formes de l'étiquette impériale, afin de ne point choquer Napoléon, dans ces simagrées de cour qu'il aimait tant; lorsqu'il lui plut de sortir de son cabinet pour entrer dans le salon d'attente, où se

[1] C'était le comte de Bussy.
(Note de l'éditeur.)

trouvaient les commissaires, on ouvrit la porte, comme de coutume, en annonçant : « L'empe-« reur. » Mais, à peine annoncé, il rebroussa chemin. Cependant il ne tarda pas à reparaître; alors il traversa rapidement la galerie, descendit l'escalier, et se trouva, à midi précis, à la tête de sa garde, comme lorsqu'il la passait en revue dans la cour des Tuileries, aux jours brillans du consulat et de l'empire. Alors eut lieu la scène réellement touchante des adieux de Napoléon à ses soldats. Je m'abstiens d'en rapporter les détails, parce qu'ils sont partout et connus de tout le monde. Cependant je place ici en note sa dernière allocution à ses vieux compagnons d'armes, parce que cette harangue, prononcée par lui d'une voix ferme et sonore, comme aux jours de ses triomphes, appartient à l'histoire [1].

[1] « Soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux. « Depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur « le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers « temps, comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez « cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec « des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue, « mais la guerre eût été interminable; c'eût été la guerre « civile, et la France n'eût été que plus malheureuse. J'ai « sacrifié tous mes intérêts à ceux de la patrie. Je pars. Vous,

Après avoir dit, pour dernier adieu à ses soldats : « Adieu, mes enfans ! mes vœux vous ac-« compagneront toujours; conservez mon souve-« nir, » Napoléon monta dans sa voiture avec Bertrand. [1]

Pendant toute la première journée, on n'entendit sur la route que les cris de *vive l'empereur*, et Napoléon, usant de sa dissimulation ordinaire,

« mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur « était mon unique pensée, il sera toujours l'objet de mes « vœux. Ne plaignez point mon sort. Si j'ai consenti à me « survivre, c'est pour servir encore à votre gloire : Je veux « écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble. « Adieu, mes enfans; je voudrais vous presser tous sur « mon cœur. » Après s'être fait apporter les aigles, et les avoir embrassées, Napoléon ajouta : « Je ne puis vous em-« brasser tous, mais je le fais dans la personne de votre « général. Adieu, soldats, soyez toujours braves et bons! »

1 Le général Drouot précédait, dans une voiture fermée, à quatre places ; immédiatement après était la voiture de Napoléon; ensuite le général Kohler; après lui le général Schuwaloff; puis le colonel Campbell, puis le commissaire prussien le comte de Waldbourg-Truchess, et enfin deux voitures pour une partie de la maison de l'empereur, six autres voitures dans lesquelles était le reste de la suite de l'empereur, partirent par l'autre route, attendu que je reçus un rapport qui me démontrait l'impossibilité de réunir sur la même route, le nombre de chevaux suffisant.

en prenait texte pour blâmer l'impertinence du peuple envers ses souverains légitimes; ce qu'il faisait avec une ironie mal déguisée. La garde l'accompagna jusqu'à Briare ; il voulait en partir pendant la nuit; mais là, malgré les ordres précis que j'avais donnés, pour que le service du cortége de Napoléon fût fait avec la plus grande ponctualité, les chevaux ayant manqué, l'empereur ne quitta Briare que le vingt-un à midi. Un peu avant de remonter en voiture, il eut encore une conversation avec le général Kohler, dans laquelle il lui dit, entre autres choses : « Eh bien ! vous avez entendu hier mon discours « à ma vieille garde; il vous a plu, et vous « avez vu l'effet qu'il a produit. Voilà comme « il faut parler et agir avec eux; et si Louis XVIII « ne suit pas cet exemple, il ne fera jamais rien « du soldat français. »

Tant que Napoléon vit que les manifestations du public lui étaient favorables sur sa route, il causa beaucoup avec les commissaires des alliés, chargés de l'accompagner ; mais il traita toujours moins bien que les autres le commissaire prussien. Au surplus, je puis dire que je tiens de personnes qui l'ont accompagné, tout ce que je rapporte de son itinéraire, et d'ailleurs j'avais donné l'ordre à

l'inspecteur que j'avais chargé de le devancer pour veiller à la régularité du service, de m'écrire tous les jours et de me rendre compte des moindres détails qui viendraient à sa connaissance. Napoléon ne cacha point au colonel Campbell que la froideur qu'il témoignait au comte de Waldbourg-Truchess, venait de ce que la Prusse avait donné l'exemple de la défection quand il comptait sous ses drapeaux des corps d'armée de toute l'Europe à l'exception de la Suède, de l'Espagne et du Portugal, dans sa dernière guerre contre la Russie. A Briare même, ayant retenu le colonel Campbell à déjeuner avec lui, il l'entretint de la dernière guerre d'Espagne, et lui parla avec éloges de la nation anglaise et des talens militaires de Wellington. Cependant le vingt et un, Napoléon devait avoir reçu la nouvelle de la bataille de Toulouse. Dans cette conversation, Napoléon s'étendit en reproches contre le sénat, et témoigna le désir que l'on distribuât à l'armée les fonds contenus dans la caisse qu'on lui avait enlevée.

Le vingt et un, Napoléon coucha à Nevers, où il fut encore reçu aux acclamations de la population, qui mêlait, comme cela était arrivé dans plusieurs autres villes, des imprécations contre les commissaires des alliés, aux cris d'enthousiasme

que causait sa présence. Il en partit le vingt-deux à six heures du matin. Au moment de son départ, le convoi fut rejoint par le major Klamm, venant de Paris, porteur d'ordres nouveaux pour le gouverneur de l'île d'Elbe; car au nombre des difficultés que Napoléon avait élevées pour retarder son départ, se trouvait exprimée la crainte qu'on ne le reçût pas, dans sa nouvelle résidence, comme il devait l'être, aux termes du traité qu'il avait ratifié à Fontainebleau le treize précédent. Après Nevers, l'empereur n'ayant plus d'escorte de la garde, les cris de *vive l'empereur* cessèrent de se faire entendre, et comme à cette escorte avaient succédé des corps de Cosaques, il eut la douleur d'entendre crier seulement *vivent les alliés*. Mais ces contrariétés, quelque vives qu'elles dussent être, n'étaient rien en comparaison de toutes les tribulations qui attendaient Napoléon au-delà de Lyon, et des dangers réels qu'il eut à courir, comme je le dirai bientôt, dans quelques villages de la Provence. Cependant il me fut rapporté qu'à Lyon même où l'empereur ne fit que passer, le vingt-trois, à onze heures du soir, il entendit encore quelques cris de *vive l'empereur*, sortis de groupes peu nombreux qui s'étaient réunis devant la poste pendant qu'on changeait de chevaux.

Augereau, ancien républicain, et toujours républicain, quoique fait duc de Castiglione par Napoléon, avait constamment été parmi les mécontens ; à la chute de l'empereur, il fut du nombre très-considérable de ceux qui se firent royalistes, non par amour pour les Bourbons, mais en haine de Bonaparte. Il commandait dans le midi quand il apprit la déchéance de Napoléon, prononcée par le sénat, et fut un des premiers à envoyer son adhésion au gouvernement provisoire. Exagéré en tout, comme le sont les hommes sans éducation, Augereau avait laissé publier sous son nom une proclamation où ne peut plus violente et même injurieuse jusqu'à la grossièreté, contre l'empereur. Napoléon connaissait, ou ne connaissait pas cette proclamation, c'est ce qu'il m'est impossible de dire ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, ayant rencontré Augereau le vingt-quatre, à peu de distance de Valence, il feignit de tout ignorer, s'il était instruit, et fit arrêter sa voiture, d'où il descendit précipitamment. Augereau en fit autant de son côté, et ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre en présence des commissaires, de l'un desquels je tiens cette anecdote. On remarqua que Napoléon ôta son chapeau, et que Augereau affecta de garder le sien

sur la tête. « Où vas-tu comme ça, lui dit l'em-« pereur, à la cour? — Non, pour le moment je « vais à Lyon. — Tu t'es bien mal conduit envers « moi. » Alors Augereau, voyant que l'empereur le tutoyait, se mit aussi à le tutoyer, comme dans le temps où ils étaient tous deux généraux en Italie : « De quoi te plains-tu, lui dit-il; n'est-ce « pas ton insatiable ambition qui nous a amenés « où nous en sommes? Ne lui as-tu pas tout sa-« crifié, même le bonheur de la France, Je me « soucie (le terme était plus énergique) autant « des Bourbons que de toi ; je ne connais que la « patrie [1]. » Là-dessus Napoléon se tourna brusquement du côté du maréchal, lui ôta son chapeau et remonta dans sa voiture. Les commissaires et toutes les personnes de la suite de Napoléon furent indignés de voir Augereau rester sur la route les mains derrière le dos, et gardant sa casquette de voyage sur la tête, faire à Napoléon, seulement de la main, un salut dédaigneux. C'était aux Tuileries que ces fiers républicains auraient dû se conduire ainsi; sur la route de l'île d'Elbe, c'était une basse insolence!

A Valence, Napoléon vit pour la première

1 J'ai entendu Augereau, lui-même, parler de cette conversation.

fois des soldats français, ayant à leur chapeau une cocarde blanche : ils appartenaient au corps d'Augereau. A Orange, l'air retentit autour de lui des cris de : *Vive le roi.* Ici la gaîté vraie ou feinte qu'il avait presque toujours montrée sur la route commença à l'abandonner.

Napoléon avait entendu très-peu de cris sur la route de Valence à Avignon ; au dernier relais avant cette dernière ville, un homme vêtu d'habits grossiers, mais dont les souliers fins et les bas de soie contrastaient avec le reste de son costume, et plus remarquable encore par ses lunettes à branches d'or, arriva auprès de la voiture de l'empereur après avoir traversé les champs en toute hâte. Cet homme monta sur les épaules d'un autre individu, et se pencha dans la voiture, comme pour reconnaître quelqu'un. Pélard, valet-de-chambre de l'empereur, l'apercevant, lui reprocha son inconvenance et l'invita à se retirer ; mais comme cet individu ne tenait aucun compte de cet avertissement, un fourrier de l'empereur, qui était sur le siège de sa voiture, lui montra un pistolet, et mit ainsi fin à son étrange curiosité. Quelques cris injurieux se firent entendre là, mais ce n'était qu'un prélude aux scènes qui attendaient Napoléon à Orgon.

S'il fût arrivé à Avignon trois heures plus tard, il n'est pas douteux que c'en eût été fait de lui; on ne relaya pas à Avignon, où l'empereur arriva à cinq heures du matin, mais une heure plus tard, à Saint-Andiol. L'empereur, qui était fatigué de la voiture, descendit avec le colonel Campbell et le général Bertrand, et monta avec eux la première côte. Son valet-de-chambre, aussi à pied, l'avait devancé de quelques pas, lorsqu'il rencontra un courrier de la malle qui lui dit : « Ce sont les voi-« tures de l'empereur qui viennent là-bas? —Non, « ce sont les équipages des alliés. — Je vous dis « que ce sont les voitures de l'empereur. Vous ne « savez pas que je suis un vieux soldat; j'ai fait la « campagne d'Egypte, et je veux sauver la vie à « mon général. — Je vous répète que ce ne sont « pas les équipages de l'empereur. — Il ne s'agit « pas de me tromper, je suis sûr de ce que je dis: « je viens de passer à Orgon, l'empereur y est « pendu en effigie, et s'il y est reconnu, il est « mort. Les misérables ont élevé une potence à « laquelle ils ont pendu un mannequin revêtu « d'un uniforme français couvert de sang; ils ont « placé sur sa poitrine cette inscription : « Voilà « comme tu seras un jour. Je ne sais pas ce qui « peut m'arriver de cette confidence, mais n'im-

« porte, profitez-en. » Il remonta dans sa malle et partit au galop. Le valet-de-chambre prit le général Drouot à part, et lui répéta ce qu'il venait d'entendre. Drouot alla lui-même en prévenir le général Bertrand, qui le raconta à l'empereur devant les commissaires des puissances. Les commissaires, justement effrayés, tinrent une espèce de conseil sur la grande route, et il fut décidé que l'empereur partirait en avant. On demanda à son valet-de-chambre s'il avait des habits dans sa voiture; celui-ci lui remit une longue capote bleue et un chapeau rond. On voulait y mettre une cocarde blanche, Napoléon n'en voulut pas. Il partit en courrier avec Amaudru, un des deux piqueurs qui escortaient sa voiture, et *brûla* encore la poste d'Orgon. Lorsque les commissaires arrivèrent à Orgon, toute la population des environs était assemblée et criait: A bas le Corse! à bas le brigand! Le maire d'Orgon, celui que j'avais vu presque à genoux devant le général Bonaparte à notre retour d'Égypte, s'adressa à Pélard, valet-de-chambre de l'empereur, et lui dit: « Est-ce que vous suivez ce coquin-là, mon-« sieur? — Non, lui répondit-il, je suis attaché « aux commissaires des puissances alliées. — Ah? « vous faites bien, c'est un grand gueux, un scé-

« lérat, je veux le pendre de ma main. Si vous « saviez, monsieur, comme il nous a trompés, ce « brigand-là ! C'est moi qui l'ai reçu quand il re- « vint d'Égypte ; nous voulions dételer ses che- « vaux, traîner sa voiture ; je veux me venger « aujourd'hui des honneurs que je lui ai rendus « dans ce temps-là. »

La populace augmentait à vue d'œil, elle vociférait avec cette fureur que je n'ai pas besoin de peindre aux personnes qui ont entendu les habitans du Midi manifester par des cris leur joie ou leur haine. Des forcenés voulurent forcer le cocher de Napoléon à crier vive le roi ; sur son courageux refus, déjà un sabre le menaçait, lorsque, heureusement les chevaux étant attelés, les postillons enlevèrent la voiture au galop. Les commissaires ne voulurent pas déjeuner à Orgon, on paya les apprêts qui étaient déjà faits pour cela, et on se contenta d'emporter des provisions pour manger en chemin. Les équipages ne rejoignirent l'empereur qu'à la Calade, où ils le trouvèrent arrivé, depuis un quart-d'heure, avec Amaudru ; il était debout, près du feu, dans la cuisine de l'auberge, et causait avec la femme de l'aubergiste. Celle-ci lui demandait si le tyran allait bientôt passer : « Ah ! monsieur, disait-elle,

« on a beau dire, ça n'est pas fini ; j'en suis « toujours pour ce que je disais tantôt, on ne « sera sûr d'être délivré de lui que quand il sera au « fond d'un puits avec des pierres par-dessus ; je « ne serai contente que quand je le verrai comme « ça dans ma cour. Voyez, monsieur, le Direc- « toire l'avait envoyé en Egypte, pour s'en dé- « faire ; eh bien ! il en est revenu ; il reviendra « encore, monsieur, soyez en sûr ; à moins... » La bonne femme en était là, lorsqu'ayant fini d'écumer son pot, elle leva la tête, et s'aperçut que la seule personne qui n'eût pas le chapeau à la main, était précisément celle à qui elle parlait. Elle resta d'abord interdite, puis le saisissement qu'elle éprouva d'avoir parlé ainsi de l'empereur, à l'empereur lui-même, fit évanouir toute sa colère, qui fit place aussitôt à un vif sentiment de générosité. Il n'est sorte de soins et d'égards qu'elle n'eût pour tout le monde ; un exprès fut sur-le-champ envoyé à Aix, pour y chercher des rubans dont on fit des cocardes blanches. Elle fit entrer toutes les voitures dans sa cour et fermer la porte de l'auberge, et avertit même l'empereur qu'il ne serait pas prudent de passer par Aix, où une population de plus de vingt mille âmes l'attendait pour le lapider.

Au milieu de toute cette inquiétude, on servit le dîner et l'empereur se mit à table. Il prit admirablement le dessus de l'agitation qu'il devait éprouver; et toutes les personnes que j'ai vues, qui avaient assisté à ce bizarre couvert, ont été d'accord pour m'assurer que jamais il n'avait fait autant de frais d'amabilité. Il captiva tout le monde par la richesse de ses souvenirs et de son imagination, et finit cependant par dire avec une négligence peut-être affectée : « Je crois que c'est le nouveau gou-« vernement français qui en veut à mes jours. » Alors mille projets se heurtèrent dans cette tête toujours pleine de tempêtes, et il songea à éviter le peuple d'Aix, qui, lui avait-on dit, devait se trouver en grande foule à la poste. Il voulut un moment retourner à Lyon, et déjà, à cette seule idée, son imagination lui faisait descendre le Rhône, et prendre ensuite une barque qui le conduirait en Italie. Ce projet, comme tant d'autres, ne fit que traverser sa tête, et il continua sa route.

Pendant que les commissaires, instruits de ce qui se passait à Aix, se disposaient à envoyer au maire l'ordre d'en fermer les portes, et de veiller à la tranquillité publique, des individus à visages sinistres se rassemblaient autour de

l'auberge. Il y en avait déjà plus de cinquante, lorsqu'un homme qui ne se nommait pas, demanda à parler aux commissaires, et à porter lui-même une lettre au maire d'Aix. Dans cette lettre, les commissaires prévenaient ce magistrat, que si les portes de la ville n'étaient pas fermées dans une heure, ils passeraient avec deux régimens de hulans et six pièces de canons, et mitrailleraient tout ce qui s'opposerait à leur passage. Une telle menace eut tout l'effet qu'on en attendait, et l'inconnu revint dire aux commissaires que les portes étaient fermées, et que le maire prenait tout ce qui pouvait se passer sous sa responsabilité.

On évitait bien ainsi les dangers qui avaient menacé l'empereur à Aix; mais il en restait encore à braver, et c'était ceux auxquels il se trouvait maintenant exposé, par les sept ou huit heures passées à l'auberge de la Calade. Le nombre des curieux s'était considérablement accru, et ils laissaient assez voir à quels excès ils auraient pu se porter, si les portes de l'auberge n'eussent pas été soigneusement barricadées. La plupart tenaient dans leurs mains, des pièces de cinq francs, à l'effigie de l'empereur, pour tâcher de le reconnaître par la ressemblance. Na-

poléon, qui avait passé deux nuits sans sommeil, était dans une petite pièce voisine de la cuisine, où il s'était endormi sur l'épaule de son valet-de-chambre. Dans un moment d'abattement, Napoléon dit : « Je renonce main-« tenant pour toujours au monde politique. Je « ne veux plus m'intéresser à rien de ce qui peut « arriver... A Porto-Ferrajo, je puis vivre heu-« reux;... j'y serai plus heureux que je ne l'ai ja-« mais été !... Non !... on m'offrirait aujourd'hui « la couronne de l'Europe, que je n'en voudrais « pas !... Je m'occuperai de sciences !... Vous « avez vu ce que c'était que le peuple !... J'ai « bien fait de ne jamais estimer les hommes !... « c'est tout au plus si je les ai traités comme ils « le méritent !... La France pourtant !... les « Français !... quelle ingratitude !... Je suis dé-« goûté de l'ambition ; je ne veux plus gou-« verner ! »

On vint lui dire que tout était prêt pour partir ; mais on décida qu'il prendrait la pelisse et le bonnet de fourrure du général Kohler, qui était beaucoup plus grand que lui, et qu'il monterait dans la voiture du commissaire autrichien. L'empereur, ainsi déguisé, quitta l'auberge de la Calade, et gagna sa voiture, entre deux haies

de *curieux* qui cherchèrent en vain à le reconnaître. On partit en tournant les murs d'Aix. Napoléon eut encore la douleur d'entendre les cris : A bas le tyran ! à bas Nicolas ! Une partie de la population était montée dans les arbres, où il pouvait la voir de sa voiture. Ces ignobles vociférations se faisaient entendre encore à un quart de lieue de la ville.

Bonaparte, attristé de ces témoignages de haine, dit d'un ton de douleur et de mépris en même temps: « Les hommes de ce pays sont toujours les mêmes, « des braillards et des furieux. Ces Provençaux ont « commis d'affreux massacres au commencement « de la révolution. Il y a dix-huit ans, j'arrivai dans « ce pays, avec quelques milliers d'hommes, « pour délivrer deux royalistes qui devaient être « pendus. Quel était leur crime? d'avoir porté « la cocarde blanche. Je les sauvai; mais ce ne « fut pas sans peine que je les arrachai des mains « de ces enragés; et, aujourd'hui, vous les voyez « qui recommenceraient les mêmes excès contre « celui d'entre eux qui se refuserait à porter la « cocarde blanche! » A une lieue environ d'Aix, on trouva des chevaux, et une escorte de gendarmerie jusqu'au château du Luc.

Près du Luc, dans une maison de campagne

appartenant à M. Charles, membre du corps législatif, se trouvait alors la princesse Pauline Borghèse. Apprenant les malheurs de son frère, auxquels elle s'étonna qu'il eût pu résister, elle résolut de l'accompagner à l'île d'Elbe. Sa présence fut un grand allégement aux tribulations de l'empereur; et elle se rendit à Fréjus pour s'y embarquer avec lui. A Fréjus, l'empereur retrouva le colonel Campbell, qui avait quitté le convoi sur la route et qui avait fait entrer dans le port la frégate anglaise *l'Indompté*, qui d'abord avait été destinée à escorter l'empereur. Malgré le désir que nous avons vu plus haut, qu'il avait exprimé au colonel Campbell, il témoigna beaucoup de mauvaise humeur en s'embarquant sur l'Indompté, mais enfin, le vingt-huit d'avril, il fit voile vers l'île d'Elbe, sur cette frégate, qui ne portait plus César et sa fortune.

CHAPITRE XIV.

La force du temps. — Bonaparte et Louis XVIII. — Correspondance entre le gouvernement provisoire et Hartwell. Réception de Louis XVIII à Londres. — Arrivée du roi à Calais. — Lettre du duc de Duras. — Le service de la poste. — Louis XVIII à Compiègne. — Berthier parlant au nom des maréchaux. — Ma présentation au roi à Saint-Ouen. — Paroles pleines de bonté. — La reconnaissance royale et ma destitution sans avertissement. — Déclaration de Saint-Ouen. — Entrée de Louis XVIII à Paris, et la statue de Henri IV. — Froideur du public. — Composition du ministère. — Sottises incroyables. — Les courtisans et les caricatures. — Départ de M. de Talleyrand.

La force du temps est la plus irrésistible de toutes les forces; la haute politique consiste à la diriger; mais pour diriger cette force toute puissante, il faut non seulement la connaître, mais connaître aussi les besoins du temps; c'est pour cela que Louis XVIII parut avec raison, aux esprits les plus sains, un prince fait exprès pour les circonstances où nous nous trouvâmes après la

chute de Napoléon. S'il m'était permis de puiser une analogie dans l'histoire ancienne, je comparerais Louis XVIII, succédant à Bonaparte, à Numa venant après Romulus, si la destinée de Rome naissante eût voulu que Numa eût avec lui des conseillers sans expérience.

Dès l'hiver de 1813 à 1814, on avait répandu dans Paris quelques proclamations royalistes, mais comme elles contenaient tous les germes d'espérances que la charte exécutée aurait réalisées, la police s'opposait à leur circulation; et je me rappelle que, pour en multiplier le nombre des copies, ma famille et moi, nous consacrions tous les jours plusieurs heures à en faire. Cependant nous ne pouvions encore faire alors que des vœux. Depuis la déclaration définitive d'Alexandre, une correspondance très-active s'était engagée entre le gouvernement provisoire et Hartwell. Bordeaux avait devancé Paris, ayant plutôt reçu dans ses murs un fils de France; et, dès le vingt-cinq de mars, Louis XVIII avait reçu de cette cité deux députés chargés de lui présenter l'hommage de ses habitans. Ils venaient demander au souverain rappelé par eux de se rendre dans leurs murs avec madame la duchesse d'Angoulême; et j'ai su que Louis XVIII venait d'a-

dhérer à ces propositions, et se disposait même à s'embarquer sur une frégate, quand il apprit les événemens du trente-un de mars. Ces grandes nouvelles déterminèrent le roi à changer de dispositions, et bientôt il quitta sa retraite pour se rendre à Londres. Il y fit son entrée le vingt d'avril, avec tout le cérémonial dû à son rang, et le prince régent l'accueillit comme s'il eût dû faire rayer de l'histoire de la Grande-Bretagne les pages consacrées à la captivité du roi Jean. Il y eut, entre Louis XVIII et le prince régent, échange des ordres du Saint-Esprit et de la Jarretière; et je crois, sans oser l'affirmer, que ce fut pour la première fois qu'un prince non catholique se vit revêtu des insignes de l'ordre du Saint-Esprit.

Louis XVIII, après s'être embarqué à Douvres, sur le *Royal-Souverain*, aborda à Calais le vingt-quatre d'avril, et je n'entrerai pas dans le détail des acclamations dont sa présence, sur la terre de France, fut l'objet; tout le monde put l'apprendre alors par les journaux qui n'eurent souvent qu'à échanger le mot *impérial* contre le mot *royal*, pour peindre cet enthousiasme toujours vrai dont ils avaient l'habitude depuis long-temps de se rendre *par ordre* les fidèles échos. Ce qui est vrai, c'est que les gens sensés voyaient avec

satisfaction les anciens princes de la maison de Bourbon remonter sur le trône de leurs ancêtres, mûris par l'expérience et le malheur, que, je ne sais plus quel ancien philosophe, appelait le meilleur conseiller des rois.

Je connaissais parfaitement à l'avance l'itinéraire que devait suivre Louis XVIII de Calais à Paris, puisque j'avais reçu la lettre suivante, que M. le duc de Duras m'avait adressée de Londres, dès le vingt-un d'avril :

« Je suis arrivé cette nuit, Monsieur, et je quitte le roi à l'instant : son départ est fixé à samedi vingt-trois; il couchera à Douvres, s'embarquera dimanche vingt-quatre; et, à moins de contrariétés des élémens, débarquera le même jour à Calais. Le lendemain vingt-cinq, probablement à Boulogne, le vingt-six à Amiens. Les ordres ne peuvent être donnés d'une manière fixe pour le reste de la route; mais il est probable que le roi s'arrêtera à Compiègne. De Calais, il vous sera sûrement expédié des ordres plus positifs pour le reste du voyage. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà envoyé un inspecteur au-devant du roi, qui pourra vous les transmettre avec toute la célérité possible. Je voudrais que ma

lettre pût vous arriver à temps, pour que le service du roi ne languît pas. Quatre-vingts chevaux seront insuffisans; il nous en faudrait cent vingt par relais. Je vais écrire en tout cas à l'inspecteur, que je crois être à Boulogne ou à Calais, pour qu'il monte au moins sur-le-champ le service de Calais à Boulogne, s'il ne l'était pas. D'après le zèle que vous m'avez témoigné, Monsieur, pour le service du roi, je ne doute pas de toute l'activité que vous mettrez pour qu'il ne souffre en rien, dans ce moment si heureux et si intéressant pour tous les Français.

« Je n'ai que le temps, Monsieur, de vous assurer des sentimens de considération distinguée et de sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Le duc DE DURAS. »

P. S. « Le roi se porte parfaitement bien, et l'enthousiasme qu'il inspire ici est au niveau de celui de la France. »

Les intentions du roi furent exactement remplies, et je me plais à me rappeler le zèle actif

avec lequel je fus secondé par tous les employés des postes qui étaient sous mes ordres. Le roi séjourna à Amiens, ainsi que le duc de Duras me mandait que S. M. avait l'intention de le faire. Il se rendit ensuite à Compiègne, où le gouvernement provisoire, les ministres et les maréchaux l'avaient devancé pour lui présenter leurs hommages et l'assurance de leur fidélité. Berthier harangua le roi au nom des maréchaux, et dit entre autres choses à Louis XVIII : *Que la France, gémissant depuis vingt-cinq ans sous le poids des malheurs dont elle était accablée, attendait le jour fortuné qu'elle voyait luire.* Berthier aurait dû dire : *depuis dix ans*; mais, dans tous les cas, eût-il dit la vérité, ce langage aurait été déplacé dans la bouche d'un homme que l'empereur n'avait cessé de combler de ses faveurs. L'empereur Alexandre alla aussi au devant de Louis XVIII jusqu'à Compiègne, où les deux monarques dînèrent ensemble.

Pour moi, je n'allai point jusqu'à Compiègne; les ordres que j'avais à donner continuellement ne me permettant pas de m'absenter; mais je me trouvai à Saint-Ouen le deux de mai, au moment où Louis XVIII y arriva. Là, j'eus ou ne peut plus à me féliciter du bon souvenir d'un homme

auquel j'avais été assez heureux pour rendre quelques services à Hambourg. Au moment où le roi entrait dans le salon par lequel il devait passer pour aller dîner, M. Hue, me reconnaissant, dit à Sa Majesté, en me montrant à elle : « Voilà « M. de Bourrienne. » Le roi fit alors quelques pas vers moi, et m'adressa ces mots : « Ah ! M. de « Bourrienne, je suis bien aise de vous voir. Je « sais les services que vous nous avez rendus à « Hambourg et à Paris; je vous en témoignerai « avec plaisir ma reconnaissance. »

Ce fut à Saint-Ouen que Louis XVIII promulgua la déclaration qui précéda la Charte, qui exprimait les sentimens que le roi avait manifestés plus de vingt ans auparavant, dans sa déclaration de Calmar, que j'ai fait connaître précédemment. Ce fut là, aussi, que le Sénat lui présenta un projet de constitution, où ce corps, pour justifier *in extremis* son titre de conservateur, stipulait la conservation de ses revenus et de ses dotations; et le lendemain, trois mai, Louis XVIII fit son entrée solennelle dans Paris, où il se rendit d'abord à Notre-Dame, ayant dans sa voiture Madame la duchesse d'Angoulême. Arrivé sur le Pont-Neuf, il trouva le modèle de la statue de Henri IV réédifié, ayant sur son pié-

destal cette inscription : *Ludovico reduce, Henricus redivivus*, inscription qu'avait composée M. de Lally-Tollendal, et qui valait bien mieux, qu'on me permette de le dire en passant, que la longue et diffuse inscription qu'on a gravée sur la statue en bronze.

Il n'y eut pas, le jour de l'entrée du roi, le même élan que le jour de l'entrée de Monsieur. Dans les lieux où je passai ce jour là, je remarquai je ne sais quelle espèce d'étonnement. Cette froideur devint bien plus grande quelque temps après, quand on vit Louis XVIII rétablir les corps rouges que Louis XVI avait supprimés bien avant la révolution.

Il était d'ailleurs bien étrange de voir la direction des affaires remise aux mains d'un homme qui n'avait ni ne pouvait avoir aucune connaissance de la France. Dès le commencement, M. de Blacas affecta la toute-puissance ministérielle, au point qu'étant allé, le onze de mai, aux Tuileries, pour y présenter comme de coutume mon portefeuille au roi, en vertu du droit de travailler directement avec le souverain, comme attaché à la direction générale des postes, M. de Blacas me demanda le portefeuille qu'il voulut prendre de mes mains, ce qui me parut d'autant plus surprenant, que

pendant les sept jours que j'avais eu l'honneur de travailler avec Louis XVIII, Sa Majesté m'avait comblé de ces choses obligeantes qu'elle savait si bien dire. Je voulus défendre mes droits et je refusai, lorsque M. de Blacas me dit que c'était par ordre du roi ; alors il fallut bien céder, et je ne tardai pas à être victime de la vengeance d'un courtisan.

Les paroles que Louis XVIII m'avait adressées à Saint-Ouen, m'avaient comblé de joie, mais l'homme en faveur en paralysa l'effet qu'il m'était permis d'espérer. Deux jours après la demande de mon portefeuille, c'est-à-dire le treize de mai, étant, comme de coutume, entré de fort bonne heure dans mon cabinet, donnant sur la rue Coq-Héron, j'ouvris machinalement *le Moniteur*, que je trouvai sur mon bureau, et je me mis à le parcourir. Qu'y lus-je? que M. le comte Ferrand était nommé directeur-général des postes à ma place. Pas un avertissement! pas un avis écrit! point d'arrêté! point d'ordonnance! En vérité je croyais rêver. Je ne pouvais m'expliquer un tel manque d'égards, de procédés ; mais je me souvins de l'exigence et du refus de l'avant-veille, et je vis d'où partait le coup. Voilà l'étrange manière dont M. de Blacas,

le ministre alors tout puissant, me fit témoigner la reconnaissance du prince. Certes, après tant de preuves de dévouement, qui, comme on le verra plus tard, me valut un an après l'insigne avantage d'être mis hors la loi d'une façon toute privilégiée, il m'aurait été permis de me plaindre, et j'aurais pu m'appliquer à aussi bon droit que Virgile son *Sic vos non vobis*, quand il faisait allusion aux faveurs imméritées qu'Auguste jetait aux Mœvius et aux Bavius de son temps.

Le jour où, comme on vient de le voir, je fus brusquement évincé de mes fonctions de directeur-général des postes, le Moniteur contenait aussi l'organisation du ministère de Louis XVIII; il était ainsi composé : M. de Talleyrand eut le portefeuille des affaires étrangères ; l'abbé de Montesquiou celui de l'intérieur. L'abbé Louis fut appelé aux finances, le général Dupont à la guerre, M. Malouet à la marine, et M. de Vitrolles fut nommé ministre secrétaire d'état. A l'exception de deux d'entre eux, on aurait recruté dans toutes les incapacités de la France, qu'il eût été difficile de faire de plus mauvais choix; et pour comble, M. de Blacas fut nommé ministre de la maison du roi, avec voix au conseil; enfin ce fut M. Beugnot que l'on chargea de la police;

tout le monde sait comment il s'en acquitta, quoiqu'il nous ait alors assuré que la police était une goutte d'huile qui se glissait dans les rouages d'un gouvernement. Louis XVIII, ne connaissant encore personne en France, était sans doute excusable d'avoir fait des choix pour la plupart si mauvais; mais j'avoue que je fus stupéfait, quand je vis quelle marche on imprimait aux affaires, et cette nuée de courtisans dévorateurs qui venaient de toutes parts mendier, aux Tuileries, la récompense des vœux secrets qu'ils avaient faits dans les antichambres impériales pour le rétablissement de la monarchie légitime. On vit bientôt la légion-d'honneur mise pour ainsi dire à l'encan; on en trafiquait presque publiquement, et quiconque avait porté autrefois une épaulette se métamorphosait, de son plein gré, en colonel, comme le moindre gentillatre s'arrogea le titre de comte ou de marquis.

De toutes parts, on n'entendait que des plaintes sur la marche que suivait le gouvernement; on voyait revenir insensiblement les usages de l'ancien régime, et l'arme du ridicule se mêlant aux considérations sérieuses, Paris fut inondé de pamphlets et de caricatures. Je me rappelle par-

faitement l'influence qu'exerça un petit journal appelé *le Nain Jaune*. Il était sans pitié pour les vieux travers ; et, exploitant le domaine des sottises, il avait un vaste champ où moissonner. Cependant tout resta tranquille jusqu'au mois de septembre, époque à laquelle M. de Talleyrand partit pour le congrès de Vienne. Après son départ, on s'en donna à cœur-joie au château ; tout le monde voulut et crut être homme d'état ; il semblait que l'on fût débarrassé d'un importun, et Dieu sait combien de sottises firent les écoliers en l'absence du maître.

CHAPITRE XV.

Incapacité miraculeuse.—Signes évidens d'un mouvement. —Le rendez-vous de Plombières, et Eugène refusant de s'y rendre.—La croix d'officier de la Légion-d'honneur m'est donnée.—Refus motivé.—Bizarreries des cours, et impossibilité d'y faire entendre de bons avis.—Visite d'un ami, et premiers indices d'une catastrophe.—Autre visite et craintes changées en certitudes.—Terreurs d'un bon royaliste. —Différences d'opinions, et bonne amitié.—Révélations de Charles de la Bédoyère.—Coïncidence de trois communications.— Impossibilité de voir M. de Blacas.—L'abbé Fleuriel.—Lettre sans réponse.—Fatuité et insuffisance. —Le général Balathier et M. de Blacas.—Le ministre occupé.—Intermédiaire de M. de Talleyrand.—Temps perdu et avis devenus inutiles.—Rencontre de l'abbé Fleuriel aux Tuileries.

Sous un gouvernement faible, il n'y a qu'un pas du mécontentement à la révolte. Sous un gouvernement inepte, comme l'était le ministère de 1814, après le départ de M. de Talleyrand pour Vienne, on peut conspirer tout à son aise. Aussi, dès l'été de 1814, commença-t-on à pré-

parer les événemens qui eurent pour catastrophe le vingt mars. Je crois encore rêver, quand je songe à la miraculeuse incapacité des gens chargés alors de la direction de nos affaires. L'émigration, qui, comme on l'a si bien dit, n'avait rien appris ni rien oublié, se montrait avec les vieilles prétentions et la sotte jactance de Coblentz, et la plupart de ces hommes si vains et si niais, me rappelaient ce personnage d'un roman de Voltaire, qui dit sans cesse : *Un homme comme moi !* Ces gens-là étaient si pleins de leur prétendu mérite, qu'ils en étaient aveuglés au point de ne rien voir. Non-seulement ils avaient méconnu les vœux et les besoins de la France, qui, en renversant l'empire, avait cru reconquérir la liberté, mais ils ne tenaient compte d'aucun avertissement. J'avais remarqué une chose qui, selon moi, devait donner l'éveil; mais, bah ! ils étaient bien gens à s'apercevoir de ces choses-là. Le prince Eugène devait venir aux eaux de Plombières, où se trouvait sa sœur Hortense. Les chevaux, les voitures et un aide-de-camp du prince étaient déjà arrivés à Plombières, où l'on préparait son logement, et il n'y vint pas. Eugène eut sans doute connaissance des intrigues de sa sœur avec quelques grands personnages de l'ancienne cour de Napoléon, qui

se trouvaient alors aux mêmes eaux, et comme il avait résolu de vivre tranquille à la cour de son beau-père, sans se mêler de rien, il resta à Munich. Ce fait passa inaperçu, sans que les habiles gens qui nous gouvernaient alors eussent seulement l'air de s'en douter, et, en vérité, c'était tellement d'accord avec le reste, que l'on ne saurait en être surpris.

Une des choses qui fit le plus de tort au gouvernement du roi, en 1814, fut la prodigalité avec laquelle on donna, ou pour mieux dire, on jeta la croix de la Légion-d'honneur. Je puis, à cette occasion, citer un fait qui m'est personnel, et j'ose dire que si tout le monde s'était conduit comme je le fis, il y aurait eu de moins ce grave sujet de mécontentement.

Je me trouvais à Sens, le dix-neuf décembre 1814, lorsque *Monsieur*, frère du Roi, y vint pour assister à la restauration du mausolée, où reposent les cendres des augustes auteurs de ses jours. Le lendemain de cette cérémonie, le préfet de l'Yonne me remit la croix d'officier de la Légion-d'honneur en me disant que c'était par ordre de *Monsieur*, qui voulait me donner ce témoignage de satisfaction, pour les soins que j'avais pris, et le zèle que j'avais montré pour le rétablissement

du monument élevé au Dauphin et à la Dauphine. La croix d'officier de la Légion-d'honneur pour cela! J'allai sur-le-champ chez *Monsieur*, pour le prier de reprendre celle qu'il avait eu la bonté de m'accorder. Le prince m'ayant demandé quel était le motif de ma démarche auprès de lui, je répondis à son Altesse royale que n'étant décoré de la croix de la Légion-d'honneur que depuis quatre mois, une promotion aussi rapide serait contraire à tous les réglemens de l'ordre, et blesserait toutes les convenances; que par conséquent je ne pouvais accepter, attendu que je ne voulais pas me ranger parmi ceux qui cherchaient à avilir un ordre qui avait enfanté tant de prodiges; j'ajoutai que j'attendrais du temps les grades supérieurs. *Monsieur* trouva mes raisons bonnes, et les accueillit avec sa bonté accoutumée. En me conduisant de la sorte, j'ai, je le crois, fait une bonne action, mais il n'en est pas moins vrai que le proverbe : *qui refuse muse*, a toute sa valeur, et il se peut très-bien que ma bonne action n'ait été qu'une sottise, car j'ai vu passer tout le monde avant moi, et je n'ai eu la croix d'officier qu'en 1823 [1]. Je ne conseille donc à personne de pren-

[1] A cette époque j'en reçus deux, sans doute pour me

dre ma conduite pour exemple, car j'ai vu passer une foule de commandeurs qui étaient mes cadets dans l'ordre. Demandez, demandez toujours, et intriguez souvent, c'est la seule manière d'avoir quelque chose à la cour.

C'est après tout une bien singulière chose que la cour; rien n'est si difficile que d'y rendre service; il y existe un esprit d'accaparement qui fait que les bons avis sont exclus quand ils ne viennent pas de ceux qui, pour l'ordinaire, n'en donnent que de mauvais. Je puis, mieux qu'aucun autre, prouver ce que j'avance, et faire voir combien il est difficile de faire parvenir aux gouvernemens des renseignemens utiles. Présentez-vous pour ouvrir les yeux à des aveugles, vous êtes un intrigant; vous voulez vous faire valoir par des révélations inventées; vous voulez vous donner de l'importance; vous voulez faire concevoir des craintes, quand il faut nourrir les princes d'une mensongère sécurité; enfin vous êtes éconduits. C'est, comme l'on dit, une grâce d'état pour les hommes en place et en haute faveur, que de hausser les épaules quand on veut

dédommager du retard. L'une me fut envoyée par le ministre de l'intérieur, et l'autre par M. le duc de Richelieu, alors président du conseil des ministres.

leur apprendre quelque chose qu'ils ne savent pas, par la raison que ces messieurs savent tout. Laissez cet homme, disent-ils, c'est un donneur d'avis, un alarmiste, un frondeur, un mécontent, un solliciteur; laissez-le, vous dis-je, et ne l'écoutez pas. Ainsi m'arriva-t-il.

Dès la fin de 1814, des indices, presque certains pour moi, me faisaient prévoir une grande catastrophe. Un homme que j'estime beaucoup, et avec lequel je n'ai jamais eu que des relations d'amitié, me dit vers cette époque : « Vous voyez « comme les affaires vont mal : on fait fautes sur « fautes : vous sentez bien qu'un pareil état de « choses ne peut pas durer. Entre nous, mon « cher, je crois que tout sera fini au mois de mars. « Il faut que ce mois répare la honte du mois de « mars dernier. Nous serons enfin, et une fois « pour toutes, délivrés du fanatisme et de l'émi- « gration. Vous voyez de tous côtés surgir un es- « prit de cagotisme insupportable; et vous n'i- « gnorez pas que l'influence des prêtres est ce « qu'il y a de plus antipathique à la nation. En « huit mois, on nous a fait faire bien du chemin « rétrograde. Je crains que vous ne vous repentiez « de vous être trop mêlé des affaires du commen- « cement de cette année; vous voyez qu'on ne

« nous a pas menés où vous croyiez aller. Au sur-
« plus, je vous l'ai dit plusieurs fois; vous aviez à
« vous plaindre, et, après tout, vous avez agi selon
« votre manière de voir. »

Je n'attachai pas plus d'importance qu'il ne le fallait, à cette prédiction d'un changement pour le mois de mars; et je regardai cette communication confidentielle, comme l'expression du désir qu'avait la personne qui me la faisait, de voir ses souhaits se réaliser. Je déplorais, comme tout le monde, les inconcevables fautes des Ferrand [1] et compagnie; j'espérais toujours que le gouvernement, mieux éclairé, reviendrait peu à peu à des principes qui lui concilieraient l'esprit de la nation, et dans cette espérance, je ne fis pas une grande attention à ce que l'on m'avait dit, pensant que les conséquences fâcheuses qu'on m'avait prédites n'auraient pas lieu. Mais, peu de jours après, un autre de mes amis vint me voir. Il avait rempli de grandes fonctions, et avait été porté sur une liste de proscription. Il avait des réclamations à faire auprès du gouvernement,

[1] M. Ferrand était tellement encroûté des vieilles idées qu'il dit un jour devant plusieurs personnes que la charte était une fort bonne chose, mais qu'il lui manquait d'avoir été enregistrée au parlement de Paris !

qui était très-mal disposé pour lui. Je lui demandai comment allaient les affaires, il me répondit : « Bien, mon cher ami, on fait droit à « mes demandes; je n'ai point à me plaindre, je « suis content. » Il me rappela l'homme des Lettres persanes, qui admirait le bel ordre des finances sous Colbert, qui lui faisait payer ses pensions le premier. Cependant je ne l'en félicitai pas moins sur la justice que le gouvernement lui avait rendue, et sur la justice qu'il rendait lui-même au gouvernement, et j'en pris occasion pour lui dire que si le gouvernement agissait de la sorte avec tout le monde, s'il montrait une si sage modération, il finirait certainement par se concilier tous les partis. « Halte-là, me dit-il, je ne « suis nullement de ton avis. Si le gouvernement « persiste dans sa marche actuelle, il est impos- « sible qu'il tienne, et cela nous ramènera l'em- « pereur. — Ce serait, lui dis-je, un bien grand « malheur; lors même que la France en voudrait, « l'Europe n'en voudrait pas. Sois sûr d'une chose : « jamais les souverains de l'Europe ne laisseront « imparfaits leurs actes du mois d'avril dernier. « L'Europe se lèverait une seconde fois en masse « contre lui. Quelque attachement que tu aies « pour Bonaparte, tu ne peux ignorer la haine

« que lui portent les nations étrangères et le mal « qu'il leur avait fait. La crainte de le voir de « nouveau ravager l'Europe armerait une seconde « fois tous les bras contre lui, et le succès des « puissances étrangères serait d'autant plus cer- « tain, qu'elles se trouveraient aujourd'hui ap- « puyées par une partie de la nation. Toi qui « aimes par dessus tout la France, songe au sort « qui pourrait la menacer, si la présence de Bo- « naparte y amenait une seconde fois les étran- « gers! Pourrais-tu te faire à l'idée du partage de « notre belle France? — Cela ne se peut; ils ne « l'oseraient pas. Au surplus nous ne serons ja- « mais d'accord sur la question de l'empereur et « de tes Bourbons. Nous voyons trop différemment « pour pouvoir en parler. Toi, tu as à te plaindre « de Bonaparte, moi je n'ai qu'à m'en louer; « ainsi, brisons là-dessus. Mais, dis-moi : que fe- « rais-tu s'il revenait? — Si Bonaparte revenait? « — Oui. — Ma foi! ce que j'aurais de mieux à « faire ce serait de m'en aller au plus vite; et c'est « ce que je ferais. Je suis trop bien convaincu « que jamais il ne me pardonnerait la conduite « que j'ai tenue lors de la restauration, et je t'a- « voue franchement que je ne balancerai pas un « moment à me sauver la vie en quittant la France.

« — Eh bien, tu es dans l'erreur : je suis persuadé « que si tu veux te ranger au nombre de ses amis « tu en auras tout ce que tu voudras, des titres, « des honneurs, des richesses; je pourrais même « t'en donner l'assurance. — Cela, je te l'avoue, « ne me tente en aucune manière. Moi aussi j'aime « la France, je l'aime autant que toi; et j'ai la « conviction que jamais la France ne pourra être « heureuse avec lui. S'il revient, j'irai vivre en « pays étranger, et j'attendrai tout des événemens « et du temps. »

Je ne me rappelle que ce que l'on vient de lire d'une conversation qui dura fort long-temps. Il y avait, comme on en a pu juger, dissidence complète entre nous; aussi garda-t-il son opinion, et je gardai la mienne, comme cela arrive toujours après avoir bien discuté. Cependant ce troisième avertissement, cette hypothèse du retour de Bonaparte me donna à réfléchir, et ajouta un certain poids au premier avis que j'ai rapporté plus haut, quand à cette nouvelle indication en succéda une quatrième. Une personne que je connaissais beaucoup, et que je sais être, par ses principes et ses liaisons, entièrement attachée à la cause royale, vint me dire qu'il se passait des choses extraordinaires qui l'inquiétaient. Cette personne me dit

entre autres choses : « J'ai rencontré avant-hier « Charles de Labédoyère, avec lequel vous savez « que je suis intimement lié. J'ai remarqué en lui « je ne sais quelle agitation, et il avait l'air très- « préoccupé. Je l'invitai à venir dîner chez moi, « et il me refusa, me disant que nous ne serions « pas seuls. Puis enfin, il m'a, lui, prié de venir « dîner hier avec lui pour causer. Nous avons donc « dîné hier ensemble chez un restaurateur, dans « un cabinet où nous étions seuls. Nous causâmes « long-temps des affaires politiques et de la position « où nous nous trouvons, et vous pouvez juger « que je fus de tout point en opposition avec lui ; « au surplus, c'est une chose convenue entre nous ; « nous disputons, nous nous disons mille sottises, « et nous n'en sommes pas moins bons amis. Mais, « ce qui m'inquiète, c'est qu'en nous séparant, « Charles me dit en me serrant la main : Allons, « mon ami, adieu ! Je pars demain pour Grenoble, « dans un mois tu entendras parler de Charles de « Labédoyère, et là-dessus il m'a quitté. »

Ces trois communications successives me donnèrent à réfléchir : elles me venaient d'abord de deux personnes intéressées au succès de l'événement, et ensuite d'une troisième qui le redoutait beaucoup. J'y vis une coïncidence si frappante

avec les manigances de Plombières quelques mois auparavant, que je me déterminai, au mois de janvier, à aller parler de ceci à M. de Blacas, qui avait alors tout crédit et tout pouvoir, et sans lequel il était impossible de rien faire parvenir au roi. Je n'ai pas besoin, je le pense, de dire que mon intention était de lui parler seulement des faits, sans dire un seul mot des personnes de qui je les tenais.

Ici je suis conduit à faire une incursion dans le domaine de l'absurdité; ce que j'ai à dire est vrai mais cependant incroyable; on a peine à se figurer qu'il ait pu exister tant de fatuité jointe à tant d'insuffisance. M. de Blacas ne me reçut pas, et, après tout, c'était justice. Qu'étais-je en comparaison d'un si grand personnage? J'eus seulement l'insigne honneur de parler à monsieur son secrétaire, qui, si cela mérite la peine que l'on s'en souvienne, était un abbé, et s'appelait l'abbé Fleuriel. Quelle étude pour un poète comique qu'un pareil personnage, et que l'abbé Fleuriel était beau d'impertinence et de satisfaction! Comme il avait bien cette dignité qui sied au grand secrétaire d'un grand ministre; et qu'il était joli quand il me dit avec une grâce toute moncha-

lante : « Monsieur le comte n'y est pas ! » Il lui aurait fallu trois bouches comme la sienne pour contenir ces mots : Monsieur le comte, tant il se plaisait à les gonfler. M. de Blacas y était, je le savais. L'abbé ne se permit-il pas de me demander de lui confier ce que j'avais à dire à M. de Blacas? Je tournai le dos au fat, sans daigner lui répondre, et je sortis. Voilà pourtant en quelles mains étaient remises les affaires de la France !

Cependant, dévoué comme je l'étais à la cause des Bourbons, et les choses me paraissant sérieuses, j'écrivis le jour même à M. de Blacas pour lui demander un rendez-vous : point de réponse. Je lui écrivis, deux jours après, une seconde lettre dans laquelle, quoique à regret, je lui disais que j'avais quelque chose de la plus grande importance à lui communiquer : point de réponse. Ne pouvant comprendre la cause de cet inexplicable silence, je retournai au pavillon de Flore, et je priai le charmant abbé Fleuriel de m'expliquer, s'il la savait, la cause de l'impertinent mutisme de son maître : « Monsieur, me dit le noir plumitif, j'ai « reçu vos deux lettres; je les ai mises sous les yeux « de monsieur le comte. Je ne sais pourquoi il ne « vous a pas répondu. Quant à moi, je n'y peux

« rien; mais monsieur le comte est si occupé! « monsieur le comte a tant d'affaires! monsieur « le comte ne peut pas y suffire! — Monsieur le « comte, lui dis-je, s'en repentira peut-être. Bon- « jour, monsieur.»

J'appris ainsi, par ma propre expérience, l'exactitude de ce que j'avais entendu dire de M. de Blacas, ce que, au reste, plusieurs circonstances m'ont confirmé depuis. Il n'y avait pas de doute à avoir : M. de Blacas avait succédé au comte d'Avaray, jouissait de toute la confiance du roi, et concentrait tout le pouvoir dans son cabinet. Lorsque l'on voulait faire quelque communication à Louis XVIII, ceux-là même qui étaient le plus avant dans son intimité devaient s'adresser à M. de Blacas. Quant à lui, dès que quelqu'un avait à lui faire tenir un avis salutaire, il disait, avec une imperturbable suffisance : « Qui ?... cet « homme-là ?... Ah ! bah !... c'est un intrigant, « un bonapartiste, un visionnaire, un alarmiste, « un frondeur. Je ne veux pas en entendre par- « ler. » Et l'homme aux bons avis était éconduit. Ce n'est pas seulement par moi-même que j'ai eu la preuve de ce que je viens de dire; je l'ai eue encore quelques jours après l'inutile tentative que j'ai racontée, par ce qui arriva au général Bala-

thier. Ce général désira de parler au roi sur les événemens qu'il prévoyait, et dont on l'avait entretenu comme moi. Le roi se contenta de dire : « Qu'il voie Blacas. » Balathier fut reçu par le ministre favori, qui, après l'avoir écouté, lui dit : « Eh ! bon Dieu ! Monsieur, ce sont des fagots. « Voilà qui est bien singulier ! vous croyez donc « en savoir plus que nous qui sommes à la tête « des affaires ? — Certainement, monsieur le « comte, lui dit Balathier, avec sa franchise toute « militaire, certainement, j'en sais là-dessus beau- « coup plus que vous, qui n'êtes entouré que de « flatteurs, qui ne vous disent jamais que ce qui « peut vous plaire. — Monsieur, je vous répète « que j'en sais assez sur ce que vous voulez me « dire. » Quelle pitié !

Cependant, toujours frappé du danger qui menaçait la France, et ne pouvant enfreindre l'espèce de blocus que M. de Blacas avait formé autour de la personne du roi, je pris le parti d'écrire à M. de Talleyrand, pour lui rendre compte de toutes les communications qui m'avaient été faites. M. de Talleyrand correspondait directement avec le roi ; et je ne fais nul doute que mes avis ne soient parvenus à Sa Majesté ; mais il y avait eu bien du temps de perdu, et les événemens se

leur apprendre quelque chose qu'ils ne savent pas, par la raison que ces messieurs savent tout. Laissez cet homme, disent-ils, c'est un donneur d'avis, un alarmiste, un frondeur, un mécontent, un solliciteur; laissez-le, vous dis-je, et ne l'écoutez pas. Ainsi m'arriva-t-il.

Dès la fin de 1814, des indices, presque certains pour moi, me faisaient prévoir une grande catastrophe. Un homme que j'estime beaucoup, et avec lequel je n'ai jamais eu que des relations d'amitié, me dit vers cette époque : « Vous voyez « comme les affaires vont mal : on fait fautes sur « fautes : vous sentez bien qu'un pareil état de « choses ne peut pas durer. Entre nous, mon « cher, je crois que tout sera fini au mois de mars. « Il faut que ce mois répare la honte du mois de « mars dernier. Nous serons enfin, et une fois « pour toutes, délivrés du fanatisme et de l'émi- « gration. Vous voyez de tous côtés surgir un es- « prit de cagotisme insupportable; et vous n'i- « gnorez pas que l'influence des prêtres est ce « qu'il y a de plus antipathique à la nation. En « huit mois, on nous a fait faire bien du chemin « rétrograde. Je crains que vous ne vous repentiez « de vous être trop mêlé des affaires du commen- « cement de cette année; vous voyez qu'on ne

« nous a pas menés où vous croyiez aller. Au sur-
« plus, je vous l'ai dit plusieurs fois; vous aviez à
« vous plaindre, et, après tout, vous avez agi selon
« votre manière de voir. »

Je n'attachai pas plus d'importance qu'il ne le fallait, à cette prédiction d'un changement pour le mois de mars; et je regardai cette communication confidentielle, comme l'expression du désir qu'avait la personne qui me la faisait, de voir ses souhaits se réaliser. Je déplorais, comme tout le monde, les inconcevables fautes des Ferrand [1] et compagnie; j'espérais toujours que le gouvernement, mieux éclairé, reviendrait peu à peu à des principes qui lui concilieraient l'esprit de la nation, et dans cette espérance, je ne fis pas une grande attention à ce que l'on m'avait dit, pensant que les conséquences fâcheuses qu'on m'avait prédites n'auraient pas lieu. Mais, peu de jours après, un autre de mes amis vint me voir. Il avait rempli de grandes fonctions, et avait été porté sur une liste de proscription. Il avait des réclamations à faire auprès du gouvernement,

[1] M. Ferrand était tellement encroûté des vieilles idées qu'il dit un jour devant plusieurs personnes que la charte était une fort bonne chose, mais qu'il lui manquait d'avoir été enregistrée au parlement de Paris !

CHAPITRE XVI.

Approches du vingt mars et mes préparatifs de départ.—Un envoyé des Tuileries le treize mars.—M. Hue me conduit chez Louis XVIII.—Paroles mémorables du roi.—Ma nomination à la préfecture de police. — Ma proscription à Lyon.—Conseil aux Tuileries.—Singulière ignorance de quelques conseillers de la couronne.—Propos de soldats; un brave homme et le petit caporal. — Discussion sur l'itinéraire du roi. — Je prédis l'arrivée de Bonaparte.—Liste autographe de vingt-cinq proscrits. — Insistance du roi pour l'arrestation de Fouché. — Bons services de M. Foudras. — Fouché manqué. — Davoust proscrit et non inquiété. — Longue conversation avec M. de Blacas. — Inutilité des arrestations. — Confiance du roi en moi. — Correspondance de l'île d'Elbe avec un habitant de Grenoble.—Lettre interceptée et temps perdu.—Preuves évidentes d'une conspiration. — Rien de fait et ce qu'il aurait fallu faire. — Comment eût été déjouée la conspiration. — Les courtisans radoucis par le malheur. — Fautes graves et irréparables. — Causes réelles de la révolution du vingt mars.

Ceux qui s'opposèrent à l'exécution du traité conclu avec Napoléon, à l'époque de son abdica-

tion, commirent une grande faute, puisqu'ils lui donnèrent un prétexte pour quitter l'île d'Elbe. Personne n'ignore les détails de cette inconcevable entreprise, et je ne répèterai pas ce que l'on en a dit dans une foule d'ouvrages. Pour moi, je sais bien que dès que je vis avec quelle rapidité il marchait sur Lyon, et avec quel empressement les troupes et la population se précipitaient au devant de lui, je me disposai à aller en Belgique, attendre le dénouement de ce nouveau drame. Tous mes préparatifs de départ étaient faits le treize mars au soir, et j'allais me mettre en route, afin d'éviter les persécutions dont je pensais bien que je serais l'objet, quand, dans ce moment même, je reçus la visite d'une personne envoyée exprès des Tuileries, qui venait m'inviter de la part du roi à m'y rendre sur-le-champ. Je ne me fis point attendre, et arrivé au château, je montai chez M. Hue pour apprendre de lui ce qu'on me voulait. Il occupait l'appartement où j'avais passé les trois années de ma vie, les plus laborieuses et les plus agitées. M. Hue s'apercevant de l'espèce d'inquiétude que j'éprouvais en me voyant mandé aux Tuileries, à cette heure de la nuit, s'empressa de m'instruire des motifs de cette démarche. Il me dit : « Je vous attendais avec

impatience. Le roi vient de me rappeler que je lui avais toujours parlé de vous avantageusement et avec intérêt. Sa Majesté n'ignore pas que j'ai pu apprécier votre conduite à Hambourg, et elle a eu la bonté de me confier qu'elle avait résolu de rétablir la préfecture de police, parce que M. d'André ne répond pas à ce que l'on avait cru pouvoir attendre de lui. Le roi a ajouté qu'on lui avait parlé de vous pour la place de préfet, et il a voulu que je lui déclarasse si je croyais que l'on pût compter sur vous. J'ai fait une réponse affirmative, et, si vous acceptez le poste de confiance que l'on vous destine, je vais vous conduire dans la chambre du roi. » Nous y descendîmes. Le roi m'adressa ces paroles avec un air de bonté, mais en même temps d'un ton très expressif: « M. de Bourrienne, pouvons-nous compter sur vous? J'attends tout de votre zèle et de votre fidélité.—Votre Majesté, répondis-je, n'aura point à se plaindre que j'aie trahi sa confiance. — Eh bien, je rétablis la préfecture de police, et je vous en nomme le préfet. Allez, M. de Bourrienne; faites pour le mieux; je m'en rapporte à vous. » Par un rapprochement bien singulier, ce même jour, treize mars, pendant que le roi me nommait préfet de police, Napoléon, qui était à Lyon, signait le décret qui ex-

cluait de l'amnistie qu'il avait accordée, treize personnes parmi lesquelles se trouvait mon nom[1]. Ce décret, aussitôt que j'en eus connaissance, me confirma dans les pressentimens que j'avais conçus, dès que j'avais entendu parler du retour de Bonaparte. Quoi qu'il en soit, en revenant des Tuileries, le soir de ma nomination, j'étais assailli par une foule d'idées. Dans le premier moment, je n'avais écouté que mon zèle pour la cause du roi, mais je commençai à examiner l'étendue de la responsabilité que je venais d'assumer sur moi, et j'en fus effrayé. Elevé tout à coup à des fonctions que je ne m'attendais pas à remplir, j'avoue que je n'étais pas très-rassuré. Cependant, je pris le dessus, et je dois dire que j'eus le bonheur de rencontrer dans M. Foudras un homme dont j'ai eu beaucoup à me louer. M. Foudras était inspecteur-général de la police. Son activité, son zèle, ses talens et son dévouement

[1] Voici la liste des proscrits de Lyon :

Le prince de *Bénévent*, le duc de *Raguse*, le duc d'*Alberg*, l'abbé de *Montesquiou*, le comte de *Jaucourt*, le comte de *Beurnonville*, *Lynch*, *Vitrolles*, *Alexis de Noailles*, *Bourrienne*, *Bellard*, *la Roche-Jaquelin*, *Sosthènes de la Rochefoucauld*. Mon dévouement à la cause royale me donnait quelque droit à partager une telle proscription.

m'ont parfaitement secondé. Il était pénétré des mêmes principes que j'avais depuis long-temps sur la police, aussi ne le trouvai-je en opposition avec moi sur aucun point, et je me plais aujourd'hui à dire combien il m'a rendu moins pénibles les fonctions délicates que j'eus à remplir pendant huit jours.

Je ne puis réellement penser encore actuellement, sans une incroyable surprise, au conseil, tenu le soir du treize mars, aux Tuileries, chez M. de Blacas. C'est une chose qui passe toute idée que l'ignorance où les membres de ce conseil étaient sur notre position; je n'en pouvais revenir de la confiance qu'ils paraissaient avoir dans les inutiles mesures qu'ils avaient prises contre Napoléon. C'était au pavillon de Flore que nous étions réunis. Qui le croirait? tous ces grands hommes d'État qui avaient à leur disposition le télégraphe, la poste, la police et tous ses agens, l'argent, enfin tous les moyens dont se compose le pouvoir, me demandaient, à moi, de leur donner des nouvelles de la marche de Napoléon. Qu'y avait-il à leur répondre? Je me bornai à répéter les bruits publics de la Bourse, et ce que j'avais pu recueillir çà et là depuis vingt-quatre heures. Je ne leur cachai point que le danger était imminent et

que toutes leurs précautions ne serviraient à rien, ce qui amena sur le tapis la question de savoir ce que ferait le roi. Il était de toute impossibilité que ce prince ne quittât pas la capitale; mais où irait-il? On émit dans le conseil plusieurs avis: l'un proposait Bordeaux, un autre la Vendée, celui-ci la Normandie, enfin il y eut un membre du conseil qui ouvrit l'avis de conduire le roi à Melun. Je pensais que si l'on en venait aux mains, ce serait probablement dans les environs de cette ville qu'une bataille aurait lieu; mais telle était la haute portée du conseiller qui avait ouvert cet avis, qu'il nous assura que la présence du roi, dans une calèche à huit chevaux, produirait sur l'esprit des troupes un effet merveilleux! Ce projet n'était que ridicule, les autres me semblaient dangereux et inexécutables. Je déclarai au conseil qu'au point où en étaient les choses, il fallait renoncer à toute idée de résistance à main armée; qu'aucun soldat ne ferait feu, et que c'était s'aveugler que de chercher à voir les choses sous un aspect différent. « La défection, leur dis-je, est « inévitable; les soldats s'amusent et boivent dans « leurs casernes avec l'argent que vous leur dis- « tribuez depuis quelques jours pour les bien dis- « poser. Savez-vous ce qu'ils disent!... C'est un

« bien brave homme que Louis XVIII, mais *Vive « le petit caporal!* »

Le roi, aussitôt le débarquement de Napoléon, avait envoyé un courrier extraordinaire à Marmont, qui était à Châtillon où il était allé pour recevoir le dernier soupir de sa mère. Je l'avais vu un jour où il sortait de chez le roi, c'était, si je ne me trompe, le six ou le sept de mars. Après avoir causé fort long-temps sur le débarquement de Bonaparte, et sur les moyens de l'empêcher d'arriver à Paris, Marmont me dit : « Voici, mon « cher ami, l'idée à laquelle je m'arrête le plus, « et dont je viens de faire part au roi; je lui ai « dit : Sire, je ne doute pas que Bonaparte ne se « dirige sur Paris et n'y arrive : je pense que le « meilleur moyen de l'en empêcher, serait que « Votre Majesté y restât. Il faut mettre le palais « des Tuileries à l'abri d'un coup de main, et en « état de soutenir un siège qui ne pourrait se faire « qu'avec du canon; il faut vous enfermer dans « votre palais, avec les personnes de votre mai- « son, vos serviteurs et les principales autorités, « tandis que monseigneur le duc d'Angoulême ira « à Bordeaux, monseigneur le duc de Berry dans « la Vendée; Monsieur dans la Franche-Comté; « mais il faut qu'ils partent en plein jour, et an-

« noncent qu'ils vont chercher des défenseurs pour « Votre Majesté... Voilà ce que j'ai dit au roi, ce « matin; et j'ai ajouté que je répondais de tout, « si l'on suivait ce conseil. Je vais faire faire le « plan de défense par mon aide-de-camp, le co- « lonel Fabvier! » Je ne partageai pas l'opinion de Marmont; peut-être les défections sans nombre qui eurent lieu avant le vingt mars, eussent-elles été retardées si Louis XVIII fût resté dans son palais; on ne se serait pas aussi facilement prétendu délié de son serment par le départ du roi, quelques personnes eussent voulu attendre; et si Bonaparte avait voulu entrer dans Paris, il y eût regardé à deux fois avant de faire le siège des Tuileries.

Marmont appuyait son opinion sur ce que l'admiration causée par la promptitude de la marche de Napoléon du golfe Juan à Paris, aurait été balancée par le sentiment de vif intérêt qu'aurait inspiré un vieillard, fort de son droit, et défiant un rival audacieux de le renverser du trône dont il n'aurait pas voulu descendre. Tout en rendant justice aux bonnes intentions du duc de Raguse, je ne pensai pas que son avis pût être adopté; je le combattis comme je combattis toutes les propositions que l'on

avait faites relativement à la désignation du lieu où se retirerait le roi. Ce fut moi qui proposai Lille, comme étant plus près, comme offrant plus de sûreté, surtout dans le premier moment. « Messieurs, dis-je aux membres du conseil, « considérez que M. le duc d'Orléans y com- « mande, qu'il a sous ses ordres le maréchal Mor- « tier sur la fidélité duquel on peut compter. Le « drapeau blanc flotte encore sur les remparts « de Lille; mais s'il faut enfin que Sa Majesté soit « réduite à la nécessité de sortir de France, dès « qu'un danger réel pourra menacer le roi, il « aura la Belgique, où il pourra se retirer sans « aucune difficulté. Messieurs, ajoutai-je, le temps « presse, et il est du plus haut intérêt que le roi « hâte son départ. Tout m'annonce que Napoléon « ne sera ici que lundi prochain, mais il y sera « sans aucun doute ce jour-là; il est donc indis- « pensable que les personnes, chargées de veiller « à la sûreté du roi, le déterminent à partir, au « plus tard, dimanche prochain. Si vous tardez, « je vous prie de considérer combien il sera facile « à Bonaparte, vu la défection des troupes, de « faire occuper par ses soldats les routes du nord. « Vous lui laisserez le temps de se débarrasser de « ceux qui l'inquiètent. Il n'y a plus actuellement

« à se faire d'illusion : c'est des troupes étrangè-
« res seules que le roi peut maintenant attendre
« son salut; il me semble donc essentiel qu'il
« marche au-devant d'elles. »

Il était plus de minuit quand je quittai les Tuileries. La discussion était finie, et sans prendre précisément aucune détermination, on arrêta que les divers avis, qui avaient été émis, seraient soumis à Louis XVIII, afin que Sa Majesté pût adopter celui qui lui conviendrait le mieux. Ce fut mon opinion que le roi adopta, mais ce ne fut que cinq jours après. On sait en effet que le roi donna la préférence à Lille.

Il était bien tard, comme on en peut juger, quand je fus nommé préfet de police, presque aussi tard que lorsque Napoléon avait voulu que j'acceptasse les fonctions de ministre plénipotentiaire en Suisse. Mais enfin, c'était une preuve de dévoûment à donner au roi, et je ne me souvins pas de la brusquerie avec laquelle j'avais été mis, sans autre forme de procès, à la porte de la direction générale des postes. En acceptant, j'étais bien convaincu de l'inutilité de toutes les mesures qu'on voudrait que je prisse pour arrêter le cours des événemens qui nous menaçaient. Ayant été introduit dans le cabinet du roi, Sa Majesté

me demanda ce que je pensais de la situation des affaires. « Je pense, Sire, que Bonaparte sera ici « dans cinq ou six jours, — Comment, mon- « sieur? — Oui, Sire. — Mais toutes les mesures « sont prises, les ordres donnés, les maréchaux « me sont fidèles. — Sire, je ne suspecte la fidé- « lité de personne, mais je puis assurer à Votre « Majesté que puisque Bonaparte est débarqué, « il sera ici avant huit jours. Je le connais, et « Votre Majesté ne le connaît pas comme moi; « mais j'oserai, Sire, assurer à Votre Majesté avec « la même certitude qu'il n'y sera pas dans six « mois; il fera des folies qui le perdront. — M. de « Bourrienne, j'augure mieux des événemens, « mais enfin si le malheur veut que je quitte en- « core la France et que votre seconde prédiction « s'accomplisse, vous pourrez compter sur moi. ». Le roi, pendant ce court entretien, me parut plein de calme et résigné à son sort avec cette dignité que donnent la conscience de ses droits et une philosophie éprouvée par le malheur.

Le lendemain j'allai encore au château, et l'on peut penser que dans les circonstances périlleuses où nous nous trouvions, je m'y rendais tous les jours, et plutôt deux fois qu'une. Ce jour-là on me remit une liste de vingt-cinq personnes que

l'on me donnait l'ordre de faire arrêter. Je me permis de faire observer que non-seulement de pareilles arrestations étaient complètement inutiles, mais qu'elles seraient de nature à produire un effet très-nuisible dans le moment critique où nous étions : « Rien, ajoutai-je, ne me semble « plus dangereux que de poursuivre vingt-cinq « personnes marquantes ou du moins très-con- « nues; cela ne servira qu'à désigner des chefs aux « mécontens, aux partisans de Napoléon. D'ail- « leurs, qu'en ferez-vous? celui dont on les dé- « clare les agens sera ici dans cinq jours. Ce temps « peut-il suffire pour faire vingt-cinq instructions « et commencer vingt-cinq procédures? car je ne « pense pas qu'on soit dans l'intention de les juger « sans procès. J'ai la conviction qu'une surveil- « lance active suffira pour empêcher qu'aucun « d'eux ne remue. Il ne faut pas renouveler les « temps affreux des suspects; et est-il possible de « prouver en si peu de temps que des accusés « sont coupables! »

J'eus beau multiplier les raisons qui venaient de ma conviction, ajouter d'autres observations à celles que l'on vient de lire, elles ne produisirent pas tout l'effet que j'en attendais; cependant on se relâcha à peu près sur vingt-trois des vingt-

cinq personnes désignées, mais on insista plus que jamais pour que je fisse arrêter Fouché et Davoust; le roi surtout répéta plusieurs fois : « Je veux que « vous fassiez arrêter Fouché. — Sire, je supplie « Votre Majesté de considérer l'inutilité... — Je « veux absolument que vous fassiez arrêter Fou- « ché... Au surplus, je suis sûr que vous le man- « querez, car d'André n'a pas pu l'arrêter. »

L'ordre était tellement formel, que je dus obéir à la volonté du roi. On verra bientôt et les mesures que je pris pour l'arrestation de Fouché et la manière dont il y échappa. Je sortis donc des Tuileries, emportant la liste que j'avais reçue. J'en conserve l'autographe de la main de M. de Blacas, et je copie ici fidèlement ce précieux manuscrit, sans y rien changer et sans même restituer à quelques noms propres leur orthographe.

* Fouché[1].
* Davoust.

[1] Les points, ou astérisques qui précèdent les deux premiers noms, ceux de Fouché et de Davoust, sont sur l'original et indiquaient que l'on insistait plus particulièrement sur leur arrestation. Quant aux mots : absent, n'est pas ici, absent; c'est moi qui les écrivis alors.

Le Comte, rue du Bac, au coin de celle de l'Université. Il a les fonds de Fouché.
M. Gaillard, conseiller à la cour royale.
Hinguerlot.
Le Maire.
Gérard.
Mejean.
Legrand.
Etienne.
Rovigo.
Réal.
Mounier.
Arnauld.
Norwins.
Bouvier-Dumolard.
Maret... absent.
Duviquet.
Patris... n'est pas ici.
Lavalette... absent.
Syèyes.
Pierre Pierre.
Flao.
Excellmonce.
Jos. Thurot.

Il était plus de minuit quand je fis mon ins-

tallation nocturne à la préfecture de police; j'étais on ne peut plus contrarié de l'obligation que le roi m'avait imposée de faire arrêter Fouché, mais il fallait bien obéir, et il n'y avait pas un instant à perdre. Je communiquai cet ordre à M. Foudras qui, sans se déconcerter, me répondit: « Puisqu'on veut le faire arrêter, nous l'aurons « demain, soyez tranquille. » Nous arrêtâmes toutes les dispositions nécessaires, et le lendemain mes agens se présentèrent à l'hôtel du duc d'Otrante, rue d'Artois. Sur l'exhibition de l'ordre qui fut montré à Fouché : « Comment !..., dit-il, « mais cet ordre est nul, il ne signifie rien; il « vient du préfet de police, mais il n'y a plus de « préfet de police. » A mon sens, Fouché avait raison, car enfin, ma nomination datant de la nuit même, n'avait pu encore être notifiée légalement. Quoi qu'il en soit, sur le refus de Fouché de suivre mes agens, quelques-uns d'entre eux se transportèrent à l'état-major de la garde nationale pour demander main forte, en cas de besoin, au général Dessolles. Celui-ci se rendit aux Tuileries, afin de prendre les ordres du roi, et pendant ces allées et ces venues, Fouché conservant tout son sang-froid, et causant avec ceux de mes agens qui étaient restés auprès de lui, feignit de passer dans une

pièce à côté comme pour y satisfaire un besoin; mais la porte qu'il ouvrit, donnait sur un couloir noir, où il laissa mes pauvres agens enfermés au milieu de l'obscurité : quant à lui, il gagna la rue Taitbout où il monta en voiture et se sauva. Voilà où se réduit toute la fameuse histoire de l'arrestation de Fouché.

Quant à Davoust, le mal qu'il m'a fait, le mal plus grand encore qu'il avait voulu me faire, me lièrent les mains. Je ne fais point ici le faux généreux, car j'avoue hautement la haine profonde que je lui portais; mais cette haine même lui servit de sauve-garde; je ne voulais pas que l'on pût supposer qu'en le faisant arrêter, j'étais mu par un esprit de vengeance. Je le fis seulement surveiller, ainsi que mon devoir me commandait de le faire, et je le laissai tranquille. Les vingt-trois autres personnes ont été pour moi comme si elles n'eussent pas existé, et peut-être en est-il parmi elles, qui n'apprendront qu'en lisant mes Mémoires, combien elles étaient devenues dangereuses. Dans tous les cas, je puis assurer qu'aucune ne peut élever contre moi la moindre plainte, ni même la moindre réclamation. Je n'ai droit pour cela à aucune reconnaissance de leur part, car si j'ai agi comme je l'ai fait, c'est que cette

manière d'agir était conforme à mes principes, et les événemens m'ont prouvé qu'en cela je n'avais pas eu tort; aussi n'est-ce que comme pièce historique que je publie la liste qui précède.

Pour ce qui suit, c'est autre chose, cela appartient bien aussi à l'histoire de l'époque douloureuse, dont je retrace quelques souvenirs, mais encore plus peut-être à l'histoire de l'impéritie des hommes appelés aux affaires de l'État.

Après avoir eu, le quinze de mars, l'entretien avec Louis XVIII, dont j'ai parlé plus haut, j'allai le même jour chez M. de Blacas, et je lui répétai ce que j'avais dit au roi; je lui dis que, d'après mon opinion, rien ne pouvait empêcher Bonaparte de venir à Paris, et que d'après des données certaines que j'avais, il y arriverait au plus tard, le lundi vingt de mars. « Je me vois, « lui dis-je, dans la nécessité de consacrer ce court « espace de temps qui nous reste, à empêcher « qu'une réaction ait lieu contre les royalistes, et « à maintenir la tranquillité jusqu'au départ de la « famille royale. Je protègerai le départ de toutes « les personnes qui ont des motifs pour s'éloigner « d'un théâtre où vont se passer de grands et peut- « être de désastreux événemens. Vous concevez, « Monsieur le comte, ajoutai-je, que chargé de si

« grands intérêts, je n'irai pas perdre un temps si « précieux à faire arrêter les personnes inscrites sur « la liste qui m'a été remise; il n'y aurait rien de « bon à attendre de l'exécution d'une pareille me- « sure; elle ne mènerait à rien, ou bien elle aurait « pour résultat de soulever l'opinion. C'est la cer- « titude que j'ai à cet égard, qui éloigne de moi « l'idée de retenir pendant quatre ou cinq jours et « sans utilité aucune, des personnes dont l'in- « fluence peut-être supposée, est devenue bien « gratuite, puisque Bonaparte est à Auxerre. Une « simple surveillance me semble suffisante, et c'est « à cela que je compte m'en tenir. »

« Le roi, me répondit M. de Blacas, s'en rap- « porte à vous, Monsieur; il sait que, bien qu'il « n'y ait que quarante-huit heures que vous « êtes entré en fonctions, vous avez déjà rendu « plus de services que vous ne le croyez vous- « même. »

Je demandai alors à M. de Blacas s'il n'avait rien appris sur le départ de Bonaparte de l'île d'Elbe par quelques indices, soit par des lettres, soit par des agens secrets : « La seule chose positive « que nous ayons sue, me répondit le ministre, c'est « par une lettre interceptée, écrite de l'île d'Elbe,

« le six février ; elle était adressée à M... [1] qui de-
« meurait auprès de Grenoble. Je vais vous la
« montrer. » A ces mots, M. de Blacas ouvrit le tiroir de sa table de travail, et me donna à lire la lettre originale. On y remerciait le correspondant des renseignemens qu'il avait déjà transmis à l'habitant de l'île d'Elbe. On lui disait que tout se préparait pour le départ ; qu'on saisirait la première occasion favorable, mais qu'avant de se décider tout-à-fait, on attendrait la réponse aux questions contenues dans la lettre. Par ces questions, on demandait beaucoup de détails sur les régimens qui avaient été envoyés dans le Midi, sur le lieu de leur cantonnement ; si les choix des chefs étaient conformes à ce qui avait été convenu à Paris ; si Labédoyère était à son poste. On témoignait au correspondant l'espoir qu'il ne laisserait rien à désirer dans ses réponses sur tous ces points importans. Cette lettre était assez longue, et comme elle me frappa par tous les renseignemens demandés et qui se rapportaient au projet de débarquement sur les côtes de la Provence, je dis à M. de Blacas en la lui remettant : « Cette lettre était, ce me semble, un aver-

[1] *J'ai oublié* le nom de la personne dont me parla M. de Blacas.

« tissement suffisant; qu'a-t-on fait? — J'ai sur-le-
« champ envoyé copie de cette lettre à M. d'André,
« pour qu'il donnât l'ordre de faire arrêter l'indi-
« vidu auquel elle était adressée.[1] »

Moi qui avais vu jouer les rouages d'un gouvernement ferme et prompt dans ses moyens, je ne pouvais, je l'avoue, concevoir une pareille mollesse de mesures, quand il s'agissait de déjouer une conspiration aussi bien ourdie. Quand M. de Blacas me dit ce que l'on s'était borné à faire, je ne pus retenir un mouvement de surprise qui ne lui échappa pas: « Eh bien, me dit-il alors, qu'auriez-
« vous donc fait? — D'abord je n'aurais pas perdu
« vingt-quatre heures qui étaient un siècle dans
« une pareille crise, et puis je ne me serais pas
« amusé à faire faire une copie de cette lettre pour
« le ministre de la police; ces sortes d'affaires doi-
« vent être conduites avec le plus grand secret, et
« il n'y a point de police pour d'habiles conspira-
« teurs. Le temps de copier cette lettre, le temps
« de l'envoyer à la police, le temps d'expédier des or-
« dres, tout cela a fait perdre trois jours, et c'était
« plus de temps qu'il n'en fallait pour prévenir le cor-

[1] Je crois me rappeler que ce fut le respectable comte Planelli-de-la-Vallette, alors maire de Grenoble, qui reçut l'ordre transmis par M. d'André.

« respondant. D'ailleurs son arrestation, isolée d'au-
« tres mesures, ne servait à rien qu'à donner l'éveil à
« ceux qui auraient pu se trouver dans la même posi-
« tion que lui, à l'égard de l'île d'Elbe. Une fois arrêté,
« vous ne pouviez plus obtenir de lui d'autres rensei-
» gnemens que ceux qui sont contenus dans la let-
« tre. — Mais alors qu'en aurions-nous obtenu
« davantage en le faisant arrêter trois jours plus
» tôt? — Vous ne m'avez pas laissé achever, M. le
« comte; je vous répète que son arrestation pure
« et simple, sa condamnation même, si elle eût eu
« lieu, n'auraient produit aucun résultat. Puisque
« vous me le permettez, je vais vous dire ce que
« j'aurais fait à votre place : Un quart d'heure
« après la réception de la lettre interceptée, j'au-
« rais envoyé à Grenoble des hommes sûrs, dé-
« voués et adroits, et, sur toutes choses, je me serais
« bien donné de garde de passer par la filière de la
« police. Mes émissaires auraient été porteurs de
« l'autorisation d'entrer dans le domicile du cor-
« respondant. Sans aucun doute ils l'auraient
« trouvé, puisqu'aucun avertissement de Paris
« n'aurait pu encore lui parvenir. Conformément
« aux instructions que je leur aurais données, après
« s'être assurés de sa personne, ils lui auraient
« donné connaissance de la lettre que le hasard

« aurait fait tomber entre mes mains. Vous êtes « bien sûr que l'individu de Grenoble n'en a eu « aucune connaissance puisque vous possédez la « lettre originale qui lui était adressée; alors rien « de plus simple que ce qu'il y avait à faire: on au- « rait exigé de lui tous les renseignemens néces- « saires pour arriver à la connaissance complète « de toutes les ramifications du complot de l'île « d'Elbe, et des relations établies entre cette île et « la France. Alors on lui eût dicté sur-le-champ « une réponse à son correspondant de l'île d'Elbe « qu'il aurait été contraint de nommer quoique ce- « lui-ci eût gardé l'anonyme. On aurait dicté cette « réponse de manière à calmer l'empressement de « Napoléon; on lui aurait fait dire que le mouvement « des corps dont on lui avait parlé précédem- « ment n'était pas encore opéré, qu'il fallait en- « core huit jours pour faire parvenir, d'une ma- « nière sûre et précise, les renseignemens deman- « dés; qu'il était indispensable au succès de « l'entreprise, de retarder l'embarquement de « quelques jours. Cette lettre écrite, on en aurait « facilité le départ et la prompte arrivée à l'île « d'Elbe; nul doute que Bonaparte eût accueilli « les avis de son correspondant; cependant on « aurait gardé cet homme à vue pour s'emparer

« de toutes les lettres qui auraient pu lui être « adressées. Je ne doute pas, et vous penserez « probablement comme moi, que d'après des « avis qui auraient paru si simples, Bonaparte « eût retardé son départ. Alors, sans perdre au- « cun instant, on aurait envoyé sur les côtes de « la Provence, une force suffisante d'hommes dé- « voués, et l'ordre de faire partir pour une autre « destination les troupes dont les chefs gagnés à Na- « poléon, auraient été indiqués par les correspon- « dances. Voilà, M. le comte, ce qu'au premier « aperçu, j'aurais fait, sauf quelques modifications « que la réflexion eût pu y apporter. Vous avez « perdu un temps précieux, un temps irrépa- « rable, en observant les formes bureaucrati- « ques. Soyez certain que dans le temps où nous « sommes, et après tout ce que l'on a fait pour « indisposer les esprits par tant de mauvaises me- « sures, dont ce n'est pas ici le moment de parler, « il y a dans la police des hommes de Fouché dis- « posés à vous trahir. C'est par eux sans doute « que le correspondant de l'île d'Elbe a été « averti. Je vous avoue que je ne comprends rien « à tout ce qui s'est fait. — Vous pouvez avoir « raison, monsieur, me dit M. de Blacas; mais « que voulez-vous? *Je suis neuf ici* ; je n'avais pas

« la police; je me fiais à M. d'André.—Bonaparte « n'en sera pas moins ici le vingt mars !...» Telles furent les paroles par lesquelles je terminai cette conversation avec M. de Blacas.

Je pus remarquer un grand changement en lui; il était singulièrement radouci et était singulièrement descendu de cette hauteur du favoritisme qui avait déplu à tant de monde, et dont on a vu une preuve assez curieuse à mon sujet.

Quoi qu'il en soit, quand j'entrai à la préfecture de police, le mal était déjà sans remède; il fallait encore une leçon aux incorrigibles de l'émigration, et la résurrection momentanée de l'empire était inévitable; au surplus, je n'avais pas de crainte pour l'avenir, tous mes amis doivent se rappeler que je leur disais alors avec une conviction qui équivalait à une certitude démontrée, que Bonaparte ne resterait pas six mois en France.

En le rappelant, ce n'était pas lui que l'on voulait; on n'agissait pas par suite d'attachement à sa personne; ce ne fut pas par fidélité aux souvenirs de l'empire, qu'une partie de la France épousa de nouveau sa cause. On voulait, à quelque prix que ce fût, se débarrasser des conseillers ineptes qui avaient cru que l'on pouvait traiter la France comme un pays conquis par l'émigra-

tion; on voulait redresser la ligne courbe de M. Ferrand et se soustraire à un gouvernement qui semblait prendre à tâche de fouler aux pieds tout ce qui était cher à la France. Dans cet état de choses, les uns regardèrent Bonaparte comme un libérateur, mais le plus grand nombre ne virent en lui qu'un instrument; tels étaient surtout les anciens républicains, et une nouvelle génération qui avait entrevu la liberté dans des promesses, et qui s'aveugla au point de croire que cette idole de la France lui serait restituée par Napoléon.

CHAPITRE XVII.

Projets de Napoléon à l'île d'Elbe. — Relations évidentes avec Murat. — Murat voulant entrer en France. — Détrônement arrêté. — Hésitation de l'Autriche. — Double sottise et double trahison. — Documens authentiques sur un plan immense conçu par Bonaparte. — L'Italie indépendante et Napoléon à Milan. — Ligne d'opérations de cinq cents lieues. — Napoléon à Vienne. — Illusion évanouie, et précipitation de Murat. — Difficultés de ma position à Paris. — Désir de partir et obligation de rester. — Mesures que je prends pour le maintien de la tranquillité. — Retard du supplice de Dautun. — Départ du roi. — Mon départ. — Singulière aventure à la poste de Fins. — Craintes fondées et bientôt dissipées. — Obligeance d'un maître de poste. — Justice rendue et récompensée. — Mon arrivée à Lille. — Louis XVIII attendant une heure aux portes de Lille. — Abattement de Berthier partagé par le roi. — La vérité prise pour une flatterie. — Promesse de la préfecture de police. — Obligation du roi de quitter la France. — Ses regrets. — Nomination ancienne, et nouvelle entrée en fonctions. — Lettre de M. de Talleyrand. — Mon départ pour Hambourg. — Le duc de Berry à Bruxelles.

Dans les premiers mois de l'année 1815, les

événemens d'Italie ne paraissaient pas d'une grande importance, à cause de la situation du reste de l'Europe; cette importance cependant était immense, considérée relativement, si l'on rattache ce qui se passa en Italie, au plan gigantesque qu'avait depuis long-temps conçu Napoléon, et pour lequel il voyait de nouvelles chances de réussite, étant sur le point de quitter l'île d'Elbe. Tout était encore si compliqué, et le congrès de Vienne avançait si lentement dans ses travaux, qu'un événement local pouvait exercer une grande influence sur les affaires générales de l'Europe. Ce fut au mois de février, pendant que tout se disposait à l'île d'Elbe pour le prochain départ de Bonaparte, que Murat demanda à la cour de Vienne l'autorisation de faire passer par ses provinces de la haute Italie, une armée dirigée sur la France; et ce fut le vingt-six du même mois, que Bonaparte s'échappa de l'île d'Elbe. Ces deux faits ont nécessairement une grande liaison entre eux; car certes, quelqu'extravagant que fût Murat, il n'est pas possible de supposer qu'il l'ait été assez pour s'imaginer qu'il obtiendrait du roi de France, par la seule force de ses armes, son adhésion à ce qu'il continuât à occuper le trône de Naples; cette occupation n'avait jamais été re-

gardée au cabinet des Tuileries, depuis le retour du roi, que comme une usurpation; et je sais de bonne part que les plénipotentiaires français, au congrès de Vienne, avaient pour instruction spéciale, d'insister, afin que la restauration du trône de Naples, en faveur des Bourbons des Deux-Siciles, fût une conséquence de la restauration du trône de France. Je sais aussi que ce projet rencontra une vive opposition de la part de l'Autriche, qui n'avait jamais vu sans jalousie trois trônes de l'Europe occupés par la seule maison de Bourbon. Murat savait à quoi s'en tenir sur le rôle que jouerait la France, et il ne pouvait ignorer que jamais Louis XVIII ne le reconnaîtrait de gré ou de force. Bien évidemment, Murat n'eut alors d'autre but que de promettre son appui aux conjurés de la France, en secondant de tout son pouvoir l'audacieuse entreprise de son beau-frère. Associé de nouveau à la cause de Napoléon, qu'il avait trahie l'année précédente, Murat vit clairement que le repos de l'Europe allait être troublé de nouveau; qu'une guerre générale ne tarderait pas à éclater, et n'ayant plus rien à attendre des voies de négociation, il se flatta de l'espoir qu'au milieu de ce désordre universel, il naîtrait quelques chances favorables au raffermissement de

son trône ébranlé. Murat n'avait point une tête politique; et il est inconcevable qu'après avoir trahi Napoléon, il ait trouvé quelque avantage à trahir aussi ses anciens alliés. Murat, dans ces deux circonstances, se conduisit plus en aventurier qu'en monarque; ainsi, laissant son royaume sans défense, il exposait sa capitale à être envahie au premier débarquement de quelques milliers d'hommes, et cela pour s'avancer à la tête de toutes ses troupes, pour attaquer la maison d'Autriche. Peut-on croire que Murat, malgré son insuffisance, aurait agi de la sorte, s'il n'eût compté d'avance sur une puissante diversion, et sur le secours que lui avait promis Napoléon? D'un autre côté, Murat pouvait encore se bercer de l'idée que toutes les puissances allant se lever de nouveau contre Bonaparte, il rencontrerait peu d'obstacles en Italie. Il s'avança donc fièrement jusque sur les bords du Pô; mais, ayant échoué dans une attaque contre le pont d'Occhio-Bello, il se vit contraint de se retirer.

D'après des données et des renseignemens dont je puis garantir l'authenticité, voici quels étaient les plans de Napoléon, tels qu'il les avait conçus à l'île d'Elbe: il devait, presque immédiatement après son arrivée à Paris, ordonner à ses maré-

chaux les plus dévoués, de défendre autant que possible l'entrée du territoire et les approches de Paris, en pivotant autour de la triple ligne des places fortes qui ceignent le nord et l'est de la France. Davoust était désigné *in petto* pour défendre Paris jusqu'à la dernière extrémité; il devait armer le peuple des faubourgs et avoir en outre vingt mille hommes de la garde nationale à sa disposition. Napoléon ne connaissant pas bien la situation des alliés, ne croyait pas qu'il leur serait possible de se réunir et de marcher contre lui aussi promptement que l'on verra qu'ils le firent; il espérait les prévenir et déjouer leurs projets en faisant marcher Murat sur Milan et en faisant soulever l'Italie. Le Pô une fois passé, et Murat approchant de la capitale de l'Italie, Napoléon avec les corps de Suchet, de Brune, de Grouchy et de Masséna, augmentés de troupes envoyées en poste à Lyon, devait franchir les Alpes, révolutionner le Piémont; y recruter son armée, se joindre dans Milan aux Napolitains, y proclamer l'indépendance de l'Italie, la réunir sous un seul chef et marcher ensuite à la tête de cent mille hommes sur Vienne, par les Alpes juliennes dont la victoire lui avait déjà montré la route en 1797. Ce n'était pas tout : de nombreux

émissaires, répandus dans la Pologne et la Hongrie, devaient y fomenter des troubles, y parler de liberté et d'indépendance pour inquiéter la Russie et l'Autriche, et il faut convenir que ç'eût été un grand et singulier spectacle que de voir Napoléon donnant la liberté à l'Europe pour se consoler de n'avoir pu l'asservir.

Au moyen de ces manœuvres hardies et de cette vaste combinaison, Napoléon avait calculé qu'il pourrait prendre, sur les alliés, l'initiative des opérations militaires; pour moi, je n'ai jamais vu son génie mieux développé que dans cette vaste conception, qui n'était pas née en un jour. D'après son plan, il étendait ses opérations sur une ligne de cinq cents lieues, d'Ostende à Vienne, par les Alpes et l'Italie; se procurait d'immenses ressources en tout genre; empêchait l'empereur d'Autriche, non-seulement de faire marcher ses troupes contre la France, mais le forçait probablement à faire cesser une guerre dont les provinces héréditaires auraient fait tous les frais. Telles étaient les riantes perspectives qui se déployaient au-devant de Napoléon quand il mit le pied sur le bâtiment qui le ramena de l'île d'Elbe en France. Mais la précipitation insensée de Murat obligea l'Europe à se mettre sur le

qui vive, et cette brillante illusion s'évanouit comme un songe.

Il existe trop de relations sur les actes publics de Napoléon depuis le golfe Juan jusqu'à Paris, sur les troupes envoyées contre lui comme pour servir d'escorte à son triomphe, et l'on a assez parlé de ses aigles volant de clocher en clocher, pour que je m'abstienne de répéter ici ce que personne n'ignore; tout ce que je sais, c'est que, surtout depuis que j'avais eu connaissance de son décret de Lyon qui m'exceptait de l'amnistie, je ne me souciais nullement qu'il me trouvât à Paris. D'un autre côté, j'étais retenu par les devoirs de ma place, et j'étais bien déterminé à ne pas quitter mon poste avant que le roi et la famille royale fussent en sûreté.

Parmi les mesures et les précautions que je pris pendant la semaine de mon préfectorat, dans le but unique de maintenir la tranquillité de Paris, et d'éviter aucun motif de rassemblement au moment du départ de la famille royale, je demandai l'autorisation de faire suspendre l'exécution de Dautun qui devait avoir lieu le vingt-un. Il était dans les choses possibles que le départ du roi fût retardé d'un jour, et comme, dès le quatorze, j'avais la conviction que Napoléon arrive-

rait au plus tard le vingt ou le vingt-un, je ne voulais pas que ce jour éclairât la réunion d'une foule immense qui devait selon la coutume de la populace de Paris, assister au supplice d'un aussi grand criminel. On approuva beaucoup mon idée; je donnai les ordres nécessaires, et Dautun eut quelques jours encore à vivre.

J'ai déjà fait connaître quels moyens Marmont voulait qu'on employât pour empêcher Bonaparte d'aller jusqu'à Paris. Les avis du maréchal ne furent point suivis. Lorsqu'on songe à la joie que Bonaparte éprouva à Fontainebleau, en apprenant le départ de Louis XVIII, on peut croire que la présence du roi à Paris l'aurait fort embarrassé. Dans la nuit du départ du roi, Marmont fut encore consulté; son avis était que le roi devait se retirer au Hâvre avec les 4, ou 5,000 hommes qui composaient sa maison, et dont le commandement en chef avait été donné à Marmont. En effet, la maison du roi était composée de gens d'honneur, tous très-capables de se défendre dans une place-forte, mais ayant trop peu d'habitude de la guerre pour soutenir une attaque en pleine campagne. Cet avis de Marmont [1] méritait aussi

[1] Le Hâvre pouvait être aisément approvisionné : le roi

qu'on l'écoutât avec grande attention ; mais, comme on le sait, cet avis ne prévalut pas, et Marmont partit avec Monsieur et le duc de Berry pour Bethune, où la maison du roi fut licenciée.

J'aurais peine à dire de quels sentimens douloureux je fus assailli, lorsque dans la nuit du dix-neuf au vingt, j'assistai au départ du roi et de la famille royale : et que c'est une chose triste que le palais d'un roi, au moment où il est contraint de l'abandonner ! Après m'être assuré que tout était tranquille et qu'aucun danger n'existait pour les princes, je partis moi-même le vingt mars, à quatre heures du matin, et je me dirigeai sur Lille, tant j'étais convaincu que le roi prendrait la route du Nord. Je n'avais pas eu connaissance de l'itinéraire arrêté pour le voyage de Sa Majesté, mais je me figurai qu'elle avait adopté et suivait l'avis que j'avais émis et sur lequel j'avais si fortement appuyé ; ce fut donc sur cette seule confiance, qui se trouva fondée, que je suivis la route de Lille. Rien d'extraordinaire ne marqua le commencement de mon voyage, que

y trouvait la facilité de s'embarquer, en cas d'une prise d'assaut.

les singulières réflexions qui se pressaient dans mon esprit ; mais arrivé à la poste de Fins, j'étais réservé à une aventure qui d'abord ne fut nullement rassurante. Là je trouvai devant la poste, un grand nombre de voitures qui y étaient arrivées avant la mienne, et dont les maîtres attendaient comme moi des chevaux avec une vive impatience. En voyant ce retard se prolonger, je ne pus me défendre de quelqu'inquiétude. J'allais et je venais dans la salle où attendaient les voyageurs. Le maître de poste vint à moi et me dit d'une manière fort brusque, quand je lui eus demandé des chevaux : « Attendez votre tour. » Puis il ajouta : « Monsieur vient de Paris? — Je n'ai fait « qu'y passer ; je viens de Sens. — Y a-t-il quelque « chose de nouveau à Paris? — Rien que je sache. « — Il est déjà passé une estafette; il y sera ce « soir. — Qui? — Ah! bah! vous le savez bien? » Bonaparte. — Non, en vérité, je n'en sais rien. »

Je ne savais trop qu'augurer de cette conversation, et elle en était au point où je viens de la laisser quand on appela le maître de poste, d'une manière qui ne parut pas exempte de mystère, et je ne dissimulerai pas les vives inquiétudes qui s'emparèrent de moi.

Tout en promenant mes idées noires dans la

salle où j'étais resté, je jetai machinalement les yeux sur une grande affiche placardée sur la muraille; elle était imprimée en français et en russe. Je reconnus l'ordre du jour que j'avais été heureux d'obtenir de l'empereur Alexandre, pour faire respecter par les troupes alliées les postes aux chevaux et leur ordonner de s'abstenir de toutes réquisitions de chevaux, de voitures et de fourrages appartenant aux maîtres de poste. J'avais eu soin de le faire traduire en langue russe, et d'en envoyer partout des exemplaires, ce qui, comme je crois l'avoir dit, produisit tout le bon effet que j'en pouvais espérer.

J'étais toujours arrêté devant l'affiche, plus pour me servir de maintien que pour une toute autre raison, quand le maître de poste, étant rentré dans la salle, s'approcha de moi : « Mon-« sieur, me dit-il, vous lisez là un ordre qui a « sauvé mon établissement. — Vous ne seriez sû-« rement pas capable de faire aucun mal à celui « qui l'a signé !... — Eh ! mon dieu ! je vous ai « reconnu ; je viens de sortir pour vous ; je vous « ai vu à Paris lorsque vous étiez notre chef; vous « m'avez accordé quelque chose de juste que j'a-« vais à vous demander. On met deux chevaux à « votre calèche ; vous allez partir et on vous mè-

« nera grand train. » En effet, ce brave homme avait fait atteler à ma calèche deux chevaux blancs, les seuls qu'il eût de disponibles. Il me donna son fils pour postillon, me fit conduire à l'extrémité de son jardin, où il avait fait diriger ma calèche, et je partis, au grand mécontentement sans doute des premiers venus, qui, peut-être, avaient autant de raisons que moi, pour éviter la présence de Napoléon. Cette attention et ce souvenir du maître de poste de Fins me touchèrent vivement, et si je me rappelais son nom, ce serait un de ceux que je citerais avec le plus de plaisir dans mes Mémoires; car il est plus que probable que si j'avais éprouvé seulement deux heures de retard, j'aurais été pris et ramené à Paris. Au surplus, je dois dire que l'ordre donné par le maître de poste de Fins, de me mener vite, fut ponctuellement exécuté, et je ne serais pas surpris que le postillon eût donné pour cela un signal communicatif à ses confrères qui lui succédèrent sur la route, car je marchai très-vite et j'arrivai à Lille le vingt-un à onze heures du soir.

Là m'attendait un autre désagrément, mais qui n'avait rien d'inquiétant. Les portes de la ville étaient fermées; je cherchai pendant plus d'une demi-heure à me caser d'une manière un peu con-

venable dans le faubourg, et ce ne fut qu'à grand'peine que je trouvai un misérable logement que je fus cependant heureux d'avoir, mais que je quittai le lendemain matin, avec encore plus de plaisir.

J'entrai donc le vingt-deux dans la ville de Lille où Louis XVIII arriva le vingt-trois. Le roi, je dois le dire, pour me consoler de ma mésaventure de la veille, ne fut guère plus heureux que moi. Sa Majesté trouva aussi les portes fermées; le duc d'Orléans qui commandait, était occupé à passer une revue, quand Louis XVIII arriva, il s'écoula même plus d'une heure avant que l'on pût avoir l'ordre de faire ouvrir les portes. Le roi fut parfaitement reçu à Lille : cependant il s'y manifestait déjà quelques symptômes de défection, et il faut convenir que les militaires de l'ancienne armée avaient été si singulièrement sacrifiés aux prétentions d'avancement de vieux serviteurs nouveau-venus, qu'il me parut tout simple de les voir, eux, saluer le retour de l'homme qui les avait tant de fois conduits à la victoire. J'étais descendu à l'hôtel de Gand, ce qui, vraiment, n'était pas de ma part un pronostic sur la prochaine résidence du roi. Dès que je vis le cortége de Sa Majesté, je descendis me placer devant la porte

de l'hôtel de Gand où, aussitôt que ce prince m'aperçut, il voulut bien me distinguer au milieu des personnes qui attendaient son arrivée, et me tendit la main en me la donnant à baiser, et me disant : Suivez-moi, M. de Bourrienne.

Entré dans l'appartement qui lui était destiné chez M. de Brigode, le roi me parla itérativement de sa satisfaction sur la conduite que j'avais tenue depuis la restauration, et notamment en dernier lieu, pendant mon court séjour à la préfecture de police, et il me fit l'honneur de m'inviter à m'asseoir à sa table auprès de lui. A ce premier déjeuner, on causa beaucoup des événemens du jour. Chacun en parlait d'après sa manière de voir, selon ses craintes et ses espérances. L'espérance n'était pas du côté de Berthier, car il était un de ceux qui montraient le moins de confiance et le plus d'abattement. Louis XVIII était un peu comme Berthier; car, m'étant aperçu qu'il partageait les craintes du prince de Wagram, je me permis de lui dire, ce que je lui avais déjà dit aux Tuileries, que d'après les dispositions des souverains de l'Europe, et les renseignemens que j'avais, il me paraissait très-probable qu'il serait dans trois mois, de retour dans ses états. Berthier rongeait ses ongles, comme lorsqu'il

voulait quitter l'armée d'Egypte pour revenir à Paris voir l'objet de ses seules amours, et je m'aperçus bien que le roi rangea d'abord mes paroles au nombre de ces flatteries auxquelles il était accoutumé. Il me témoigna beaucoup de doutes sur l'accomplissement de ma prédiction; il n'y avait pas grande confiance; mais, voulant apparemment avoir l'air d'y croire, il me répéta ce qu'il m'avait déja à peu-près dit : « Monsieur Bourrienne, tant que je serai roi, vous serez toujours » mon préfet de police. » Cette nouvelle assurance de la bienveillance royale me flatta beaucoup, mais ne m'aveugla pas.

L'intention bien prononcée de Louis XVIII était, je dois le dire, de rester en France autant qu'il le pourrait; mais la fièvre napoléonienne s'était emparée des esprits des soldats, d'une façon vraiment épidémique, et la garnison de Lille en fut atteinte comme les autres troupes. Le maréchal Mortier, qui commandait sous le duc d'Orléans, et dont le roi n'eut qu'à se louer dans ces difficiles circonstances, fut informé que la ville de Lille allait céder au torrent. Non seulement les sentimens de la troupe, mais ceux aussi de la garde, n'étaient rien moins que rassurans. Mortier me parla avec confiance, me témoigna ses craintes trop bien fondées,

èt me pressa à plusieurs reprises d'appuyer auprès du roi ses instances pour que ce monarque quittât promptement la ville, afin de prévenir des événemens fâcheux. D'une autre part, toutes les nouvelles qui m'arrivaient de Paris, nouvelles dont j'aurai bientôt à parler, me faisaient sentir la nécessité du prompt départ du roi. Pendant les deux jours que je passai auprès de sa majesté, je ne cessai, par conviction, de la supplier de céder à des circonstances aussi impérieuses que celles où elle se trouvait.

Le roi, quoiqu'à regret, prit enfin la résolution de partir, et je me rappelle avec douleur notre séjour à Lille. Les deux soirées que j'eus l'honneur d'y passer avec le roi furent bien tristes; la conversation, commandée par les pénibles circonstances où nous nous trouvions, ne roulait que sur de funestes pressentimens, ou sur de vagues espérances alternativement adoptées et combattues. J'étais à peu près le seul à ne pas voir les choses aussi en noir que les autres, et il ne me fut pas difficile de remarquer au milieu de l'intérêt général que le roi inspirait, que tous ceux qui s'étaient fait un devoir de l'accompagner n'étaient pas sans arrière-pensées; le souvenir d'une longue émigration se présentait à eux, et avant de passer la

frontière ils jetèrent plus d'un regard sur la France. Ce fut dans cette situation des esprits que je quittai Lille, la veille du jour fixé pour le départ du roi.

Dès le mois de septembre précédent, le roi m'avait nommé chargé d'affaires de France à Hambourg, mais n'ayant pas reçu l'ordre de me rendre à mon poste, je n'ai point fait jusqu'ici mention de cette nomination qui me fut annoncée dans les termes suivans par M. de Talleyrand, quelque temps avant son départ pour le congrès de Vienne.

Paris, le 13 septembre 1814.

« J'ai l'honneur de vous prévenir, monsieur, que le roi vous a nommé chargé d'affaires de France à Hambourg.

« Les preuves de zèle et de capacité que vous avez constamment données dans les emplois que vous avez déjà remplis, ne me laissent aucun doute que vous ne justifiiez parfaitement le choix de Sa Majesté.

« Comme vous voudrez prendre connaissance des pièces de correspondance qui sont relatives à la mission qui vous est confiée, je donne ordre

à la division du nord de mon ministère, de mettre à votre disposition, lorsque vous vous y présenterez, celles que vous désirerez consulter à cet égard.

« Je charge également le chef du bureau des fonds, de vous faire connaître la situation dans laquelle vous vous trouverez, sous ce rapport, avec le département des affaires étrangères.

« L'intention du roi est que vous fassiez vos dispositions pour être rendu, le premier de janvier prochain, à votre destination.

« Recevez...

« Le Prince de TALLEYRAND. »

Sur le point de quitter la France, le roi pensa que ma présence lui serait utile à Hambourg, pour le tenir au courant de tout ce qui pourrait l'intéresser dans le nord de l'Allemagne; mais le danger ne pouvait venir de là; il avait deux foyers: le quartier-général de Napoléon et le conseil du roi à Gand. Je ne perdis point de temps pour me rendre dans une ville où j'étais sûr de retrouver un grand nombre d'amis. En passant à Bruxelles, je descendis à l'hôtel de Bellevue où le duc de Berry arriva peu après moi. Ce prince

me fit l'honneur de s'entretenir long-temps avec moi; me témoigna beaucoup de confiance et m'invita à déjeuner, après quoi je continuai ma route, très-préoccupé de la marche que suivraient les événemens.

CHAPITRE XVIII.

Retraite de madame de Bourrienne à la campagne. — Visite de l'émissaire d'un grand personnage le vingt mars. — Nouvelles de Paris. — Assurance des bonnes dispositions de Bonaparte envers moi. — Entrée nocturne de Napoléon. — Visite du général Berton envoyé par Caulaincourt. — Promesses de pardon et d'oubli. — Souvenir d'anciennes persécutions. — Lettre de Napoléon sur mon compte. — Explication d'une énigme. — Ancienne liaison avec le général Driesen à Hambourg. — Royalisme chevaleresque du général Driesen. — Projets de proclamation. — Complaisance et indiscrétion. — Renseignemens tardifs. — Une audience particulière de Louis XVIII. — Le roi lisant la lettre de Napoléon, et réponse au général Driesen. — Retour de madame de Bourrienne à Paris. — Nouveau message bienveillant, et exécution du décret de Lyon. — Les scellés apposés chez moi et confiscation. — Le malade par honneur. — Les investigateurs désappointés. — Indécence et inutilité des recherches de la police. — Les femmes persécutées. — Madame de Staël et madame de Récamier. — L'empereur et le roi mineur. — Faussses assertions relevées. — Physionomie de Paris dans les cent jours. — Les fédérés et les chants patriotiques. — Le roi de Rome et Marie-Louise annoncés en vain par Bonaparte. — Dispositions des plénipotentiaires à Vienne. — Déclaration

du douze mai. — Histoire de cette déclaration. — M. de Talleyrand et M. de Labrador.

On a vu comment j'avais quitté Paris, et les tribulations sans conséquences fâcheuses que j'eus à essuyer sur la route. Je trouvai à Lille, et plus tard à Hambourg, des nouvelles de ma famille que j'attendais avec grande impatience, et auxquelles j'emprunte les détails suivans sur ce qui se passa relativement à moi lors de l'entrée de Bonaparte à Paris. La température de la journée du vingt mars fut en harmonie avec le spectacle presque nocturne qui devait la couronner. J'étais, comme on l'a vu, parti à quatre heures du matin; deux heures après mon départ, madame de Bourrienne quitta aussi Paris, emmenant avec elle ses enfans; pour se rendre à sept lieues de la capitale, dans un asile qu'un de mes amis lui avait offert. Elle laissa à la maison sa sœur, deux de ses frères, et madame la comtesse de Neuilly, son amie, qui demeurait avec nous depuis son retour de l'émigration.

Ce même jour, vingt de mars, à neuf heures du matin, un homme avec lequel je n'avais jamais eu que des rapports d'amitié, qui était entière-

ment dévoué à Bonaparte, et qui devait compter sur une grande place à son arrivée, fit prier madame de Bourrienne de prendre la peine de passer chez lui : son émissaire dit qu'il n'était pas sorti, et qu'il avait à entretenir madame de Bourrienne des choses les plus importantes et les plus pressantes. La sœur de ma femme dit que sa sœur était partie; mais empressée de savoir de quoi il pouvait être question, elle pria un de nos amis de l'accompagner, et fut elle-même chez le haut personnage dont on devinera probablement le nom, mais que je ne nomme pas. L'émissaire dont j'ai parlé questionna beaucoup ma belle-sœur sur mon absence, et lui dit qu'il fallait sur toutes choses me conjurer de ne pas suivre le roi, que tout était perdu pour lui, que, si je faisais bien, j'irais en Bourgogne, où je me tiendrais tranquille, et que l'on me répondait du pardon de l'empereur.

Douze heures après, c'est-à-dire à neuf heures du soir, heure à laquelle Bonaparte venait d'arriver aux Tuileries, une dame, amie de la maison, et dont le fils servait dans la jeune garde, vint aussi demander madame de Bourrienne. Comme on peut le penser, ce fut encore ma belle-sœur qui alla la recevoir dans le jardin,

sans lumière, et par un froid très-rigoureux. Cette dame n'avait pas voulu, dans la crainte d'être vue, entrer dans les appartemens; elle était accompagnée d'une autre dame, amie de son frère, qui avait été la nuit précédente à Fontainebleau voir Bonaparte, et qui avait chargé sa sœur de me dire de rester à Paris, de garder la préfecture de police, et d'être sûr d'un pardon complet et d'un entier oubli.

Rien ne fut plus triste, m'écrivait-on, que l'entrée de Bonaparte à Paris: elle eut lieu à la nuit close, par un brouillard épais. Les rues étaient désertes et on lisait l'expression d'une vague terreur sur la plupart des physionomies. Le drapeau blanc arraché le matin des Tuileries, y avait été remplacé par le drapeau tricolore, mais il flottait encore sur la plupart des monumens de Paris, et pendant la journée on avait vu un grand nombre de militaires portant encore la cocarde blanche. Le soir, personne sur le passage de Napoléon, si ce n'est aux approches des Tuileries et dans le vestibule du pavillon de Flore, où l'attendaient ses fidèles, qui le suivirent dans ses appartemens. On entendit quelques cris de vive l'empereur, sur la place du Carrousel, mais ils étaient couverts par ceux de: *A bas la calotte*, que vociféraient

des groupes de poissons. Quelle différence avec sa première entrée dans le palais des rois, lorsque nous y vînmes du Luxembourg, en plein jour, et salués par des acclamations universelles! Bonaparte n'était pas usurpateur alors, il ne le fut qu'au vingt mars.

Le lendemain de cette fatale journée, le général Berton, qui depuis a été victime de ses folles tentatives, se présenta aussi à la maison, où il demanda à parler à M. et à madame de Bourrienne. Absens tous les deux, ce furent encore ma belle-sœur et mes beaux-frères qui reçurent le général Berton. Celui-ci venait de la part de M. de Canlaincourt pour nous renouveler les assurances de sécurité que l'on nous avait déjà apportées. Berton insista fortement pour que l'on me transmît en toute hâte les assurances dont il était porteur; car on me croyait caché à Paris ou dans les environs, et non sorti de France avec le roi. Je fus, je l'avoue, extrêmement sensible à tant de preuves d'amitié quand elles vinrent à ma connaissance; mais quoi qu'il en pût advenir, je ne me repentis pas un seul instant du parti que j'avais pris. Il ne m'était pas possible d'oublier les tracasseries dont j'avais été l'objet depuis 1811, non plus que les menaces continuelles d'arrestation qui, pendant

rances se réaliser était extrême, et quand il m'en parlait je voyais ses yeux mouillés de larmes. Etant parvenu à le bien connaître, et ne doutant plus de la noblesse de son caractère, je m'ouvris à lui un peu plus, et comme nous étions toujours seuls quand il mettait la conversation sur son thême favori, je n'avais rien à redouter des fréquens entretiens que nous eûmes ensemble sur les Bourbons. Je ne lui cachai pas quelle était ma pensée à cet égard, et on a vu qu'elle datait de loin. Je lui dis que ce retour des Bourbons qu'il souhaitait si ardemment était dans l'ordre des choses possibles, mais que le terme en était indéterminé et que les fautes seules de Napoléon pourraient l'avancer.

Voyant que je ne combattais pas trop ses opinions et ses espérances, le général Van-Driesen s'ouvrit de plus en plus à moi et me confia qu'il était en correspondance avec le roi; il me dit que tourmenté par ses idées sur le rétablissement des Bourbons, il avait envoyé plusieurs projets de proclamation à Hartwell, et il ajouta naïvement que le roi n'en était pas satisfait. Ayant seulement une copie du dernier de ses projets, il me la montra, et je ne lui dissimulai point que j'étais entièrement de l'avis du roi. Il était en effet

Oh! alors, je commençai à voir un peu clair dans ce qui avait été pour moi si obscur, sans toutefois que j'eusse encore aucune connaissance des pièces dont il est fait mention dans l'épître de Napoléon. Ces expressions: *Tout me porte à croire que cet individu a des intrigues suivies à Londres*, restaient inexplicables pour moi qui n'avais jamais pensé à me mêler dans des intrigues de cette nature, et qui n'avais jamais entretenu de correspondance avec l'Angleterre. Je voyais donc bien la cause de l'animosité de Napoléon, cette cause même était une énigme qu'il m'était impossible de deviner. Pourtant, j'en sus le mot quelque temps après, comme on va le voir.

Le général Driesen, qui avait été gouverneur de Mittau pendant le séjour de Louis XVIII dans cette résidence, vint à Paris en 1814. Je l'avais beaucoup connu en 1810 à Hambourg où il fit alors un long séjour. Il avait conçu à Mittau pour le roi de France une de ces amitiés chevaleresques qui vont jusqu'à l'enthousia[illegible] Nous nous étions d'abord défiés l'un de l'[illegible]mais plus tard, la plus grande et la p[illegible]e c[illegible] fiance s'établit entre nous. Le [illegible] était dominé par une idée [illegible] Bourbons en France. Son [illegible]

rances se réaliser était extrême, et quand il m'en parlait je voyais ses yeux mouillés de larmes. Etant parvenu à le bien connaître, et ne doutant plus de la noblesse de son caractère, je m'ouvris à lui un peu plus, et comme nous étions toujours seuls quand il mettait la conversation sur son thême favori, je n'avais rien à redouter des fréquens entretiens que nous eûmes ensemble sur les Bourbons. Je ne lui cachai pas quelle était ma pensée à cet égard, et on a vu qu'elle datait de loin. Je lui dis que ce retour des Bourbons qu'il souhaitait si ardemment était dans l'ordre des choses possibles, mais que le terme en était indéterminé et que les fautes seules de Napoléon pourraient l'avancer.

Voyant que je ne combattais pas trop ses opinions et ses espérances, le général Van-Driesen s'ouvrit de plus en plus à moi et me confia qu'il était en correspondance avec le roi; il me dit que tourmenté par ses idées sur le rétablissement des Bourbons, il avait envoyé plusieurs projets de proclamation à Hartwell, et il ajouta naïvement que le roi n'en était pas satisfait. Ayant seulement une copie du dernier de ses projets, il me la montra, et je ne lui dissimulai point que j'étais entièrement de l'avis du roi. Il était en effet

en opposition complète avec mes sentimens; il ne comprenait ni les besoins de la France ni les vœux de la majorité de ses habitans, et il m'assura que le roi dans ses réponses lui avait fait beaucoup d'objections. Je déclarai positivement au général Driesen que si le roi, revenant un jour en France, agissait comme il lui conseillait de le faire, il n'y resterait pas six mois. Alors le général russe me pria de lui dicter un nouveau projet de proclamation conforme à mes idées. « Je le veux bien, lui dis-je, mais vous allez l'é-« crire vous-même: j'ai en vous la confiance la « plus illimitée; mais l'affaire est trop grave pour « que je risque de me compromettre, et j'y « mettrai même une condition: c'est que vous « ne me nommerez jamais dans aucune de vos « lettres ni dans aucune de vos conversations. « Supposez que nous ne nous sommes jamais vus. « Vous connaissez aussi bien que moi les moyens « de la police: la moindre indiscrétion attirerait « ses regards et vous êtes convaincu que je serais « perdu. »

Le général Van-Driesen promit tout ce que je voulus et je lui dictai alors un projet de proclamation conforme à mes opinions. J'avouerais volontiers encore aujourd'hui ce projet, si j'en

avais une copie, et je puis assurer que dans tout ce que je dictai au général, il n'était question ni de violence, ni de renversement, ni de révolution, ni d'intrigues coupables pour changer l'ordre existant. Tout se bornait à donner au roi une idée exacte de la France afin qu'il la connût bien, si des événemens que l'on pouvait prévoir, sans en préciser l'époque, le faisaient jamais remonter sur le trône de ses pères, et je puis dire que je remarquai dans les diverses proclamations de Louis XVIII plusieurs passages identiques avec ce que j'avais dicté à Hambourg.

Pendant les quatre années qui s'étaient écoulées depuis mon retour à Paris, je n'avais plus entendu parler du général Van-Driesen; plusieurs fois, il m'était bien venu à la pensée qu'il pouvait avoir commis quelque inconséquence, mais il m'était impossible de m'arrêter à cette idée. Enfin dans la première visite qu'il me fit après la restauration, comme nous causions du temps que nous avions passé ensemble à Hambourg, je lui demandai s'il n'avait pas fait quelque indiscrétion. « Ma foi, me dit-il, il n'y a pas de mal « à vous l'avouer actuellement: quand vous eûtes « quitté Hambourg, le roi m'écrivit pour me de- « mander le nom de l'auteur du dernier projet

« que je lui avais adressé et qui lui paraissait si « différent de ceux qui l'avaient précédé. Je ne « répondis point à cette question; mais le roi « ayant insisté dans une nouvelle lettre, j'ai en « effet manqué à ma promesse, et j'ai mis à la « poste de Gothembourg, en Suède, une lettre « pour le roi dans laquelle je vous ai nommé. »

Alors je vis tout au long ce qui avait dû se passer. Cette lettre avait fait naître dans l'esprit de Napoléon des soupçons sur *des intrigues suivies en Angleterre*, et je ne fais aucun doute sur la manière dont il en eut connaissance: le roi dans un moment de confiance aura prononcé mon nom devant un de ces hommes que leur position sociale semble mettre à l'abri de tout soupçon de délation, et mon nom aura été transmis à Bonaparte. Au surplus je ne forme pas ici une vaine hypothèse, car je sais combien Napoléon était promptement et fidèlement instruit de ce qui se passait de plus secret dans Hartwell.

Ayant montré au général Driesen la lettre accusatrice de Napoléon, il me pria de la lui confier, me disant qu'il voulait profiter d'une audience particulière que le roi lui avait accordée, pour la lui faire voir. Son intention était de me servir auprès de Louis XVIII, et d'exciter son intérêt en

ma faveur en lui contant succinctement toute l'affaire. Le général vint chez moi en sortant des Tuileries, et m'assura que le roi en lui rendant la lettre avait eu l'extrême bonté de lui dire que j'étais bien heureux de n'avoir pas été fusillé.

Je ne sais si depuis Napoléon avait été instruit des détails de cette affaire, où certes il n'y avait pas d'intrigues suivies avec l'Angleterre, et, après tout, ce n'eût été à ses yeux qu'une peccadille en comparaison de la conduite que j'avais cru devoir suivre à l'époque de la restauration. La vérité est cependant que je crois que si je fusse resté à Paris il ne me serait rien arrivé de fâcheux; aux preuves que j'en ai présentées je puis encore en ajouter d'autres. Le vingt-neuf de mars, en effet, le général Berton revint encore à la maison envoyé par Caulaincourt, il insista encore plus vivement que la première fois pour que je me montrasse, et donna de nouveau à madame de Bourrienne des assurances positives du pardon, de l'oubli et même de la bienveillance de l'empereur. Toutes ces démarches furent sans effet sur madame de Bourrienne qui connaissait mes sentimens invariables, et elle me fit savoir par un exprès que l'on allait apposer les scellés chez toutes les personnes désignées dans le décret de

Lyon, et par conséquent chez moi. Aussitôt qu'elle en avait été informée, madame de Bourrienne avait quitté sa retraite et s'était rendue à Paris dans la nuit même pour faire tête à l'orage. C'était dans la nuit du vingt-cinq de mars, et voilà comment elle s'y trouva le vingt-neuf lors de la seconde visite de Berton.

Ce ne fut que le vingt-neuf à neuf heures du soir que l'on se présenta chez elle; elle défendit ses droits, se récria sur l'heure indue, mais rien ne put empêcher l'exécution du décret. Six braves gens de la police de Fouché avaient été délégués pour cette belle expédition, ils dressèrent un procès-verbal de la saisie et laissèrent un gardien des scellés. Ils revinrent le lendemain matin pour procéder à un inventaire et apposer les scellés sur mon cabinet, et ce fut une chose assez singulière que de les voir se servir pour cette opération d'un sceau aux armes du roi. Tout ce que je possédais fut confisqué, et l'on ne respecta même pas la dot que j'avais assignée à ma fille aînée, par un contrat de mariage signé deux jours avant mon départ.

Madame de Bourrienne crut qu'il était de son devoir, se trouvant à Paris, d'aller remercier le personnage éminent qui dans la matinée du vingt

mars l'avait priée de passer à son hôtel et qui avait témoigné pour nous tant d'intérêt. Mais elle eut soin de se faire accompagner par un ami pour que l'on ne pût pas supposer qu'elle avait été demander ma grâce. La personne chez laquelle elle se rendit lui témoigna un vif regret de ce que je n'avais pas profité des avis qui m'avaient été transmis, puis elle ajouta: « Au reste, « qui sait! Bourrienne a peut-être pris le bon » parti, car, pour nous, il y va de notre tête. » L'homme obligeant qui s'exprimait de la sorte ne pensait probablement pas que ses paroles fussent aussi prophétiques qu'elles l'étaient en effet. Après le retour du roi il fut condamné à mort par contumace, puis jugé de nouveau quelque temps après et déclaré non coupable.

Il résulte des lettres que je reçus de madame de Bourrienne que pendant mon absence on lui fit éprouver beaucoup de vexations. Chaque jour elle recevait des lettres anonymes contenant une foule de menaces, mais, confiante dans le succès de la cause des Bourbons, elle ne se découragea pas.

On n'en resta pas aux premières formalités remplies par les alguasils de Fouché; dans le courant de mai on désigna sept personnes pour visi-

ter mes papiers. Dans ce septemvirat inquisitorial se trouvaient deux hommes très-connus et qui remplissaient de hautes fonctions. Un des deux seuls s'acquitta de sa mission ; l'autre sentant tout l'odieux de ce qu'on exigeait de lui écrivit qu'il était malade et ne vint pas. Le nombre de mes inquisiteurs *in domo*, se trouva donc réduit à six, ce qui était bien suffisant pour fureter partout et surtout pour ne rien trouver. Ces messieurs se conduisirent chez moi avec la plus grande indécence; ils mirent dans leurs recherches et dans l'exécution d'un ordre tyrannique un acharnement qui fut très-pénible pour ma famille et sans résultat pour eux. Ils poussèrent leurs perquisitions jusqu'à fouiller dans les poches de mes vieux habits dont même ils firent découdre les doublures. Le but de tout ceci était l'espoir de trouver des papiers qui auraient pu nuire au nouveau maître de la France; mais je n'étais pas homme à me laisser surprendre de la sorte, et, avant de partir, j'avais assez bien pris mes précautions pour être parfaitement tranquille à cet égard.

Ce n'était pas seulement aux hommes qui s'étaient énergiquement prononcés contre lui, que le retour de Napoléon devait inspirer de sérieuses alarmes. Les femmes même qu'un système d'in-

quisition et de tracasserie, indigne de l'empereur, mais qui n'était que trop d'accord avec sa haine contre toute liberté, avait condamnées à l'exil, eurent lieu de craindre de nouvelles rigueurs. Permis aux admirateurs exclusifs du chef de l'empire de trouver bon tout ce qui est venu de lui, et jusqu'à sa dureté envers un sexe sans défense; permis à eux, de se jouer de la douleur d'une femme, d'un écrivain de génie, condamnée, sans aucune forme de procès, à la peine la plus sévère, après la mort. Pour moi, je n'ai point trouvé l'ombre de justice, ni de plaisanterie, dans l'exil infligé à Mme de Chevreuse, pour avoir eu le courage (le courage n'était pas commun alors, même parmi les hommes) de dire *qu'elle n'était pas faite pour être geôlière de la reine d'Espagne*;[1] et dans l'attitude de l'illustre exilée de Coppet vis-à-vis de l'empereur, comme dans l'entrevue dont j'ai parlé précédemment entre celui-ci et le jeune baron Auguste de Staël, je

1 Napoléon dit, en apprenant cette réponse : Elle voudrait renouveler la duchesse de Chevreuse de la Fronde, mais je lui ferai voir qu'elle n'a pas affaire à un roi mineur. madame de Chevreuse mourut du serrement de cœur causé par la douleur de l'exil, dans les bras de madame la duchesse de Luynes, sa belle-mère.

laisse à juger au lecteur non prévenu, de quel côté étaient la grandeur et la dignité. Le retour de l'île d'Elbe surprit Mme de Staël dans un état de faiblesse qui pouvait n'être pas à l'épreuve d'une émotion subite et violente. Ce délabrement de sa santé n'était que le résultat de sa fuite de Coppet en Russie, au moment où elle venait de donner le jour au fils né de son mariage avec M. Rocca, mariage qu'elle avait cru ne devoir pas rendre public. Malgré le danger auquel l'exposait un nouveau voyage dans de telles circonstances, elle en vit plus encore à rester; et, s'imaginant sa société encore une fois dispersée, ses amis épiés par la police impériale, elle s'achemina vers un nouvel exil. Celui-là ne fut pas long; mais Mme de Staël ne se remit jamais des inquiétudes et des fatigues qu'il lui avait causées.

Le nom de l'auteur de Corinne me rappelle naturellement celui de l'amie la plus fidèle qu'elle ait trouvée dans son infortune, et qui ne fut pas elle-même protégée contre les rigueurs de Napoléon par la juste et universelle admiration dont elle était l'objet; madame Récamier ne s'éloigna point de Paris en 1815, quoiqu'elle y fût rentrée en 1814, par la seule force des évènemens, et sans que son exil eût été révoqué. Je sais po-

sitivement, et d'une source irrécusable, qu'Hortense lui fit témoigner le plaisir qu'elle aurait à la recevoir; et que madame Récamier s'excusa du refus par lequel elle répondit à ce périlleux honneur, « sur l'obligation qu'elle « s'était imposée de ne point paraître dans le « monde, tant que ses amis seraient persé- « cutés. »

C'est ici, peut-être, le lieu de répondre à un passage des Mémoires du duc de Rovigo, sur l'exil de madame Récamier, et je ne me servirai, pour cette réponse, que du texte même de l'auteur. Suivant lui, madame Récamier, que des raisons d'économie auraient conduite à se retirer en province, s'efforça de donner à penser à ses amis que c'était l'empereur qui l'avait éloignée; puis il ajoute : « Cela fit que j'ordonnai que si elle revenait à Paris, on ne lui laissât pas former *ce cercle de frondeurs au milieu duquel elle répandait avec affectation sa douleur*; ET POUR PARLER PLUS FRANCHEMENT, je lui écrivis que je désirais qu'il n'entrât pas dans ses projets de venir à Paris sitôt, etc. » Que résulte-t-il de ce passage, sinon qu'on ne pardonnait pas plus à madame Récamier, qu'à madame de Staël, *les frondeurs de son cercle*, et SA DOULEUR?

Le Mémorial de Sainte-Hélène en rappelant l'origine de la malveillance du chef de l'empire contre cette société, semble faire un reproche à madame Récamier, *habituée*, dit le Mémorial, *à tout demander et à tout obtenir, de n'avoir prétendu rien moins que la réintégration de son père.* Quoi qu'il en ait été des prétentions de madame Récamier, Bonaparte, passablement sujet, lui-même, à cette habitude dont il lui fait un grief, n'aurait eu bonne grâce à lui faire un crime de son ingratitude que s'il n'eût pas *prétendu* de son côté à un sentiment tout autre que la reconnaissance. On se rappelle que j'étais avec le premier consul, à l'époque de l'accusation portée contre M. Bernard, [1] père de madame Récamier; et je n'ai point oublié à quelles conditions *la réintégration* même aurait été accordée.

Les fréquentes entrevues de madame Récamier avec madame de Staël n'étaient pas faites pour ramener Napoléon à des sentimens et à des me-

1 M. Bernard, l'un des administrateurs de la poste aux lettres, était accusé d'avoir favorisé la circulation d'un journal royaliste. La preuve d'une telle accusation, aurait entraîné la peine de mort. L'indulgence du premier consul étouffa cette affaire. M. Bernard ne fut que destitué.

sures plus modérés. De plus en plus irrité de cette vive amitié entre deux femmes si bien faites pour se comprendre, il fit dire à madame Récamier à l'occasion d'un de ses voyages à Coppet qu'elle était bien maîtresse de retourner en Suisse, mais qu'elle ne le serait pas de revenir à Paris. « — Ah monseigneur, on peut pardonner à un grand homme la faiblesse d'aimer les femmes; mais non celle de les craindre. » Telle fut la seule réponse de madame Récamier à Fouché, et elle partit pour Coppet.

Avant d'en finir, quoiqu'à regret, avec un sujet sur lequel le lecteur me pardonnera sans doute de m'être arrêté un peu longuement, j'emprunterai à un journal littéraire, un portrait qui m'est parvenu jusques dans ma retraite et qui m'a frappé, par la délicatesse du trait, autant que par la fidélité de la ressemblance : et, sans avoir rien publié, rien écrit peut-être, cette femme remarquable a exercé une influence sur deux de nos plus grands écrivains, madame de Staël et M. de Châteaubriand. Cette influence, qui ne fut point cherchée, consiste à aimer le talent, à l'inspirer, à l'enflammer lui-même à l'aspect des impressions qu'elle produit. Ceux qui savent que la pensée s'agrandit et se féconde, en la développant devant une autre intelligence; que la moitié de l'éloquence

est dans les yeux de ceux qui vous écoutent; que le courage nécessaire à l'exécution d'un livre se puise dans l'intérêt que son projet fait naître, ne s'étonneront jamais des amitiés passionnées de Corinne et de l'auteur des Martyrs pour la personne qui les accompagna, loin de la France, ou leur resta fidèle dans la disgrâce. Il est des êtres généreux qui sympathisent avec toutes les hautes pensées, toutes les belles imaginations. Vous voudriez produire de nobles ouvrages pour les leur confier; faire le bien pour le leur dire. Tel est le secret de l'influence de madame Récamier. Avant elle, on n'avait jamais réuni à la fois, tant de désintéressement de soi-même, de modestie et de célébrité. Si on a recueilli dans le dernier siècle, les noms des Du Deffand, des Graffigny, et de quelques autres femmes protégeant le talent avec l'orgueil de la fortune ou le pédantisme des coteries, comment ne s'empresserait-on pas de retenir celui d'une femme qui ne s'appuya jamais sur des amitiés puissantes, que pour faire récompenser le mérite obscur, qui n'a flatté que l'infortune, et courtisé que le génie? »

Je me crois obligé à faire ici une observation, c'est que les haines personnelles de l'empereur n'auraient pas eu ce caractère de persévérance et

d'animosité, si quelques-uns de ceux qui l'entouraient n'eussent pris à tâche de les entretenir. J'en suis moi-même un frappant exemple. Son affection pour moi aurait peut-être à la fin pris le dessus, si ses retours n'eussent été sans cesse combattus par des inimitiés subalternes.

Je n'ai point vu la physionomie de Paris pendant cette douloureuse époque que l'histoire a consacrée sous le nom des cent jours, et il est assez digne de remarque que Bonaparte arrivant au consulat avait passé précisément cent jours au Luxembourg avant de s'installer aux Tuileries. Mais si je n'ai pas vu Paris alors, il résulte pour moi, des lettres que je reçus à cette époque, et de ce qui m'a été dit depuis, même par des partisans de Bonaparte, que jamais la capitale n'avait été, depuis les saturnales de la révolution, aussi triste et aussi morne que pendant ces trois mois d'agonie. Personne n'avait de confiance dans la durée de ce second règne, et l'on se disait tout haut qu'en servant la cause de l'usurpation, Fouché la trahirait en secret; partout on était agité par des craintes sur l'avenir et le mécontentement était à son comble. La vue des fédérés parcourant les faubourgs et les boulevards, en faisant retentir des cris de vive la république et mort aux

royalistes, leurs chansons sanguinaires, les airs de la révolution exécutés dans nos théâtres, tout jetait dans les esprits une sorte de stupeur, et l'on attendait avec une vive impatience le dénouement de ces grands événemens.

Une des choses qui dès le commencement des cent jours contribua le plus à dessiller les yeux des personnes encore séduites par les souvenirs de la gloire passée de Napoléon, fut de le voir annoncer avec son assurance habituelle, que l'impératrice et son fils allaient lui être rendus, sans que l'événement justifiât sa prédiction. On vit clairement qu'il ne pouvait compter sur aucun allié, et malgré la prodigieuse activité qui régna dans l'armement d'une nouvelle armée, il fallait être aveugle pour se figurer qu'il triompherait de l'Europe entière qui s'armait de nouveau contre lui. Je déplorais les malheurs inévitables qu'entraînerait l'audacieuse tentative de Bonaparte, mais j'avais de trop bons renseignemens sur les dispositions des puissances alliées pour avoir des doutes sur l'issue de cette lutte. Je savais quel esprit animait les plénipotentiaires réunis au congrès de Vienne, et cela était plus que suffisant pour me rassurer. Aussi n'éprouvai-je aucune surprise lorsque je reçus à Hambourg *l'extrait*

du procès-verbal des conférences des puissances signataires du traité de Paris, [1] en date du douze mai 1815.

Quand on reçut à Vienne la première nouvelle du débarquement de Bonaparte, il faut convenir que le congrès n'avait pas encore fait grand'chose. On croyait travailler à la reconstruction d'un ordre stable et de longue durée, de sorte que l'on y procédait avec cette lenteur sage et cette maturité d'examen indispensables après une si longue agitation dans laquelle tous les intérêts avaient été déplacés. Le roi avait prescrit à ses plénipotentiaires de suivre, de défendre constamment et de faire prévaloir les principes de la justice et du droit public des nations, et de tendre, par conséquent, à assurer les droits de chacun, pour éviter de nouvelles chances de guerre. Le congrès s'occupait de ces objets importans quand il apprit le départ de Napoléon de l'île d'Elbe et son débarquement au golfe Juan. Ce fut alors que les plénipotentiaires signèrent l'acte important dont j'ai parlé tout-à-l'heure et que j'ai renvoyé à la fin de ce volume. On en attribua dans le temps la ré-

[1] Cette pièce, quoiqu'importante, est trop connue, pour que je la mette sous les yeux des lecteurs, à la fin du volume.

daction à M. de Talleyrand, mais c'était une erreur ; j'ai été assez bien informé de ce qui se passa alors à Vienne pour pouvoir garantir l'exactitude de ce qui suit.

Il y avait eu d'abord une première déclaration de faite, et j'ignore quel en était l'auteur. Ce que je sais, c'est que cette première déclaration était molle et flasque, sans caractère prononcé, ce qui cependant n'avait pas empêché les plénipotentiaires de cinq puissances d'y apposer leur signature. M. de Labrador, ministre d'Espagne, doué d'un de ces caractères positifs qui distinguaient les anciens Espagnols, dit que cette rédaction ne pouvait convenir. On croyait bien, à Vienne, que M de Labrador avait été un peu mis en avant par M. de Talleyrand dont l'esprit facile savait seul amollir ce rocher ; aussi, quand M. de Labrador eut déclaré qu'il ne signerait pas, on ne tenta pas auprès de lui une instance que l'on jugea inutile ; on laissa donc de côté cette première déclaration du cinq de mai. Alors on se trouva fort embarrassé quand M. de Gentz proposa le biais que l'on adopta le douze, et qui consistait à s'en référer uniquement au traité de Paris.

CHAPITRE XIX.

Correspondance officielle. — Lettre de M. de Talleyrand et détails sur l'intérieur de la France.—Nouvelles du roi.— Seconde lettre de M. de Talleyrand, et dispositions des puissance alliées. — Troisième lettre de M. de Talleyrand, et détails sur Vienne.—Lettre de M. de Jaucourt.—La France sous le roi et sous Bonaparte.—Politique arrêtée des alliés.—La liberté de se choisir un souverain reconnue à la France.—Instructions aux ministres du roi à l'étranger.— Nouvelles de France.—Le journal universel et M. Bertin aîné. — Correspondance du marquis de Bonnay.—Questions sur le vingt mars. —Les lettres timbrées à l'aigle.— M. Désaugiers et prévention injuste.—Vues d'agrandissemens de la Prusse aux dépens de la France.—Un sot ministre.—Un envoyé de Fouché à Vienne.—Singulières conditions.— Opinion de M. de Bonnay sur M. de Blacas. — Aveuglement du roi sur son ministre. — Bonnes et mauvaises qualités de M. de Blacas.— Présomption, despotisme d'opinion et amour de l'exclusif.—Torts du duc de Berry, et la vérité due aux princes.—Éloge de M. de la Ferronnais. — Protestations de M. de Kergorlay. — Ordre donné par Carnot, et le secret des lettres respecté. — Nouveaux extraits de la correspondance de M. de Bonnay. — Retraite présumée de M. de Blacas.—Fausse politique.

On a vu dans le chapitre précédent, et les nou-

velles que j'avais reçues de Paris, et quelques détails venus à ma connaissance sur le congrès de Vienne, quand on y apprit le débarquement de Napoléon. Je consacrerai celui-ci à la publication de lettres officielles que je reçus, de Vienne, de M. de Talleyrand, de Copenhague, du marquis de Bonnay et de Gand, du comte François de Jaucourt, qui, depuis le départ de M. de Talleyrand, pour le congrès, avait reçu du roi le portefeuille des affaires étrangères. Dès que j'eus écrit à M. de Talleyrand, pour lui notifier mon arrivée à Hambourg, voici la lettre que j'en reçus :

Vienne le 19 avril 1815.

« Monsieur, c'est avec beaucoup de regret que j'ai appris que, d'après l'ordre du roi, vous avez dû vous rendre à Hambourg. J'aurais beaucoup mieux aimé que S. M. vous eût gardé auprès d'elle, où vos services lui eussent été d'une utilité assurément bien plus grande. Dans les circonstances difficiles, comme celles où nous sommes aujourd'hui, il est plus important que jamais de s'entourer d'hommes de mérite et de bon conseil, et connaissant aussi bien que vous les connaissez, les hommes et les choses. Mais si vous n'avez pas

été placé dans la position où vous pouviez être le plus avantageusement employé, du moins, sais-je parfaitement que vous tirerez de celle où vous vous trouvez, tout le parti qu'il sera possible.

« Tout ce qui me revient ici de l'intérieur de la France, prouve que Bonaparte y est dans des embarras très-grands. Tout confirme que l'immense majorité de la nation est contre lui; qu'à vrai dire, il n'a pour lui que l'armée; et que même parmi les troupes, celles qui sont formées de nouveaux soldats ne lui sont pas dévouées. Les provinces du Midi ne sont point soumises à son pouvoir. M. le duc d'Angoulême continue à s'y maintenir. Les forces qu'il y a rassemblées grossissent chaque jour. Il s'est avancé avec elles sur Lyon, et elles sont assez considérables pour que cette ville ait été déclarée, à la date des dernières nouvelles que j'ai reçues, en état de siége. D'un autre côté, les troupes s'approchent des frontières en toute hâte. Partout les mesures militaires sont prises avec la plus grande énergie et la plus grande activité. Les troupes russes, qui étaient sur la Vistule, sont arrivées en Bohême, quatre jours plutôt qu'on ne les y attendait, et parviendront sur le Rhin, en même temps que les

troupes autrichiennes. Vers le milieu du mois de mai, on compte commencer les opérations, et l'immensité des moyens qui se trouveront réunis doit complètement rassurer sur l'issue des événemens.

« Le roi dont j'ai eu hier des nouvelles, est toujours à Gand, se portant bien, plein de courage et d'espoir. Monsieur est à Bruxelles. L'armée du duc de Wellington, forte d'à peu-près quatre-vingt mille hommes, est concentrée près de Mons.

« Il y a beaucoup d'accord entre le duc de Wellington et le général Gneizenau, sous les ordres duquel sont les troupes prussiennes.

« Murat croyant qu'au moment où toutes les puissances réunissent leurs efforts contre Bonaparte, il éprouverait peu d'obstacles en Italie, est entré dans les légations avec son armée et s'est avancé jusqu'au Pô, mais il a échoué dans une attaque qu'il a tentée contre la tête du pont d'Occhio Bello, et a dû se retirer. Depuis, les troupes autrichiennes qui se renforcent journellement, ont obtenu sur lui quelques avantages du côté de Modène.

« Recevez, etc.

« Le Prince de TALLEYRAND. »

On voit dans le second paragraphe de cette lettre, que l'on n'était pas exactement informé à Vienne, des affaires du midi de la France, puisque l'espoir, qu'avait conçu le duc d'Angoulême de pouvoir marcher sur Lyon, s'était promptement évanoui et que ses premiers succès n'avaient duré qu'un jour. Dans ma nouvelle résidence, n'aimant pas à multiplier inutilement les écritures, et n'ayant que rarement quelque chose d'important à mander à M. de Talleyrand, ce ministre trouva que ma correspondance avec lui n'était pas assez suivie, et voici de quelle manière obligeante il m'en fit l'observation, dans une seconde lettre de Vienne en date du cinq de mai:

« Monsieur, comme je reçois toujours avec un grand plaisir, et que je lis avec beaucoup d'intérêt les lettres que vous m'écrivez, je trouve qu'elles sont plus rares que je ne le désirerais. Je conçois pourtant que dans le lieu où vous êtes, vous avez peu de choses importantes à mander et par conséquent peu de raisons de m'écrire. Mais il me sera très-agréable que vous donniez à votre correspondance avec moi toute l'activité possible.

« L'article que vous avez rédigé, il y a quelque temps, pour être inséré dans la gazette de Ham-

bourg, est excellent. Il serait bien à désirer que toutes les publications faites dans les différens journaux, fussent conçues dans un aussi bon esprit, mais malheureusement, il n'en est pas ainsi. Je vois souvent imprimer beaucoup de choses qui ne peuvent que produire un mauvais effet, et c'est une raison de plus pour me faire souhaiter que cet effet soit détruit ou balancé par des articles semblables à celui que vous avez fait.

« Depuis que vous avez reçu ma lettre du 19 avril, vous aurez appris qu'il avait été impossible à M. le duc d'Angoulême de se maintenir, ainsi que nous l'espérions, dans les provinces méridionales. La France est donc, pour le moment, toute entière sous le joug de Bonaparte; les hostilités contre lui ne commenceront que dans quelque temps, parce que l'on veut attaquer à la fois sur tous les points et avec de grandes masses. Le plus grand accord pour les mesures militaires règne entre toutes les puissances.

« La guerre se poursuit contre Murat, et avec un succès qui fait espérer qu'elle ne sera pas de longue durée; il a demandé successivement deux armistices qui ne lui ont pas été accordés.

« Recevez, etc.

« Le Prince de TALLEYRAND. »

P. S. « Vous aurez su avant moi que Madame la duchesse d'Angoulême était arrivée en Angleterre. »

Ces lettres en disent plus sur les affaires du temps, que les réflexions dont je pourrais les accompagner; c'est donc sans autre préambule que je place ici sous les yeux de mes lecteurs la troisième lettre de M. de Talleyrand, qui déjà, lorsqu'il me l'écrivit, était fort impatiemment attendu à Gand. J'en eus la preuve par la correspondance de M. de Jaucourt avec moi. Comme je le pressais de m'envoyer mes lettres de créance, qui n'avaient pu être expédiées au milieu du mouvement qui environna mon départ, il me mandait, dès le douze de mai : « Nous attendons d'un jour « à l'autre M. le prince de Talleyrand. Je ne « manquerai pas de rappeler à son attention vos « lettres de créance. » Quant à la lettre de M. de Talleyrand, que j'ai annoncée, la voici; et je n'ai pas besoin de faire remarquer les allusions qu'elle contient sur les actes du congrès dont j'ai parlé précédemment.

« Monsieur, Bonaparte, depuis son arrivée à Paris, ayant d'abord nié l'authenticité de la déclaration du treize mars, et ensuite essayé d'en

affaiblir l'effet par différentes publications, quelques personnes avaient pensé ici qu'il pourrait être utile d'en faire une seconde. Le congrès a fait examiner cette question par une commission qui, dans la conférence du douze de ce mois, lui en a fait son rapport; ce rapport, en confirmant les dispositions manifestées par les puissances, dans la déclaration du treize mars, en réfutant les sophismes de Bonaparte, en mettant ses impostures au grand jour, conclut que sa position à l'égard de l'Europe n'étant changée ni par les premiers succès de son entreprise, ni par l'offre qu'il a faite de ratifier le traité de Paris, une seconde déclaration n'est nullement nécessaire. J'ai l'honneur de vous envoyer plusieurs exemplaires du procès-verbal de la conférence, dans lequel le rapport est textuellement inséré.

« Vous y remarquerez que l'Europe ne se présente pas comme faisant la guerre pour le roi, et sur sa demande; mais qu'elle la fait pour elle-même, parce que son intérêt le veut, parce que sa sûreté l'exige. C'est là l'exacte vérité; et c'est aussi ce qui est le plus convenable pour le roi, et le plus favorable à sa cause. Si l'on pouvait croire en France que la guerre est faite uniquement pour les intérêts du roi, ses sujets verraient en lui

l'auteur des désastres qu'elle causera. Or, une telle opinion ne pourrait avoir d'autre effet que d'aliéner leurs sentimens envers S. M., et de les porter à embrasser le parti de Bonaparte; au lieu que, de la manière dont la guerre est présentée, c'est à Bonaparte seul que l'on pourra attribuer les maux qui en seront la suite; et c'est ce dont il est important de convaincre tout le monde, particulièrement en France. J'ai écrit hier à M. le comte de Jaucourt, que je désirais beaucoup vous retrouver à Gand, où je ne tarderai pas à me rendre, comptant me mettre en route à la fin de la semaine prochaine. Mais je lui mande que, pour l'opinion, il est bon qu'avant de partir de Hambourg, vous présentiez vos lettres de créance, et que ce soit par congé que vous quittiez cette ville. Je l'ai en conséquence engagé à vous envoyer, sans retard, vos lettres de créance.

« Recevez, etc.

« Le Prince DE TALLEYRAND. »

Je n'ai pas cru pouvoir donner une meilleure idée de ce qui se faisait à Vienne, et surtout des opinions qu'on y avait, que de publier les lettres du premier diplomate de l'Europe; car M. de Talleyrand le fut bien évidemment à cette époque

difficile. Il n'avait plus, comme à Tilsitt, à s'appuyer sur le droit de conquête; il avait à faire valoir le triste droit des vaincus, et fit cependant reconnaître comme principe la légitimité du trône de Naples, pour un prince de la maison de Bourbon, et empêcha en même temps la Prusse de se trop agrandir aux dépens de la Saxe. Quoi qu'il en soit, je reçus à Hambourg une lettre très-explicative sur les instructions que le roi voulait donner à ses agens diplomatiques en pays étrangers. La voici :

Gand, le 29 mai 1815.

« Monsieur,

« Plusieurs ministres du roi m'ont demandé avec instances d'être tenus au courant des événemens et de recevoir des instructions fréquentes dans les circonstances actuelles. Leur sollicitude pour Sa Majesté et pour son auguste famille, les justes inquiétudes que leur inspire le sort de la patrie, le besoin de connaître nos vrais rapports avec les puissances étrangères, et les intentions de celles-ci à l'égard de la France, ne justifiaient que trop cet empressement qui est à la fois une preuve de leur zèle et de leur fidélité.

« Cependant le chaos des mouvemens qui agitent la France, l'intention du roi, de faire connaître lui-même ses dispositions envers ses peuples, et l'attente de ce qui se préparait alors en silence dans les cabinets, et au congrès de Vienne, ont dû, dans les premiers temps, ralentir ma correspondance, et m'imposer une certaine réserve. J'y ai suppléé par l'envoi du journal universel[1] qui paraît ici sous les yeux du gouvernement, et qui suffisait provisoirement pour vous

[1] M. Bertin aîné, que j'ai vu donner tant de preuves de dévouement à la cause de la restauration que nous avions embrassée, dans un temps où il n'était pas sans danger de se montrer royaliste, s'étant réfugié à Bruxelles après le vingt mars, fut invité à se rendre à Gand pour y rédiger le journal officiel du Roi, sous le titre de *Moniteur universel*. Le premier numéro fut imprimé sous ce titre, mais au moment où il allait paraître, M. Bertin reçut l'ordre d'y substituer le titre de *Journal Universel*, le gouvernement des Pays-Bas *n'osant* pas le laisser paraître sous le titre du *Journal officiel de France*. M. Bertin en eut seul la rédaction jusqu'au retour de Louis XVIII en France.

Dernièrement, je croyais rêver quand je vis dans les journaux, que je lis assiduement dans ma retraite, que M. Bertin était condamné par le tribunal de première instance de la Seine, pour *injures envers le Roi*. Cela est impossible ! !... Aussi, ne douté-je pas que la Cour royale rende une complète justice à un excellent royaliste, à un excellent citoyen.

informer des faits les plus importans, et pour vous transmettre les notions les plus authentiques sur le véritable état de la France.

« C'est par ce journal, Monsieur, que vous aurez la connaissance et du rapport de M. de Châteaubriand et du manifeste de Sa Majesté; le premier met en contraste la France sous l'usurpateur, et la France sous son roi légitime; les impostures de Bonaparte, la franchise et la loyauté de Louis XVIII; tous les maux et toutes les craintes d'un côté, tous les bienfaits et toutes les espérances de l'autre. Le manifeste du roi montre tous les sentimens d'un père, que tant d'ingratitude, tant d'expériences cruelles n'ont pu changer; la ferme résolution de tenir tous ses engagemens contractés avec la nation, et d'y ajouter par le perfectionnement progressif de toutes les institutions favorables à la liberté; enfin, dans sa cause sacrée, la cause commune de l'Europe, sans que le roi ait été maître d'empêcher les mesures énergiques que les puissances étrangères, d'un accord unanime, ont cru devoir prendre pour leur conservation et leur sûreté; mais partie intégrante du traité qui les lie toutes, Sa Majesté n'y est entrée que comme intermédiaire entre leurs intérêts et ceux de la nation, comme modérateur de leurs

ressentimens, comme conservateur de l'intégrité de nos droits et de nos frontières, enfin comme l'ange tutélaire qui préservera la patrie de maux incalculables, et qui adoucira tous ceux dont il ne pourra la préserver; ce traité, monsieur, repose sur un principe fondamental déjà énoncé lors de l'entrée des alliés à Paris, proclamé plus solennellement encore par la déclaration du 13 mars de cette année, et consacré définitivement par celle du 12 mai que vous trouverez jointe à cette dépêche; ce principe est de regarder la domination de Napoléon Buonaparte, comme entièrement incompatible avec le repos et la sûreté de l'Europe et du monde civilisé.

« En allant au-delà, les puissances auraient craint de porter atteinte à l'indépendance de la nation française, elles s'interdisent d'intervenir dans son gouvernement intérieur, et même de lui prescrire le choix d'un souverain, puisque en effet il n'y en a point à choisir, mais tous leurs vœux, tous leurs projets, secondent Louis XVIII leur allié et son auguste dynastie. Le rétablissement de l'autorité légitime est le but de leurs efforts, comme il sera infailliblement la conséquence de leurs succès.

« Vous exposer ces faits, Monsieur, c'est vous

tracer vos instructions. Votre position, ne nous le dissimulons point, sera, pendant quelque temps encore, pénible et délicate; les intérêts des puissances alliées et les nôtres, sont communs sans être identiques. Ce n'est pas pour elles que la France est patrie; et elles ne seront pas comme nous, ingénieuses à expliquer l'inaction du peuple opprimé, à excuser les erreurs et les fautes, et à espérer jusqu'au repentir des crimes qui ont été commis.

« Que vous dirai-je en attendant, Monsieur, de la France désolée, et livrée à l'usurpateur! Nous le voyons pétrir un amalgame monstrueux des maximes et des mesures de toutes les différentes phases de notre révolution, de manière, cependant, que tout ce qu'il promet, il l'emprunte de ce que le roi avait déjà réalisé pour le bonheur de ses peuples; et que tout ce qu'il entreprend, il l'exécute, il le puise dans nos époques les plus déplorables d'anarchie et de terreur.

« Pour produire un fantôme d'assentiment national, il s'est, d'après beaucoup de vacillations, vu réduit à permettre des élections de députés, ces élections sont illégales; les électeurs et les élus, n'en doutons point, en trouvent la conviction dans le cri de leur conscience. Mais n'est-

il pas permis de penser que dans cette conscience, retentit aussi le cri national qui, avant tout, commande de sauver la patrie, et que le peuple français peut se croire forcé, par le malheur des temps, à recevoir des mains de l'usurpateur même, un moyen de faire connaître ses sentimens et de veiller à ses droits, à ses intérêts. Au nombre des élus, nous trouverons des hommes éclairés et vertueux. Rassurons-nous, jamais les lumières ne seront pour le chef aveugle d'un gouvernement militaire, jamais la vertu ne sera pour Napoléon Bonaparte.

« Aussi, Monsieur, si la nation défend son territoire, ce sera pour le conserver au roi; et, à sa voix, dès qu'elle pourra l'entendre, elle se séparera promptement des bandes parjures qui ont ramené le despote, et qui paraissent s'être dévouées à ses crimes. Non! le peuple français n'est point dégénéré; il a conservé le discernement du bien et du mal, du juste et de l'injuste, tous les rapports sont unanimes; les preuves de fidélité qu'ont données au roi, ses serviteurs placés dans les pays étrangers et hors de l'atteinte de l'usurpateur, lui garantissent celle que tous les vrais citoyens lui conservent en France; le moment de la faire éclater approche.

« S'il n'entre pas dans ma compétence de vous entretenir des mesures des alliés et de vous faire connaître l'époque précise où commenceront leurs opérations, j'ai du moins la satisfaction de vous annoncer la fin du congrès de Vienne, et le retour prochain de M. le prince de Talleyrand, dont le noble courage, le dévouement sans bornes à la cause légitime, la sagesse et la persévérance, ont tant contribué à préparer tous les moyens de salut pour la France. Dès qu'il sera revenu auprès de Sa Majesté, il ne tardera sûrement pas à vous faire parvenir directement toutes les notions propres à diriger votre conduite.

« Agréez, Monsieur, etc.

« François JAUCOURT. »

P. S. « Je crois devoir vous faire remarquer, « Monsieur, que le journal universel, quoique ré- « digé dans le lieu de la résidence du gouverne- « ment, et en quelque sorte, sous ses yeux, ne « doit pas cependant être regardé comme officiel « dans toutes ses parties; ses articles rédigés géné- « ralement dans un excellent esprit et par des « hommes éclairés, et très-dévoués à la bonne « cause, se ressentent cependant, plus ou moins, « de la manière de voir individuelle de l'écrivain;

« et le gouvernement ne saurait se rendre garant « de toutes les nuances d'opinions qu'on y énonce; « dans la position délicate où nous nous trouvons, « il m'a paru convenable de vous engager à faire « ces observations ; et c'est en partie par cette « raison que, dans la présente lettre, j'ai voulu vous « faire connaître en résumé ce qui me paraît en- « trer le plus essentiellement dans les intentions « du roi et de son gouvernement. »

On vient de lire des lettres que les anciens auraient intitulées *de negotiis* ; celles qui vont suivre sont un peu plus *de hominibus*. Pour mieux dire, ce ne sont pas des lettres, mais seulement des extraits de lettres que je reçus à Hambourg, du marquis de Bonnay; j'aurais pu les intercaller avec celles qui précèdent, mais j'ai mieux aimé ne pas intervertir l'ordre des matières, et donner, d'après cette précieuse correspondance, des idées exactes sur ce qui se passa alors à l'étranger, et sur l'opinion que l'on avait de quelques hommes de l'époque.

M. de Bonnay était déjà fort bien instruit des dangers qui menaçaient la monarchie, avant le vingt mars, et très-zélé pour le service du roi. Il m'avait, avant notre départ de Paris, écrit en ces termes: « Est-il donc vrai, Monsieur, que

affaiblir l'effet par différentes publications, quelques personnes avaient pensé ici qu'il pourrait être utile d'en faire une seconde. Le congrès a fait examiner cette question par une commission qui, dans la conférence du douze de ce mois, lui en a fait son rapport; ce rapport, en confirmant les dispositions manifestées par les puissances, dans la déclaration du treize mars, en réfutant les sophismes de Bonaparte, en mettant ses impostures au grand jour, conclut que sa position à l'égard de l'Europe n'étant changée ni par les premiers succès de son entreprise, ni par l'offre qu'il a faite de ratifier le traité de Paris, une seconde déclaration n'est nullement nécessaire. J'ai l'honneur de vous envoyer plusieurs exemplaires du procès-verbal de la conférence, dans lequel le rapport est textuellement inséré.

« Vous y remarquerez que l'Europe ne se présente pas comme faisant la guerre pour le roi, et sur sa demande; mais qu'elle la fait pour elle-même, parce que son intérêt le veut, parce que sa sûreté l'exige. C'est là l'exacte vérité; et c'est aussi ce qui est le plus convenable pour le roi, et le plus favorable à sa cause. Si l'on pouvait croire en France que la guerre est faite uniquement pour les intérêts du roi, ses sujets verraient en lui

l'auteur des désastres qu'elle causera. Or, une telle opinion ne pourrait avoir d'autre effet que d'aliéner leurs sentimens envers S. M., et de les porter à embrasser le parti de Bonaparte; au lieu que, de la manière dont la guerre est présentée, c'est à Bonaparte seul que l'on pourra attribuer les maux qui en seront la suite; et c'est ce dont il est important de convaincre tout le monde, particulièrement en France. J'ai écrit hier à M. le comte de Jaucourt, que je désirais beaucoup vous retrouver à Gand, où je ne tarderai pas à me rendre, comptant me mettre en route à la fin de la semaine prochaine. Mais je lui mande que, pour l'opinion, il est bon qu'avant de partir de Hambourg, vous présentiez vos lettres de créance, et que ce soit par congé que vous quittiez cette ville. Je l'ai en conséquence engagé à vous envoyer, sans retard, vos lettres de créance.

« Recevez, etc.

« Le Prince DE TALLEYRAND. »

Je n'ai pas cru pouvoir donner une meilleure idée de ce qui se faisait à Vienne, et surtout des opinions qu'on y avait, que de publier les lettres du premier diplomate de l'Europe; car M. de Talleyrand le fut bien évidemment à cette époque

pouilles puissent lui en rétrocéder l'équivalent. M. le marquis de Bonnay, qui fut aussi informé de ces dispositions de la Prusse, en parla à son collègue, ministre de cette puissance à Copenhague. Voici ce que m'écrivit M. de Bonnay, le neuf mai, de cette conversation :

« Le sot ministre de Prusse, à qui je contestais « la justice des droits qu'il réclamait sur la Saxe, « des droits d'indemnités, droits de conquêtes, « droits de promesses, eut la naïveté de me dire « que si le droit de conquête n'était pas admis, « il fallait que la France se replaçât comme avant « le traité de Westphalie. Fort bien, lui dis-je, « mais je ne vois plus en vous que le représentant « du petit marquis de Brandebourg, prêtant foi « et hommage à la république de Pologne, pour « le duché de Prusse. Le ministre, votre ancienne « connaissance que vous avez à Hambourg, n'est « pas aussi bête que le nôtre; mais je crois qu'il « est mal voulant pour la France. »

Dans la même lettre, le marquis de Bonnay ajoutait qu'il avait la certitude que M. de M....., envoyé à Vienne, par Fouché, avait fait les propositions suivantes : « Ne faites pas la guerre; « nous vous déferons de cet homme-là. — Eh « bien, commencez par nous en défaire. — Vou-

« lez-vous le roi de Rome, ou une régence? — « Non. — Voulez-vous M. le duc d'Orléans? — « Non. — Eh bien! Louis XVIII? S'il vous le « faut absolument, à la bonne heure; mais point « de noblesse, point de prêtraille, et surtout point « de Blacas. — Commencez par nous défaire de « l'homme et de toute sa race. »

S'exprimant ensuite sur le compte de M. de Blacas, M. de Bonnay me disait : « De toute part on me mande des choses qui me font beaucoup de peine sur le cri unanime, universel qui s'est élevé contre M. de Blacas, dont l'ascendant me paraît indestructible et dont la présence auprès du roi fait, dit-on, un mal *irrémédiable*. Je connais le roi, je connais M. de Blacas; celui-ci a le cœur droit, les intentions pures, tous ses défauts viennent d'un excès d'orgueil et de présomption; mais il est dévoué au roi, et le roi n'entendra jamais raison, ni vérité sur son compte. Je n'imagine pas le moyen qu'il pourrait y avoir pour les séparer aujourd'hui. Le jour viendra peut-être où les princes, les ministres, les puissances étrangères, pourront demander qu'on le couvre de dignités et d'honneurs, et qu'on lui donne la première ambassade[1]. Il n'a pas voulu me souffrir à côté de

[1] La prévision de M. le Marquis ne fut pas long-temps en

lui. Je lui ai dit et répété qu'il avait tort. J'aurais pu lui être utile, ainsi qu'à l'état, parce que j'avais le droit de lui tout dire; si je ne vous ai pas encore fait ma profession de foi sur M. de Blacas, la voici: — C'est un homme que j'aime et que j'estime. Il désire avec passion le bien public et celui du roi. Il a de la droiture dans l'âme, de la justice dans l'esprit, de la rectitude dans le jugement. Il a peu d'instruction, mais il ne manque ni de moyens ni de caractère. Qu'ai-je donc à lui reprocher? 1° Une présomption que j'ai vu une seule fois égaler, jamais surpasser, mais présomption que les plus rares talens ne justifieraient même pas et qui lui persuade qu'il n'est au-dessous de rien et qu'il peut suffire à tout. 2° Un despotisme d'opinion qui fait que jamais il ne cède à celle de personne; lors même que son avis ne prévaut pas, il le garde et il y revient jusqu'à ce qu'il l'ait fait adopter. S'il rencontre juste, ou si on lui présente une idée saine sur un objet sur lequel il n'a point d'idée arrêtée, tant mieux, tout va le mieux du monde. Dans le cas contraire, il n'y a pas de remède. 3° Un amour de l'exclusif, une jalousie de la

défaut : M. le comte de Blacas fut bientôt nommé duc, et eut, pour retraite, Rome qui est la première ambassade.

confiance du roi, une volonté d'écarter de sa majesté tous ceux en qui il pourrait craindre des concurrens de faveur, toutes choses qui le portent à tellement circonvenir son maître, qu'il était devenu presque impossible de parvenir jusqu'à lui.

«Par une suite des trois dispositions que je viens de citer, il repousse à la vérité le mot et l'idée de favori. Mais il vise à être, et se rend de fait *premier ministre*. Dieu sait que, si je lui en trouvais l'étoffe, je serais charmé qu'il le fût. Mais.....

« M. le duc de Berry a auprès de lui un homme excellent, M. de la Féronnais. Je l'ai à peine aperçu pendant mon court séjour à Paris. Mais j'ai pu voir distinctement qu'il n'était pas content; à sa visite, je ne lui ai pas demandé si c'était de son prince ou de son beau-frère Blacas. C'était lui et non pas M. de Girardin que son dit prince aurait dû écouter, et alors il ne se serait pas fourvoyé. M. le duc de Berry sait-il du moins qu'il a eu des torts? Le croit-il? Le lui a-t-on dit? L'a-t-on dit à son père? au roi? Je maintiens toujours que si les princes ne savent pas la vérité, c'est moins leur faute que celle des personnes pusillanimes qui n'osent pas la leur dire. Je puis vous attester, Monsieur, que pendant le temps que j'ai été auprès

du roi, chargé de ses affaires et investi de sa confiance, il n'y a pas une vérité, quelque forte qu'elle pût être, que je ne lui aie dite. Et j'ajoute que jamais il ne m'en a su mauvais gré. Dans ma correspondance qui dure encore avec lui, avec ou sans intervalle, depuis deux ans, j'ai toujours eu la même franchise. »

On sait que Bonaparte avait fait ouvrir des registres, pour l'acceptation de son acte additionnel aux constitutions de l'empire, et comme il jouait l'amour de la liberté, chacun était autorisé à donner et à motiver des votes contraires. M. Florian de Kergorlay publia le sien, où il rejetait avec force le prétendu acte additionnel en motivant son refus par le dernier article qui excluait à jamais les Bourbons du trône de France. Il ne fut nullement inquiété pour cet acte de courage, ce qu'il dut sans doute à Carnot qui se conduisit parfaitement en beaucoup de circonstances. J'ai su, par exemple, que le premier ordre qu'il avait envoyé en acceptant le ministère de l'intérieur, était un ordre à La Valette, redevenu directeur général des postes, pour que le secret des lettres fût scrupuleusement respecté. Quoi qu'il en soit, voilà ce que me mandait M. de Bonnay sur la protestation de M. de Kergorlay.

« J'espère, Monsieur, que vous avez été aussi enchanté que moi de la belle, noble et courageuse protestation de M. le comte de Kergorlay, c'est mon ami particulier et j'ai retrouvé son cœur et son âme à chaque ligne. Ce sera une pièce pour l'histoire. On est étonné ici de tant de hardiesse et on voulait révoquer en doute l'authenticité de cet acte. Non-seulement je suis certain qu'il est vrai, mais je suis convaincu que l'on n'osera pas en punir le généreux auteur. Il n'y a pas tout le danger qu'on croit à être honnête homme, pourvu que l'on se renferme dans l'exercice d'un droit reconnu: on est appelé à voter, on vote selon sa conscience et personne n'ose vous en faire un crime. En 1789 ou 1790, le côté gauche aurait fait lanterner M. de Kergorlay, ou piller sa maison. Le tout puissant, ou du moins le tout osant Bonaparte n'en aura pas le front, et la belle protestation de M. de Kergorlay fera en France un effet prodigieux.

« L'orage qui menace M. de Blacas me paraît grossir chaque jour, les nuages s'amoncellent, d'autres influences croisent la sienne, je doute qu'il puisse faire tête long-temps; sous plusieurs rapports ce sera une perte pour le roi, et j'ai grand regret qu'il se soit fait autant d'en-

nemis. Mais le déchaînement contre lui est trop fort et trop universel pour qu'il résiste. Je dis plus, je ne désire pas qu'il prolonge sa lutte, ni pour son intérêt, ni pour celui du roi ; son éloignement des affaires me paraît nécessaire, à cause de l'opinion, mais j'aimerais qu'il pût rester auprès de sa majesté, ne fût-ce que pour en écarter un tas de gens qui très-assurément ne le valent pas, à commencer par les trois quarts et demi de ce que j'appelle les *hommes de Versailles*. Je viens d'écrire à M. de Blacas douze pages, et j'y ai mis autant de franchise que si je lui avais parlé d'un autre. Car, encore une fois, je l'aime et je l'estime, et, sans sa présomption et son accaparement (car je le lui ai très-vivement reproché), je crois qu'il aurait pu faire beaucoup de bien. Je crois, je ne doute pas qu'il n'ait fait du mal, mais il faut compter qu'il en a empêché, et il a un grand mérite en ce genre, s'il reste auprès du roi (sans se mêler d'affaires) il aura encore ce mérite. »

M. de Bonnay me disait encore dans une lettre du vingt-neuf mai : « Il me semble, Monsieur, que nous avons fini par tomber d'accord sur le compte de M. de Blacas, et je vous ai mandé, je crois, que je lui avais écrit avec une franchise

entière sur tout ce qui le regardait. Je suis fâché que l'on afflige le roi sans utilité, mais il m'a paru que ceux qui ont attaqué son homme de confiance y ont mis plus de ménagemens que ce n'est leur usage dans des cas pareils, Mon opinion est toujours qu'il ne pourra pas rester en place, d'autant que s'il y restait je défierais que le roi pût parvenir à former ce que les Anglais appellent un ministère compact. »

Quoi qu'en ait dit M. de Bonnay dans ce dernier fragment de sa correspondance, je puis assurer que je n'étais pas autant d'accord avec lui qu'il veut bien me le dire, sur le compte de M. de Blacas, que j'ai toujours regardé comme le principal auteur des maux qui ont pesé sur la France en 1815. Une autre chose m'a fort surpris dans une de ses lettres, c'est la manière peu avantageuse dont il parlait de M. de Châteaubriand. Bonaparte qui se connaissait si bien en hommes quand la passion ne l'aveuglait pas, n'a point hésité à déclarer à ses amis de Sainte-Hélène, qu'il n'y aurait rien eu à tenter pour lui si M. de Châteaubriand eût été à la tête des affaires en 1814, et sur ce point j'ai toujours été de son opinion. Quoi qu'il en soit, voici encore un dernier mot de M. de Bonnay sur M. de Bl[illegible], auquel j'avais supposé

assez de remords pour se retirer et ne pas compromettre une seconde fois l'existence de la monarchie.

« Vous croyez, Monsieur, que M. de Blacas se retire ; je crois le contraire : nous saurons qui aura raison. Nous sommes d'accord sur son compte; nous lui reconnaissons des qualités ; mais dans la situation des choses, un homme aussi unanimement impopulaire que M. de Blacas l'est devenu, ne peut que nuire infiniment aux intérêts du roi. Il est le *Mazarin* du jour, et on ne saurait dire qu'il a les mêmes talens; mais en eût-il davantage, mais eût-il la force et le caractère du cardinal de Richelieu, il devrait pour sa propre gloire et pour le salut de la France se mettre à l'écart, donner à l'orage le temps de se dissiper et se réserver pour un moment plus favorable. »

La dernière réflexion de M. de Bonnay m'affligea. J'avais peine à comprendre qu'un homme d'un esprit ordinairement si droit fût partisan de ces leurres de cour qui consistent à tromper l'opinion sur un homme antipathique à la nation, en ne l'éloignant que pour laisser au mécontentement universel le temps de se calmer. Il n'est point de plus fausse politique : chassez vos mauvais ministres, mais, sur toutes choses, une fois renvoyés ne les reprenez pas !

CHAPITRE XX.

Suite de la correspondance. — Monseigneur le duc d'Orléans. — Madame de Genlis. — M. Beugnot. — M. Dandré. — M. Anglès. — Mortier. — Fouché. — M. de Lally-Tollendal et M. de Châteaubriand. — Louis XVIII et les charges de cour. — La Suisse. — Les Vendéens, le duc de Bourbon et M. de la Roche-Jaquelein. — Encore M. Beugnot. — Le baron Louis. — Colères de M. de Bruges. — Un mot sur la mort de Berthier. — La nation et l'armée. — Madame la duchesse d'Angoulême dans la Vendée. — Le champ de mai. — Bernadotte et Murat. — Bruits de congrès; la principauté de Bénévent; le prince Eugène; l'archi-duchesse Marie-Louise. — Bernadotte, roi de France. — Le séjour de Paris interdit à Murat par Bonaparte; les *démagogues;* mesures arbitraires. — Le froid du Nord; Bonaparte cuirassé. — Accession de la Turquie. — M. de Rivière. — Wellington; le prince d'Orange; le duc de Brunswick. — Renseignemens donnés à Wellington sur les forces de l'armée française. — M. de Staël. — Deux partis en France; la république et M. Benjamin Constant; M. le duc d'Orléans. — Les pour-boire diplomatiques. — M. Pozzo-di-Borgo. — Waterloo. — Les bulletins. — M. de Sèze. — Un mot sur la mort de M. de la Roche-Jaquelein. — L'armée d'Alost. — L'écuelle vide. — M. Alexis de Noailles. — M. Roger de Damas. — Légation. — Napoléon. — Les

plats personnages. — Proclamation de Cambrai. — Prophétie de Bourrienne. — Encore M. Beugnot. — M. Pasquier, M. de Barante, M. Guizot. — Le pont d'Iéna. — Fermeté de Louis XVIII. — Brennus-Blücher. — Les barbares. — Le marquis de Carabas. — Les braillards. — L'Œil-de-Bœuf. — Les lieux communs.

Je continue à donner de extraits des cette curieuse correspondance, en priant le lecteur d'observer que les opinions qu'il y trouvera exprimées ne sont pas les miennes, mais celles d'un homme assez bien informé, pour représenter la portion intelligente du parti royaliste, tel qu'il était en 1815, quoique tantôt ses préjugés, tantôt la distance à laquelle il se trouvait du théâtre des événemens rendent quelquefois suspecte la justesse de ses aperçus.

J'ai fait quelques notes sur les passages qui m'ont paru avoir besoin d'explication. Du reste, on remarquera une certaine différence entre les jugemens portés par mon spirituel correspondant, avant et après les événemens de 1815. A mesure qu'il faisait connaissance avec les hommes et avec les choses, il s'éclairait et les jugeait plus sainement.

Copenhague, juin 1815.

« Vous me soulagez beaucoup en me disant,

Monsieur, que *vous êtes sûr* que M. le duc d'Orléans a été sondé pendant son séjour à Paris, et qu'il a repoussé toutes les avances qui lui ont été faites. Dieu veuille l'entretenir dans ces bonnes dispositions ! Je ne sais si vous avez su que dans une course de 24 ou 48 heures qu'il a faite à Paris l'année dernière, en repassant de Londres pour aller chercher sa femme en Sicile, sa première visite fut chez madame de Genlis. Il resta chez elle assez avant dans la nuit, et elle raconta à quelqu'un qui me l'a redit, qu'ils étaient revenus ensemble sur tout le passé et qu'ils avaient beaucoup pleuré.

« On devrait croire d'après les derniers articles de Gand, que l'on y a en effet sujet de craindre quelqu'attentat contre la vie du roi. On a mis en campagne M. Beugnot et M. Dandré. Je serais tenté d'avoir plus de confiance en ce M. Anglès que je ne connais pas, mais dont M. le prince de Talleyrand m'a écrit avec éloge.

« Quelle opinion avez-vous de Mortier[1] ? nous lui avons vu tenir à Calais un langage suspect aux

[1] J'ai parlé ailleurs de la conduite de Mortier à cette époque ; elle n'eut rien que d'honorable ; il défendit le sol de la France sans arrière pensée.

Bonapartistes, et puis nous voyons Bonaparte lui donner de nouveau à Valenciennes une mission de confiance! est-il homme à se masquer long-temps et à faire ensuite une grande explosion dans le sens royaliste? il me semble qu'on le regardait autrefois (au moins à l'étranger,) comme l'ami personnel de Bonaparte, celui sur qui l'autre comptait le plus. — On m'a mandé, (je ne sais s'il est vrai,) que Fouché avait fait faire des ouvertures à Gand pour son propre compte.»

Copenhague juin 1815.

« Quoique le journal de Gand n'en ait rien dit, Monsieur, il me semble prouvé que cette proclamation du roi au peuple français, que nous morcèlent les journaux allemands, est authentique, et qu'elle est l'œuvre de M. de Lally-Tollendal; celle-là est encore plus verbeuse que le rapport de M. de Châteaubriand qui l'est déjà trop[1]. Ah! je dé-

[1] Ai-je besoin de faire observer sur ce passage que nul n'avait plus de titres à être admis au conseil du roi que M. de Châteaubriand. Quant au rapprochement établi entre le rapport de celui-ci et l'œuvre de M. de Lally, je ne garantis pas plus les opinions littéraires de M. le marquis de Bonnay que ses jugemens sur ces personnes.

sire beaucoup que l'arrivée de M. de Talleyrand mette un terme à toute cette écrivasserie. Mais savez-vous donc qui a fait fourrer ces deux hommes dans le conseil du roi? Serait-ce M. de Jaucourt? je ne lui croyais pas ce crédit. Après M. de Blacas, qui donc en a auprès du roi? Serait-ce M. de Grammont, M. de Duras? cela serait bien opposé à ses habitudes. En général le roi n'admet pas les charges de cour à lui parler d'affaires [1].

. . . . . .

« Cette chienne de Suisse se laisse travailler par ce drôle de Laharpe, j'ai peur qu'elle ne reste neutre. Cependant, à mesure que les affaires de Bonaparte s'embrouilleront, les courages suisses se réveilleront, leur Landamman a très-bien répondu à Caulaincourt. »

Juin 1815.

« Vous avez raison, Monsieur, les nouvelles vont *du mieux au mieux*, et chaque jour me confirme que le répit que Bonaparte a obtenu par la force des choses aura tourné contre lui. Cepen-

[1] Louis XVIII avait en effet cette sage et exemplaire habitude. Rarement ses affections personnelles nuisaient à son jugement sur la capacité de ses entours.

dant il est temps et grand temps d'aller au secours des royalistes et de ces braves Vendéens qui seraient écrasés si les alliés en laissaient le temps à Bonaparte. Si M. le duc de Bourbon n'est pas avec M. de la Roche-Jaquelein, j'en pleurerai de honte et de rage.

« Je n'ai jamais parlé à M. Beugnot, il m'a paru avoir une assez belle prestance. Il a prouvé qu'il était incapable de faire ses plans. Je ne prends à lui aucune espèce d'intérêt; je suis seulement bien aise qu'il n'ait pas trahi; mais s'il était resté à Paris, je ne l'aurais pas appelé à venir à Gand.

« A l'égard du baron Louis[1], votre dernière conversation avec lui me fait voir qu'il est resté *Constitutionnel de* 1790. Cette secte-là ne s'amendera jamais. C'est celle contre laquelle j'ai conservé plus de défiance et de précaution. Ensuite il a montré qu'il était sans caractère, en refusant sous un lâche prétexte de formes et de responsa-

[1] Il serait impossible de mieux faire l'éloge de l'inflexible probité, aussi bien que de l'habileté financière du baron Louis, de ce ministre *qui avait refusé de vider le trésor, et qui avait voulu venir au roi le cœur et les mains purs.* Il serait également impossible de donner une idée plus piquante et plus juste de l'ignorance des gens de cour en matières de finances.

bilité de vider le trésor royal. Mais il me semble, Monsieur, qu'en revenant trouver le roi, il a prouvé qu'il avait le cœur et les mains purs. J'ignore à quel point il était ou non possible d'avoir un meilleur système de finances que le sien; mais la position était si difficile, que je ne saurais m'empêcher de lui savoir gré d'avoir assez bien tenu la machine à flot pendant dix mois. Et quant à présent, je ne suis pas fâché de voir auprès du roi quelqu'un qui sache un peu ce que c'est qu'une lettre de change; car pendant vingt-trois ans aucune des personnes qui ont approché sa majesté ne l'a su; à son défaut, qui ferait aller cette partie?

« J'ai eu occasion de parler aujourd'hui même, de vous à M. de Rosenkrantz. Ce ministre, Monsieur, rend une justice complète à vos talens, et je ne lui ai pas laissé ignorer qu'il en devait une pareille à votre conduite. Nous sommes convenus que vous aviez parfaitement les moyens, et j'ai ajouté la volonté d'être utile au roi et à sa cause qui est celle de l'Europe. Sa Majesté Danoise est très-convaincue de ce dernier point.

« Vous m'avez appris une chose toute nouvelle pour moi, j'ignorais que vous eussiez fait arrêter Fouché. Ce trait de caractère vous fait beaucoup

d'honneur dans mon esprit, et me fait prendre en pitié ceux qui ont été effarouchés. Ah! Monsieur, que l'énergie est une chose rare parmi les honnêtes gens! Un des côtés très-estimables de M. de Blacas c'est de n'en manquer nullement. Je n'oserais pas affirmer qu'il en ait beaucoup, parce que je ne l'ai pas mis à l'épreuve; mais si vous me dites que vous le croyez, je suis disposé à le croire aussi. Je sais qu'il a toujours paru me savoir gré de celle qu'il a cru trouver en moi, et qui a toujours fait la terreur des autres entours du roi. M. de Bruges a de l'énergie aussi et peut-être trop, mais elle n'est pas réglée. Il ne *décolère* pas. Et moi c'est quand je suis le plus froid en apparence, que je suis capable de choses plus fortes. Qui me ferait sortir de mon calme, m'ôterait la moitié de ma valeur.

« J'ai peu de temps aujourd'hui, Monsieur, il faut que je me dépêche. Si Berthier est tombé d'un quatrième étage, il n'y a aucun doute qu'il ne se soit jeté. Vous me demanderez pourquoi? Vous me citerez ce qu'il vous a dit à Bruxelles [1]! Mais savons-nous ce qu'il a fait depuis? Les ga-

[1] Berthier m'avait assuré qu'il était invariablement attaché à la cause du roi.

zettes allemandes nous le disaient en surveillance, elles nous racontaient qu'il avait voulu rentrer en France déguisé; sommes-nous sûrs qu'il ne se soit pas compromis par quelque correspondance qui aura été saisie?

« Votre excellentissime article sur la distinction à faire entre *la nation et l'armée française*, dit tout et prouve tout. Mais que nous dit la circulaire? Ecoutons-la. « *Si la nation défend son territoire, ce sera pour le conserver au roi.* » On admet donc que la *nation* pourra faire cause commune avec l'*armée*, quoique dans un but différent. Et moi je dis : S'il était possible que la nation française défendît son territoire, ce serait parce que les puissances étrangères ne l'auraient pas suffisamment rassurée sur leurs intentions, parce qu'il ne lui serait pas assez démontré qu'elles marchent pour la cause royale.»

Copenhague, 17 juin 1815.

« Enfin, Monsieur, le voilà donc fini cet éternel congrès. M. le prince de Talleyrand m'écrit du sept qu'il en signera la minute le neuf, et qu'il partira pour Gand tout aussitôt. Il laisse le duc d'Alberg pour en signer les expéditions.

« Je crois volontiers et avec joie, Monsieur, au projet de madame la duchesse d'Angoulême, de passer dans la Vendée. Une de ses dames m'a écrit du trente et un mai : « Madame repart dimanche « pour l'Angleterre : elle a son plan, elle le suit, « que Dieu la conduise ! C'est une vraie Marie-« Thérèse. La providence a formé son âme tout « exprès pour sa situation.» J'attends et j'espère beaucoup de cette princesse.

« Malgré ce que peuvent dire les journaux de Paris, je suis convaincu, Monsieur, que le champ de mai n'a pas fait une dupe en France, ni procuré un seul partisan à Bonaparte. C'est une comédie à laquelle les Parisiens sont trop accoutumés pour ne pas en hausser les épaules. Les onze départemens qui manquaient à l'appel parlaient plus haut que tous ceux qui se trouvaient présens. Et si on veut bien analyser le discours de Bonaparte, on verra qu'il est bien loin d'avoir intérieurement l'assurance qu'il affecte au-dehors.

« Je vois, Monsieur, que vous êtes ennuyé que je revienne si souvent sur Bernadotte[1]. Je vous as-

[1] Les opinions de M. le marquis de Bonnay l'empêchaient de rendre justice à un roi *parvenu*, non par la grâce de Napoléon, mais par la vertu de sa bonne épée et par son mérite personnel. On a vu ce que j'en pense.

sure que je ne l'aime, ni ne l'estime, ni ne le crains, et si j'étais à Lisbonne, j'aurais déjà oublié qu'il fût au monde. Mais il est là, sous mon nez, sur mon dos; chaque jour j'entends parler de lui, chaque courrier m'apporte de nouvelles preuves de ce qu'il est, et j'ai par jour mille occasions de m'impatienter de tous les coups de chapeau qu'on lui tire. Oh! parbleu, si on ne le connaît pas à Gand, ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre. — La chute de Murat lui a été sensible. Il pourrait bien en être au regret d'avoir si fort fait le difficile pour les subsides; il pourrait bien être fâché de ne pas fournir de contingent; mais j'espère qu'il est trop tard, et qu'il n'y sera plus admis.

« Je ne sais si vous savez, Monsieur, que la principauté de Bénévent doit avoir été assurée à M. de Talleyrand. Le pape, à la vérité, ne veut pas s'en dessaisir, c'est-à-dire y renoncer. — Il paraît que de Munich l'empereur Alexandre a encore écrit à Vienne qu'il fallait trouver cinquante mille âmes en Italie pour le prince Eugène. — Je ne sais si l'on aura mis dans le recès les arrangemens pris pour Parme et Plaisance. S'ils s'y trouvent, M. de Labrador n'aura sûrement pas signé. Ces arrangemens sont que l'archiduchesse conserverait ces duchés, sa vie durant, tandis que la reine

d'Étrurie et son fils ne jouiraient que de Lucques et de Piombino, et ces deux dernières principautés passeraient à la Toscane quand Parme et Plaisance retourneraient à leur véritable maître. Les légations vendues au pape ne s'étendront plus au-delà du Pô. — Voilà ce que je crois savoir, mais je ne le tiens pas de M. de Talleyrand.»

P. S. « Un dernier mot sur Bernadotte. N'admettez-vous donc pas, Monsieur, qu'il pourrait se trouver une puissance qui, à la fois par des intérêts de sang et des vues politiques, fût bien aise de voir un jour le fils de Gustave sur le trône de Suède. Celui-ci n'inquièterait pas du côté de la Finlande, et devrait naturellement avoir une grande déférence, et comme neveu, et comme devant tout à son oncle. Il serait donc infiniment plus commode de placer Bernadotte ailleurs et mieux; et si, d'un autre côté, on n'aimait pas Louis XVIII, si on n'aimait pas les Bourbons, si, dès les conférences de Trachemberg, on avait promis ses bons offices[1]. Vous me direz que l'on échouerait dans un pareil plan : je le veux, je l'espère, je le crois;

[1] Le lecteur se rappellera ce que j'ai dit de la conférence d'Abo.

mais je ne regarde pas comme impossible qu'il puisse passer par la tête. »

P. R. 20 juin 1815.

. . . . . .

« Vous m'avez prévenu, Monsieur, en écrivant votre morceau sur le recensement des votes en faveur du supplément à l'acte constitutionnel. Je voulais vous demander ce travail, et ce qui m'en a empêché, c'est que je n'ai pas douté que vous ne le fissiez de vous-même. Il faut ne pas croire à Barême, ou convenir que vos calculs sont justes. Se pourrait-il qu'il y eût en France des gens assez sots pour ne pas les avoir faits ?

. . . . . .

« Ne trouvez-vous pas plaisant, Monsieur, qu'à présent même, et sa constitution étant soi-disant en vigueur, Bonaparte interdise le séjour de Paris à Murat, et qu'il continue d'en faire exiler qui bon lui semble ? Je sais qu'il se moque le premier et de ce qu'il fait, et de ce que disent et font les autres. Je sais que si Dieu lui prête vie et santé, il saura bien mettre à la raison et réduire au silence les insolens démagogues dont il a laissé peupler la chambre des représentans. Mais enfin il n'en

est pas moins un peu fort d'employer des mesures arbitraires le jour même où l'on fait proclamer la liberté. De sa part, au reste, rien ne peut ni ne doit étonner. . . . . .

. . . . . .

« Voilà, Monsieur, tout ce que le Nord me fournit à vous dire. Il m'a un peu maltraité par son climat, à mon début en Danemarck; mais je me suis si complètement emmaillotté dans de la flanelle, que depuis plusieurs mois j'ai repris le dessus. Faites comme moi, Monsieur. J'ai compté, cet hiver, que, dans la chambre même, une épée aurait à percer vingt-une épaisseurs, avant d'arriver à mon nombril. Je ne sais si Bonaparte est mieux cuirassé que moi. Je voudrais pouvoir m'en assurer avec un instrument fait pour cela.

. . . . . .

« Partez, Monsieur, partez bien vite, si vous le pouvez, pour Gand ou Anvers, et, si vous le pouvez, empêchez que l'on y fasse des choix comme celui de M. Beurnonville, pour être commissaire du Roi (avec M. de Vaublanc, préfet de Metz), à l'armée prussienne. Le roi de Prusse n'a pas oublié qu'il avait eu l'honneur de le posséder comme ambassadeur de la République, une et indivisible. Je ne fais pas à M. de Talleyrand l'affront

de croire qu'il eût laissé faire une pareille nomination, s'il en avait été prévenu. Vous savez sans doute les autres commissaires désignés. Ce sont: le duc de Luxembourg et M. Capelle, préfet de Genève, près le duc de Wellington; le comte Roger de Damas, et le jeune baron de Talleyrand, préfet d'Orléans, chez les Autrichiens; le duc de Richelieu, et un M. Monnier, que je ne connais pas, à l'armée russe; et M. Jules de Polignac près des Austro-Piémontais.

«L'apostille du Börsen-Hall, du 20 mars, nous a mis un peu à la torture, et il est possible que nous y soyons encore quarante-huit heures. Cependant, Monsieur, si, dans l'intervalle, je ne vois arriver ni courrier ni estafette, je commencerai à croire que l'affaire n'aura pas été de conséquence, ou du moins qu'elle n'aura pas mal fini, car les mauvaises nouvelles volent. Je vous avoue que je n'aime pas que Bonaparte ait pris l'initiative; je n'aime pas cette attaque de nuit, qui aura peut-être été une surprise; je déteste ces batailles *qui durent encore au départ du courrier*, phrase inventée pour donner le change sur une bataille perdue; enfin, je serai dans une sorte d'angoisse jusqu'à votre prochaine lettre.

Celle du 20 m'a appris l'accession de la Turquie

à la croisade universelle. Je l'ignorais parfaitement, et je m'en réjouis. Mais qu'est-ce que le marquis de Rivière est allé faire en Espagne? j'aime que chacun soit à son poste, et celui de Constantinople était nécessaire à garder. Il faut avouer que Bonaparte doit être bien touché de l'amour qu'on lui porte en Europe.

« J'en étais là de ma lettre, Monsieur, quand l'arrivée d'une estafette suédoise m'a tiré de presse, en m'apprenant l'heureuse issue de l'attaque du seize, qui, vraisemblablement, avait commencé le quinze. Je ne puis concevoir comment le duc de Wellington s'est ainsi laissé prendre au dépourvu. Il était parti de Bruxelles le seize au matin, pour faire une reconnaissance, et comptait revenir le soir. Il aura trouvé (s'il a pris le bon chemin), l'affaire engagée à six lieues de son hôtel. Le prince d'Orange doit s'être fait beaucoup d'honneur à soutenir le choc, et à repousser *avec une grande perte*, dit la lettre, Bonaparte et ses quatre-vingt mille hommes. — Vous voudrez bien me dispenser de pleurer le duc de Brunswick, qui n'était bon qu'un jour de bataille. Après demain j'espère des détails.

« Un officier, parti de Paris le quatre juin, et s'étant confié à sa mémoire, n'a voulu prendre au-

cuns papiers, mais il a donné de bouche, au duc de Wellington tous les détails désirables sur la force et la répartition de l'armée française. Un calcul fait, d'après ce qui devait rejoindre, et non d'après ce qui avait rejoint, porte les troupes de ligne à deux cent vingt-sept mille hommes, et les gardes nationales au plus à cent ou cent cinquante mille hommes. L'infanterie belle et bonne, la cavalerie mauvaise et nue. L'artillerie légère meilleure qu'on ne s'y serait attendu, et la meilleure pièce du sac de Bonaparte cinq cents bouches à feu. Les places en mauvais état, et mal approvisionnées, excepté Lille, Valencienne et Condé, livrées à des gardes nationales, et à de vieux soldats réformés. J'espère que quelqu'une ouvrira bientôt ses portes.

« Ah ! Monsieur, c'est un grand coup que d'avoir fait échouer la première entreprise de cet homme. Maintenant il n'y a plus moyen de reculer ni d'attendre. Il faut bien que les Autrichiens entrent sans attendre les Russes. Ils n'ont pas quarante mille hommes devant eux.

« Une lettre de M. de Staël (écrite peut-être au prince royal lui-même) mande, sous la date du deux mai, que Bonaparte ne pourra pas tenir, et que la France est divisée en deux parti[illegible]

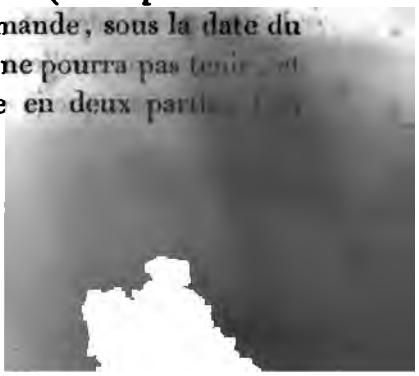

pour la république; (c'est Benjamin Constant qui le croit, le dit et le souffle) l'autre pour M. le duc d'Orléans : (c'est le vœu de tous ceux qui se sont trop salis dans tout ceci, pour pouvoir espérer d'être désormais employés par le roi.)

« M. le prince de Talleyrand cède au roi de Naples sa principauté de Bénévent, pour une somme dont je ne sais pas le montant. On a aussi mis le vice-roi à la charge du roi de Naples. On a cru qu'en lui rendant un royaume, on pouvait en détacher quelques petits pourboire.

« Ce n'est que le dix que le document du congrès a pu être signé, et que M. le prince de Talleyrand est parti. La Bavière et le Wurtemberg ont enfin accédé à la nouvelle constitution germanique. L'accession de Bade a dû arriver la dernière. L'Espagne n'a pas voulu signer le recès. Je crois que je vous l'avais annoncé. On n'a rien statué sur les sept îles.

« Vous me nommez, Monsieur, mon plus intime confident et ami, en me parlant de Pozzo-di-Borgo. Je réponds de lui comme de moi. Le roi n'a pas un meilleur ni un plus utile serviteur. Il y a seize ans que je suis lié de cœur et d'opi-

nion avec lui, et, pendant longues années, j'ai dit que je ne connaissais pas en Europe un homme aussi propre que lui à être opposé à Bonaparte et à le renverser. Il n'est certes pas un de ceux qui ont le moins contribué à sa première chute, et j'espère bien qu'il aidera puissamment à la seconde. C'est un des hommes les plus forts du temps présent. J'ajoute que c'est une très-belle âme, et très-incapable de transiger avec les principes. Il est quelquefois utile qu'il ait quelqu'un auprès de lui pour modérer sa grande chaleur; mais ce serait bien là un homme à prendre, si la Russie voulait le lâcher. Soyez certain que c'est tout ce qu'il ambitionne; et dans le fait il appartient au roi, puisqu'il est Corse.»

Copenhague, 27 juin 1815.

« Il est des événemens, Monsieur, si grands, si gigantesques, que l'on en est comme écrasé : on plie sous le poids, ne pouvant en mesurer toute l'étendue, ni en calculer toutes les suites; on ne les arrange dans sa tête qu'au bout de quelque temps. On ne peut les croire dans leur entier. La vérité même est trop belle pour que l'on puisse d'abord y ajouter foi. Voilà où j'en suis réduit pour

le post-scriptum du *Borsen-Hall*. Faut-il donc admettre 15,000 prisonniers et 200 pièces de canon? N'aurons-nous point à en rabattre? Si la prochaine poste, ou quelque bien heureux courrier nous confirme *tout* et *de tout point*, il m'est évident que Bonaparte est perdu sans ressource, et que votre prophétie, pour la rentrée du Roi, au mois d'août, doit s'accomplir.

« Voici l'époque des défections, s'il y en a à espérer. Blücher poursuivra vivement. Les individus et les corps de troupes auront beau jeu pour quitter la cause de Bonaparte, et se ranger sous la bannière royale. Ah! Monsieur, quelle victoire! Ah! Monsieur, quel événement! Ah, Monsieur, quelles suites promptes et décisives ne peut-on pas en attendre!

«Je vous épargne une question, sur laquelle je sais votre réponse. Vous ne me permettez pas de mettre en doute, si la vérité et la vérité toute entière sera bientôt connue à Paris et en France. Cependant comme les premiers bulletins en auront imposé aux faibles et aux crédules! et comme Bonaparte est profond dans l'art de mentir! S'il était vrai, et si l'on savait dans Paris, que *toute* son artillerie (celle de sa grande armée,) de deux cents pièces de canon, a été prise; si l'on y savait

vingt-cinq mille hommes restés sur la place, et quinze mille cinq cents prisonniers, (admettant la vérité de ces calculs); si l'on y songeait qu'il reste toujours encore plus de trois cent mille hommes de troupes étrangères, prêts à entrer en France, et que l'on peut arrêter d'un mot; est-ce que, ce mot, on ne le dirait pas? est-ce qu'il ne retentirait pas dans toute son armée?

« Je me perds en conjectures, en réflexions, en vains désirs. Rarement mon âme a été aussi vivement tendue. L'arrivée du prince de Talleyrand à Gand, achève de me livrer à tous les tourmens de l'attente. Qu'y fera-t-il? Que fera le roi? Comment tout s'organisera-t-il autour du roi? Il va y avoir lutte dans les opinions, dans les partis; qui l'emportera? Il me semble tout-à-fait impossible que MM. de Talleyrand et de Blacas s'amalgament. Il me semble impossible que le roi se passe du premier, ou qu'il sacrifie le second. Tout me semble impossible, et il faudra pourtant bien que quelque chose se fasse. Pourvu que de tout ceci il résulte *unité* dans le ministère, et unité comme je l'entends, c'est-à-dire, avec un chef, je prendrai mon parti sur tout le reste.

« On m'a dit que M. [illegible]ège prenait beaucoup d'influence et d'ascend[illegible] ne le connais que

comme défenseur noble, courageux et habile de Louis XVI. Je ne sais s'il y a en lui de l'étoffe pour un homme d'état.

« Je désire beaucoup, Monsieur, que rien ne vous retienne, et que vous soyez bientôt mis en posture de pouvoir employer, pour la cause royale, votre zèle, votre activité, votre esprit, en un mot, tous vos moyens. Je vous assure que je regrette beaucoup, que je regrette sans pouvoir m'en consoler, d'avoir perdu les trois quarts du peu que j'avais. C'est depuis quinze mois que j'ai commencé à gémir de mon âge, Jamais la vieillesse ne m'avait ni effrayé, ni affligé. A présent même encore, je ne tiens pas à la vie, et je ne demanderais pas à Dieu à vivre un jour au-delà de ceux qu'il m'a destinés. Mais je voudrais pouvoir rétrograder de vingt-cinq ou trente ans, (j'en ai 65,) et me retrouver dans toute la force de l'âge, pour pouvoir rendre des services utiles. J'en suis devenu à peu près incapable; et je vous le répète, Monsieur, pour que vous ne preniez pas, et que vous ne cherchiez pas à donner de moi, une opinion que je ne pourrais pas justifier.

« Je ne suis revenu qu'aujourd'hui pour dîner, d'une course que j'ai faite hier à la campagne. Le temps me presse, et je ne pourrai donner à ma

lettre une étendue qui doit souvent vous paraître exagérée et inutile. La *verbosité* est le défaut des vieillards. Je traiterai brièvement, pour cette fois, chacun de vos articles.

«La mort de M. la Roche-Jaquelein est très-regrettable; mais *uno avulso, non deficit alter.*

« Croyez-vous, Monsieur, que ce bruit, qui a couru, soit vrai; que la petite armée d'Alost dût être envoyée sur les derrières. Ceci serait bien opposé à son envoi dans la Vendée! mais je ne saurais croire à ce projet. Si Maubeuge, comme on le dit, ou quelque autre place ouvre ses portes, j'attends et j'espère que le roi s'y jettera, et que son petit noyau d'armée en formera la garnison en tout ou en partie.

« Je n'ai pas eu votre dernière circulaire de Gand. Un vieillard de ma connaissance disait jadis *qu'il aimait mieux son écuelle vide, que rien dedans.* Ce mot qui ne présente aucun sens à la plupart des gens, en a beaucoup pour moi. J'aime mieux, par exemple, que l'on ne m'écrive pas, que de ne me rien dire.»

1er juillet 1815.

. . . . . .

« Autant j'ai la [illegible] ne je ne vaudrais

rien pour l'administration intérieure, autant j'ose croire que je serais peut-être plus propre que beaucoup d'autres à inspirer confiance à l'étranger, et à représenter le roi, mon maître, dans une grande cour. M. le prince de Talleyrand s'est plu à employer beaucoup de jeunes gens. Ses choix, en général, ont été bons, quoique peut-être trop marqués au coin de la faveur; mais il se tromperait s'il croyait, par exemple, que M. Alexis de Noailles (qui est d'ailleurs un excellent jeune homme) ait obtenu de la considération à Vienne.

« O Vienne, ô Vienne! objet de tous mes vœux! ville, où, j'ose le dire, j'ai tant d'amis! on a voulu me persuader que M. de Metternich m'avait un peu craint; qu'il avait tâché de m'écarter de la pensée de M. de Talleyrand, et qu'il aurait préféré le comte Roger de Damas. De ce dernier point, j'en suis certain, et je sais la raison de cette préférence; c'est que M. de Damas est toujours déférant pour toutes ses idées, et qu'il se croit sûr de le mener à son gré, tandis qu'il est bien assuré qu'il ne me mènerait pas; mais c'est par cette raison même, que je me crois plus propre à ce poste que M. de Damas qui a sur moi beaucoup d'avantages pour beaucoup d'autres.

« Avant de quitter Vienne, j'ai mandé à M. de Blacas, que, *dans les premiers instans*, je n'y conviendrais pas comme ambassadeur. On m'y avait trop connu comme émigré, et mes premières paroles n'y auraient pas assez de poids. Je pensais que j'avais besoin d'un échelon; mais je pense aujourd'hui que ma petite mission de Copenhague peut m'en avoir servi. — Il me reste à savoir si le prince de Talleyrand est ou n'est pas content de la manière dont je l'ai remplie jusqu'ici; je l'ignore absolument, et je vous avoue, Monsieur, *que je compte particulièrement sur vous pour m'en éclairer, dès que vous l'aurez rejoint.*

« Vienne serait donc l'idéal de mon bonheur, et le lieu, peut-être, où je pourrais rendre le plus de services. M. de Talleyrand sait, à n'en pas douter, que je suis, si j'ose le dire, généralement aimé, estimé et considéré, et que j'y suis, avec le ministre, dans une mesure propre à me mettre bientôt dans sa confiance, et jamais dans sa dépendance. J'ajoute que je doute, à la manière dont le duc d'Alberg y a été reçu et traité dans la société, qu'il ait grande envie d'y retourner. A défaut de Vienne, Naples; mais quelle différence pour moi! A défaut de Naples, Turin. Passé cela, je ne désire plus rien; mais je crois

toujours que je serai meilleur à employer au dehors qu'au dedans.

« Je crois remarquer que les actions du prince royal ont déjà baissé en Suède : c'est déjà quelque chose. Ce que je n'aime pas moins, c'est que ses projets ont été tournés en ridicule et bafoués à Vienne, dans la société intime de l'empereur Alexandre, et par les femmes dont il recherche particulièrement le suffrage. [1] Je ne doute pas que leurs plaisanteries n'aient porté coup. C'est une petite obligation que S. A. m'aura, et dont je parierais que l'ingrate ne me saura aucun gré. J'entends dire qu'il est déjà à caresser les Norwégiens (qui ne s'y prêtent guères), car enfin on ne sait pas ce qui peut arriver. Le parti du fils de Gustave se grossit, dit-on, sourdement. . . .

. . . . . .

2 juillet 1815.

« J'espère, Monsieur, que ma lettre ne vous

[1] Les épigrammes de société intime et les coteries de salon n'ont pas empêché CHARLES-JEAN de justifier les hautes espérances qu'avait données le prince royal. L'amour des Suédois le protège suffisamment contre les intrigues de parti.

trouvera plus à Berlin (vous voyez que j'extravague de joie), à Hambourg; mais je veux vous dire que c'est aujourd'hui à neuf heures et demie du matin que j'ai appris la bienheureuse nouvelle de l'arrestation et de la déposition de Bonaparte. C'est un courrier ou estafette suédois, qui l'a apportée de la Haie à M. de Staff..... (encore une suite de tête perdue) à M. de Tawart qui l'a expédiée à Stockholm. Le billet d'envoi ne contenait aucun détail. Je m'attends à quinze jours de république, d'anarchie, d'Orléanisme, d'extravagance, mais je m'en..... ris». . . . . .

Copenhague, 4 juillet 1815.

«Les expressions me manquent pour vous dire tout ce que je pense, tout ce que je sens, tout ce que j'éprouve. Je suis ivre depuis huit jours, et chaque jour achève de me tourner la tête. Voyez, je vous prie, Monsieur, ce que c'était que les *partis* dont on faisait peur aux petits enfans! *Et non potuerunt stare*, comme dit le psaume, que jusqu'ici, peut-être, vous n'avez jamais beaucoup lu. Le mot de république n'a pas même été prononcé! je ne m'y serais pas attendu. [illegible] j'aurais encore moins imaginé que les Pairs [illegible] Bo-

naparte rejetassent son fils, et le prince Eugène, et le duc d'Orléans. Pouvaient-ils dire plus clairement qu'ils ne voulaient que Louis XVIII[1] ?

. . . . . .

« Empêchez, Monsieur, empêchez, s'il se peut, que quelques assez plats personnages, qui n'ont jamais fait que des platitudes, quand ils n'ont pas fait des bassesses, et qui n'ont jamais bien servi ni au-dedans ni au-dehors, ne soient gâtés, comblés, et ne fassent les importans parce qu'ils faisaient partie des abus de l'ancien régime, et qu'ils étaient, il y a 20 ou 30 ans, survivanciers des places qu'ils occupent aujourd'hui à la cour.

« J'en reviens à cette proclamation de Cambray qui me paraît une véritable perfection, disant tout ce qu'elle doit dire, et rien que ce qu'elle doit dire; posant, pour l'amnistie, des bornes sages, justes et clairement exprimées; offrant un mélange très-heureux de clémence et de justice, et de plus, ne trompant personne! Les coupables, qui ne peuvent espérer de pardon, connaissent leur sort; mais les autres le connaissent par là même, et sentent que leur intérêt le plus pressant est de se séparer d'eux. Ceux qui ne se sont ral-

[1] Aperçu fort juste, en dépit des préjugés de l'auteur.

liés contre le roi qu'après la rentrée de Bonaparte à Paris, savent que, rentrant aussitôt dans le devoir, ils seront pardonnés, mais qu'en persistant un jour de plus, ils seraient sans excuse. J'attends de merveilleux effets de cette proclamation.

« Maintenant il reste à convaincre le roi d'une vérité qui, à mes yeux, est mathématique. Il a déjà pris une belle place dans l'histoire, par son esprit, ses lumières, son jugement, par son équité, sa vertu, sa clémence et son inépuisable bonté. Il lui reste à prouver au monde que cette bonté n'était pas de la faiblesse, et c'est ce qu'il fera, en prenant pour principe, de punir tout ce qui mérite de l'être, et de ne récompenser que ce qui mérite de l'être. Qu'il punisse beaucoup, qu'il récompense beaucoup, mais toujours à propos, et l'Europe alors reconnaîtra que si la fermeté n'était pas dans son caractère, sa raison sait la faire entrer au nombre de ses devoirs. » . . .

. . . . . .

18 juillet 1815.

« Ainsi, Monsieur, ce ne sera pas même au mois d'août, mais au 8 juillet, que vous aurez fait votre entrée à Paris, car je calcule que vous aurez pu arriver à temps pour vous trouver à celle

du roi), *honneur au prophète!* J'espère recevoir une lettre de lui par la prochaine poste.[1] »

. . . . . .

5 juillet 1815.

. . . . . .

« Comment se fait-il que toutes les places de confiance se donnent, et que je ne vous trouve sur aucune liste? comment se fait-il, au contraire, que j'y trouve des noms qui semblent exclure le vôtre? Quand vous aurez du loisir, vous me devrez la clef de bien des choses.

« Avant tout, vous devrez me dire quels projets l'on a sur vous, et quels projets vous avez vous-même. Je mets beaucoup de prix à le savoir.

« Voici ensuite, Monsieur, un série de questions à résoudre quand et comme vous pourrez :

« A quelle époque, et en quel lieu le choix de

[1] Louis XVIII, avant de quitter la France, s'était arrêté trois jours à Lille, chez M. de Brigude, maire de cette ville. Sa Majesté m'admit plusieurs fois à sa table pendant son séjour. Le lecteur se rappelle que ce fut à l'un de ces dîners que je prédis au roi sa rentrée et son rétablissement AVANT TROIS MOIS.

Fouché a-t-il été déterminé ? Qui l'a proprement choisi ? Est-il *de cœur* au roi ?

. . . . . .

« Lorsqu'il est constant que M. Beugnot (pour parler noblement) *a laissé tout aller sans lui*, pendant qu'il était à la police, comment lui donne-t-on les postes, qui, pendant long-temps, exigeront une surveillance très-active ?

. . . . . .

« On a laissé une place en blanc le 9 ; peut-être n'étiez-vous pas arrivé ; mais vous ne pouvez guère avoir tardé, et le 12, nous ne savons pas qu'elle vous ait été donnée. Cependant (c'est ce que je me dis toujours) M. de Talleyrand ne peut pas vous avoir fait venir *pour rien*[1].

« Est-ce lui qui a dicté les choix de M. Pasquier ? est-ce M. Pasquier, dont j'avais entendu dire du bien, qui les a faits ? Ceux de M. de Barante et de M. Guizot me paraissent lui faire honneur ; mais parmi les préfets, quels noms !

« L'Europe était réconciliée avec lui : elle en sera plus sévère dans ses jugemens, s'il vient à tromper son attente.

« Vous savez, Monsieur, dans quelles disposi-

[1] Et pourtant je vins *pour rien !*

tions j'étais, et je suis encore pour lui. S'il faut que j'en change, combien je m'en affligerais pour la France, pour le roi, pour lui, et pour moi-même!

«Mais il continue à vous voir; il entend de vous des vérités sévères, et il ne vous repousse pas; mais il vous a mandé; mais il ne saurait avoir changé en un moment, d'opinions, de système, de principes, de plans? Et cependant serait-il possible que les plans qu'il paraît suivre aujourd'hui, eussent été arrêtés dès son séjour à Vienne? qu'ils eussent été concertés à Gand ou sur la route jusqu'à St.-Denis.

« A propos de lettre[1], je vous remercie, Monsieur, de m'avoir cité ce passage si sublime de celle que le roi a écrite de sa main au prince de Talleyrand, au sujet du pont d'Iéna. Les Français ont long-temps abusé avec les Prussiens. Les Prussiens abusent à leur tour. Grand Dieu! quand la concorde renaîtra-t-elle sur la terre? Quand la justice et la paix s'embrasseront-elles? Du reste, quoique je n'aime pas les haines nationales, si

[1] Tout le monde sait que Louis XVIII exprima dans cette lettre sa résolution, si les Prussiens persistaient dans leur projet de détruire ce monument, d'aller se placer au milieu du pont à l'instant où ils le feraient sauter.

les Français doivent en avoir une, j'aime mieux que ce soit contre les Prussiens, que contre aucun autre peuple du Continent. Le contraste de leur conduite (aux Prussiens) avec celle des Anglais, produira, j'espère, un effet politique qui sera dans la suite infiniment utile.»

Copenhague, 1er août 1815.

«Ce qui est désirable par dessus tout, Monsieur, c'est que les puissances, maintenant que les armées étrangères couvrent la France, et que la vérité y perce sans obstacle, ce qu'elle ne faisait pas pendant les quatre ou cinq derniers mois; c'est, dis-je, que les puissances s'expliquent promptement et sans détour, sur leurs intentions définitives, c'est qu'elles disent nettement à quel prix elles veulent l'évacuer cette malheureuse France; c'est qu'elles ne laissent aucun doute sur l'intégrité du territoire. Elles n'ont que ce moyen pour nous sauver et se sauver. Autrement elles courent le risque de rendre à l'armée rebelle toute la popularité qu'elle avait si complètement perdue. Elles courent le risque de forcer les royalistes eux-mêmes à s'y rallier, comme au seul noyau capable de ré[illegible]ore à l'oppression

que les étrangers prétendent exercer indistinctement en France. Et si jamais les choses en venaient à ce point, Monsieur, la France, sans doute, serait mise à feu et à sang; mais, ou je serais bien trompé, ou, à présent surtout que Bonaparte ne peut plus exister pour elle, l'armée ne tarderait pas à se *royaliser* toute entière.

« Quant à *Brennus-Blücher*, et aux Prussiens plus barbares que les anciens Gaulois, ma rage contre eux est au comble, et elle passera, je n'en doute point, aux descendans de nos descendans. J'espère pourtant encore que les autres alliés finiront par leur faire entendre raison, ou par les y mettre, et que nous ne serons pas réduits à tenter de nous faire nous-mêmes une justice qui entraînerait, en quelques mois de temps, la perte peut-être de quelques millions d'hommes. Il est vrai que les armées étrangères seraient exterminées; mais la France serait plus ravagée, plus ruinée et plus détruite, que l'Espagne ne l'a été après six ans de guerre[1]. »

26 août 1815.

. . . . . .

« Il y a un homme dont vous me parlez comme

[1] Les fureurs de Brennus-Blücher et des Prussiens furent

du marquis de Carabas[1]: c'est lui qui a tout fait, tout nommé, qui a nommé M. un tel, et M. un tel, et M. un tel; qui décide, qui dispose, qui tranche. Est-il en chef? non. Est-il en second? non pas même. Comment n'est-ce pas le prince de Talleyrand lui-même qui a formé son ministère? pourquoi s'est-il montré si déférent pour les choix d'un autre? cet autre a-t-il quelqu'empire sur lui? est-ce sujétion, séduction, accaparement, laissé-aller? Vous savez, Monsieur, que j'ai craint ce *laissé-aller*.

« Comment se fait-il que M. de Talleyrand vous voie, vous écoute, qu'il entende par vous la vérité; qu'elle lui tonne aux oreilles de toutes parts, que tout ce qu'il lit la lui rappelle; que les nationaux et les étrangers soient d'accord pour lui crier la nécessité d'un gouvernement vigoureux et vengeur du crime, et restaurateur de la morale et des bons principes; et qu'il poursuive opiniâtrément son système de tolérance qui ressemble à l'insouciance? Ne lui est-il pas démon-

heureusement comprimées par les autres puissances alliées. On voit que les craintes et les sentimens de l'auteur sont ici tout français.

[1] Le duc d'Alberg.

tré comme à vous, comme à moi, que les alliés se seraient montrés plus faciles, et que nous en aurions été plus tôt débarrassés si le roi s'était montré plus roi, si justice s'était plus faite, et si nous n'avions pas vu reparaître l'impunité avec tous ses dangers? Je suis quelquefois tenté de penser qu'il ne cherche qu'à gagner l'époque des chambres assemblées; et qu'alors, si, comme je l'espère, il y trouve tout l'appui dont il peut avoir besoin, il prendra une toute autre marche, et brisera peut-être lui-même les instrumens auxquels il a d'abord eu recours? Ce ne sera qu'un accessoire, et un parti révolutionnaire de toutes couleurs. Si les royalistes sont des gens calmes, sages, qui aient l'esprit juste, et qui placent leur vigueur dans leur caractère et non dans leurs poumons, la France sera à leurs pieds, et par conséquent aux pieds du roi; mais il ne faut pas qu'ils soient bouillans, exagérés, énergumènes comme la braillarde partie de notre pauvre côté droit, qui nous a fait tant de mal[1].

[1] Ce furent ces *pauvres* héritiers de la *braillarde* partie du côté droit de la constituante qui amenèrent la dissolution de la chambre de 1815. M. de Talleyrand suivit sagement un système de tolérance, non d'insouciance, beaucoup plus salutaire à la restauration, que ne l'eût été un système con-

Conseillez-leur, Monsieur, de ne jamais répondre que par la dignité, la modération dans la voix, et l'énergie dans les résolutions, aux clameurs bruyantes du futur côté gauche; s'ils se conduisent ainsi, quelle force n'auront-ils pas? Organes de toute la France, s'ils viennent respectueusement demander que telle mesure soit prise, tel criminel puni, tel ministre écarté; qui pourra résister à la force d'opinion dont ils seront environnés? Je ne vous parle pas de la chambre des pairs, parce que je me flatte qu'elle sera unanime. Les ministres mériteraient d'être mis en jugement s'ils ne la remplissaient pas d'hommes dont le roi puisse réellement être sûr.

« Vous ne me dites rien de l'armée? De loin, et à ne consulter que moi, je goûte le moyen que l'on prend pour la refondre et la réorganiser. Il me tarde d'apprendre si les rebelles ne tenteront pas résistance[1]. Macdonald méritera une

traire, n'en déplaise aux chevaliers errans de la morale et des bons principes.

Voilà des idées très-saines; celles qui suivent le sont beaucoup moins. Il fallait à cette désastreuse *époque* que le gouvernement des Bourbons se fît aimer et non craindre. Sa force était et sera toujours dans ces *lieux communs* de clémence, de patience, etc.

statue s'il s'en tire. On s'étonne de quelques-uns de ses choix pour les chefs divisionnaires; mais je suis lent à blâmer les hommes dont j'ai bonne opinion.

« Bonaparte a dit un mot assez plaisant sur Madame ; mais j'espère que Monsieur fera voir à la France et même à l'Europe que lui aussi est un homme, mais il faut qu'il se contienne, qu'il contienne ses entours, et qu'il se dise que sous une forme de gouvernement telle que celle qui a prévalu, l'héritier même ou les héritiers du trône, n'ont absolument aucun rôle à jouer. Le roi est le centre unique, les ministres et le roi ne sont qu'un. Je redoute les clabauderies de ce qu'on appelait autrefois l'*Œil-de-Bœuf*.

CHAPITRE XXI.

Prédiction accomplie.—Mon départ de Hambourg.—Le roi à Saint-Denis. — Affluence prodigieuse. — Surprise de ma famille. — Fouché ministre du roi, et mon inconcevable étonnement. — Belle exclamation de M. de Châteaubriand. — Fouché voulant avoir sa restauration. — L'entrée du roi retardée. — Influence de ce retard sur les prétentions des étrangers.—Répugnance du roi pour Fouché. — Sa nomination due à Wellington.— Impossibilité pour moi de reprendre la préfecture.—Sarcasme de Fouché contre les Bourbons. — Apostille fameuse. — Incroyable anomalie. — Caractère et vœux de Fouché. — Permanence d'égoïsme. — Assertions de Fouché démenties par l'accueil fait au roi.—Les deux cocardes mises en discussions.— Déclaration des chefs de légion de la garde nationale. — Masséna à Saint-Denis. — Bonne politique et lâche condescendance. — Manifestations de la joie publique étouffées par Fouché. — Composition du nouveau ministère. — M. de Richelieu et M. de la Bouillerie. — — Je rentre dans la vie privée. — Consolations des mécontens. — Folies et désirs de vengeances. — Les vues des étrangers servies à souhait. — Attention de Blücher, et sauve-garde. — Les Anglais à Saint-Cloud.— Visite de remerciemens. — Blücher dans le cabinet de Napoléon. — Fragilité des choses du monde. — Mon prisonnier

devenu mon protecteur.—Promesse sans effets. — Anecdote. — Blücher et le chien d'un cabaretier.

Ma prédiction allait enfin s'accomplir, la journée de Waterloo venait de rouvrir au roi les portes de la France, et dès que je sus que ce prince quittait Gand pour rentrer dans ses états, je partis moi-même en toute hâte de Hambourg, et je fis toute diligence possible, dans l'espoir de me trouver à Paris à l'arrivée de sa majesté. J'arrivai à Saint-Denis le sept juillet, et malgré les entraves des intrigans, j'y trouvai une foule immense, qui s'était portée au-devant du roi; Saint-Denis, enfin, était tellement encombré, que ce ne fut qu'après les plus grandes difficultés que je parvins à trouver une petite pièce dans un grenier, pour me loger.

Ayant repris mon habit de capitaine de la garde nationale, je me rendis immédiatement au palais du roi; je vis le salon rempli d'hommes et de femmes, accourus pour féliciter le roi sur son retour; j'y trouvai ma famille, qui ne sachant pas que j'eusse quitté Hambourg, fut fort surprise de me revoir.

Je sus par elle à quel point était grand l'em-

pressement des Parisiens à revoir le roi, et j'en pus juger par les obstacles que l'on apporta à sa libre manifestation. Paris ayant été déclaré en état de siége, les portes de la capitale étaient fermées, et l'on n'en pouvait sortir, surtout par la barrière de la Chapelle. A la vérité, on donnait pour sortir, des autorisations spéciales, et même on les accordait assez facilement; mais il y avait toujours des formalités à remplir qui empêchaient les masses d'habitans de se précipiter vers Saint-Denis, et cette mesure n'avait pas d'autre objet. Comme on avait résolu d'imposer au roi, Fouché et la cocarde tricolore, il fallait éloigner du roi le plus grand nombre possible des personnes qui auraient pu chercher à l'en dissuader. Madame de Bourrienne me dit, en effet, qu'en arrivant à Saint-Denis, s'étant rendue chez M. Hue et chez M. Lefebvre, médecin du roi, l'un et l'autre lui avaient appris ces funestes résolutions, marquées toutes les deux du doigt de Fouché. Ces messieurs lui avaient dit que le roi tiendrait bon contre la cocarde tricolore, mais que la nomination de l'homme fatal paraissait inévitable.

Fouché, ministre de la police! ! ! Non! quand j'aurais vu, comme don Juan, marcher une statue, j'aurais été moins confondu d'étonnement

que je ne le fus en apprenant cette incroyable nouvelle ! Il fallut qu'elle me fût répétée à plusieurs reprises, et par plusieurs personnes, avant que je pusse y ajouter foi. Comment croire en effet que le roi eût confié le ministère le plus important, au moment d'une réaction, à l'homme à l'arrestation duquel, cent jours auparavant, Louis XVIII avait attaché tant d'importance; à l'homme enfin que Bonaparte à Lyon avait désigné pour remplir les mêmes fonctions! Il y avait de quoi renverser toutes les idées. Ainsi, en moins de vingt-quatre heures, le même homme avait été chargé de faire exécuter les mesures les plus opposées, de servir les intérêts les plus contradictoires; aujourd'hui ministre de l'usurpation, demain ministre de la légitimité ! Non! il me serait impossible de dire quels sentimens j'éprouvai quand je vis Fouché prêter serment à Louis XVIII; et Louis XVIII laisser dans ses mains les mains de Fouché ! Je me rappellerai toute ma vie la douleur dont je fus pénétré. J'étais auprès de M. de Châteaubriand. Les sentimens que j'éprouvai en ce moment étaient sans doute ceux qu'il éprouva lui-même, et qu'il a si bien exprimés depuis dans son admirable ouvrage *de la Monarchie selon la charte* : « Il était à peu près neuf heures du soir:

« j'étais resté dans une des chambres qui précé-
« daient celle du roi. Tout-à-coup la porte s'ou-
« vre : je vois entrer le président du conseil,
« s'appuyant sur le bras du nouveau ministre... O
« Louis-le-Désiré ! ô mon malheureux maître ! vous
« avez prouvé qu'il n'y a point de sacrifice que
« votre peuple ne puisse attendre de votre cœur
« paternel ! » Comme on le verra bientôt, Fouché était un produit de l'influence de Wellington.

Fouché avait voulu avoir aussi sa restauration, comme M. de Talleyrand avait eu la sienne l'année précédente; aussi parvint-il à retarder de quatre jours l'entrée du roi à Paris. Les hommes sages de la chambre des pairs, qui avaient été étrangers au gouvernement du roi en 1814, furent les premiers à déclarer qu'il fallait, dans l'intérêt de la France, hâter autant que possible l'entrée du roi, afin d'ôter aux étrangers l'espèce de droit de conquête qu'ils auraient pu exercer dans une ville en proie aux dissentions civiles et à la fureur des partis. Je tiens de Blücher, que le retard apporté par Fouché à la rentrée du roi contribua beaucoup aux excessives prétentions des étrangers, il m'avoua qu'ils étaient bien aises de voir la population de Paris divisée d'opinions et d'entendre tous ces cris effroyables proférés par

les fédérés des faubourgs lorsque le roi était déjà à Saint-Denis.

Le roi, j'en ai la certitude, ne voulait pas de Fouché, et rejeta avec une juste indignation l'idée de le prendre pour ministre, la première fois qu'on lui en parla ; mais, il avait si noblement servi Bonaparte pendant les cent jours qu'il fallait bien que ses services eussent leur récompense. Fouché, d'ailleurs, s'était fait un parti puissant parmi les émigrés du faubourg Saint-Germain, et il avait eu l'art de se rendre indispensable. J'ai entendu de bonnes gens me dire très-sérieusement que c'était à lui que l'on avait dû la tranquillité de Paris. Au surplus, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, Wellington fut, dans cette circonstance, celui qui influa le plus sur l'entrée de Fouché dans le conseil du roi. Après toutes les bienveillances des étrangers, c'était, certes, faire un beau présent à la France et au roi !

Je n'ignorais pas l'influence du duc de Wellington dans les affaires de la seconde restauration, mais j'avais long-temps répugné à la croire assez grande pour que son opinion l'emportât sur toutes les graves considérations qui s'opposaient à une anomalie aussi grande que de voir Fouché ministre d'un Bourbon. Je me trompais : la France et le roi lui ont dû

Fouché au conseil, et moi particulièrement je lui dus l'impossibilité de reprendre une place que j'avais quittée pour suivre le roi en Belgique. Pouvais-je, en effet, être préfet de police sous un ministre que, peu de temps auparavant, j'avais eu l'ordre de faire arrêter et qui s'était échappé des mains de mes agens? Cela était impossible, le roi n'aurait pu m'offrir la place de préfet sous Fouché, et s'il me l'eût offerte je n'aurais pu l'accepter. J'avais donc eu bien raison de ne pas compter sur les assurances qui m'avaient été données; mais j'avoue que si l'on m'avait dit de chercher parmi les causes les plus bizarres celle qui les empêcherait de se réaliser, je n'aurais jamais été jusqu'à deviner que cette cause serait Fouché ministre du roi de France. Dans ce premier moment de crise, je fus donc tout-à-fait oublié, conformément à l'usage des cours, quand un homme dévoué n'entre pas dans les combinaisons du moment.

Je me suis assez souvent expliqué sur la prétendue habileté de Fouché, pour que l'on connaisse mon opinion à cet égard; mais, plus cette habileté eût été telle qu'on la supposait, plus on eût dû y trouver de raisons pour ne lui pas confier la police générale du royaume. On connaissait assez ses principes et ses actes; on ne pouvait igno-

rer ses propos sur les Bourbons, propos dont il ne se gêna pas plus, après son entrée au ministère, qu'étant ministre de Bonaparte. Personne ne pouvait ignorer que, dans ses conversations, les Bourbons servaient continuellement de but à ses sarcasmes; que tout ce qu'il en disait tendait à les avilir, à les représenter comme indignes de gouverner la France. Il était impossible que l'on ne sût pas que, dans sa pensée, Fouché penchait pour un gouvernement républicain dans lequel on lui aurait assigné le rôle de président. Avait-on donc oublié cette fameuse apostille mise par Fouché au bas d'une lettre qu'il écrivait de Lyon à son digne ami Robespierre : *Pour célébrer dignement la fête de la république, je fais mitrailler deux cent cinquante personnes*?... Et c'était lui, le plus furieux ennemi de la restauration de la monarchie, que l'on chargeait de la consolider pour la seconde fois! En vérité, il faudrait un nouveau Claudien pour tracer la figure de ce nouveau Ruffin.

Fouché n'a jamais regardé un bienfait que comme un moyen de nuire à son bienfaiteur. Le roi, trompé comme tant d'autres sur la réputation que les partisans de Fouché avaient faite à cet homme sinistre, ne savait certes pas que Fouché n'avait jamais exercé le ministère que dans son

intérêt, et jamais dans l'intérêt du gouvernement qui avait la faiblesse de lui confier un pouvoir toujours dangereux dans ses mains. Fouché avait des opinions, mais il n'avait pas de parti; et, ce qui explique seul sa fortune politique, c'est son aptitude à servir toujours le parti qu'il savait devoir triompher, sauf à le culbuter ensuite. Il ne s'est maintenu en faveur, depuis les jours de sang de la terreur, jusqu'aux jours heureux de la seconde restauration, qu'en abandonnant et sacrifiant ceux qui s'étaient attachés à lui, et l'on pourrait dire que la seule idée invariable en lui, fut le besoin d'une continuelle versatilité; d'ailleurs, aucun homme ne fut doué de plus de légèreté et d'une plus incroyable inconséquence d'esprit. En toute chose, il ne vit jamais que lui, et il sacrifia à cette permanence d'égoïsme et les hommes et les gouvernemens. Voilà le secret de la suprématie qu'il a exercée sous la convention, sous le directoire, sous l'empire, pendant l'usurpation, et au second retour des Bourbons; pas un de ces gouvernemens qu'il n'ait concouru à fonder et à détruire. Aussi Fouché est-il un exemple unique; je ne connais pas d'autre homme qui ait traversé, char[illegible] neurs et presque sans disgrâces, des [illegible] diverses phy-

sionomies offrent des contrastes aussi heurtés.

Le sept de juillet, on disait au roi que Fouché seul pouvait faciliter son entrée dans Paris ; seul, il avait la clef des portes de la capitale; seul, il était en possession de diriger l'opinion. Le lendemain, à l'accueil que reçut le roi, on put juger de la valeur de ces assertions; la présence du roi fut le signal d'un esprit de concorde qui se manifesta d'une manière bien évidente; je vis sur les boulevards, et souvent ensemble, des hommes ayant repris la cocarde blanche, les autres ayant conservé la cocarde tricolore, sans qu'aucun trouble ait été occasionné par la diversité de ces couleurs.

Cette question des couleurs nationales et de la cocarde blanche, fut de nouveau agitée à Saint-Denis, le sept de juillet. Dans la soirée, nous vîmes arriver le maréchal Masséna, qui fut immédiatement introduit chez le roi. Le bruit se répandit aussitôt que la visite de Masséna avait pour objet d'engager le roi à faire son entrée avec la cocarde nationale. Masséna ne resta que peu de temps avec le roi, et chacune des personnes réunies dans le salon attendait sa sortie avec une vive inquiétude causée par des motifs différens. Plusieurs chefs de légion de la garde nationale, *endiablés* par Fouché, penchaient pour la cocarde

tricolore et ne dissimulaient point leur opinion à cet égard. Cependant j'ai lieu de croire que dès le sept de juillet, plusieurs des signataires de la déclaration suivante, auraient voulu pouvoir en retirer leurs noms. La voici telle que Masséna, qui commandait alors la garde nationale, la présenta au roi.

Déclaration des chefs de légion et majors de la garde nationale.

« Les soussignés, chefs de légion et majors de la « garde nationale de Paris, en réponse à l'ordre « de ce jour, six juillet 1815, ont l'honneur de « déclarer à M. le maréchal Masséna, prince d'Ess- « ling, leur commandant en chef, qu'ils tiendront « à honneur de conserver à jamais les couleurs « nationales qui ne pourraient être abandonnées « sans danger.

« Ils osent affirmer que leur opinion indivi- « duelle est celle de la très-grande majorité de « leurs frères d'armes; en conséquence ils ont « l'honneur de prier M. le maréchal de mettre « cette déclaration sous les yeux des membres de « la commission du gouvernement, et de les in- « viter à lui faire donner la plus grande publicité,

« afin de prévenir les désordres qui pourraient « résulter de toute incertitude à cet égard.

« Paris, ce six juillet 1815, à dix heures du « soir, faite et signée par tous les membres pré- « sens après lecture faite.

« CHOISEUL-PRASLIN, chef de la première légion, « Le comte L. de GIRARDIN, chef de la deuxième, « B. DELESSERT, chef de la troisième, JAUBERT, « chef de la quatrième, PATINOT, chef de la cin- « quième, SENEPART, chef de la sixième, GUITON, « chef de la septième, RICHARD-LE-NOIR, chef de « la huitième, DELARUE, major de la neuvième, « SALLERON, chef de la douzième, BONNET, major « de la cinquième, A. CHARMET, chef de la neu- « vième, de BRIOUDE, major de la neuvième, « TARBÉ, major de la septième, LAUGIER, major « de la sixième, ODIOT, major de la deuxième, « GENTIL, major de la quatrième, BARY, major « de la première, sig. BILLING, major de la troi- « sième, GABRIEL-DELESSERT, adjudant comman- « dant, GILBERT des VOISINS, adjudant comman- « dant, ROARD, major de la douzième, FELIX de « VARANGE, capitaine adjoint, BERNARD, capitaine

« adjoint, ACLOQUE aîné, chef de la onzième, « GUILLAUME, capitaine adjoint à l'état-major « général, A. FAIN, major de la onzième. »

J'ai su qu'à la suite de cette déclaration, il y avait eu partage entre les conseillers du roi ; mais enfin nous ne tardâmes pas à apprendre que les hommes sages l'avaient emporté, et que le roi avait repoussé avec fermeté l'étrange proposition qu'on venait de lui faire. Quant à moi, je pensai, et je dis aux personnes qui m'entouraient ; que c'était bien assez qu'en 1814 le gouvernement provisoire, éludant la sage opinion de Marmont, eût fait la faute de ne pas conserver les couleurs nationales, sans que l'on voulût faire faire au roi la faute non moins grande de les adopter en 1815 : ce qui eût été l'année précédente un acte de bonne politique, n'aurait plus été à mes yeux qu'une lâche condescendance. Fouché le savait bien, et c'est pour cela qu'il s'était fait l'âme de cette intrigue ; car c'est à lui seul que l'on doit attribuer cette coupable pensée. Que si l'on trouvait ici que je charge la mémoire de Fouché, je demanderais un peu de patience : on verra bientôt quelle conversation j'eus avec lui, et avec quel cynisme il manifestait la haine que [illegible] les Bourbons.

Rentré dans la vie privée, par la seule présence de Fouché au ministère, je me livrai à cette consolation que l'on ne peut ôter aux mécontens; j'examinai la bizarrerie et l'incohérence de ce qui se passait autour de moi; j'observai les sottises nouvelles que chaque jour voyait éclore, et, à cet égard, le spectacle était riche et varié. Le roi n'avait point ramené M. de Blacas; il avait cédé à la haute raison de ses plus sages conseillers, et en arrivant à Mons, il avait envoyé ce malencontreux ministre en qualité de son ambassadeur à Naples; mais on parlait de vengeance dans quelques conciliabules, et des étourdis voulaient que l'on profitât de la présence des étrangers, afin, selon leur expression favorite, *d'en finir avec la révolution*; comme s'il y avait eu, à quelque époque que ce soit, un autre moyen d'en finir avec elle, que d'adopter franchement ce qu'elle a produit de bon. Les étrangers voyaient avec satisfaction la tendance de ces esprits superficiels, et ils comptaient bien l'exploiter à leur profit, et Dieu sait si la seconde restauration ressembla sous ce point de vue à la première. Il faut bien dire les choses comme elles sont : nos prétendus alliés se conduisirent alors en ennemis.

Sans eux, sans leur mauvaise conduite, sans leurs

insatiables exigences, sans la légitime humiliation que l'on éprouvait à voir des canons étrangers braqués dans les rues de Paris, et jusque sous les fenêtres de la demeure royale, les jours qui suivirent le huit de juillet auraient pu être considérés par la famille royale comme des jours de fête. Chaque jour on se rendait dans le jardin des Tuileries, sous les fenêtres du roi; là on se livrait à des réjouissances, à des chants, à des danses, qu'une sévère raison put peut-être blâmer, mais qui témoignaient de la joie que causait à ceux qui y prenaient part, le retour des Bourbons. On avait forcé les barrières qui entouraient les gazons, devenus le théâtre de ces réjouissances.

Cette manifestation de l'allégresse d'un grand nombre d'hommes et de femmes, dont beaucoup appartenaient aux classes les plus distinguées de la société, déplut à Fouché: il fallut donc la troubler. De vils stipendiés se glissèrent au milieu de la foule, jetèrent des liqueurs corrosives sur les châles, les robes, les cachemires des dames, d'autres furent chargés d'y commettre des indécences, et l'on finit par ne plus oser paraître dans le jardin, dans la crainte d'être blessé ou insulté. Comme on voulait exciter des troubles sous les yeux mêmes du roi, le faire douter de l'opi[illegible]ni se pronon-

Rentré dans la vie privée, par la seule présence de Fouché au ministère, je me livrai à cette consolation que l'on ne peut ôter aux mécontens; j'examinai la bizarrerie et l'incohérence de ce qui se passait autour de moi; j'observai les sottises nouvelles que chaque jour voyait éclore, et, à cet égard, le spectacle était riche et varié. Le roi n'avait point ramené M. de Blacas; il avait cédé à la haute raison de ses plus sages conseillers, et en arrivant à Mons, il avait envoyé ce malencontreux ministre en qualité de son ambassadeur à Naples; mais on parlait de vengeance dans quelques conciliabules, et des étourdis voulaient que l'on profitât de la présence des étrangers, afin, selon leur expression favorite, *d'en finir avec la révolution*; comme s'il y avait eu, à quelque époque que ce soit, un autre moyen d'en finir avec elle, que d'adopter franchement ce qu'elle a produit de bon. Les étrangers voyaient avec satisfaction la tendance de ces esprits superficiels, et ils comptaient bien l'exploiter à leur profit, et Dieu sait si la seconde restauration ressembla sous ce point de vue à la première. Il faut bien dire les choses comme elles sont : nos prétendus alliés se conduisirent alors en ennemis.

Sans eux, sans leur mauvaise conduite, sans leurs

ment de la garde nationale, qui ordonna la prompte réouverture des barrières. Ce ne fut qu'à Paris, mais le jour même de son arrivée, que Louis XVIII arrêta en principe que le trône serait entouré d'un conseil privé, dans lequel entreraient ses princes, et les personnes que Sa Majesté se réservait de désigner plus tard. Ensuite le roi nomma son nouveau ministère, qui fut ainsi composé.

« Le prince de Talleyrand, pair de France, président du conseil des ministres et secrétaire d'état au département des affaires étrangères.

« Le baron Louis, au ministère des finances.

« Le duc d'Otrante !! à la police.

« Le baron Pasquier, ministre de la justice et garde des sceaux.

« Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la guerre.

« Le comte de Jaucourt, pair de France, ministre de la marine.

« Le duc de Richelieu, [1] pair de France, au département de la maison du roi.

[1] Quelque temps après, on crut devoir supprimer le ministère de la maison du roi, et le remplacer par une intendance générale, ce qui me paraît plus conforme à la

çait pour lui, des agens de la police mêlèrent les cris de *Vive l'Empereur*, aux cris de *Vive le Roi*, et il arriva plus d'une fois à ces infâmes provocateurs de désigner et de faire arrêter les personnes les plus honnêtes, comme s'étant rendues coupables de cris, proférés par les agens de Fouché. Un de mes amis, dont les opinions royalistes étaient bien connues, et dont le père avait été massacré pendant la révolution, me raconta que, donnant le bras à deux dames, il entendit près de lui deux individus qui criaient: *Vive l'Empereur*. Cela causa une vive rumeur; la garde accourut, et ces individus eux-mêmes eurent l'audace de désigner mon ami comme étant le coupable; en vain ses voisins assurèrent la fausseté de l'accusation, on se saisit de sa personne, on l'entraîna au corps de garde, où il resta quelques heures, jusqu'au moment où ses amis vinrent le réclamer.

A l'aide de ces misérables manœuvres, Fouché triompha; il se fit valoir comme le seul homme capable d'empêcher des désordres dont il était le seul auteur, il se fit remettre la police des Tuileries, et tout devint morne au château: *les chants avaient cessé*.

Cependant, le roi, étant encore à Saint-Denis, avait rendu au général Dessoles le commande-

ment de la garde nationale, qui ordonna la prompte réouverture des barrières. Ce ne fut qu'à Paris, mais le jour même de son arrivée, que Louis XVIII arrêta en principe que le trône serait entouré d'un conseil privé, dans lequel entreraient ses princes, et les personnes que Sa Majesté se réservait de désigner plus tard. Ensuite le roi nomma son nouveau ministère, qui fut ainsi composé.

« Le prince de Talleyrand, pair de France, président du conseil des ministres et secrétaire d'état au département des affaires étrangères.

« Le baron Louis, au ministère des finances.

« Le duc d'Otrante!! à la police.

« Le baron Pasquier, ministre de la justice et garde des sceaux.

« Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la guerre.

« Le comte de Jaucourt, pair de France, ministre de la marine.

« Le duc de Richelieu, [1] pair de France, au département de la maison du roi.

[1] Quelque temps après, on crut devoir supprimer le ministère de la maison du roi, et le remplacer par une intendance générale, ce qui me paraît plus conforme à la

Le portefeuille du ministère de l'intérieur, auquel il ne fut pas pourvu immédiatement, fut provisoirement confié au ministre de la justice. Ce qui, dans cette nouvelle composition du ministère, satisfit le plus l'opinion, ce fut de voir M. de Blacas, odieux à tout le monde, remplacé par M. de Richelieu, dont le nom rappelait celui d'un grand ministre, et qui, par la beauté de son ca-

convenance d'un gouvernement constitutionnel. M. de Richelieu eut pour successeur, en cette dernière qualité, M. le comte de Pradel, homme de beaucoup d'esprit, et l'intendance générale redevint une seconde fois ministère, en faveur de mon vieil ami Lauriston, que les honneurs n'avaient pas changé dans ses relations avec ses anciens camarades. A sa mort, qui m'affligea profondément, le ministère de la maison du roi éprouva encore une métamorphose pour redevenir une seconde fois intendance générale, telle qu'elle existe aujourd'hui entre les mains de M. de La Bouillerie, un des hommes dont Bonaparte étant consul, et depuis, a le plus apprécié les talens et estimé la probité. Je me rappelle lui avoir souvent entendu dire, en parlant de M. de La Bouillerie : « C'est un homme fait pour manier de l'argent, il n'y a pas à compter après lui. » Aussi Bonaparte l'avait-il fait appeler de Paris au camp de Boulogne pour examiner les dépenses, et le nomma-t-il plus tard trésorier de la couronne, lorsque nous eûmes perdu Estève, notre ancien compagnon de l'expédition d'Égypte.

ractère, mérita dans toutes les positions de sa carrière, d'être présenté comme un modèle d'honneur et de sagesse.

Le même jour huit de juillet, on vit avec une véritable satisfaction le maréchal Macdonald appelé à la grande chancellerie de la Légion-d'honneur au lieu de M. de Pradt. M. de Chabrol reprit la préfecture de la Seine qu'avait occupée M. de Bondi pendant les cent jours. M. de Molé fut nommé directeur général des ponts et chaussées; je fus remplacé à la préfecture de police par M. de Cazes, et M. Beugnot fut chargé de continuer M. Fernand à la direction générale des postes.

Ce fut, je crois, deux jours après la composition de ce ministère, que je regardai comme un devoir d'aller rendre une visite à Blücher qui était à Saint-Cloud. J'avais appris en arrivant chez moi que son premier soin, lorsqu'il sut que je possédais une maison à St-Cloud, avait été d'y envoyer une sauvegarde, et cette attention spontanée valait bien un remercîment, surtout à une époque où l'on avait tant à se plaindre du pillage et de l'esprit de rapine des Prussiens[1]. Quel nouvel exemple pour moi de

[1] Les Anglais occupèrent Saint-Cloud après les Prussiens. Ma grande maison, celle où les enfans du comte d'Artois

la fragilité des grandeurs humaines ! Je trouvai Blücher établi presque en souverain dans ce même palais de Saint-Cloud où j'avais vécu si longtemps dans l'intimité de Napoléon, à une époque où il dictait des lois aux rois de l'Europe, avant d'être encore souverain lui-même. Ce fut dans ce même cabinet de travail où nous avions passé tant d'heures occupées, où avaient germé tant de grandes pensées, que je fus reçu par l'homme qui avait

avaient été inoculés, fut respectée par eux. Mais ils occupèrent l'autre petite maison, qui fait partie de cette propriété, aussi bien que les cours et les avenues. Le commandant anglais avait eu l'attention de mettre une sentinelle à la porte de la grande maison que l'on voulait ménager. On vint un matin nous annoncer qu'une des portes avait été enfoncée, et que l'on avait volé une glace d'un grand prix. On porta plainte au commandant, et il résulta de l'enquête qui fut ordonnée que c'était le factionnaire lui-même qui avait enfoncé la porte et enlevé la glace. Le pauvre diable fut condamné à mort par un conseil de guerre, ce qui, comme on peut le croire, nous causa la plus vive affliction. Madame de Bourrienne s'adressa au commandant pour obtenir sa grâce ; mais sans obtenir sa grâce, elle obtint du moins un sursis. Les troupes anglaises partirent quelques semaines après, et le coupable fut emmené à la suite du régiment, sans que nous ayons pu savoir depuis quel avait été son sort.

été mon prisonnier à Hambourg. Le premier mot qu'il me dit après les complimens d'usage fut de me rappeler cette circonstance : « Qui aurait pu « me prédire, me dit Blücher, qu'après avoir « été votre prisonnier, je deviendrais le pro- « tecteur de vos propriétés? Vous m'avez bien « traité à Hambourg; aujourd'hui vous en re- « cueillez le fruit. Dieu sait ce qu'il résultera de « tout ceci. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette « fois, les alliés feront des conditions telles, qu'ils « seront à l'abri du danger pour long-temps. L'em- « pereur Alexandre ne veut pas faire expier trop « cher aux Français les maux qu'ils nous ont faits; « il les attribue à Napoléon, mais Napoléon ne « peut pas payer les frais de la guerre, et il faut « bien que quelqu'un les paye; c'était bon pour « une fois, mais nous ne pouvons pas être revenus « à nos dépens. Au surplus, ajouta-t-il, vous ne « perdrez rien de votre territoire, c'est un point « sur lequel je puis vous rassurer. L'empereur « Alexandre a répété plusieurs fois en ma présence « au roi mon maître : J'honore la nation fran- « çaise et je veux absolument qu'elle conserve ses « anciennes limites. »

Telles sont les propres paroles que m'adressa Blücher, et je tâchai de profiter de sa bonne amitié

qu'il me témoignait, pour lui faire connaître les plaintes qui parvenaient de tout côté sur le manque de discipline des troupes placées sous son commandement : « Que voulez-vous, me dit-« il, je ne puis pas avoir l'œil à tout, mais je puis « vous assurer qu'à l'avenir et à votre recom-« mandation je ferai punir sévèrement tous les « excès qui viendront à ma connaissance. »

Tel fut le résultat de ma visite à Blücher, mais malgré ses belles promesses, ses troupes n'en continuèrent pas moins à se livrer aux excès les plus révoltans. Aussi les soldats prussiens laissèrent-ils dans les environs de Paris un souvenir aussi odieux que celui qu'ils conservaient du corps d'armée de Davoust. J'en eus, l'année suivante, une preuve qui me revient à la mémoire et que je raconterai ici. C'était au printemps de 1816; je me rappelle qu'allant à Chevreuse, je m'arrêtai au *Petit Bicêtre* pour faire rafraîchir mon cheval. J'étais assis auprès de la porte, à côté du propriétaire du cabaret. Un gros chien rodait autour de moi en grognant, lorsque j'entendis son maître, vieillard d'une figure respectable, lui crier : « *Veux-tu te* « *taire, Blücher !* — Quel nom, lui dis-je, don-« nez-vous donc-là à votre chien? — Ah! Mon-« sieur, c'est celui d'un vilain m.... qui nous a

d'État. — Mon nom inscrit de la main de Louis XVIII. — Conclusion.

Avant de partir pour Gand, le roi avait bien voulu consentir à signer le contrat de mariage d'une de mes filles avec M. Massieu de Clerval, quoique celui-ci ne fût alors que lieutenant de vaisseau. Le jour désigné était précisément le dimanche dix-neuf de mars, et l'on conçoit facilement que dans la crise où nous nous trouvions, il ne put pas être question d'un acte aussi peu important. Au mois de juillet je renouvelai ma demande, ce qui donna lieu à de graves contestations dans le conseil des cérémonies; la sévère étiquette y fit valoir ses droits, et pensa que pour ne point compromettre de nouveau le sort de la monarchie, il fallait que le contrat de mariage d'un simple lieutenant de vaisseau n'eût lieu qu'au petit lever. Le roi se souvenant de la promesse qu'il avait bien voulu me faire décida que la signature aurait lieu au grand lever. Dût-on en rire, j'avouerai franchement que ce petit triomphe remporté sur le cérémonial me fit le plus grand plaisir,

Peu de temps après, le roi me nomma conseiller-d'état, titre que j'avais toujours eu sous Bonaparte depuis son installation aux Tuileries, mais dont je n'avais jamais rempli les fonctions; enfin, au mois d'août, le roi ayant résolu de convoquer une nouvelle chambre des députés, je fus désigné pour présider le collége électoral du département de l'Yonne. Aussitôt que j'appris ma nomination, je me rendis chez M. de Talleyrand pour lui demander mes instructions, mais il me dit que, conformément aux intentions du roi, il fallait que j'allasse chez le ministre de la police générale pour prendre ses ordres. Je dis à M. de Talleyrand que je ne voulais pas absolument aller chez Fouché à cause de ma position vis-à-vis de lui. « Allez-y, allez-y, me dit M. de Talleyrand, « soyez sûr que Fouché ne vous dira rien. »

Je ne saurais peindre la répugnance que j'éprouvais à revoir cet homme, aussi n'allai-je chez lui qu'à contre-cœur. Je m'attendais à une réception bien froide et bien réservée de sa part; ce qui s'était passé entre lui et moi rendait en effet notre entrevue délicate. Je trouvai Fouché à neuf heures du matin se promenant dans son jardin et étant dans le plus complet négligé; il était seul et me reçut comme un intime ami que

l'on n'a pas vu depuis long-temps. Je ne fus, par réflexion, que médiocrement surpris de cet accueil, tant il savait faire céder sa haine aux calculs de sa position. Il ne me dit pas un mot de son arrestation, et l'on peut croire que de mon côté ce ne fut pas sur ce chapitre que je cherchai à diriger la conversation. Je lui demandai s'il avait quelques renseignemens à me donner sur les élections de l'Yonne. « Ma foi non, « me dit-il; faites-vous nommer si vous pouvez. « Tâchez seulement d'éloigner le général Des- « fournaux; tout le reste m'est égal. — Qu'avez- « vous donc contre Desfournaux? — Le ministère « n'en veut pas. »

J'allais me retirer, quand Fouché me rappela en me disant : « Vous êtes bien pressé; restez donc « encore un moment. » Alors il se mit à me parler du premier retour des Bourbons, et me demanda comment j'avais pu me décider si légèrement à agir en leur faveur. Puis il entra sur cette auguste famille dans des détails que tout me fait un devoir de passer sous silence; et en rapportant la suite de cet entretien je m'efforcerai d'en donner une idée exacte, en ménageant les convenances que Fouché ne ménagea nullement.

A sa première question je répondis que dési-

« d'un prince étranger, du duc d'Orléans et « d'une régence; eh bien, il n'y a point de « prince étranger que le parti constitutionnel « n'eût préféré d'obtenir ou de recevoir de la « main des puissances, parce que, dans ce cas, « on aurait pu exiger comme condition de la sou- « mission que les droits du peuple fussent main- « tenus. Je puis vous assurer que dans le parti « constitutionnel il n'y avait qu'une seule ex- « clusion, celle de la famille de nos anciens « rois; certes, vous ne mettez pas les hommes de « ce parti au nombre des partisans des Bour- « bons !... »

J'étais comme abasourdi d'entendre un pareil langage de la bouche d'un ministre du roi, cependant je répondis à Fouché : « Je suis loin sans « doute d'approuver en aucune manière le sys- « tème suivi en 1814, et personne, que je sache, ne « l'a plus hautement blâmé que moi; mais vous « me permettrez de vous dire que je ne vois pas « comme vous les maux que la superstition et l'é- « migration vont répandre sur la France. Sans « doute il y aura encore des fautes; il y aura des « hommes encroutés de leurs vieilles idées, mais le « temps les fera peu à peu disparaître, et il me « semble au contraire remarquer une adhésion

« progressive en faveur de la dynastie des Bour-
« bons; le nombre de ses partisans augmente jour-
« nellement. Que voulez-vous? Il faut bien qu'il
« y ait des traînards dans la marche de la civilisa-
« tion, comme il y en a dans la marche d'une ar-
« mée triomphante. Personne, plus que moi,
« n'est, vous le savez depuis long-temps, un des
« partisans les plus déclarés de la propagation des
« lumières, et vous n'avez pas ignoré dans le
« temps les prises que j'ai eues sur ce sujet avec le
« premier consul; mais les lumières elles-mêmes
« doivent venir comme celle du jour, progressi-
« vement. Un changement rapide et sans transition,
« d'une nuit profonde à un jour éclatant, a son
« danger; il n'est point d'améliorations que je ne
« souhaite, mais je ne les veux point brusques et
« précipitées; j'ai donc la conviction que les Bour-
« bons peuvent seuls établir peu à peu les vraies
« libertés publiques. Le roi n'est point de sa per-
« sonne un homme vulgaire, et je suis persuadé
« qu'il est plus convaincu que qui que ce soit, que
« les franchises nationales et une liberté sage
« doivent devenir avec le temps les plus solides
« appuis de son trône. Vous devez, je l'avoue,
« être mieux informé que moi des diverses ten-
« dances de l'esprit public, mais les gens qui vous

« adressent des rapports voient par leurs yeux les « choses dont ils vous parlent, et vous connaissez « trop bien les hommes pour ne pas savoir qu'ils « les voient à travers le prisme de leur opinion « personnelle; si tous ces rapports étaient exacts, « la position de tous serait déplorable, car enfin « des plaintes on passerait aux menaces, des me- « naces aux violences; on tenterait de renverser « ce qui existe aujourd'hui, et il s'en suivrait in- « failliblement une guerre civile. Dieu nous en « garde! »

Fouché m'écouta avec beaucoup d'attention, rêva un moment en passant ses longs doigts sur son front pâle, et me répondit: « Je crois que vous « êtes dans l'erreur; mais si la guerre civile écla- « tait, tenez pour certain qu'il n'y aurait, dans « plus de soixante départemens, qu'une poignée « de royalistes à opposer à la masse du peuple. « Les royalistes domineraient dans un huitième « au plus des départemens et seraient contraints « au silence dans les autres. — Mais, à vous en- « tendre, Monsieur le duc, vous ne pensez donc « pas que les Bourbons puissent rester? — Je ne « vous dis pas mon opinion, » répliqua Fouché, avec un sourire qui me rappela celui qu'il affec- tait le soir du trois nivose. « Au surplus, ajou-

« ta-t-il, tirez de mes paroles les conséquences que « vous voudrez; cela m'est absolument indifférent.»

Je me hâtai en ce moment de rompre un entretien aussi extraordinaire, et il l'était bien plus en réalité que d'après mon récit; j'ai dit la nécessité où je me trouvais d'en supprimer des choses dont le souvenir m'afflige encore aujourd'hui, et qu'il est impossible de répéter. Je dirai seulement que l'on ne peut pas pousser plus loin le scandale des expressions, l'imprudence du langage et le cynisme révolutionnaire, que ne le fit Fouché. Je doutais réellement que je fusse chez un ministre du roi, tant les paroles du duc d'Otrante annonçaient de mépris pour la famille royale. Ou c'était un conspirateur effronté ou un perfide séducteur; j'aurais cru que lui-même agissait envers moi comme l'avait fait chez lui Joseph Bonaparte, qu'enfin il voulait m'espionner, si je n'avais été convaincu d'après ses odieux principes, que ce qu'il m'avait dit avec sa légèreté ordinaire était l'expression de sa pensée. L'amour de l'or, cette soif inextinguible chez lui, le faisait fléchir devant tous les pouvoirs quels qu'ils fussent.

Quoi qu'il en soit je regardai comme un devoir sacré de rendre compte au roi de cet inconcevable entretien, et comme il n'y avait [illegible] de comte

de Blacas pour empêcher les bons avis de parvenir jusqu'au trône, je fus, sur une simple demande, admis dans le cabinet de sa majesté. Je lui cachai soigneusement les détails les plus révoltans, car, véritablement, si je les avais rapportés dans toute leur crudité, il aurait été impossible que Louis XVIII pût y ajouter foi. Le roi me remercia en termes obligeans, de cette communication, et je m'aperçus qu'il resta convaincu qu'en conservant plus long-temps Fouché, il deviendrait victime du ministre qu'on lui avait imposé si scandaleusement le sept de juillet, en le lui présentant comme un sauveur. La disgrâce du duc d'Otrante ne se fit pas attendre, et j'eus, en cette circonstance, la satisfaction de contribuer à réparer un des maux que le duc de Wellington avait faits à la France.

Fouché, pour en finir avec ce personnage dont je n'ai eu que trop à m'occuper, était si évidemment traître à la cause qu'il feignait de servir, et Bonaparte le connaissait si bien, que j'appris, à mon retour à Paris, que pendant les cent jours, comme on nommait devant Napoléon les ministres du roi à Gand, quelqu'un dit : « Mais je ne vois « pas dans tout cela le ministre de la police.—Eh ! « parbleu, dit Bonaparte, c'est Fouché !... » Il n'en

était pas de même de Carnot, malgré la tache ineffaçable de son vote; s'il eût servi le roi, le roi eût pu compter sur lui; mais rien ne pouvait faire fléchir en lui la rigidité de ses principes en faveur de la liberté; aussi appris-je d'une personne bien informée, qu'avant d'accepter le ministère de l'intérieur que lui offrit Bonaparte au commencement des cent jours, il voulut avoir une conversation avec lui pour savoir s'il était changé. Carnot crut aux belles paroles de Napoléon qui le joua et qui en avait joué bien d'autres.

Je partis bientôt après mon audience du roi, pour me rendre dans le département de l'Yonne, où je remplis les fonctions dont j'étais chargé, et je fus assez heureux pour que le suffrage de mes compatriotes m'appelât à l'honneur de les représenter à la chambre des députés. J'eus pour collègue de députation un homme qui dans une circonstance difficile avait fait preuve de courage dans la manifestation de son attachement au gouvernement du roi, M. Raudot. Voici les faits tels que je les appris et les répandis le plus possible parmi les électeurs que j'avais l'honneur de présider, et dont, je dois le dire, l'esprit était, en général, excellent. En se

rendant de Lyon à Paris, après son débarquement au golfe Juan, Bonaparte s'arrêta à Avalon, et fit immédiatement demander le maire. C'était M. Raudot. Il se rendit immédiatement à l'appel de Napoléon et lui dit : « Que désirez-« vous, *général ?* » Cette dénomination déplut à Napoléon qui cependant fit quelques questions à M. Raudot, prêt à l'obliger comme voyageur, mais non à le servir comme empereur. Napoléon lui ayant donné quelques ordres, ce digne serviteur du roi lui répondit : « Général, je n'ai au-« cun ordre à recevoir de vous, puisque je ne « puis reconnaître d'autre souverain que le roi à « qui j'ai prêté serment. » Napoléon lui dit alors d'un ton sévère de se retirer, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il n'attendit pas long-temps sa destitution des fonctions de maire d'Avalon.

Les élections de l'Yonne terminées, je revins à Paris, où je n'avais presque plus à m'occuper des affaires publiques que, comme amateur, en attendant l'ouverture de la session. J'étais profondément affligé de voir le gouvernement recourir à des mesures de rigueur pour punir des fautes qu'il eût été d'une meilleure politique de n'attribuer qu'au malheur des temps, et aucune considération ne m'empêchera jamais de donner

des larmes à la mémoire de Ney qui, dans mon opinion, n'a été victime que de certaines exigences étrangères; on aura pensé que c'était un moyen d'empêcher la France de rien entreprendre de long-temps, ainsi que Blücher m'en avait avoué l'intention à Saint-Cloud, que d'indisposer contre le gouvernement royal l'armée de la Loire en frappant l'un des plus aimés des chefs qui l'avaient tant de fois guidée à la victoire. Je n'ai point de preuves positives, mais, dans mon opinion, la tête de Ney fut le gage de reconnaissance que Fouché crut devoir offrir à l'influence étrangère qui l'avait fait ministre.

Vers cette époque j'appris un fait qui n'étonnera personne, puisqu'il offre une preuve de plus de la loyauté chevaleresque du caractère de Macdonald. Lorsqu'en 1815 plusieurs maréchaux réclamaient auprès des puissances alliées leurs dotations en pays étrangers, la veuve du général Moreau à laquelle le roi avait donné le titre de madame la maréchale et qui était l'amie du duc de Tarente, écrivit sans le lui dire à M. de Blacas, notre ambassadeur à Naples depuis la chute de Murat, pour le prier de faire conserver au maréchal la dotation qu'il avait dans le royaume de Naples. Macdonald ayant été informé de cette dé-

marche, alla trouver madame Moreau pour la remercier de son obligeance, la prévenant toutefois qu'il allait écrire pour la désavouer, attendu que cette démarche était entièrement contraire à ses principes. J'ai su que le maréchal avait en effet écrit à M. de Blacas une lettre dans laquelle il lui disait positivement : « Je m'empresse de vous pré-« venir, monsieur l'ambassadeur, que c'est contre « mon gré que la maréchale Moreau vous a écrit, « et je vous prie de ne faire aucune démarche « qui pourrait m'exposer à un refus. Le roi de « Naples ne me doit aucune récompense pour « avoir battu son armée, révolutionné son « royaume, et l'avoir forcé lui-même de se retirer « en Sicile. » Cette conduite était bien digne du maréchal qui avait quitté le dernier, Napoléon en 1814, et l'avait revu le dernier et sans vouloir accepter de service en 1815. M. de Blacas, lui, fut fort surpris d'une pareille lettre; il la communiqua au roi de Naples, dont la réponse que j'ai sue mérite aussi d'être conservée. Ce prince lui dit : « Si je ne m'étais pas fait une loi de ne « rien maintenir des dotations françaises, la fran-« chise du maréchal me déterminerait à faire une « exception en sa faveur ! » On aime beaucoup à voir les princes aussi scrupuleux observa-

teurs des lois qu'ils se sont faites à eux-mêmes.

Vers la fin d'août 1815, étant à me promener sur le boulevard des Capucines, j'eus la vive satisfaction de rencontrer Rapp, que je n'avais pas vu depuis fort long-temps. Il sortait de la maison numéro dix-sept, où il venait de donner une séance au peintre Lagrenée, chez lequel il faisait faire son portrait. J'étais à pied; sa voiture l'attendait; j'y montai avec lui, et nous allâmes nous promener au bois de Boulogne. Que de choses nous avions à nous dire, ne nous étant pas vus depuis les grands événemens des deux restaurations. Ce qui nous avait empêchés de nous retrouver plus tôt était qu'en 1814, j'avais passé une partie de l'année à Sens, et que depuis les événemens de mars 1815, il avait été lui-même absent de Paris. C'était vraiment un homme excellent, et que je trouvai parfaitement résigné sur son changement de position, tout en jurant un peu contre les étrangers. Rapp n'était point du nombre des généraux qui avaient trahi le roi au vingt mars. Il me dit qu'il était resté à la tête de la division qu'il commandait à Écouen, sous les ordres du duc de Berry, et ne la remit sous les ordres du ministre de la guerre qu'après le départ du roi.

« Comment t'a reçu Napoléon ? lui demandai-je.
« — J'ai attendu qu'il me fît appeler. Tu sais
« comme je suis, moi; je n'entends rien à la poli-
« tique. J'avais prêté serment au roi; je ne con-
« nais que le service, et je me serais battu contre
« l'empereur. — Bah ! — Oui, mon cher ami, et je
« le lui ai dit à lui-même. — Comment ! tu as osé.
« — Sans doute. Je lui ai dit que la résolution
« était forcée... F....., m'a-t-il répondu avec un
« peu de colère, je savais bien que vous étiez de-
« vant moi. Si l'on se fût battu, j'aurais été vous
« chercher sur le champ de bataille. Je vous au-
« rais fait voir la tête de Méduse; est-ce que vous
« auriez osé tirer sur moi ?... Sans doute, lui ai-je
« répondu... Ah ! parbleu ! c'est par trop fort,
« s'est-il écrié. Mais vos soldats ne vous auraient
« pas obéi; ils m'avaient conservé toute leur af-
« fection... Que pouvais-je faire ? ai-je repris;
« vous avez abdiqué, vous êtes parti, vous nous
« avez engagés à servir le roi, et puis vous revenez !
« Et puis, je vous dirai franchement que je n'au-
« gure pas bien de tout ce qui va se passer; des
« guerres et encore des guerres ? La France en a
« déjà bien assez... Alors, poursuivit Rapp, il
« m'a assuré qu'il avait bien d'autres idées; qu'il
« ne voulait plus non plus de la guerre; qu'il

« voulait gouverner en paix et s'occuper unique-
« ment du bonheur de son peuple. Comme je lui
« objectai l'accord des étrangers, il me dit qu'il
« avait des alliances. Ensuite il m'a parlé du roi,
« et je lui ai dit que j'en avais été fort satisfait;
« effectivement le roi m'avait fait un accueil char-
« mant à mon retour de Kiow, et je ne vois pas
« pourquoi, étant bien traité, je me serais plaint.
« Dans ma conversation avec l'empereur, il m'a
« beaucoup vanté la conduite du duc d'Orléans,
« puis il m'a raconté une partie de sa traversée
« de l'île d'Elbe et de son voyage en France jus-
« qu'à Paris; s'est plaint de ce qu'on l'accusait
« d'être ambitieux, et comme, à ce mot-là, je fis
« un mouvement de doute, qu'il remarqua: Com-
« ment! poursuivit-il, est-ce que je suis ambi-
« tieux? Puis se tapant des deux mains sur le
« ventre: Est-ce qu'un homme gros et gras comme
« moi, ajouta-t-il, peut être ambitieux? Alors,
« ma foi, je ne pus m'empêcher de lui dire: Ah!
« Sire, Votre Majesté plaisante... Il a prétendu
« qu'il parlait très-sérieusement, et, au bout de
« quelques minutes, remarquant mes décora-
« tions, il s'est mis à me plaisanter sur la croix
« de Saint-Louis et la croix du Lys que je portais
« encore. »

« Comment t'a reçu Napoléon ? lui demandai-je.
« — J'ai attendu qu'il me fît appeler. Tu sais
« comme je suis, moi; je n'entends rien à la poli-
« tique. J'avais prêté serment au roi; je ne con-
« nais que le service, et je me serais battu contre
« l'empereur. — Bah ! — Oui, mon cher ami, et je
« le lui ai dit à lui-même. — Comment ! tu as osé.
« — Sans doute. Je lui ai dit que la résolution
« était forcée... F....., m'a-t-il répondu avec un
« peu de colère, je savais bien que vous étiez de-
« vant moi. Si l'on se fût battu, j'aurais été vous
« chercher sur le champ de bataille. Je vous au-
« rais fait voir la tête de Méduse; est-ce que vous
« auriez osé tirer sur moi ?... Sans doute, lui ai-je
« répondu... Ah ! parbleu ! c'est par trop fort,
« s'est-il écrié. Mais vos soldats ne vous auraient
« pas obéi; ils m'avaient conservé toute leur af-
« fection... Que pouvais-je faire ? ai-je repris;
« vous avez abdiqué, vous êtes parti, vous nous
« avez engagés à servir le roi, et puis vous revenez!
« Et puis, je vous dirai franchement que je n'au-
« gure pas bien de tout ce qui va se passer; des
« guerres et encore des guerres ? La France en a
« déjà bien assez... Alors, poursuivit Rapp, il
« m'a assuré qu'il avait bien d'autres idées; qu'il
« ne voulait plus non plus de la guerre; qu'il

« voulait gouverner en paix et s'occuper unique-
« ment du bonheur de son peuple. Comme je lui
« objectai l'accord des étrangers, il me dit qu'il
« avait des alliances. Ensuite il m'a parlé du roi,
« et je lui ai dit que j'en avais été fort satisfait;
« effectivement le roi m'avait fait un accueil char-
« mant à mon retour de Kiow, et je ne vois pas
« pourquoi, étant bien traité, je me serais plaint.
« Dans ma conversation avec l'empereur, il m'a
« beaucoup vanté la conduite du duc d'Orléans,
« puis il m'a raconté une partie de sa traversée
« de l'île d'Elbe et de son voyage en France jus-
« qu'à Paris; s'est plaint de ce qu'on l'accusait
« d'être ambitieux, et comme, à ce mot-là, je fis
« un mouvement de doute, qu'il remarqua: Com-
« ment! poursuivit-il, est-ce que je suis ambi-
« tieux? Puis se tapant des deux mains sur le
« ventre: Est-ce qu'un homme gros et gras comme
« moi, ajouta-t-il, peut être ambitieux? Alors,
« ma foi, je ne pus m'empêcher de lui dire: Ah!
« Sire, Votre Majesté plaisante... Il a prétendu
« qu'il parlait très-sérieusement, et, au bout de
« quelques minutes, remarquant mes décora-
« tions, il s'est mis à me plaisanter sur la croix
« de Saint-Louis et la croix du Lys que je portais
« encore. »

duit comme il l'avait fait, et je lui dis qu'il était impossible qu'un homme aussi loyal, aussi franc que lui ne fixât pas un jour l'attention du roi, et ce fut encore une de mes prédictions qui se sont accomplies. Depuis je ne cessai de voir Rapp fort souvent, toutes les fois que nous nous trouvâmes ensemble à Paris; mais nos conversations ne furent plus que celles de deux amis, et hors de l'époque à laquelle je touche et où doivent s'arrêter mes Mémoires.

On a vu que dans le mois d'août, le roi m'avait nommé conseiller d'état; [1] le dix-neuf du mois suivant, je fus nommé ministre d'état et membre du conseil privé. Il me sera permis, je le pense, de terminer en rappelant une circonstance flatteuse pour moi à l'occasion de cette dernière nomination. Le roi avait demandé à M. de Talleyrand de lui présenter en sa qualité de président du conseil des ministres, une liste des personnes qui composeraient son conseil privé. Louis XVIII l'ayant lue dit au ministre : « Mais, « M. de Talleyrand, je ne vois pas là deux de nos bons

[1] J'ai rempli les fonctions de conseiller d'état jusqu'en 1818, époque où parut une ordonnance qui déclara incompatibles ces fonctions avec le titre de ministre d'état.

« amis : Bourrienne et Alexis de Noailles. — Sire, « j'ai pensé que leur nomination leur paraîtrait « bien plus flatteuse en venant directement de « Votre Majesté. » Alors le roi ajouta sur la liste mon nom et ensuite celui du comte Alexis de Noailles, de sorte que nos deux noms se trouvent écrits de la main de Louis XVIII sur l'ordonnance originale. Là se borne ce que j'ai à dire sur les événemens extraordinaires et souvent bizarres dont j'ai été spectateur ou acteur pendant le cours d'une carrière prodigieusement agitée, et dont il ne me reste que le souvenir.

NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU.

ART. 1er « S. M l'empereur Napoléon renonce, pour lui et ses successeurs et descendans, ainsi que pour chacun des membres de sa famille, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'empire Français et le royaume d'Italie, que sur tout autre pays.

2. « LL. MM. l'empereur Napoléon et l'impératrice Marie-Louise conservent ces titres et qualités pour en jouir leur vie durant; la mère, les frères, les sœurs, neveux et nièces de l'empereur conserveront également, partout où ils se trouveront, le titre de princes de sa famille.

3. « L'île d'Elbe, adoptée par l'empereur Napoléon pour le lieu de son séjour, formera, sa vie durant, une principauté séparée qui sera possédée par lui en toute souveraineté et propriété. Il sera donné en outre à l'empereur Napoléon un revenu annuel de deux millions de francs, en rentes sur le grand-livre de France, dont un million reversible à l'impératrice.

4. « Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices pour faire respecter par les barbaresques le pavillon et le territoire de l'île d'Elbe, et pour que, dans ses rapports avec les barbaresques, elle soit assimilée à la France.

5. « Les duchés de Parme, Plaisance et Guastala seront donnés en toute souveraineté et propriété à S. M. l'impératrice Marie-Louise; ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe. Le prince, son fils, prendra, dès ce moment, le nom de prince de Parme, Plaisance et Guastala.

6. « Il sera réservé, dans les pays auxquels l'empereur Napoléon renonce, pour lui et sa famille, des domaines, ou donné des rentes sur le grand-livre de France, produisant un revenu annuel, net et dégagé de toute charge, de deux millions 500,000 francs. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété, et pour en disposer comme bon leur semblera, aux princes et princesses de sa famille, et seront répartis entre eux de manière à ce que le revenu de chacun soit dans la proportion suivante : savoir : à madame mère 300,000 francs; au roi Joseph et à la reine 500,000 francs; à la reine Hortense et à son enfant 400,000 francs; au roi Jérôme et à la reine 500,000 francs; à la princesse Elisa 300,000 francs; à la princesse Pauline 300,000 francs. Les princes et princesses de la famille de l'empereur conserveront, en outre, tous les biens meubles et immeubles, de quelque nature que ce soit, qu'ils possèdent à titre particulier, et notamment les rentes dont ils jouissent, également comme particuliers, sur le grand-livre de France, ou le Mont-Napoléon de Milan.

7. « Le traitement annuel de l'impératrice Joséphine

sera réduit à un million, en domaines et en inscriptions sur le grand-livre de France. Elle continuera à jouir en toute propriété, de ses biens meubles et immeubles particuliers, et pourra en jouir conformément aux lois françaises.

8. « Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de la France.

9. « Les propriétés que S. M. l'empereur Napoléon possède en France, soit comme domaine extraordinaire, soit comme domaine privé, resteront à la couronne. Sur les fonds placés par l'empereur Napoléon, soit sur le grand-livre, soit sur la banque de France, soit sur les actions des forêts, soit de toute autre manière, il sera réservé un capital qui n'excèdera pas 2,000,000, pour être employé en gratifications, en faveur des personnes qui seront portées sur l'état que signera l'empereur Napoléon, et qui sera remis au gouvernement français.

10. « Tous les diamans de la couronne resteront à la France.

11. « L'empereur Napoléon fera versement au trésor et aux autres caisses publiques, de toutes les sommes et effets qui auraient été déplacés par ses ordres, à l'exception de la liste civile.

12. « Les dettes de la maison de S. M. l'empereur Napoléon, telles qu'elles se trouvent à la signature du présent traité, seront immédiatement acquittées sur les arrérages dus par le trésor à la liste civile, d'après les états qui seront signés par un commissaire nommé à cet effet.

13. « Les obligations du Mont-Napoléon de Milan, envers tous ses créanciers soit français, soit étrangers, seront exactement remplies, sans qu'il soit fait aucun changement à cet égard.

14. « On donnera tous les sauf-conduits nécessaires pour le libre voyage de S. M. l'empereur Napoléon, de l'impératrice, des princes et princesses, et de toutes les personnes de leur suite qui voudront les accompagner ou s'établir hors de France, ainsi que pour le passage de tous les équipages, chevaux et effets qui leur appartiennent; les puissances alliées donneront en conséquence des officiers et des hommes d'escorte.

15. « La garde impériale française fournira un détachement de douze à quinze cents hommes de toutes armes, pour servir d'escorte jusqu'à Saint-Tropez, lieu de l'embarquement.

16. « Il sera fourni une corvette armée, et les bâtimens nécessaires pour conduire au lieu de sa destination, Sa Majesté l'empereur Napoléon, ainsi que sa maison; la corvette demeurera en toute propriété à Sa Majesté.

17. « Sa Majesté l'empereur emmènera avec lui et conservera pour sa garde, quatre cents hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats.

18. « Tous les Français qui auront suivi Sa Majesté l'empereur Napoléon ou sa famille, seront tenus, s'ils ne veulent pas perdre leur qualité de Français, de rentrer en France dans le terme de trois ans, à moins qu'ils ne soient compris dans les emplois que le gouvernement français se réserve d'accorder après l'expiration de ce terme.

19. « Les troupes polonaises de toutes armes qui sont au service de France, auront la liberté de retourner chez elles, en conservant armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables; les officiers, sous-officiers et soldats, conservent les décorations qui leur ont été

accordées, et les pensions affectées à ces décorations.

21. « Les hautes puissances alliées garantissent l'exécution de tous les articles du présent traité; elles s'engagent à obtenir qu'ils soient adoptés et garantis par la France.

21. « Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées à Paris, dans l'espace de deux jours, et plus tôt, si faire se peut.

« Fait à Paris, le 11 avril 1814.

« *Signé :* CAULAINCOURT, DUC DE VICENCE, NEY, DUC D'ELCHINGEN, MACDONALD, DUC DE TARENTE, LE PRINCE DE METTERNICH, LE COMTE DE STADION, LE COMTE RAZUMOWSKI, LE COMTE DE NESSELRODE, CASTELREAGH, LE BARON DE HARDENBERG.

« Nous avons accepté le traité ci-dessus, en tous et chacun de ses articles, le déclarons accepté et ratifié, et en promettons l'invariable observation. En foi de quoi, nous avons délivré le présent, signé et revêtu de notre sceau impérial.

« Ainsi fait à Fontainebleau, le 12 avril 1814.

« NAPOLÉON.

« Le ministre secrétaire-d'état,

« DUC DE BASSANO. »

X.

TABLE

DU DIXIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Les grands de l'empire. — Les hommes de la France et les hommes de Napoléon. — Les enfans de l'empire. — Distinction importante. — Similitude entre l'armée et le civil. — Mes vœux et ma coopération. — Les Bourbons inconnus de la génération nouvelle. — Désir d'un changement. — Conseil de régence. — Influence de la volonté de l'empereur. — Paroles d'un membre influent du conseil. — Mémoire de Cambacérès. — Départ et retour de M. de Talleyrand. — Ma visite à M. de Talleyrand et à Savary le trente mars. — Dévouement de Savary. — Marmont et Mortier obligés de se replier sur Paris. — Paris réveillé au bruit du canon. — — Joseph, autorisation de traiter, et départ fugitif. — La soirée du trente mars. — Séance chez Marmont. — Désir d'une capitulation. — Influence de MM. Perregaux et Lafitte. — Triomphe de l'amour de la patrie. — Un aide-de-camp de l'empereur. — Mes observations adoptées. Page 1

CHAPITRE II.

La France sauvée par la capitul[illegible] de Paris. — Impossi-

bilité de défense. — Conquête de la paix et les monumens conservés. — M. de Blacas et M. Ferrand. — Conduite honorable de Marmont. — L'empereur à Essonne, et prompt retour à Fontainebleau. — Le colonel Fabvier, et le colonel Denys. — Dévouement de Savary. — Les deux préfets. — Capitulation de Paris. — Espérances causées par l'absence de l'empereur d'Autriche. — La matinée du trente et un mars. — Les mouchoirs déchirés, et les cocardes improvisées. — La cavalcade royaliste. — MM. Sosthènes de la Rochefoucauld, le comte de Froissard, le duc de Luxembourg, le duc de Crussol, Seymour, etc. — Une députation chez Alexandre. — M. de Chateaubriand et sa brochure. — Séance chez M. de Morfontaine. — L'écharpe blanche. — Entrée des alliés. — Désaffection de la France pour Napoléon. — Alexandre chez M. de Talleyrand. — Ma présence à toutes les réunions. — Ce que me dit l'empereur de Russie. — Discussion sur le gouvernement à donner à la France. — Royalisme de l'abbé de Pradt. — Paroles décisives de M. de Talleyrand. — Déclaration d'Alexandre. — Retour assuré des Bourbons. — Proclamation d'Alexandre. — Rapidité de publication. — Ma nomination à la direction générale des postes. 22

CHAPITRE III.

Le point le plus important obtenu d'Alexandre. — Faute de Napoléon en faisant éloigner l'impératrice de Paris. — Fondation et composition du gouvernement provisoire. — Complaisance traditionnelle du sénat. — L'abbé

de Pradt à la Légion-d'honneur. — Augmentation du nombre des partisans des Bourbons. — Fausse opinion sur la conduite de l'empereur d'Autriche, et ma certitude à cet égard. — Le midi de la France déclaré pour les Bourbons. — Mission donnée par Napoléon à Caulaincourt. — Détails sur cette mission. — Caulaincourt précédé par le corps municipal. — Paroles d'Alexandre à la députation et à l'envoyé de Napoléon. — Rendez-vous donné à Paris. — Pouvoirs de Caulaincourt. — Allocution d'Alexandre à la députation du sénat. — Gêne causée par la présence de Caulaincourt à Paris, et ordre de départ. — Incertitudes de M. de Talleyrand entre Bonaparte et les Bourbons. — Retour de Caulaincourt à Fontainebleau. 47

CHAPITRE IV.

Situation de Napoléon lors des événemens de Paris. — Bonaparte à Troyes le trente mars. — Dix lieues en deux heures. — Arrivée à Sens. — L'empereur en cariole. — Napoléon à Froidmanteau. — Le général Belliar, et premières nouvelles de la bataille de Paris. — Les cartes et les épingles de couleur. — Caulaincourt envoyé à Paris. — Prompt départ pour Fontainebleau. — Bonaparte renfermé tout un jour dans son cabinet. — Marmont appelé à Fontainebleau. — Détails donnés à l'empereur. — Plans d'attaque sur Paris et idée de se retirer derrière la Loire. — Mauvaise issue de la mission de Caulaincourt. — Arrivée successive des tê[illegible]ontainebleau. —

Harangue de l'empereur à sa garde. — Napoléon protestant de son désir de la paix.—La cocarde blanche et dévouement de la garde. — Noble conduite des généraux de l'armée. — Affaiblissement de l'esprit de Napoléon. — Ce que me dit le maréchal Lefebvre sur Napoléon. 58

CHAPITRE V.

Acte de déchéance prononcé par le sénat. — Adresse du gouvernement provisoire à l'armée française.—Ma lettre à Marmont. — Le général Dessolles prononcé pour les Bourbons. — Mission de Montessuis à Essonne.—Coïncidence de mes idées avec celles de Dessolles. — Souvenirs de la patrie réveillés.—Correspondance entre Marmont et Schwarzenberg.— Bizarre manière dont le maréchal Macdonald apprend l'occupation de Paris. — *Post-scriptum* de Berthier. — Craintes qu'éprouve le duc de Tarente relativement à la capitale. — Macdonald à Fontainebleau. — Conversation animée avec l'empereur. — Projets désespérés de Napoléon.—Lettre de Beurnonville et effet produit par les nouvelles de Paris. — Première abdication sous la condition d'une régence.—Expressions restrictives.—Illusions de Bonaparte.—Fausse joie causée par un rapport inexact. — Napoléon voulant reprendre son acte d'abdication. — Refus des maréchaux. — Macdonald, Ney et Caulaincourt commissaires de l'empereur. — Macdonald rappelé. — Napoléon avouant ses torts.—Les commissaires de l'empereur à Essonne.—Ce que me dit de Marmont le prince de Schwarzenberg. 68

CHAPITRE VI.

Mes premières occupations à la direction générale des postes. — Ma nomination confirmée par le gouvernement provisoire. — Lettres arriérées et avis au public. — Recette inattendue de 300 mille francs. — Exprès expédié dans la nuit. — Je suis appelé chez M. de Talleyrand. — Arrivée des commissaires de Napoléon. — Craintes de quelques personnes. — Mes efforts pour les rassurer. — Paroles de M. de Talleyrand aux maréchaux. — *Louis XVIII principe.* — Sortie des maréchaux de chez Alexandre. — Scène vive et allocution de Macdonald. — Beurnonville et Dupont. — Détails sur la séance des maréchaux chez Alexandre. — Influence de Dessolles. — Faux-fuyant d'Alexandre. — Le roi de Prusse consulté. — Les maréchaux chez Ney. — Un aide-de-camp de Marmont et nouvelles d'Essonne. — Départ des troupes en l'absence du maréchal. — Désespoir et courage de Marmont. — Sa présence à Versailles et l'influence de ses paroles. — Nouvelles inquiétudes du gouvernement provisoire. — Retour de Marmont. — La cocarde blanche et la cocarde tricolore. — Triomphe d'une ruse. — Le mauvais avis triomphant. 92

CHAPITRE VII.

Napoléon seul à Fontainebleau, et les maréchaux à Paris. — Proclamation à l'armée. — Il accuse Marmont. — Singulier éloge du sénat par Napoléon. — Les trois gouvernemens en France. — Marie-Louise à Blois. —

Adresse de la régente au peuple français. — Lettre de M. le comte de Montalivet. — Les dates à la main. — — Marie-Louise envoie le duc de Cadore à l'empereur d'Autriche. — La régence à Blois, et ses derniers actes. — M. de Montalivet écrit une seconde lettre aux préfets. — Arrivée de M. le duc de Cadore au quartier-général de l'empereur d'Autriche. — Réception de François II à l'envoyé de Marie-Louise. — Protestation d'amitié de l'empereur pour Napoléon. — Absence de Metternich. — M. de Stadion près de l'empereur, et sa haine pour Napoléon. — Mauvaise issue de la mission de M. le duc de Cadore. — Amitié de M. de Metternich pour Napoléon. — Retour de M. le duc de Cadore près de Marie-Louise. — Départ de l'impératrice pour Orléans. 114

CHAPITRE VIII.

Premiers temps de ma direction générale des postes. — Visite de Blücher. — Souvenirs d'Hambourg. — Longue conversation. — Blücher dans le cabinet de Napoléon à Saint-Cloud. — Ma maison de Saint-Cloud préservée du pillage. — Ma réception chez le roi de Prusse. — Réception de Berthier. — Clarke est admonesté devant nous par le roi de Prusse. — Arrivée de Bernadotte à Paris. — Son amitié pour moi n'a pas changé. — Longue conversation avec le prince royal de Suède. — Moreau jugé par Bernadotte. — Souvenirs de Bernadotte et de Napoléon. — Erreur à leur égard et fortunes opposées. — Le titre de prince de Ponte-Corvo dédaigné. — Irritation de Napoléon. — Conférences de l'empereur avec M. de Champagny. — Résultats d'un avertissement. 133

CHAPITRE IX.

Retour des commissaires de l'empereur auprès d'Alexandre. —Ma présence chez M. de Talleyrand.—Seconde conférence d'Alexandre avec les maréchaux. — Présence du roi de Prusse. — Détermination inébranlable des alliés. —Armistice de quarante-huit heures. — Galanterie d'Alexandre pour Macdonald, réponse du maréchal.— Fontainebleau compris dans les limites des alliés. — Amitié d'Alexandre pour Napoléon. — Départ d'Alexandre, et M. Pozzo di Borgo. — Dernière revue de Bonaparte avant ses adieux. — Les maréchaux à Fontainebleau, et nécessité d'une abdication pure et simple. — Confiance de l'empereur en Macdonald. — Retour à Paris, et adhésion de Ney. — Macdonald revenu seul à Fontainebleau. — Singulier état de l'empereur. — Apparences d'empoisonnement et doutes à cet égard. — Profonde rêverie de Bonaparte. — Conversation intéressante entre l'empereur et le maréchal. — Le sabre de Murad-Bey et noble récompense. — Les derniers adieux. — L'empire antidaté. — Abdication pure et simple de Napoléon. — Noble adhésion de Macdonald. — Singulier rapprochement de dates. 151

CHAPITRE X.

Sentimens opposés que me cause la chute de Napoléon. — L'homme et le système de gouvernement. — Profond sujet de méditation pour les princes. — Le trésor du directoire et le trésor de Napoléon. — [illegible] prêté par

Bonaparte au trésor public. — Le numéraire de l'Europe aux Tuileries. — Accumulation inutile et capitaux oisifs. —Faux système de finances.—Opinion générale sur l'or enfoui.—Ma désapprobation sur un arrêté du gouvernement provisoire. — Conduite de Bonaparte blâmée et imitée.—Barbarie du talion et des représailles.—Actions désapprouvées sans distinction d'hommes. — Les biens propres de Bonaparte et sa maison de famille.—Excellent arrêté du gouvernement provisoire. — Changement de système d'éducation, et les enfans rendus à leurs familles. —Acte politique et moral.—Les nominations aux Lycées et les lettres de cachet.—Les enfans enlevés et les frères séparés. — Tranquillité de Paris.—Services de la garde nationale.— Mon épée déposée. — Mes occupations aux postes.—Difficultés surmontées, et ukase de l'empereur Alexandre. 166

CHAPITRE XI.

Cérémonie religieuse de la place Louis XV. — Silence remarquable. — Les uniformes étrangers. — Cérémonie toute française.— Les souvenirs et l'espérance.— Itinéraire du comte d'Artois.— Lettre de M. de Montesquiou portée par M. Sosthènes de La Rochefoucauld.—*Monsieur* chez madame de Damas. — Le gouvernement provisoire et le conseil municipal au-devant de *Monsieur*. —Harangue de M. de Talleyrand, et un Français de plus. — Ma station sur les boulevards, et un vieux chevalier de Saint-Louis.—L'air *Vive Henri IV*. — Marche du cortége de *Monsieur*. — M. de Châteaubriand et la puissance d'une

brochure. — Disposition des esprits.—Alexandre à l'Élysée-Bourbon.—Arrivée de l'empereur d'Autriche.—Mauvaises dispositions des Parisiens.— Jugement naturel du peuple.— Seconde représentation du trente et un mars, et inopportunité. — Fausse sécurité de l'impératrice. — Singulière position des souverains. — Marie - Louise à Rambouillet. — Visite des empereurs à l'impératrice. — Refus de recevoir Alexandre, et résignation. — Départ de Marie-Louise pour Vienne. 179

CHAPITRE XII.

Derniers événemens du dehors. — L'Italie et Eugène. — Convention conclue entre Eugène et le maréchal de Bellegarde.—Adieux d'Eugène aux troupes françaises, et refus de les conduire en France.— Erreurs d'Eugène.— Négociateur mal choisi. — Exaspération des Italiens, et un ministre assassiné.— Séjour forcé des troupes françaises à Milan. — Le général Grenier, proclamation et la cocarde blanche. — Chute de la couronne de fer, et réflexion. — Le pouvoir et la flatterie. — Puissance du temps. — Rapp à Dantzig.—Capitulation conclue et non ratifiée.—Rapp prisonnier à Kiow. — Refus de Davoust de croire aux événemens de Paris. — Boulet tiré sur le drapeau blanc. — Désignations de la police et individus fusillés.— Le Séide volontaire.—Joie des Hambourgeois et haine sans vengeance. — Le général Gérard à Hambourg.—Départ de Davoust et du général Hogendorff.— Délivrance définitive de Hambourg. 194

CHAPITRE XIII.

Un mot sur l'affaire de Maubreuil. — Arrivée des commissaires des alliés à Fontainebleau. — Préférence marquée pour le colonel Campbell. — Aversion pour le commissaire prussien. — Itinéraire tracé et demande de changement de route. — Rapprochemens remarquables. — Les alliés consentant à ce que demande l'empereur. — Refus de partir, et paroles de Bonaparte au général Kohler. — Chances de Bonaparte redevenu citoyen.—La montre de Bertrand et la volonté de l'empereur.—Adieux de Fontainebleau et départ. — Première journée et cris de vive l'empereur. — Napoléon faisant l'éloge de Wellington. —La garde impériale remplacée par des Cosaques.—Passage à Lyon. — Rencontre d'Augereau. — Grossièreté et humiliation. — Les premières cocardes blanches. — Cris outrageans pour Napoléon.— Émeute avant Avignon. — Intervention des commissaires. — La populace d'Orgon, et Bonaparte pendu en effigie.—Le même maire et les mêmes hommes. — Injures indispensables et remercîmens. — Bonaparte déguisé en courrier. — L'auberge de *La Calade*.— La même attitude de Napoléon qu'à Fontainebleau. — Crainte d'être empoisonné. — Amabilité extraordinaire.— Arrivée à Aix, et personnage mystérieux. —Dégoût de Napoléon pour les grandeurs.—La princesse Pauline.—Embarquement pour l'île d'Elbe. 208

CHAPITRE XIV.

La force du temps. — Bonaparte et Louis XVIII. —Correspondance entre le gouvernement provisoire et Hartwell. Réception de Louis XVIII à Londres. — Arrivée du roi à

Calais.—Lettre du duc de Duras.—Le service de la poste. — Louis XVIII à Compiègne.—Berthier parlant au nom des maréchaux.—Ma présentation au roi à Saint-Ouen. — Paroles pleines de bonté. — La reconnaissance royale, et ma destitution sans avertissement. — Déclaration de Saint-Ouen.—Entrée de Louis XVIII à Paris, et la statue de Henri IV.—Froideur du public.—Composition du ministère. — Sottises incroyables. — Les courtisans et les caricatures.—Départ de M. de Talleyrand. 235

CHAPITRE XV.

Incapacité miraculeuse.—Signes évidens d'un mouvement. —Le rendez-vous de Plombières, et Eugène refusant de s'y rendre.—La croix d'officier de la Légion-d'honneur m'est donnée.—Refus motivé.—Bizarreries des cours, et impossibilité d'y faire entendre de bons avis.—Visite d'un ami, et premiers indices d'une catastrophe.—Autre visite et craintes changées en certitudes.—Terreurs d'un bon royaliste. —Différences d'opinions, et bonne amitié.—Révélations de Charles de la Bédoyère.—Coïncidence de trois communications.— Impossibilité de voir M. de Blacas.—L'abbé Fleuriel.—Lettre sans réponse.—Fatuité et insuffisance. —Le général Balathier et M. de Blacas.—Le ministre occupé.—Intermédiaire de M. de Talleyrand.—Temps perdu et avis devenus inutiles.—Rencontre de l'abbé Fleuriel aux Tuileries. 247

CHAPITRE XVI.

Approches du vingt mars et mes préparatifs de départ.—Un

envoyé des Tuileries le treize mars.—M. Hue me conduit chez Louis XVIII.—Paroles mémorables du roi.—Ma nomination à la préfecture de police. — Ma proscription à Lyon.—Conseil aux Tuileries.—Singulière ignorance de quelques conseillers de la couronne.—Propos de soldats; un brave homme et le petit caporal. — Discussion sur l'itinéraire du roi. — Je prédis l'arrivée de Bonaparte.— Liste autographe de vingt-cinq proscrits. — Insistance du roi pour l'arrestation de Fouché. — Bons services de M. Foudras. — Fouché manqué. — Davoust proscrit et non inquiété. — Longue conversation avec M. de Blacas. — Inutilité des arrestations. — Confiance du roi en moi. — Correspondance de l'île d'Elbe avec un habitant de Grenoble.—Lettre interceptée et temps perdu.—Preuves évidentes d'une conspiration. — Rien de fait et ce qu'il aurait fallu faire. — Comment eût été déjouée la conspiration. — Les courtisans radoucis par le malheur. — Fautes graves et irréparables. — Causes réelles de la révolution du vingt mars. 264

CHAPITRE XVII.

Projets de Napoléon à l'île d'Elbe. — Relations évidentes avec Murat. — Murat voulant entrer en France.—Détrônement arrêté.—Hésitation de l'Autriche.—Double sottise et double trahison.—Documens authentiques sur un plan immense conçu par Bonaparte. — L'Italie indépendante et Napoléon à Milan. — Ligne d'opérations de cinq cents lieues. — Napoléon à Vienne. — Illusion évanouie, et précipitation de Murat. — Difficultés de ma position à Paris. — Désir de partir et obligation de rester. — Mesures

que je prends pour le maintien de la tranquillité. — Retard du supplice de Dautun. — Départ du roi.—Mon départ. — Singulière aventure à la poste de Fins.—Craintes fondées et bientôt dissipées.—Obligeance d'un maître de poste.—Justice rendue et récompensée. —Mon arrivée à Lille. — Louis XVIII attendant une heure aux portes de Lille. — Abattement de Berthier partagé par le roi. — La vérité prise pour une flatterie. — Promesse de la préfecture de police. — Obligation du roi de quitter la France. —Ses regrets.—Nomination ancienne, et nouvelle entrée en fonctions.— Lettre de M. de Talleyrand.—Mon départ pour Hambourg.—Le duc de Berry à Bruxelles. 289

CHAPITRE XVIII.

Retraite de madame de Bourrienne à la campagne. — Visite de l'émissaire d'un grand personnage le vingt mars. — Nouvelles de Paris. — Assurance des bonnes dispositions de Bonaparte envers moi.—Entrée nocturne de Napoléon. — Visite du général Berton envoyé par Caulaincourt. — Promesses de pardon et d'oubli. — Souvenir d'anciennes persécutions. — Lettre de Napoléon sur mon compte. — Explication d'une énigme. — Ancienne liaison avec le général Driesen à Hambourg. — Royalisme chevaleresque du général Driesen. — Projets de proclamation. — Complaisance et indiscrétion. — Renseignemens tardifs. — Une audience particulière de Louis XVIII.—Le roi lisant la lettre de Napoléon, et réponse au général Driesen. — Retour de madame de Bourrienne à Paris. —Nouveau message bienveillant, et exécution du décret de Lyon.— Les scellés apposés chez moi et confiscation.—Le malade

par honneur. — Les investigateurs désappointés. — Indécence et inutilité des recherches de la police. — Les femmes persécutées. — Madame de Staël et madame de Récamier. — L'empereur et le roi mineur. — Fausses assertions relevées. — Physionomie de Paris dans les cent jours. — Les fédérés et les chants patriotiques. — Le roi de Rome et Marie-Louise annoncés en vain par Bonaparte. — Dispositions des plénipotentiaires à Vienne. — Déclaration du douze mai. — Histoire de cette déclaration. — M. de Talleyrand et M. de Labrador.

CHAPITRE XIX.

Correspondance officielle. — Lettre de M. de Talleyrand et détails sur l'intérieur de la France. — Nouvelles du roi. — Seconde lettre de M. de Talleyrand, et dispositions des puissances alliées. — Troisième lettre de M. de Talleyrand, et détails sur Vienne. — Lettre de M. de Jaucourt. — La France sous le roi et sous Bonaparte. — Politique arrêtée des alliés. — La liberté de se choisir un souverain reconnue à la France. — Instructions aux ministres du roi à l'étranger. — Nouvelles de France. — Le journal universel, et M. Bertin aîné. — Correspondance du marquis de Bonnay. — Questions sur le vingt mars. — Les lettres timbrées à l'aigle. — M. Désaugiers, et prévention injuste. — Vues d'agrandissemens de la Prusse aux dépens de la France. — Un sot ministre. — Un envoyé de Fouché à Vienne. — Singulières conditions. — Opinion de M. de Bonnay sur M. de Blacas. — Aveuglement du roi sur son ministre. — Bonnes et mauvaises qualités de M. de Bla-

cas. — Présomption, despotisme d'opinion et amour de l'exclusif. — Torts du duc de Berry, et la vérité due aux princes. — Éloge de M. de la Ferronnais. — Protestations de M. de Kergorlay. — Ordre donné par Carnot, et le secret des lettres respecté. — Nouveaux extraits de la correspondance de M. de Bonnay. — Retraite présumée de M. de Blacas. — Fausse politique. 335

CHAPITRE XX.

Suite de la correspondance. — Monseigneur le duc d'Orléans. — Madame de Genlis. — M. Beugnot. — M. d'André. — M. Anglès. — Mortier. — Fouché. — M. de Lally-Tollendal et M. de Châteaubriand. — Louis XVIII et les charges de cour. — La Suisse. — Les Vendéens, le duc de Bourbon et M. de la Roche-Jacquelein. — Encore M. Beugnot. — Le baron Louis. — Colères de M. de Bruges. — Un mot sur la mort de Berthier. — La nation et l'armée. — Madame la duchesse d'Angoulême dans la Vendée. — Le champ de mai. — Bernadotte et Murat. — Bruits de congrès; la principauté de Bénévent; le prince Eugène; l'archi-duchesse Marie-Louise. — Bernadotte, roi de France. — Le séjour de Paris interdit à Murat par Bonaparte; les *démagogues;* mesures arbitraires. — Le froid du Nord; Bonaparte cuirassé. — Accession de la Turquie. — M. de Rivière. — Wellington; le prince d'Orange; le duc de Brunswick. — Renseignemens donnés à Wellington sur les forces de l'armée française. — M. de Staël. — Deux partis en France, la république et M. Benjamin-Constant; M. le duc d'Orléans. — Les pour-boires

diplomatiques. — M. Pozzo-di-Borgo. — Waterloo. — Les bulletins. — M. de Sèze. — Un mot sur la mort de M. de la Roche-Jaquelein. — L'armée d'Alost. — L'écuelle vide. — M. Alexis de Noailles. — M. Roger de Damas. — Légation. — Déchéance de Napoléon. — Les plats personnages. — Proclamation de Cambrai. — Prophétie de Bourrienne. — Encore M. Beugnot. — M. Pasquier, M. de Barante, M. Guizot. — Le pont d'Iéna. — Fermeté de Louis XVIII. — Brennus-Blücher. — Les barbares. — Le marquis de Carabas. — Les braillards. — L'Œil-de-Bœuf. — Les lieux communs. 361

CHAPITRE XXI.

Prédiction accomplie. — Mon départ de Hambourg. — Le roi à Saint-Denis. — Affluence prodigieuse. — Surprise de ma famille. — Fouché ministre du roi, et mon inconcevable étonnement. — Belle exclamation de M. de Châteaubriand. — Fouché voulant avoir fait la restauration. — L'entrée du roi retardée. — Influence de ce retard sur les prétentions des étrangers. — Répugnance du roi pour Fouché. — Sa nomination due à Wellington. — Impossibilité pour moi de reprendre la préfecture. — Sarcasme de Fouché contre les Bourbons. — Apostille fameuse. — Incroyable anomalie. — Caractère et vœux de Fouché. — Permanence d'égoïsme. — Assertions de Fouché démenties par l'accueil fait au roi. — Les deux cocardes mises en discussions. — Déclaration des chefs de légion de la garde nationale. — Masséna à Saint-Denis. — Bonne politique et lâche condescendance. — Manifestations de

la joie publique étouffées par Fouché. — Composition du nouveau ministère. — M. de Richelieu et M. de La Bouillerie. — Je rentre dans la vie privée. — Consolations des mécontens. — Folies et désirs de vengeances. — Les vues des étrangers servies à souhait. — Attention de Blücher, et sauve-garde. — Les Anglais à Saint-Cloud. — Visite de remerciemens. — Blücher dans le cabinet de Napoléon. — Fragilité des choses du monde. — Mon prisonnier devenu mon protecteur. — Promesses sans effets. — Anecdote. — Blücher et le chien d'un cabaretier. 399

CHAPITRE XXII.
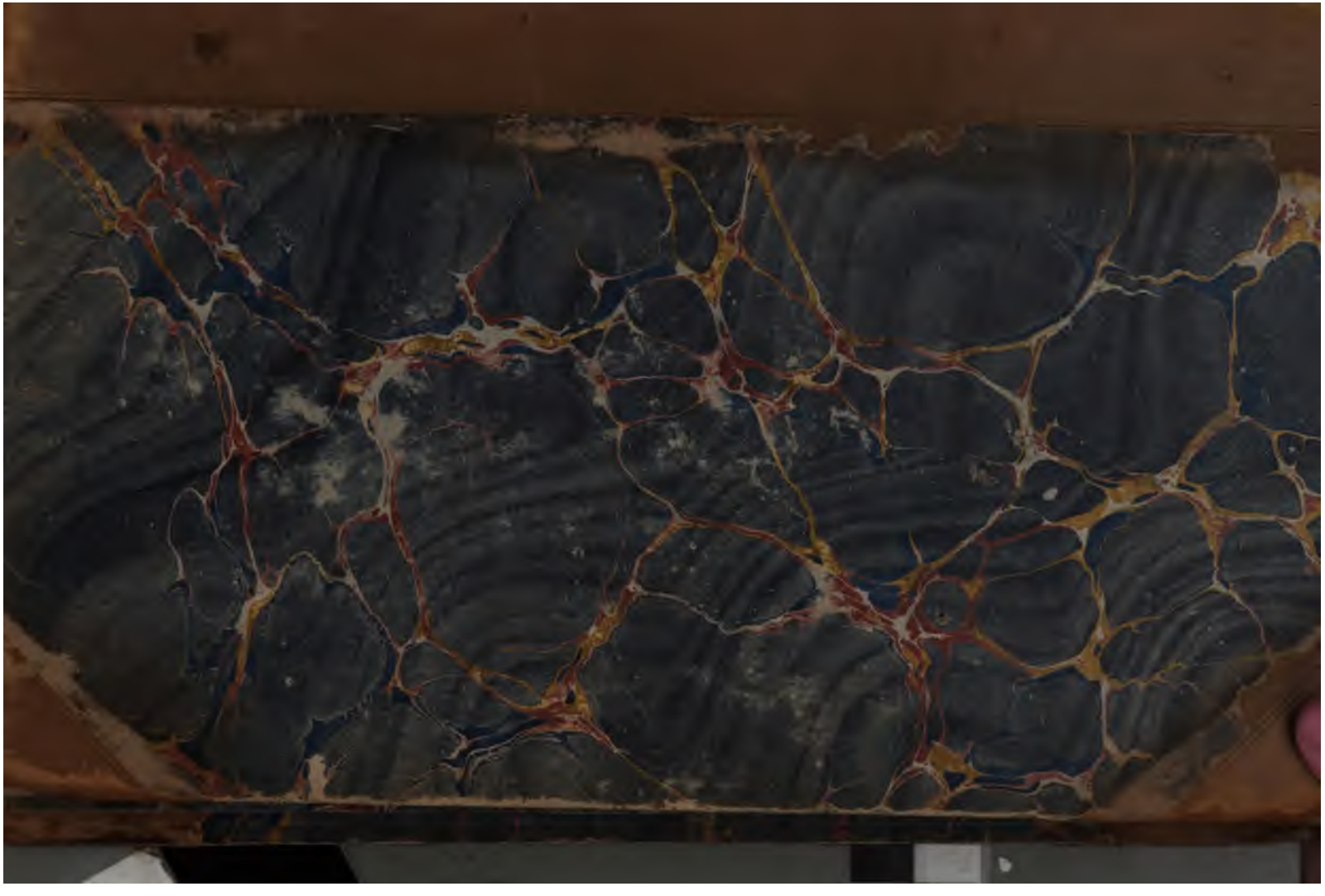
Le contrat de mariage de ma fille, et la sévérité de l'étiquette. — Ma nomination à la présidence du collége électoral de l'Yonne. — Ordre de voir Fouché, et répugnance. — Réception dans un jardin. — Réticences obligées. — Opinions de Fouché sur le gouvernement du roi. — Sa profonde haine pour les Bourbons. — Incroyable langage d'un ministre du roi. — Fautes de 1814 reconnues, et objections. — Nécessité du temps dans les changemens politiques. — La liberté compatible avec le trône des Bourbons. — Nouvelles invectives contre les Bourbons. — Explication forcée, et réponse audacieuse. — Devoir sacré, et audience du roi. — Prompte disgrâce de Fouché. — Mot de Bonaparte sur Fouché. — Carnot joué par Napoléon. — Je suis élu député. — Élection de M. Audot, et conduite courageuse. — Mon retour à Paris, et regrets donnés à Ney. — Beau caractère de Macdonald, et le roi de Naples. — Rencontre de Rapp. — Promenade impro-